10298

IV. b
9.
54

Pal. Lv 32 (13

NOUVELLE
BIBLIOTHÈQUE
DE VILLE
ET
DE CAMPAGNE.

TOME DOUZIÈME.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE VILLE ET DE CAMPAGNE,

OU CHOIX DE JOLIS ROMANS, CONTES en vers & en proſe, Poéſies diverſes, Anecdotes, Bons-Mots, Faits intéreſſants, Variétés littéraires & hiſtoriques, &c.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

TOME TROISIÈME.

A GENÈVE;

Et ſe trouve A TOULOUSE,
Chez N.-ÉTIENNE SENS, Libraire & Imprimeur, vis-à-vis l'Égliſe St. Rome.

A NISMES,
Chez GAUDE, Frères, Libraires.

M. DCC. LXXXVIII.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

DES TROUBADOURS.

LES Troubadours ſont-ils les pères de notre littérature moderne ? Eſt-ce dans la Provence que ſe leva, après une longue nuit de barbarie & d'ignorance, l'aurore de ces jours d'éclat & de gloire dont nous nous enorgueilliſſons ? L'Italie, dont ces poſſeſſeurs de la *ſcience gaie* furent les maîtres, eſt plu à immortaliſer leur mémoire : Pétrarque & le Dante les ont chantés ; mais, l'Editeur des *Fabliaux*, ſurpris des éloges prodigués à ces *triſtes chanſonniers*, s'eſt

inſcrit contre leur grande & trop heureuſe fortune. Il ne peut ſouffrir qu'on lui vante l'imagination vive de ces provinces favoriſées du ciel, qui n'ont pas produit un ſeul roman de féerie, pas un ſeul roman d'amour, pas un ſeul de chevalerie ſur-tout, dans des ſiècles où toutes les imaginations exaltées par des conquêtes, des tournois & des fêtes, ne reſpiroient que le fanatiſme des grandes actions. Enfin, il prétend que c'eſt au nord de la Loire que la nature a toujours départi ſpécialement les dons éminents de l'eſprit, & il obſerve que les provinces qui, aux 12me. & 13me. ſiècles, produiſirent les romanciers & fabliers Français, ſont celles-là même qui, au 17me. & au 18me., ont produit auſſi Molière, Boileau, Racine, la Fontaine, Boſſuet, Voltaire, Rouſſeau, Corneille, Buffon, Condé, Turenne, Lebrun, Deſcartes, Vauban, &c., c'eſt-à-dire, le génie, l'éloquence, les belles imaginations, les talens ſublimes, & les grands hommes enfin qui ont illuſtré la France, ou, dans leur genre, reculé les bornes de leur art [1].

Le P. Papon, jaloux de conſerver à ſa patrie ſes titres, ſes droits & ſur-tout ſon aineſſe littéraire, s'eſt cru obligé d'examiner ſans prévention, comme ſans enthouſiaſme, ſi les Trouvères ont eu effectivement, à l'excluſion de leurs rivaux, *cette vertu créatrice, cette vigueur & cette fécondité de production*

[1] Voyage littéraire de Provence.

ui ont rendu nos bons écrivains les modèles & admiration de l'Europe. Il ſe flatte de nous rouver que, dépourvus d'imagination & de ntiment, ils ne nous ont laiſſé que des ibliaux inſipides, remplis de choſes trivia- s & froidement contées. La plupart rou- nt ſur un ſujet plaiſant; mais comme la laiſanterie demande une délicateſſe & un grément dans l'eſprit, que les Trouvères 'avoient pas; comme elle dépend auſſi eaucoup du choix de l'expreſſion, des allu- ons ingénieuſes, & du rapprochement de ertaines idées qui ne paroiſſoient pas d'a- ord faites pour aller enſemble; ces mêmes 'rouvères, qui n'avoient ni aſſez de talent, i aſſez de goût pour réunir ces qualités, nt froids, inſipides, & étalent avec une iffuſion inſupportable des idées quelquefois aſſes & preſque toujours triviales. Ainſi, s fabliaux où nous trouverons une gaieté ns vivacité & ſans ſaillie, une plaiſanterie ns ſel & ſans agrément, doivent s'attri- uer aux Trouvères. Pour ceux qui n'éton- ent point par des événemens invraiſembla- les, mais qui inſtruiſent, tantôt par une orale ſage, tantôt par une philoſophie in- ulgente, ils ſont pris des orientaux, tel ue, par exemple, le *lai d'Ariſtote*, de ce hiloſophe grave, qui ayant combattu dans lexandre la paſſion qu'il avoit pour une eune perſonne, tombe lui-même plus groſ- èrement encore dans les filets dont il vou- oit retirer ſon élève. L'aventure eſt plai- ante, agréablement contée, & le récit

eſt ſemé de réflexions, orné de circonſtances qui en relèvent le fond. On les diſtingue à la gravité du ſtyle, à la moralité, qui eſt preſque toujours une leçon de ſageſſe, de prudence, d'honnêteté & de vertu. On les reconnoît encore à ce bon ſens rafiné qui annonce la ſubtilité des Grecs, & à cette manière de conter qui tient au bon goût, à la culture de l'eſprit, & au ton d'un ſiècle où régnoit la politeſſe. Qu'on les compare avec *le Bourgeois d'Abbeville & le Palefroi vair.* Ce dernier peut ſeul donner une idée de la manière des Trouvères. Le fond du ſujet eſt intéreſſant; mais le conte eſt ennuyeux, froid, inſupportable, parce que l'auteur, comme les autres fabliers ſes contemporains, n'a aucuns détails agréables de poéſie, & manque de cette ſenſibilité qui anime tout.

Si c'eſt la France qui a fourni aux Italiens les premiers modèles de la poéſie moderne, il faut avouer qu'elle a obligé des ingrats. Comme les Italiens ſont naturellement railleurs, je ne ſais pas s'ils écouteroient ſans rire celui qui leur diroit ſérieuſement qu'ils ont imité nos fabliaux, excellents, ſi vous voulez, pour amuſer dans nos provinces ſeptentrionales les bonnes gens des 13me., 14me. & 15me. ſiècles, mais incapables d'intéreſſer une nation qui avoit des Poëtes de mérite, tels que le Dante, Pétrarque, Boccace, &c. Le P. Papon ne manque pas de raiſons pour prouver que les Trouvères ont pris des Italiens un grand

ombre de contes qui, en paſſant par leurs ıains, ont acquis de nouvelles circonſtances, c ſe ſont groſſis de divers incidens; mais uoiqu'ils les aient retouchés & arrangés leur manière, ils n'ont pu leur ôter ce ne ſais quoi qui décèle leur origine : le onte *des trois voleurs*, qui renferme pluſieurs ours de fineſſe, rapportés ſéparément dans s auteurs Italiens, en eſt la preuve.

Deux fripons dont le père avoit été endu, volent fort adroitement un cochon ıort à un nommé Travers : celui-ci, qui toit un maître filou, trouve à ſon tour le noyen de le leur enlever. Que fait l'un des oleurs ? Il ſe dépouille, met ſa chemiſe par-leſſus ſes habits, ſe fait une eſpèce de coiffe le femme, & dans cet accoutrement, court toutes jambes par un autre chemin à la naiſon de Travers, qu'il attend auprès de a porte ; & quand il le voit arriver, il 'avance au-devant de lui, comme ſi c'étoit a femme, & lui demande, en contrefaiſant a voix, s'il a rattrapé le cochon ? Oui, je e tiens, répond-il. — Eh bien ! donne-le noi : je vais le rentrer : cours vîte à l'étable ; 'ai entendu du bruit, & je crains qu'ils ne 'aient forcée. Travers lui charge les épaules, & va faire ſa ronde. Ne croit-on pas voir Arlequin faiſant un de ces tours d'adreſſe & de traveſtiſſement qu'on voit en Italie, dans les farces que les charlatans donnent au peu-ple ? Travers, qui ne vouloit point perdre ſon cochon, ayant appris le tour que les voleurs venoient de lui jouer, les ſuit dans

une forêt voiſine, où ils s'étoient retirés, & où ils faiſoient déjà quelques grillades. Il ſe déshabille tout nu, monte ſur un chêne, ſe ſuſpend d'une main, dans l'attitude d'un pendu; puis, quand il les voit occupés à ſouffler le feu, d'une voix de tonnerre, il s'écrie : Malheureux, vous finirez comme moi ! Ceux-ci, troublés, croient voir & entendre leur père dans un ſiècle où l'on croyoient aux revenans, & ne ſongent qu'à ſe ſauver.

Enfin, n'eſt-il pas naturel d'attribuer aux Italiens l'invention des contes, où, avec du choix dans les détails, des circonſtances bien amenées, de la facilité & un certain agrément dans le tiſſu de la narration, l'on trouve quelque trait de libertinage ou la ſatyre des Moines, des gens d'Egliſe & des femmes, avec cette différence pourtant, que ces traits, qui ne ſont point rares chez les fabliers, ont dans les contes qui ſont originairement Italiens, une tournure neuve, ſubtilement ingénieuſe ?

Cependant l'Italie n'eut des Poëtes qui écrivirent dans leur propre langue, & d'autres qui écrivirent en Provençal, que vers l'an 1200; mais avant cette époque, les Troubadours avoient fait briller au-délà des Alpes les charmes de leur poéſie. Leurs ouvrages jouiſſoient d'une réputation étonnante, non-ſeulement en Italie, mais encore en France, en Angleterre, en Eſpagne. La plupart n'exiſtent plus que dans les traductions, & ce ſont ces traductions qu'on veut nous faire

egarder comme des productions des fabliers. Je ſens bien, dit le vengeur de la Provence, que je n'ai aucun titre authentique pour prouver le plagiat ; mais quand un fabliau reſpire la loyauté & l'amour pur, tels qu'on les trouve dans pluſieurs chanſons amoureuſes des Troubadours, ou dans quelques-uns de leurs contes ; quand ces ſentimens ſeront peints avec une naïveté, une candeur & une ſimplicité que n'ont point les ouvrages qui appartiennent véritablement aux Trouvères ; quand les fabliaux contiendront des circonſtances locales qui déſignent le pays où ils ont été faits ; quand ils paroîtront viſiblement calqués ſur des poéſies Provençales ; enfin, quand ils ſeront publiés ſans nom d'auteur, ne ſerons-nous pas autoriſés à dire qu'ils ont été traduits du Provençal, ou du-moins qu'ils ont été faits d'après des pièces que nous connoiſſons dans cette langue, & qui ſont d'une ancienneté à laquelle le fabliau ne peut remonter ? Or, c'eſt ce qu'on eſt forcé d'avouer en liſant *Gautier d'Aupaïs*, *Guillaume au faucon*. Il y a dans ces deux fabliaux la même empreinte de ſentimens & de mœurs chevaleresque. Les noms de *Baucaire* & de *Saluces*, où ſe paſſent l'aventure intéreſſante d'Aucaſſin & de Nicolette, & l'attendriſſante hiſtoire de Griſeledis, autoriſent le P. Papon à diſputer aux Trouvères l'invention de ces deux contes, qui, par les rapports & l'affinité qu'ils ont avec les productions des Troubadours, viennent ſe ranger d'eux-mêmes

parmi leurs ouvrages, & ſemblent ſe détacher de la foule des fabliaux, par un air étranger qui les fait remarquer. Giraud de Calauſon, qui floriſſoit vers l'an 1210, fait une énumération des contes & des romans dont un jongleur doit être inſtuit pour être bien venu dans le monde. Il en cite plus de 30, écrits en Provençal. On prétend encore ne trouver dans les ouvrages des Troubadours que des *ſirventes*, *des tenſons*, *d'éternelles & ennuyeuſes chanſons d'amour*, *ſans couleur*, *ſans images*, *ſans aucun intérêt*, *en un mot*, *qu'une aſſoupiſſante monotonie*. Le P. Papon obſerve que dans les ouvrages anciens il y a des beautés qui dépendent du ſtyle, & d'autres qui ſont relatives aux mœurs, aux uſages du temps où l'on écrit, & qu'il eſt injuſte de rendre les Troubadours reſponſables des penſées triviales, louches ou baſſes, que nous liſons dans les traductions. D'ailleurs, ajoute-t-il, ne nous imaginons pas que leurs poéſies ſoient auſſi mépriſables qu'on veut le faire entendre: on y trouve ſouvent des traits fort délicats. Eſt-il poſſible, par exemple, de terminer des idées gracieuſes par une penſée plus ingénieuſes & plus fine? Tout me peint la Dame que j'aime: la fraîcheur de l'air, l'émail des prés, le coloris des fleurs, en me retraçant quelques-uns de ſes appas, m'invitent ſans ceſſe à la chanter. Grâce aux exagérations des Troubadours, je puis la louer autant qu'elle en eſt digne; je puis dire impunément qu'elle eſt la plus belle Dame de l'univers. S'ils n'avoient pas cent fois prodigué

cet éloge à qui ne le méritoit pas, je n'oſerois le donner à celle que j'aime : *ce ſeroit la trahir.* Mais les Troubadours ont encore un grand mérite au-deſſus de leurs rivaux. Ils ſont les peintres des mœurs & des uſages. L'eſprit de leur ſiècle reſpire dans leurs poéſies. Vous le voyez ardent & impétueux dans les combats, magnifique & libéral dans les cours, loyal dans les ſociétés, fidelle dans les liens de l'amitié, reſpectueux & tendre ſous la loi de l'amour ; mais vous le voyez auſſi emporté dans la haine, groſſier dans la jalouſie, ſatyrique dans le dépit, deſtructeur dans le brigandage, barbare dans le fanatiſme, cruel dans la vengeance : en un mot, il s'y montre ſous toutes les faces ; & les ouvrages des Troubadours forment un tableau qui, malgré ſes défauts, eſt précieux pour quiconque veut connoître l'homme, l'hiſtoire, les familles, les uſages & les mœurs. ... Comme Poëtes, ils ſont de beaucoup ſupérieurs aux Fabliers ; & ſi l'on vouloit faire un choix de leurs pièces, on pourroit en donner un volume *in*-12, qui ſeroit auſſi agréable qu'inſtructif, & qui feroit honneur à notre ancienne littérature.

Comme les habitans des provinces Septentrionales du Royaume n'ont pas beſoin de leurs Fabliers pour aſſurer leur ſupériorité ſur les autres nations dans les ſciences & les lettres, il nous ſemble qu'ils ne doivent pas envier aux Orientaux, aux Italiens & aux Provençaux l'honneur d'avoir fourni les meilleurs contes.

OBSERVATIONS SUR LA POLITESSE,

PAR LE COMTE DE CHESTERFIELD.

ON confond très-ſouvent, dans le langage ordinaire, l'idée d'homme honnête & civil, avec celle d'homme poli & bien élevé. Elles ſont cependant différentes. L'idée d'homme poli & bien élevé, emporte avec elle celle de l'homme honnête & civil ; mais cette dernière n'eſt point dans le même cas par rapport à la première. La civilité & l'honnêteté ont un prix & un mérite qui leur eſt propre ; la politeſſe & la bonne éducation ſervent à en rehauſſer l'éclat, & y ajouter ſouvent beaucoup en y mettant ce qui leur eſt particulier.

Sacrifier ſon amour-propre à celui des autres, c'eſt, ſelon moi, ce qui caractériſe l'homme honnête & civil : faire ce ſacrifice d'un air aiſé, naturel, rempli de grâce, c'eſt ce qui diſtingue l'homme poli & bien élevé. La bonté du cœur donne la première de ces qualités ; l'autre eſt le fruit du bon ſens, aidé de l'expérience & des lumières d'un eſprit attentif & obſervateur.

Un Villageois, s'il a un bon naturel, ſera honnête & civil ; mais il ne ſera pas un homme poli & bien élevé. Un homme de

Cour pourra être très-poli & paſſer pour bien élevé, quoiqu'il ne ſoit point recommandable par la bonté de ſon cœur ; il ne lui faut pour cela que de la prudence & du bon ſens.

Comme la franchiſe dégénère ſouvent en brutalité, de même la politeſſe, pouſſée trop loin, dégénère en flatterie. La vraie politeſſe tient toujours le milieu entre ces deux extrémités odieuſes. Elle ne donne pas trop non plus au cérémonial, qui, en fait de politeſſe, eſt en quelque ſorte ſuperſtition & bigoterie, ainſi qu'il l'eſt ſouvent en fait de religion : cependant, comme il conſtitue l'extérieur de l'un & de l'autre, il ne convient pas de le proſcrire abſolument ; il faut s'y ſoumettre juſqu'à un certain point, quoiqu'il ſoit d'autant plus mépriſé par ceux qui penſent, qu'il eſt plus admiré & reſpecté par ceux qui ne penſent pas.

On ne peut parvenir au plus haut degré de politeſſe, comme je l'ai déjà inſinué, que par un grand uſage du monde, & la fréquentation des meilleures compagnies. Ce n'eſt point un objet de pure ſpéculation, ni une choſe dont on puiſſe donner une exacte définition, puiſqu'elle conſiſte dans une parfaite convenance de ſes actions, de ſes paroles, de ſes regards même, avec toutes les circonſtances où l'on peut ſe rencontrer, & ce nombre infini de ſituations qu'occaſionne la différence des temps, des lieux, des choſes & des perſonnes. C'eſt un mode & non une ſubſtance ; car ce qui eſt poli-

teſſe à Saint-James, paſſeroit pour moquerie & impertinence dans un village à quelque diſtance de ce beau quartier de la capitale ; & la civilité d'un habitant de ce village pourroit être priſe à la Cour pour brutalité.

Un pédant iſolé du reſte des hommes pourra bien ſe former de juſtes idées de la civilité : mais, ſi, dans la pouſſière de ſon cabinet, il prétend bâtir un ſiſtème ſpéculatif ſur la politeſſe, il ne paroîtra guère moins ridicule qu'un de ſes pareils, qui vouloit jadis donner des leçons à Annibal ſur l'état militaire. Auſſi les plus ridicules & les plus mal-adroits de tous les hommes ſont les Moines & les Religieux de tous les Ordres & de toutes les Sectes, qui ont appris par théorie la politeſſe & le ſavoir-vivre.

La politeſſe, ſemblable en cela à la charité, ne couvre pas ſeulement une multitude de péchés & de fautes, elle ſupplée même juſqu'à un certain point, au manque de quelque vertu. Dans le cours ordinaire de la vie, elle tient lieu de la bonté du cœur ; ſouvent même elle fait ce que celle-ci ne feroit pas ; elle fait ſuivre aux ſots & aux gens d'eſprit ces bienſéances, que ces derniers ne ſont que trop capables de violer, & que les premiers n'ont jamais connues.

La Cour eſt le ſiége de la politeſſe & du ſavoir-vivre ; elle doit l'être néceſſairement : ſans cela, elle ſeroit le ſiége de la violence & du déſordre. C'eſt-là que les paſſions ſont dans le plus haut degré de fermentation. Tous y pourſuivent ce qui ne peut être le partage que d'un petit nombre, & pluſieurs

y aſpirent à ce dont un ſeul peut jouir. Les excès qui peuvent réſulter de-là ne ſont réprimés que par la politeſſe. A la Cour, deux ennemis s'embraſſent, qui ſe perceroient le cœur. Un ſourire y ſert à cacher des larmes. On s'y fait des offres mutuelles de ſervices, tandis qu'on ne cherche qu'à ſe nuire. C'eſt à la Cour, que le ſerpent ſait le mieux prendre les apparences de la ſimple colombe. Tout cela, il eſt vrai, ſe fait aux dépens de la ſincérité; mais il ſuffit qu'il en réſulte un bien pour la ſociété en général.

Je ne voudrois cependant pas qu'on prit mal ma penſée, & qu'on s'imaginât que je recommande qu'on fît un uſage auſſi profane & auſſi criminel de la politeſſe, que de la faire ſervir d'inſtrument à la fourberie & à la perfidie; je veux ſeulement conclure de ce que j'ai dit ci-deſſus, combien le mérite de la politeſſe peut relever celui de la vertu & de la candeur, puiſqu'il eſt autant capable de diminuer la laideur & l'atrocité du menſonge & du vice.

L'amour & l'amitié produiſent néceſſairement & autoriſent avec raiſon la familiarité; mais, alors même, il faut que la politeſſe en marque les bornes; car il n'eſt pas rare de voir des exemples de paſſions & d'amitiés affoiblies, & même tout-à-fait détruites par une trop grande familiarité: une certaine retenue, une réſerve polie aſſure à cet égard notre plaiſir ſans le diminuer en rien.

La politeſſe fait auſſi l'ornement & le bien du commerce de la vie; elle nous attache;

elle nous rend chers les uns aux autres; &, en même-temps qu'elle nous assure & nous permet une liberté raisonnable, elle met un frein à cette licence indécente dans les discours, qui éloigne les honnêtes gens, ou qui les révolte contre nous. Les grands talens illustrent un homme; un mérite éclatant le fait respecter : un profond savoir le fait estimer : la politesse seule lui gagne les cœurs.

LE SAGE
DONT ON NE SE DOUTE PAS;

Lettre à des Journalistes.

MESSIEURS, vous aimez les découvertes, vous louez quelquefois les bonnes actions, vous tracez de bonnes leçons de morale : je vous loue si c'est vous qui faites tout cela, & je vous félicite si on vous l'envoie. J'ai découvert par hasard dans la société un caractère qui y est devenu rare, & je me suis assez appliqué à le connoître pour essayer de le peindre.

Au mois d'octobre, je rencontrai au Château de..... un homme d'un maintien honnête, d'une politesse simple & vraie, qui parloit à chacun le langage convenable. Il sembloit n'avoir à s'élever ni à descendre pour être au niveau de qui que ce soit. Deux hommes d'esprit passèrent deux jours avec nous, causèrent beaucoup avec lui, eurent

l'air d'en concevoir de l'eſtime, & ce fut tout : car il donne de la ſatisfaction ſans inſpirer de curioſité ; mais il attire la confiance. Le Jardinier, le Curé, la Dame du Château, ſes Amis, enfin tout ce qui avoit touché le ſeuil de cette porte, venoit à lui. On ne croyoit point l'avoir cherché, on étoit bien aiſe de le trouver là. Je n'obſervai dans ſes manières rien d'attrayant ni rien de rude ; nul dégoût, nul enthouſiaſme ; perſonne ne l'ennuyoit, & il ne charmoit perſonne ; & non-ſeulement il étoit de bon ſens & aimable avec tous, mais tous, par je ne ſais quel ſecret, devenoient auprès de lui aimables & de bon ſens. Je n'ai entendu citer aucune de ſes paroles, je n'en ai vu aucune échouer. On l'écoutoit avec une attention dont on ne ſe rendoit point compte, mais qui étoit toujours nouvelle. Cet homme ſembloit préſenter l'idée abſtraite du caractère ſocial, dégagée de tout ce qui l'embellit ou le dégrade ; & l'on eût dit que toute cette heureuſe ſociété poſſédoit la ſageſſe au milieu d'elle ſans s'en douter, comme on voit une troupe de jolis enfans gais & ſains qui ne s'inquiètent pas de ce qu'eſt la ſanté ou le bonheur.

Son extrême ſagacité ne s'annonçoit pas par ce coup d'œil vif, ces expreſſions fines, ces rapprochemens heureux que l'on remarque dans certaines perſonnes ; mais je vis clairement qu'il s'appercevoit de mon attention à l'obſerver.

Il n'en parut ni ſatisfait ni inquiet ; d'au-

tres ſe montrent, ſe cachent ou ſe réſervent; celui-ci ſe laiſſe voir, comme un honnête homme, au milieu d'un jardin public, traverſe une allée ſans obſerver les regards des paſſans. J'éprouvai plus d'une fois quelque émotion à la vue d'un Sage : j'en ai vu plus d'un s'étudier devant moi, & interroger mes yeux. Celui-ci poſſédoit le vrai calme, & bientôt il me le fit éprouver à moi-même.

Je jouis pluſieurs jours du ſpectacle de cette raiſon tranquille, & ſans doute je fus un ſpectacle pour lui à mon tour. Nous examinâmes dans quelques converſations très-ſimples preſque toutes les opinions humaines. Il avoit tiré de toutes ce que chacune avoit de bon, & jamais on n'appartint moins à aucune ſecte. Il étoit Pyrrhonien préciſément autant qu'il le faut pour n'être point dogmatique, enthouſiaſte, dur. Il étoit ému préciſément autant qu'il le faut, pour ſentir & ne perdre rien d'un plaiſir que l'ame doit éprouver. Pour moi, je l'avoue, je ſuis de ceux que la vue du beau tranſporte, que le mauvais goût indigne, qu'une légère offenſe révolte, qui mettent toute leur ſenſibilité à tout, & livrent leur ame à chaque objet. Ce caractère, je le dis en paſſant à mes pareils, a de grands inconvéniens; & s'ils rencontrent par haſard mon paiſible ami, ils ſentiront la ſupériorité de l'homme parfaitement raiſonnable ſur celui qui n'eſt que parfaitement ſenſible.

Je la ſentis, & je ne ſais ſi je cherchois à me dédommager envers lui, & à conſoler mon amour-propre, en rendant ma converſation plus brillante, & en étalant toute la culture & la variété de mon eſprit. Je fus honteux de voir que lui-même m'aidoit à briller, qu'il m'aimoit mieux auſſi. Il me laiſſoit être moi, & il n'en étoit pas moins lui. Pour la première fois de ma vie, j'éprouvai que l'eſprit que je voulois avoir ne gâtoit point celui que j'avois. Je parcourus avec lui preſque tout le pays des idées, je le ramenai ſur les affaires, ſur les arts, ſur la ſociété, ſur les lettres : il connoiſſoit tout, & ſur chaque choſe il avoit une idée ſimple & vaſte, qu'on auroit priſe pour maxime populaire & qui étoit un grand réſultat.

Mon Couſin qui a de l'eſprit, quoiqu'il en pique, le remarqua un jour je ne ſais comment, & lui dit : Qui êtes-vous enfin ? que faites-vous ? des calculs ou des Romans ? ou quelque Etrenne Littéraire ? Je ne vous vis jamais ni dans les Ephémérides du citoyen, ni dans les Mémoires des Académies, ni dans le Journal des Dames. Par quel haſard n'êtes-vous pas reconnu, annoncé, prôné, pouſſé, ſifflé, comme le plus ſage & le plus éclairé des hommes ? car vous l'êtes ; & quoique j'aie envoyé douze logogryphes au Mercure ancien, je conviens que mon mérite eſt le très-humble ſerviteur de votre obſcurité.

La gloire, lui répondit-il, m'eſt étran-

gère ; ſi elle vient, je ne la repouſſerai pas. J'ai borné mon étude à tâcher de ne faire rien que d'honnête, & de ne dire rien qu'à propos ; s'il faut finir par être connu du Public, je tâcherai que l'attention de beaucoup d'hommes ne me dérange pas plus que celle de quelques amis & la vôtre. Tout réuſſit & même la célébrité à qui a bonne tête ; mais ſans jugement, on ne peut rien, dit le proverbe Chinois, pas même conſerver l'amitié d'une belle femme.

DISCOURS
SUR LA POÉSIE GRECQUE.

QU'ON ſe repréſente le plus beau climat de l'univers, où la nature a prodigué les tableaux les plus grands, les plus variés, les plus enchanteurs ; où elle ſemble avoir pris plaiſir à donner aux objets les proportions les plus parfaites & les formes les plus ſéduiſantes ; ſi ce climat eſt habité par un Peuple doué d'une heureuſe organiſation, il ſentira mieux que tout autre le prix de la liberté, de la gloire & des plaiſirs ; les eſprits y acquèreront de la fineſſe, de la force & de l'étendue ; les ames ſe trouveront avoir de la grandeur & de l'énergie, & tous ces avantages réunis, feront naître ce qui n'eſt donné à aucun autre Peuple de la terre : l'idée du beau, cette riante fécondité de

l'imagination, ce ſentiment prompt qui l'enflamme, & cette juſteſſe qui l'enchaîne, le goût enfin, l'amour exceſſif de tous les Arts, & le génie heureux qui les porte au plus haut degré de la perfection. C'eſt ce qui eſt arrivé aux Grecs; c'eſt-là ce qui leur a donné la plus riche, la plus nombreuſe, la plus ſouple & la plus énergique de toutes les langues, & qu'on peut appeler proprement la langue de la Poéſie.

L'harmonie de la langue Grecque étoit ſi enchantereſſe, que les Poëtes faiſoient ſentir dans la ſimple prononciation la même cadence [1], que lorſque nos vers Français ſont chantés; auſſi toute eſpèce de déclamation étoit-elle ſoutenue par le ſon des inſtrumens; peut-être en voudra-t-on conclure que cette déclamation étoit empoulée; peut-être croira-t-on que la nôtre eſt plus naturelle, la conſéquence n'en ſeroit pas juſte.

Nous ne ſaurions diſconvenir que dans toutes leurs productions, les Grecs ne ſoient plus fidelles que nous à la nature, & plus heureux à la peindre. Comment auroient-ils été ſi vrais dans leurs vers, & ſi peu dans la manière de les rendre? Il eſt plus raiſonnable de croire que notre langue dénuée d'images, d'inverſions & d'accens, eſt trop inanimée, trop monotone, trop oppoſée à celle des Grecs, pour oſer juger de leur déclamation par la nôtre.

[1] Le Rhytme & la cadence appartenoient également à muſique & à la poéſie. Alors tout muſicien pouvoit être pas poëte, mais tout poëte étoit muſicien-né.

Nos langues vivantes diffèrent encore plus de la leur que nos allégories abſtraites des riantes fictions de la Mythologie : auſſi malgré la fureur du bel eſprit & de l'eſprit, ſoi-diſant Philoſophique, notre poéſie & notre peinture puiſent encore dans cette ſource intariſſable ce qu'elles ont de plus beau, de plus grand, & j'oſerois dire même, de plus philoſophique.

La Mythologie fut l'ouvrage des Poëtes qui ont donné la première forme à la religion & aux différents gouvernemens de la Grèce. Ils furent long-temps les ſeuls Légiſlateurs : long-temps le dépôt ſacré du Culte, & les archives de l'Hiſtoire furent entre leurs mains : alors le titre de *Sage* & celui de *Poëte* avoient la même ſignification.

Laiſſons aux nations modernes, deſcendues des Gots, des Huns & des Vandales, laiſſons-leur croire encore, par un reſte de barbarie, que l'art des vers eſt un art frivole, & que l'enthouſiaſme des Poëtes eſt une ſorte de démence qui les rend inhabiles aux différentes fonctions de l'homme public, & même du Citoyen. Plaignons-les d'avoir des lois vagues, contradictoires, inconnues à la plus grande partie des Peuples ; plaignons-les ſur-tout d'avoir ſi peu conſulté la nature dans la conſtitution des Etats, & ſi mal connu les grands reſſorts qui font mouvoir les hommes. Admirons les peuples de la Grèce chez qui l'amour-propre & l'amour des plaiſirs étoient habilement dirigés vers le bien public. Voyez leurs premiers Poëtes

les attirer au ſon de la lyre du fond de leurs forêts, & par des vers harmonieux enchantant leurs oreilles, exaltant leur imagination, leur tracer des lois ſages, les enivrer de l'amour de la gloire, & les rendre capables des efforts les plus ſublimes, où jamais le courage & la vertu puiſſent atteindre.

On ne doit pas regarder comme un effet du haſard que chez une nation ſi ſupérieure aux autres, le Code & les Annales n'ayent pas eu pendant pluſieurs ſiècles une forme plus grave, plus impoſante que celles des poéſies les plus légères. Long-temps les lois, les faits des Héros & les chanſons conſacrées aux plaiſirs de la table & de l'amour, ont été confondus enſemble ſous un même nom. Le Rhytme des vers, le charme de l'harmonie les faiſoient entrer facilement dans la mémoire, & voler de bouche en bouche. Au milieu des banquets, & dans le ſein de la joie, le vieillard reſpecté les rediſoit à la jeuneſſe qu'il enflammoit : la mère les chantoit à ſes fils qui ſourioient autour d'elle : l'enfant même les bégayoit dès le berceau. C'étoit ainſi que les devoirs du Citoyen ſe gravoient profondément dans les cœurs, & que revivoient d'âge en âge les noms ſacrés & les exploits des défenſeurs de la Patrie.

Tranſportons-nous un moment dans ces aſſemblées célèbres, au milieu de ces enceintes immenſes où l'on voyoit accourir en foule tous les peuples de la Grèce & des

Royaumes circonvoiſins. De quelle palpitation étoit agité le cœur d'une jeuneſſe bouillante & guerrière, quand, à la clarté du Ciel, aux yeux d'une multitude innombrable, les plus grands Poëtes de la terre, fidelles interprètes de la reconnoiſſance publique, s'abandonnant à leur ſublime enthouſiaſme, proclamoient demi-Dieux des Citoyens morts pour la Patrie, & les offroient pour modèles à leurs deſcendans, parmi des acclamations générales, & dans l'éclat éblouiſſant de ce nouvel apothéoſe.

On pouvoit dire alors avec vérité, que la voix des Poëtes enfantoit les Héros. C'eſt de cette école de la gloire que ſont ſortis les défenſeurs du Pas des Thermopyles, les vainqueurs de Marathon, de Salamine, de Platée, & ceux qui, connus ſous le nom des dix mille, s'immortalisèrent par une retraite au-deſſus de toutes les victoires. Xerxès couvrant la mer de ſes Vaiſſeaux & la Grèce entière de ſes troupes, vous ébranla-t-il un moment, fiers témoins de l'apothéoſe de vos pères ? Quel ennemi eut fait reculer un Spartiate enflammé par les vers belliqueux de Tyrtée ?

O ſéjour aimé des Cieux, ô doux climat de la Grèce ! Que vos Légiſlateurs étoient grands, que vos peuples étoient heureux ! Vos lois chantées au ſon de la lyre éveilloient dans le cœur de vos Citoyens les ſentimens de la joie & de la liberté, & votre langue enchantereſſe nous offre encore dans votre Hiſtoire le modèle de tous les genres

d'héroïſme, & dans vos Poëtes & vos Orateurs, la ſource unique où l'on peut ſe former le goût, en méditant ſur les chefs-d'œuvres de l'Éloquence & de la Poéſie.

La Scholie eſt le genre de Poéſie le plus ancien chez les Grecs, & probablement chez toutes les Nations de la terre. Les Athéniens s'y étoient rendus célèbres; & leurs Chanſons, vantées pour leur ſimplicité naïve, remontoient à la plus haute antiquité.

Les premières Chanſons ne furent d'abord que des eſpèces de *Péans*, ou *Cantiques*, en l'honneur de la Divinité [1]. Terpandre qui vivoit ſoixante & dix ans avant Sapho, fut, au rapport de Pindare, l'inventeur de la *Chanſon* appellée *Scholie*, ou plus vraiſemblablement celui qui la perfectionna. Alcée, Anacréon, Melitus, accuſateur de Socrate : quatre femmes, Eriphanis, Clitagora,

[1] On les chantoit à table, en chœur, & du même on; dans la ſuite on ne les chanta plus que l'un après 'autre, en tenant une branche de myrte qui paſſoit de nain en main, toujours au plus proche voiſin, ſuivant e rang que les convives occupoient. La muſique ayant ommencé à faire quelques progrès, les airs devinrent ientôt plus difficiles; la lyre s'introduiſit dans les banuets, & l'on fut obligé de s'accompagner. Le nombre es chanteurs dut néceſſairement diminuer : la branche e myrte, ceſſant de paſſer de main en main, ne fit lus qu'un chemin oblique. Ce fut l'époque où les chanons prirent le nom de *Scholie*, d'un mot grec qui veut ire *Tortueux*, pour marquer la ſituation irrégulière de eux qui chantoient, ou la difficulté de la nouvelle muque. Delà ce proverbe contre les ignorans que l'on ıvitoit à *chanter au myrte*; ce qui s'appeloit renvoyer la *chanſon du myrte*. Inſenſiblement l'uſage de paſſer le ıyrte diſcontinua pour les Scholies, on ſe contenta de :nir une coupe à la main.

Praxile & Sapho ſont le Poëtes qui ſe diſtinguèrent le plus dans ce genre.

Il y avoit des Scholies morales, mythologiques, hiſtoriques, bacchiques & galantes.

La Scholie d'Harmodius & d'Ariſtogiton eſt une des plus célèbres. Hipparque, fils & ſucceſſeur de Piſiſtrate, avoit fait un outrage public à la ſœur d'Harmodius. Ce dernier, & ſon ami Ariſtogiton, aſſaſſinèrent le Tyran à la fête des Panathénées, & rendirent la liberté à leur Patrie. Choſe étonnante que chez les Grecs, les Romains, & preſque toutes les Nations de l'Europe, les peuples ayent toujours été plus ſenſibles aux outrages faits à la pudeur, qu'aux oppreſſions ſous leſquelles ils ont ſi ſouvent gémi.

Scholie Hiſtorique.

» Je porterai mon épée couverte de feuilles
» de myrte, à l'exemple d'Harmodius &
» d'Ariſtogiton, quand ils ſe baignèrent dans
» le ſang du Tyran, & rétablirent dans Athè-
» nes les lois & la liberté.

» Cher Harmodius ! non, la mort n'a
» point encore éteint le flambeau de vos
» jours : vous êtes deſcendu dans les iſles
» des héros, dans le ſéjour des heureux,
» où ſont Achille au pied léger, & Diomède,
» ce vaillant fils de Tydée, &c.

Les Scholies des Grecs, comme on voit, ne brilloient point de ces fleurs paſſagères, de ce faux éclat de l'eſprit, de ce mauvais goût qui règne chez les Nations modernes. Le naturel & la vérité, un ſtyle ſimple, mais

ıais élégant, en font le principal mérite. 'eut-être ce mérite n'eſt-il pas toujours aprécié ce qu'il vaut ; mis il eſt de toutes les 'ations & de tous les ſiècles.

Diogène-Laërce & Athénée nous ont conrvé une Scholie Hiſtorique, faite dans la ›rme d'un *Péan* ou *Cantique* qui excita les lus grandes rumeurs contre ſon Auteur. Il ıt accuſé d'impiété par deux hommes puiſnts, Démophille & Eurimédon, pour avoir, t-on, rendu à un ſimple mortel un homage réſervé à ceux que la Patrie élevoit ı rang des demi-Dieux. L'auteur qui n'eſt nnu que pour un des plus grands Philoſoıes de l'antiquité, eſt Ariſtote. Frappé de xemple de Socrate, dès qu'il ſe vit percuté, il aima mieux avoir recours à la fuite 'au crédit tout-puiſſant d'Alexandre, ſon ève. Il eût peut-être été plus prudent de pas comparer les Ajax, les Achille, & ême un Hercule à l'Eunuque Holmias.

A LA VERTU.

holie d'Ariſtote ſur la mort d'Holmias, uverain d'Hatarne, ſon allié & ſon ami.

Auſtère volupté d'un cœur pur & ſenſible,
'oi, dont la beauté mâle enchaîne les mortels,
Vertu ſévère, incorruptible,
leureux qui dans ſon ſein t'a dreſſé des autels !

L'habitant de la Grèce a le ferme courage
De vivre ſous ta loi :
Inſenſible aux revers, il brave l'eſclavage,
Et ſait mourir pour toi.

Il ſent, dans les tourmens, tes racines profondes
Défendre ſon cœur indompté :
Tu verſes dans ſon ſein les ſemences fécondes
De l'immortalité.

Auſſi ta douceur eſt pareille
Au ſommeil qui deſcend mollement ſur nos yeux;
A ce nectar ſi doux que compoſe l'abeille ;
Aux tendres ſoins d'une mère qui veille
Près d'un fils adoré, nouveau préſent des cieux.

Les deux fils de Léda, ces gémeaux invincibles,
Ont triomphé par toi d'un farouche ennemi :
Hercule a terraſſé cent monſtres plus terribles
Sur toi ſeule affermi.

L'audacieux Ajax & le bouillant Achille,
Combattant pour te plaire, ont trouvé dans tes bras
Un port ſûr & tranquille,
La gloire & le trépas.

Tu la cherchois comme eux dans ta guerrière audace,
Cher Prince, que la mort a rangé ſous ſes lois :
Auſſi retentiront les échos du Parnaſſe
Du bruit de tes exploits,

Tant que les ſons hardis de la lire immortelle
Echaufferont le cœur des humains vertueux,
Tant qu'elle chantera de l'amitié fidelle
Les reſpectables nœuds.

Les Grecs avoient leurs Chanſons de guerre, comme en ont aujourd'hui les Sauvages du Canada qui, à beaucoup d'égards, leur reſſemblent plus qu'on ne l'imagine.

Les Odes bacchiques & galantes d'Anacréon ſont trop connues pour en parler.

Il ne nous reſte que ſept fragmens très-

courts des Scholies d'Alcée. Elles n'ont rien qui puiſſe ſatisfaire la curioſité du Lecteur. On peut cependant ſe former une idée d'Alcée, d'après les Odes d'Horace, qui s'honoroit d'avoir, le premier, fait paſſer dans la langue Latine, les tours hardis, le nombre & l'harmonie des Grecs, & ſur-tout de Sapho & d'Alcée.

Si les Poéſies d'Alcée que les Romains avoient ſous les yeux ſubſiſtoient encore, peut-être y retrouverions-nous juſqu'à la Philoſophie d'Horace, qui ne ſe donne dans plus d'un endroit que pour l'imitateur des Grecs. J'imaginerois qu'on riſque peu d'en croire ſur ſa parole, un homme dont la modeſtie n'étoit pas exceſſive.

D'après ces détails ſur les différentes ſortes de Scholies, les Lecteurs ſentiront comment chez les Grecs, s'eſt perfectionné le genre lyrique [1], triomphe de l'imagination, où la Poéſie brille ſur ſon trône, où elle éclate dans toute ſa ſplendeur.

Ce même ſimple, amateur de tout ce qui pouvoit émouvoir ſa ſenſibilité, imagina d'accorder les ſons plaintifs de la flûte aux ſanglots & aux lamentations dont retentiſſoient les funérailles. L'Élégie dût ſa naiſſance à ces plaintes funèbres. Elle fut conſacrée dès-lors aux gémiſſemens & aux larmes.

Cet uſage devoit être fort antérieur à Lycurgue : car après qu'il eut perdu le jeune

[1] On peut conſulter les écrivains eſtimables qui ſe ſont appliqués à faire connoître Pindare.

Archemore, ſon fils, la flûte donna le ſignal & le ton des lamentations [1].

La Muſique des funérailles s'appeloit, ainſi que l'Élégie, *airs triſtes & lugubres :* on ne ſauroit dire à quel excès les Grecs portoient l'amour de ce genre de Poéſie. Ils le lièrent bientôt à leur culte. L'uſage en étoit ſi reſpecté que les matelots qui précipitèrent Arion dans la mer, lui permirent auparavant de chanter une Élégie ſur ſa mort.

Mimnerme le premier, détourna l'Élégie des tombeaux, & lui fit parler le langage touchant de l'amour malheureux.

Calinus eſt le plus ancien des Poëtes Élégiaques. Il naquit ſoixante & dix ans avant la fondation de Rome, un peu avant le commencement des Olympiades. Pluſieurs anciens Écrivains lui ont attribué l'invention du vers Elégiaque. Il reſte peu de fragmens de ce Poëte célèbre. Je me borne à en citer un. On ſera ſans doute étonné du rapide eſſor qu'avoit déjà pris la poéſie chez les Grecs, ſi l'on réfléchit ſur la lenteur avec laquelle elle s'eſt élevée à un certain degré de perfection parmi les Nations modernes & même chez les Romains.

« Juſqu'à quand, lâche & coupable jeu-
» neſſe, languirez-vous dans une indigne
» oiſiveté ? Ne craignez-vous point les ſan-
» glants reproches de nos voiſins ? La guerre
» frémit à vos portes, & vous tranquilles

[1] Elle les donnoit pareillement aux fêtes d'Adonis, pendant leſquelles les femmes répétoient en chœur des exclamations douloureuſes.

ſpectateurs, vous ſemblez jouir d'une paix profonde ! Que ne marchez-vous à l'ennemi qui menace vos maiſons ? Il ſeroit beau, du-moins, d'expirer en combattant, puiſqu'une gloire immortelle attend ceux qui expoſent leur vie pour la Patrie, & que la mort vient toujours au temps marqué par les deſtinées. Dès qu'on ſonnera la charge, armez-vous d'un courage intrépide, & fondez ſur l'ennemi. Nul n'échappe au ciſeau de la Parque, fut-il de la race des immortels ; & la mort vient ſurprendre dans le ſein de leur famille ceux qu'une fuite honteuſe avoit dérobés aux périls du combat. Ils meurent couverts d'opprobres, accablés de la haine publique ; tandis que l'homme courageux laiſſe après lui d'éternels regrets ; tous le pleurent après ſa mort, & vivant il eſt honoré comme un demi-Dieu, comme le défenſeur & l'appui de ſes Concitoyens ».

Peu de Poëtes ſe ſont autant diſtingués que Mimnerme dans le genre de l'Élégie. Il unta d'abord le plaiſir, l'amour & la volupté. Ses vers ſont doux, tendres & harmonieux ; rien de plus pur, de plus élégant que ſon ſtyle :

Hâtons-nous, dit-il, de cueillir les fleurs de notre printems, de cet âge ſi précieux qui s'envole comme un ſonge. Semblables aux feuilles que produit la premiere ſaiſon, on voit tomber les grâces de la tendre jeuneſſe : Nous avons peu de

» temps à en jouir. L'affreuſe vieilleſſe qui » s'avance à grands pas, va bientôt nous » en dépouiller. Alors triſte fardeau de la » terre, nous ne verrons plus tomber ſur » nous que des regards de pitié.

Devenu vieux il chanta toujours l'Amour, mais l'Amour qui gémit. Les rigueurs de Nanno, joueuſe de flûte, lui inſpirèrent les Élégies les plus paſſionnées. Il en devint plus célèbre ; il n'en fut pas plus aimé. Horace le regardoit comme le premier Poëte Élégiaque de la Grèce, puiſqu'il paroît le mettre au-deſſus de Callimaque.

Le nom de Simonide eſt un des plus connus de l'antiquité. On aſſure qu'il remporta le prix ſur Eſchyle. Il eſt à préſumer que le génie mâle d'un Poëte auſſi tragique, devoit ſe plier difficilement au ton plaintif de l'Élégie. Que les accens de ſon rival devoient être touchants ! Les larmes de Simonide étoient paſſées en proverbe. Faut-il que la barbarie des temps nous ait fait perdre ſes Poéſies, chef-d'œuvres de ſentiment & de goût. On ſait que Catulle l'a imité dans ce paſſage rendu par Sarrazin.

« Nos jours comme les flots courent rapi- » dement, &c. »

Jamais la Grèce n'avoit encore produit autant d'Auteurs Élégiaques, que dans le ſiècle de Simonide. On vit les Sophiſtes [1],

[1] Le Sophiſte Evenus, de l'iſle de Paros, que Platon traite avec mépris dans ſes dialogues. Cratinus, un des trente tyrans d'Athènes, que Philoſtrate nous peint avec les défauts & le génie d'Ovide, & dont Cicéron vante l'éloquence.

un tyran même ſoupirer des Élégies. Aucun, cependant, ne mérita de paſſer à la poſtérité, juſqu'au moment où parurent Callimaque & Philètas. Liés dès leur jeuneſſe d'une étroite amitié, ils quittèrent enſemble la Grèce & s'attachèrent à Ptolomée Philadelphe. Les Critiques les plus judicieux, placent Callimaque au-deſſus de tous les Poëtes Élégiaques, & donnent à Philètas le ſecond rang. Ovide reproche au premier d'avoir plus d'art que de génie : cependant Properce, qui ſans doute avoit autant d'art que de chaleur & d'enthouſiaſme, s'efforçoit de mériter le nom de *Callimaque Romain*. Les Hymnes qui nous reſtent de Callimaque ſuffiſent pour nous donner la plus haute idée des talens de ce grand homme qui excella dans preſque tous les genres de Poéſie.

Trois femmes célèbres ſe ſont auſſi diſtinguées dans l'Élégie : Sapho, Hedyle & Myro.

Les Philoſophes ambitionnèrent auſſi la gloire d'être Poëtes Élégiaques. Aulu-Gelle aſſure que Platon avoit écrit des Élégies du caractère le plus tendre & le plus paſſionné. On auroit de la peine à en juger par ce fragment que Fontenelle a traduit dans ſes dialogues des Morts.

Lorſqu'Agathis, par un baiſer de flamme,
Conſent à me payer des maux que j'ai ſentis,
Sur mes lèvres ſoudain je ſens errer mon ame
Qui veut paſſer ſur celles d'Agathis.

Eudemus cite d'une Elégie d'Ariſtote, un paſſage à la louange de Platon : Diogène-

Laërce fait auſſi mention d'une Élégie adreſſée par ce Philoſophe à ſa maîtreſſe.

On ne ſait trop pourquoi, pendant pluſieurs ſiècles, tous les Légiſlateurs, [1] les Sages, & les Philoſophes, écrivirent en vers Elégiaques, des Lois, des Traités de Morale & de Politique, & des Poëmes ſur les matières les plus abſtraites de la Philoſophie, dans leſquels ils réveilloient l'attention du Lecteur par des images, des apologues & des épiſodes. *Les travaux & les jours* d'Héſiode ne renferment que des Dogmes moraux, où Thalès, Solon & Pithagore puisèrent une partie de leurs principes.

Empedocles, dans ſon poëme Philoſophique, avoit développé tous les myſtères de la nature, la formation de l'Univers, &c. Il eſt poſſible que d'auſſi bons modèles n'ayent pas été inutiles au Poëte Latin, qui ſut rajeunir dans ſes vers les ſonges peu ſatisfaiſants d'Epicure.

Les Grecs furent dans tous les Arts les maîtres des Romains; & quoiqu'Ovide, Tibulle & Properce ayent eu l'avantage de leur ſurvivre dans la poſtérité ? il n'en faut

---

[1] Solon eût été un des plus grands Poëtes de la Grèce, s'il n'eut préféré d'être un des plus grands hommes d'Etat de ſon ſiècle. Les vers ſur-tout qu'il fit pour exciter ſes concitoyens à la guerre contre les Mégaſiens paſſoient pour un chef-d'œuvre. Le peuple d'Athènes avoit défendu ſous peine de mort de parler de cette guerre. Solon contrefit l'inſenſé & récita ſon poëme devant l'aſſemblée du peuple. Les Athéniens coururent aux armes, furent vainqueurs & devinrent par cette victoire les arbitres de la Grèce.

pas conclure qu'ils ayent égalé les Mimnerme, es Simonide & les Callimaque. La ſupério-ité de ces derniers ſe fait ſentir juſque dans e rythme des vers. Le vers Elégiaque, dont la cadence inégale & cependant toujours la même, nous ſemble, chez les Poëtes Latins, tomber en forme de diſtique, avoit chez les Grecs une harmonie conforme aux différents mouvemens de l'ame qui répandoit un charme toujours nouveau, & ajoutoit encore à l'expreſſion.

Les Grecs reçurent en même-temps des Egyptiens le genre Dithyrambique & le culte de Bacchus. C'eſt au ſein des Orgies ruſtiques, que le génie, plus échauffé par le vin qu'éclairé par le goût, donna l'eſſor à cet enthouſiaſme outré, l'ame du Dithyrambe. De-là cet uſage fréquent de pluſieurs mots joints enſemble, d'où réſultoient des expreſſions bizarres, empoulées, propres ſeulement à ſurprendre l'oreille : De-là ces métaphores giganteſques & compliquées, ces renverſemens de conſtructions trop fréquents, trop embarraſſés ; & enfin une verſification affranchie de toutes les règles.

Ce fut en vain qu'Arion de Methimne & Stéſicore, voulurent aſſujettir le Dithyrambe aux lois de l'Ode : Archiloque venoit de le fixer par la chaleur & la ſublimité de ſes vers. Les Poëtes qui ſe diſtinguèrent dans ce genre furent en butte aux traits ſatyriques d'Ariſtophane, & même du divin Platon ; mais il ne faut pas confondre avec eux Phi-

loxène de Cythère [1]. Il compoſa vingt-quatre Poëmes Dithyrambiques, & une Tragédie ſatyrique intitulée : *Poliphéme.* Le rôle du Cyclope faiſoit alluſion à Denys, amoureux alors d'une joueuſe de flûte, qui portoit en effet le nom de *Galathée.* Philoxène s'étoit peint ſous le nom d'Ulyſſe.

Antiphane, Auteur Comique, parle de Philoxène [1], comme d'un Poëte & d'un Muſicien du premier ordre.

L'art du Théatre, le plus difficile & le plus brillant de tous les arts, eſt une des plus heureuſes inventions dont les hommes puiſſent ſe glorifier. Les Athéniens ſentirent d'abord qu'elle ne pouvoit être indifférente : ils craignirent qu'elle ne devint dangereuſe. « N'as-tu pas honte, diſoit Solon à Theſpis, » de mentir ainſi, de ceſſer d'être toi-même » devant une aſſemblée auſſi nombreuſe & » auſſi reſpectable » ? Solon, alarmé pour ſes nouvelles Lois, fit renvoyer Theſpis, qui parcourut quelque-temps les bourgs de l'Attique, & que les Athéniens eurent le

---

[1] On le connoiſſoit pour avoir un goût ſûr, & ſévère. Il eut le courage de dire à Denys l'ancien, mauvais Poëte, & habile tyran : *qu'on me ramène aux carrières.* Denys l'avoit fait enfermer pour avoir trouvé ſes vers mauvais ; & le conſultoit à ſon retour ſur un nouvel ouvrage.

« [1] Philoxène l'emporte de beaucoup ſur tous les » Poëtes, par l'uſage qu'il ſait faire des termes les mieux » choiſis & des expreſſions les plus heureuſes qui paroiſ- » ſent lui être propres : Quel agrément ne répand-il pas » dans ſon chant par un juſte mélange des nuances & » du chromatique ! il faut le regarder comme un Dieu » parmi les hommes ».

bon eſprit de rappeler. Ils ſentirent bientôt que le Gouvernement pouvoit tirer un très-grand avantage d'un art auſſi inſtructif que ſublime.

On ne fit point ramper le génie & les talens ſous le deſpotiſme d'un privilége excluſif. Les Prêtres de Minerve & l'Aréopage ne privèrent point du titre de Citoyens ceux dont les talens eſtimables faiſoient valoir les productions du génie. On n'auroit point laiſſé à des hommes, de qui l'exiſtence civile étoit diſputée, le droit de prononcer ſur le ſort des ouvrages juſtement admirés par le peuple le plus éclairé de la terre. Celui qui ſavoit faire agir & parler les Rois, exciter les paſſions, développer tous les replis du cœur, inſpirer le goût des devoirs, l'amour des vertus, & l'enthouſiaſme de l'héroïſme, ne fut pas confondu dans la claſſe de ces Ecrivains frivoles, dignes en effet d'être le jouet des grands & du peuple, & qui ne valent qu'autant qu'ils amuſent.

La Tragédie tranſportée dans Athènes, étoit dans ſa première enfance, lorſque des récompenſes propoſées, des diſtinctions accordées, l'impartialité éclairée des Juges, la liberté du concours, les vœux empreſſés des peuples, tout invita le génie à perfectionner l'art tragique; tout l'appela dans Athènes. Eſchyle parut; & la Tragédie prit une forme nouvelle. Il lui enſeigna l'art du Dialogue. Elle devint à-la-fois grande & vraie, ſimple & majeſtueuſe. Elle lui dut

la pompe dont elle étonna les regards & les robes traînantes que les Miniſtres des Autels adoptèrent enſuite dans leurs cérémonies. Il la fit marcher au milieu des armées, parmi les tombeaux & les ſpectres.

Enflammés par ce nouveau Prométhée déjà tous les cœurs voloient vers elle : tous les arts ſe diſputoient l'honneur de l'embellir. DesPalais ſomptueux s'élevèrent. La peinture ſe traçant une route plus vaſte fut, par la magie de ſes couleurs, agrandir un eſpace limité, y créer des temples, des villes, des forêts, y raſſembler l'univers. Plus ſéduiſante encore, par l'empire de ſes accens, la Muſique prit tout-à-coup un vol ſublime. Tendre ou pathétique, lente ou précipitée, elle oſa peindre à l'oreille la terreur & l'effroi, & les éclats de la colère, & les gémiſſemens de la douleur. La danſe même atteignit à la hauteur de ſes rivales, marquant dans ſes pas meſurés la rage & les remords, & faiſant ſuccéder au morne abattement du déſeſpoir les rapides élans de la joie.

Ainſi la Tragédie ſecondée par les arts, ſut réunir tous les charmes, ſut étendre ſon empire ſur la nature entière. Les Rois, les Héros & les Dieux comparurent devant elle : le Théatre fut ſon trône, les arts ſes premiers vaſſaux, Eſchyle, ſon Miniſtre ; & les Républicains les plus fiers, les plus jaloux de leur liberté, les Grecs devinrent ſes ſujets les plus ſoumis. Tant qu'elle inſpira l'admiration, la terreur & la pitié, elle régna ſouverainement ſur les ames.

Eſchyle voulut voir juſqu'où pouvoit aller ſa puiſſance. Il ſentit qu'elle avoit paſſé le but dans le tableau effrayant des Euménides, & dans la peinture horrible de Prométhée que Vulcain vient clouer ſur le Caucaſe.

Plus de vingt ſiècles écoulés depuis Eſchyle ne l'empêchent pas de ſervir encore de modèle à toutes les Nations policées. Ce diſciple de Pythagore ne donna point à Melpomène le langage emphatique de la Philoſophie : Il échauffa ſes vers de cette chaleur martiale, de ce ton fier & terrible, qui convenoit à l'un des vainqueurs de Marathon, de Salamine & de Platée. On reconnoît encore dans ſon ſtyle juſqu'aux traces du Dithyrambe exalté, dans lequel ce génie profond découvrit la marche théatrale, & la règle importante des trois unités. Il avoit quarante ans lorſqu'il fut couronné pour la première fois. Ses triomphes s'accumulèrent. Il forma des élèves dans leſquels il trouva des rivaux.

Dix Généraux d'Armée, les plus célèbres, furent choiſis pour prononcer entre Eſchyle vieilliſſant & le jeune Sophocle qui ſe diſputoient le prix. Ce dernier, le plus grand des tragiques de l'antiquité, compoſa juſqu'à cent pièces de théatre, tandis qu'il occupoit les emplois les plus graves de la Magiſtrature ; & qu'émule de Périclés, il commandoit les Armées.

Combien la politique d'Athènes éleva la gloire de ce théatre ! Combien les richeſſes immenſes de la Grèce réparèrent ſes prodi-

galités pour les Spectacles ! [1] Combien ne fut-elle pas récompensée des distinctions flatteuses dont elle honora les Eschyle, les Sophocle, les Euripide, & ceux même qui s'étoient signalés par de moindres succès ! On a beau vanter sa puissance maritime, l'étendue de son commerce, & ses Citoyens distingués dans la guerre & dans la politique, Argos, Thèbes, Sparte avoient d'aussi grands hommes qu'Athènes, & celle-ci cependant frappoit les yeux d'un plus grand éclat. Le bruit de son nom s'étoit répandu par toute la terre : on y accouroit en foule des pays les plus éloignés : elle étoit le centre des beaux Arts, la première ville de la Grèce & du monde ; & Rome elle-même devenue la dominatrice de l'univers rendoit encore hommage à sa rivale subjuguée : hommage flatteur que les talens, que le goût & la supériorité des connoissances peuvent seuls arracher à un vainqueur jaloux ! Hommage plus digne de flatter l'orgueil des hommes que tant d'autres distinctions chimériques que la nature & la raison rejettent, qui font plier la vertu sous la bassesse & le vice, qui font taire le savoir & le génie devant l'ignorance & l'imbécillité.

Mais quand tous ces avantages disparoîtroient aux yeux de nos Politiques modernes, qui montrent un mépris dédaigneux & stupide pour des talens auxquels ils ne sauroient

[1] Pareille chose arriva sous Louis XIV aux fêtes que donnoit le grand Colbert.

atteindre, pourquoi ne pas encourager un art qui ſait au-moins nous inſtruire & nous plaire ? Pourquoi ſe refuſer aux émotions charmantes que nous font éprouver les malheurs touchants de la vertu perſécutée, & les leçons utiles que nous préſente l'Héroïſme ? Que diront-ils ces cœurs froids, ces ames arides ? « Que les exemples les » plus frappants ne font ſur nous à la repré» ſentation qu'une impreſſion paſſagère ; & » que tous ces vers ſi pompeux ne ſont en » effet que des bagatelles ſonores & qu'un » frivole amuſement ». C'eſt ainſi qu'ils traitent les productions les plus ſublimes ; & pour ſoulager ſon amour-propre, que l'on forçoit à l'admiration, le ſpectateur ouvre l'oreille à leurs diſcours. Eſt-ce à vous à les en croire, peuple amateur des beaux Arts, peuple, qui comptez parmi vos Concitoyens les rivaux & les vainqueurs peut-être des Sophocle & des Euripide ? Et vous, hommes voluptueux, accablés du poids de votre oiſiveté, vous qui, noyés dans la molleſſe, retrouvez encore au théatre une ſenſibilité perdue dans le luxe & par l'abondance, ne comptez-vous pour rien la douceur d'être mus ? Eſt-ce donc aux habitans de Sybaris voir avec tant d'indifférence un art qui les ait renaître, un talent qui les attache, une des ſources les plus délicieuſes de leurs plaiirs ? Il nous reſte à parler *DE LA COMÉDIE ET DE LA PARODIE.*

Le ſceptre de la fière Melpomène ne s'étoit pas encore affermi dans ſes mains, lorſ-

qu'elle vit s'élever tout-à-coup, ſous ſes yeux, une dangereuſe concurrente; c'étoit la folatre Thalie, fille de la joie & de la liberté. Douée de l'heureux don de plaire, eſcortée des ris malins, armée des traits vifs & piquants de la ſaillie, elle s'avançoit ſous les étendards de Momus, chez une Nation libre, chez le peuple de la terre le plus ſpirituel, le plus railleur & le plus gai : elle balança bientôt le pouvoir de ſa rivale; mais plus indiſcrète & plus tyrannique, elle oſoit diſcuter aux yeux d'une vile populace les grands intérêts d'Athènes & de la Grèce entière. Elle arrachoit le voile qui couvroit les ſecrets des familles; elle inſultoit aux Nations, aux Souverains, aux Dieux; & les premiers hommes de l'État, confondus parmi ceux du dernier ordre, venoient comparoître aux pieds de ſon tribunal.

Tel étoit le haut degré de puiſſance où s'étoit d'abord élevée la Comédie, cependant elle n'avoit point ſu prendre le ton de ſupériorité, ſi néceſſaire pour s'établir un empire durable ſur les opinions, pour enchaîner long-temps les eſprits; auſſi ne put-elle jamais acquérir cette conſidération réelle, cet état ſtable dont jouiſſoit ſa rivale moins puiſſante.

La Comédie avoit commencé par les ſcènes ſcandaleuſes que du haut du chariot de Theſpis, donnoient quelques Acteurs barbouillés de lie, en injuriant les paſſans : rien de plus vil que ſon origine : rien de plus grand que l'objet qu'elle ſe propoſa. Il eſt

courageux, il eſt beau de s'expoſer volontairement à la haine des ſots & des pervers, de ſe dévouer tout entier à ſa Patrie, d'oſer lui montrer la vérité, de faire poſer le maſque à l'intriguant dangereux, d'attaquer de front l'ambitieux tout-puiſſant, & de frapper des verges du ridicule tout homme dont les fautes ſont encore trop légères pour le traduire au tribunal des Lois. Quelles plus nobles fonctions que d'employer les ſeules armes de l'eſprit pour contenir les hommes dans les bornes du devoir ! Combien ces nouveaux Cenſeurs d'Athènes auroient été ſupérieurs aux Cenſeurs de Rome, s'ils s'étoient eſtimés aſſez pour le croire !

Les trois Poëtes les plus célèbres de la vieille comédie [1] Eupolis, Cratinus & Ariſtophane ne ſentirent pas combien devoit être importante & grave la qualité d'Auteur comique; une licence effrénée prit la place de la vérité courageuſe. Plus curieux d'exciter le rire de la multitude que de plaire aux honnêtes gens, ils ne rougirent pas de proſtituer leurs talens, de ſouiller leurs plumes par les obſcénités & les plaiſanteries les plus groſſières; ils crurent ne pouvoir mieux flatter la malignité envieuſe d'un peuple Républicain qu'en rabaiſſant les grands hommes, plus excuſables du-moins s'ils n'avoient

[1] Eupolis ne fit point comme Ariſtophane, une comédie contre Socrate; mais, il l'attaquoit fréquemment dans ſes pièces. Il fit une comédie intitulée *les Juées*, où il outrageoit des citoyens plus vindicatifs que Socrate qui le punirent en le noyant.

écrit que ce qu'ils penſoient, s'ils n'avoient pas calomnié la vertu, s'ils n'avoient jamais aidé les méchans à traîner l'innocence dans les cachots.

O ſage, ô vertueux Socrate! j'aime à voir éclater ton mépris tranquille contre l'audace de ces Écrivains ſéditieux. Ce fut la haine des Philoſophes de ton temps, connus ſous le nom de Sophiſtes, qui enhardit l'effronterie humiliée du mercénaire Ariſtophane. Elle lui dicta cette comédie diffamante, qui prépara de loin l'inſtant de ta mort, époque la plus brillante de ta vie.

Qu'importe que ſur toi ce ténébreux Cynique,
Verſe les flots impurs de ſon fiel ſatyrique:
De quel front prétend-il, moraliſte ſans mœurs,
Calomnier ta gloire, & condamner les cœurs?
Un jour la main du temps par qui tout s'apprécie,
Relève le grand homme, & terraſſe l'envie;
Du courroux d'Anitus, lâche & vil inſtrument,
Il aura cru peut-être échapper au néant.
Il eſt des malheureux dont la plume incertaine,
Vend indifféremment ſa faveur & ſa haine.

On ne ſauroit regarder les pièces même les plus célèbres des deux premiers âges [1]

[1] Une Loi expreſſe défendoit aux Magiſtrats de l'Aréopage de faire des comédies. Le gouvernement étoit entre les mains du peuple, lorſque la vieille Comédie, poſtérieure à Eſchyle, parut dans ſon plus grand éclat. Les premiers comédiens furent des acteurs de ſociété, qui jouoient pour leur amuſement. Les Magiſtrats commencèrent fort tard à donner des chœurs à la Comédie aux fraix du gouvernement. Il paroît que le peuple les y força, & que les Juges même, qui devoient donner leur voix pour autoriſer ou proſcrire les comédies, n'étoient point à l'abri des traits ſatyriques des Auteurs comiques.

de la Comédie, que comme des ſatyres ſanglantes, & des monſtres informes; cependant elles entroient dans les vues politiques du Gouvernement qui les encourageoit; mais la facilité de livrer l'homme le plus reſpecté à la riſée publique, en imitant le ſon de ſa voix, ſon geſte, ſon viſage, la liberté d'employer la *charge* de la Parodie, & le poignard de la ſatyre à la place de la vérité toujours plus difficile à bien ſaiſir, la certitude que celui qui porteroit les coups les plus cruels & les plus plaiſants triompheroit de ſes rivaux, tout cela ſuffiſoit pour empêcher de faire une peinture fidelle du cœur humain, pour dénaturer entièrement la Comédie dès ſon berceau. Trop de contrainte étouffe le génie, trop de liberté nuit au goût; & de tous les arts, peut-être, la Comédie eſt celui qui ſe perfectionne le moins dans les Républiques, ou la liberté d'écrire eſt extrême.

Quand je dis trop de liberté nuit au goût, je n'entends pas ſeulement celle que laiſſeroit prendre à des Ecrivains adroits, liés entr'eux pour nuire, & voués à l'intrigue, un Gouvernement trop peu ſenſible à la

---

Quand le gouvernement fut entre les mains d'un nombre exe de citoyens, il fut défendu d'en jouer aucuns ſous leur propre nom, & avec un maſque qui leur reſſemblât; mais, les traits pour en être moins groſſiers n'en furent que plus aigus. L'Auteur comique déſigna ſes perſonnages d'une manière plus fine & plus adroite. Le ſpectateur eut le plaiſir malin de faire des applications juſtes, & celui sur qui tomboit le ridicule n'y fut que plus ſenſible. Tel furent les deux premiers âges de la comédie.

gloire des beaux Arts. Il en réſulteroit un deſpotiſme littéraire, époque certaine de la décadence des Lettres. Je ne veux parler que de cette liberté qui donne à un genre ce qui appartient à un autre, & qui finit par les anéantir en les confondant.

Dans les deux premiers âges de la Comédie, l'uſage trop fréquent du genre appellé Parodie, avoit été la principale ſource du Comique. Il fallut que le Gouvernement Athénien, entièrement changé, reprimât long-temps la licence toujours renaiſſante des Poëtes, pour les amener inſenſiblement à faire, non la ſatyre des perſonnes, mais la peinture naïve des mœurs & de la vie civile. Il fallut les forcer, pour ainſi dire, à partir des mêmes principes que la Tragédie, à chercher dans le cœur des hommes la cauſe ſecrète de leur conduite, à ſaiſir, à préſenter dans des développemens fins & profonds, le côté ridicule de leurs actions, comme la Tragédie en avoit pris le côté ſérieux, ſans perdre de vue la vérité, & ſans avoir d'autre but que de plaire, d'inſtruire & de corriger. C'eſt là ce que fit Ménandre : c'eſt lui qui doit être regardé comme l'inventeur de la nouvelle Comédie. Nous pouvons en juger par Térence ſon fidelle imitateur, un des Peintres les plus ſages & les plus vrais du cœur humain.

Il n'étoit donné qu'à Molière d'enviſager la Comédie avec encore plus d'étendue & de profondeur. Il ne ſe borna point à peindre la nature comme Térence, telle qu'elle

frappe nos regards dans chaque individu. Il fit dans ſon genre, ce que les Grecs avoient fait dans tous les autres, il s'éleva juſqu'au beau idéal [1]. Un perſonnage ne fut plus un portrait, mais un tableau. Il fit, dans la ſavante peinture de ſes caractères, ce qu'Apelle imagina pour peindre la beauté, & ce que Raphaël a fait depuis dans la ſublime compoſition de ſa *Galatée*. « Il eſt preſqu'impoſſible, diſoit cet Artiſte » immortel, qu'une ſeule perſonne réuniſſe » les différentes parties de la perfection. » J'ai rapproché, ajoute-t-il, des traits » épars dans la nature, pour en faire une » beauté, dont le modèle n'exiſtoit que » dans mon imagination ».

Il me reſte encore à parler de ce genre de ſpectacle, qui flattoit le plus la malignité des Grecs, & ſur-tout des Athéniens, & que les Français n'aiment pas moins qu'eux, quoiqu'ils affectent de le mépriſer davantage, la Parodie. Hégémon, contemporain & ami d'Alcibiade, lui donna une forme régulière. Il oſoit diſputer le prix aux Cratinus & aux Ariſtophanes, & ſouvent l'emportoit ſur eux. Le ſuccès inoui de ce Poëte, eſt un de ces traits qui ſuffiſent pour peindre le caractère d'une Nation. On ſait que la défaite des Athéniens en Sicile, fut l'époque de leurs plus grands malheurs, qu'ils y perdirent leur prééminence ſur les Grecs, & que peu

[1] Que le beau idéal eſt loin de ce genre foible & facile que nous appelons drame, ou roman dramatique.

de temps après, les Lacédémoniens ſe rendirent maîtres d'Athènes. Lorſque la nouvelle en fut apportée dans cette Ville, on repréſentoit pour la première fois la Gigantomachie, à laquelle le Peuple entier étoit accouru. Vous croirez peut-être, que frappé d'un coup ſi imprévu & ſi terrible, menacé d'une chûte ſi prochaine, il aura fui du Spectacle, pour ne s'occuper que de ſes malheurs. Ce Peuple étoit trop Philoſophe pour cela. La gaieté des Athéniens n'en fut pas un moment altérée; & jamais aucune pièce ne leur parût aſſaiſonnée d'un meilleur ſel attique, ne les fit autant rire, & ne reçut d'auſſi grands applaudiſſemens.

VIE DE SAPHO.

LORSQU'ON penſe avec quelle gloire, & depuis combien de ſiècles le nom de Sapho eſt parvenu juſqu'à nous; on ne peut s'empêcher de regretter les poéſies de cette femme illuſtre, de qui il ne nous reſte que quelques fragmens. Il falloit que les Grecs en euſſent une haute idée, puiſqu'ils ſe ſont accordés à la nommer leur dixième Muſe. Les écrivains célèbres de l'antiquité n'en ont parlé qu'avec tranſport. Longin lui-même, ce critique impartial & ſévère, ne craint pas de la propoſer comme le modèle le plus parfait dans ſon genre.

On conçoit aiſément dans quel genre elle

devoit exceller [1]. Douée de l'ame la plus ſenſible & la plus ardente, la nature ne lui avoit pas laiſſé la liberté du choix. Elle peignit, ce qu'elle ſentoit ſi bien, la tendreſſe & les tranſports de l'amour; elle eut le ſort des grands hommes, l'envie la perſécuta; elle eut auſſi celui des ames véritablement tendres; elle fut abandonnée, trahie & malheureuſe.

Cette femme, non-moins étonnante par ſon génie que par ſon caractère, naquit à Mytilène, capitale de Lesbos : elle vivoit environ ſix cents ans avant l'Ere Chrétienne. L'opinion la plus commune lui donne Scamandronyme pour père; ſa mère s'appeloit Cléïs : elle eut trois frères, Larichus qu'elle a célébré dans ſes vers, Eurigius dont elle n'a rien dit, & Charaxus à qui elle reprochoit une paſſion violente pour la courtiſane Rodope, la même qui fit bâtir une pyramide avec les prodigalités de ſes amans.

Sapho étoit brune & d'une taille médiocre; il paroît même qu'elle n'étoit pas régulièrement belle; les Écrivains qui la louent le plus en conviennent. Le feu de ſon ame, ſource de ſes grands talens, devoit ſe peindre dans ſes regards, & imprimer dans tous ſes traits un caractère de paſſion & d'énergie ſupérieur à la beauté même.

Auſſi l'amour fut-il le ſentiment unique qui diſposât de ſon cœur & de ſes ouvrages. Mariée preſqu'au ſortir de l'enfance avec

[1] Genre érotique.

Cercola, l'un des plus riches habitans de l'iſle d'Andros, elle en eut une fille nommée Cléïs, du nom de ſon aïeule. Un prompt veuvage la rendit aux dangers d'un nouvel état que ſon extrême jeuneſſe, ſon goût pour la liberté, & ſa complexion, peut-être, ne devoient pas lui faire appréhender.

Bientôt ſes vers & ſes exemples invitèrent les jeunes perſonnes de ſon ſexe aux plaiſirs, & les enhardirent à diſputer aux hommes la palme des talens. Sa renommée fut ſi éclatante & ſi rapide, qu'elle mit en défaut juſqu'à la vigilance de l'envie. Elle eut pour diſciples les femmes les plus célèbres de la Grèçe; à Mylet, Anaxagore; à Colophone, Gongire; à Salamine, Eunice; à Lesbos, Damophile; dans la Laucride, Théléſile, & la jeune Erinne qui fut peut-être ſon égale. Que de beautés connues pour avoir été ſes amies! Quelle foule d'adorateurs parmi leſquels on comptoit les trois plus grands Poëtes de ſon ſiècle, Archiloque, Hipponax & Alcée. Ainſi s'écouloient les beaux jours de Sapho, jouiſſant des hommages flatteurs des deux ſexes, & du double plaiſir de régner à-la-fois ſur eux par l'amour & par l'admiration.

Croiroit-on que ſon premier perſécuteur fut un homme? Comment les femmes qui ont écrit n'ont-elles pas connu la jalouſie entr'elles, tandis que les hommes ſe ſont ſi conſtamment attachés à ſe perſécuter? Les hommes ſeroient-ils en effet plus méchans, ou les femmes ſeroient-elles portées plus naturellement

aturellement à faire cauſe commune quand l s'agit de la gloire & de l'intérêt de leur exe ?

Le premier malheur de Sapho fut de trop plaire aux trois Poëtes que j'ai déjà nommés. Athénée ne nous apprend point ſi l'un des trois fut préféré ; mais, par l'uſage mépriſable & cruel qu'ils faiſoient des armes de la ſatyre, aucun ne méritoit de l'être : Alcée ſur-tout ſignala ſa jalouſie, & ſurpaſſa ſes rivaux dans ſes emportemens contre ſa maîtreſſe. Il étoit un des premiers citoyens de ſa Républiqûe, homme de guerre, & à la tête d'un parti qui ſe trouvoit alors le plus puiſſant ; né à Mytilène, il s'honoroit d'avoir Sapho pour compatriote & pour rivale : elle à ſon tour le nommoit *le chantre de Lesbos ;* elle ne crut pas cependant que les beaux vers d'un ſexagénaire duſſent lui tenir lieu de jeuneſſe & de grâce : l'amant s'en plaignit & murmura ; mais, le Poëte qui venoit de conſacrer l'éloge du cœur & des talens de ſon amante, ne tarda pas à déchirer ſes mœurs & ſes ouvrages. On doit rendre cette juſtice aux Mytiléniennes, qu'elles ſe déclarèrent auſſitôt contre Alcée, & qu'elles prêtèrent à Sapho dans cette occaſion, un appui que lui avoit ménagé ſa gloire, & peut-être la nature de ſes foibleſſes.

Le jeune Phaon parut alors à Mytilène, il étoit le plus beau des Lesbiens, il attira tous les regards & tous les cœurs ; Sapho eut le bonheur dangereux d'être préférée.

Alcée plus furieux répandit de nouvelles ſatyres contre elle, & les femmes devenues, je ne ſais comment, plus crédules, ne trouvèrent plus alors que de la vraiſemblance aux imputations d'Alcée. Toutes ſe réunirent contre elle, & ſes amies même la trahirent : la jeune Damophile, une de ſes élèves les plus chéries, lui porta le coup le plus ſenſible ; elle amena Phaon par ſon artifice à douter de la fidélité de ſon amante, & de ce doute au parti qu'il prit de s'éloigner d'elle ſans ſortir de Mytilène.

Sapho n'en parut que plus admirable ; elle ne trouva dans ſon cœur ulcéré que les gémiſſemens de l'amour malheureux, & de la douleur ſans murmure ; ſes vers rappeloient chaque jour l'ingrat Phaon, mais avec les accens paſſionnés d'une ame qui ſe croit encore trop heureuſe du ſentiment qui la fait ſouffrir. Jamais le moindre mot contre le coupable, jamais l'ombre d'une plainte contre ſes ennemis, ſans en excepter Damophile. Phaon fut bien malheureux de ne revenir à elle que par amour-propre, & de n'être ſenſible qu'au plaiſir d'entendre retentir ſon nom dans toute la Grèce, immortaliſé par les chefs-d'œuvres de tendreſſe & de poéſie qu'il ne méritoit pas d'inſpirer.

Auſſi le retour de Phaon ne fut-il que la matière d'un nouveau tourment pour une infortunée qu'il abandonna une ſeconde fois. C'eſt dans la peinture qu'elle fit de ſon déſeſpoir qu'Ovide a puiſé ces traits d'éloquence & de flamme qui animent la plus

touchante de ſes héroïdes. Qu'on ſe figure cette amante au milieu de ſes concitoyens qu'elle honore, devenue l'objet de la haine & du mépris public, laſſe de pourſuivre par les lettres les plus paſſionnées, un ingrat qui rit de ſes larmes, Sapho enfin venant juſqu'en Sicile tomber aux pieds d'un jeune-homme qui la repouſſe avec dédain.

Ce dernier trait mit le comble à ſon déſeſpoir; elle voulut renoncer à ſon amour même; elle ſe rendit ſur le haut d'un promontoire avancé ſur la mer; c'eſt de-là qu'après avoir fixé les flots moins agités qu'elle, elle s'élança dans leurs abymes, laiſſant une mémoire éternelle de ſes talens & de ſes malheurs. Ainſi fut illuſtré le fameux rocher de Leucate, dont la mort & le nom de Sapho ne peuvent encore rappeler l'idée ſans attendriſſement.

VIE DE LOUISE LABÉ [1].

DANS le ſiècle brillant de François premier, aucune Ville du Royaume, après la Capitale, ne cultiva les Beaux-Arts & les Sciences avec autant d'empreſſement & de ſuccès que la Ville de Lyon. Elle ſe reſſouvenoit encore d'avoir été du temps des Empereurs

[1] Nous avons cru qu'on liroit avec plaiſir la vie de Louiſe Labé après celle de Sapho. Ces deux femmes célèbres ont plus d'un trait de reſſemblance; & ce rapprochement mettra le lecteur à portée de les juger.

Romains, la rivale de Marſeille & même de Rome, & le berceau de l'Eloquence & de la Poéſie dans les Gaules. Outre la foule des Savans, des beaux Eſprits & des Artiſtes à qui elle donna le jour, elle vit éclore à-la-fois, dans ſon ſein, trois phénomènes littéraires, qui balancèrent la réputation de la Reine de Navarre, Louiſe Labé, Clémence de Bourges, & Pernette du Guillet. Toutes trois poſſédèrent les langues ſavantes, cultivèrent la poéſie & la muſique avec ſuccès, & moururent à la fleur de leur âge.

Louiſe Labé, ſur-tout, ſut ſi bien parler le langage paſſionné de l'Amour, qu'elle eſt peut-être le ſeul de nos Poëtes que nous puiſſions oppoſer à Sapho. On lui doit auſſi la ſeule comédie de ſon ſiècle [1], dans le genre charmant de l'Oracle & des Grâces, & l'on eſt convenu depuis long-temps que l'antiquité même n'a point de fiction plus ingénieuſe & plus morale que celle qui ſert de baſe à cette jolie pièce.

Si l'on ſe donne la peine de comparer ces légères productions de la jeuneſſe de Louiſe Labé, avec les Ouvrages les plus vantés des règnes de François I & de François II, on ſera plus à portée de juger de ſa ſupériorité ſur les Poëtes de ſon temps; on ſera ſans doute frappé de la juſteſſe de ſon eſprit, de la délicateſſe & de la ſureté de ſon goût, de la pureté & de l'élégance de ſon ſtyle. On aura de la peine à concevoir comment la

[1] *Débat de folie & d'amour*, comédie en cinq actes.

grande réputation qu'elle s'étoit acquiſe s'eſt évanouie ſi promptement, comment elle a été ſi indignement traitée par tant d'Auteurs contemporains, dont pluſieurs même étoient ſes compatriotes, & comment dans tous les Recueils de proſe & de vers faits depuis deux ou trois ſiècles, on n'a pas encore ſongé à lui rendre la juſtice qu'elle mérite.

Si la fortune la fît naître dans un rang obſcur, la nature lui donna tout ce qui pouvoit l'en dédommager. On croit que ſa famille étoit de Lyon. Louiſe y naquit en 1526, le nom de *Labé* qu'elle porta même après ſon mariage, n'étoit qu'un ſobriquet de ſon père qui ſe nommoit Charly. Il paroît que les heureuſes diſpoſitions qu'on découvrit en elle, ſur-tout pour la muſique, excitèrent ſes parens à lui donner une éducation diſtinguée. Cette éducation ne fut pas moins extraordinaire que ſes talens. A peine ſortie de l'enfance, douée de la voix la plus ſéduiſante, elle excelloit dans la muſique & dans ces ſortes d'ouvrages [1] qui firent autrefois la principale occupation des femmes : elle ſavoit déjà le Grec, le Latin, l'Italien, l'Eſpagnol, &c. & s'étoit perfectionnée dans les exercices qui conſtituent l'homme de guerre : joignez à ces avantages celui de la

[1] Pour bien ſavoir avec l'aiguille peindre,
J'euſſe entrepris la renommée éteindre,
De celle-là qui, plus docte que ſage,
Avec Pallas comparoit ſon ouvrage.

Ces vers ſont tirés de ſa troiſième élégie.

beauté [1]. Ni trop, ni trop peu d'embonpoint, une taille aiſée, fine & noble, la peau d'une blancheur éblouiſſante, des lè-

[1] Dans une ode *en faveur de D. Louiſe Labé, à ſon bon Seigneur D. M.* On lit ces vers :

Celui qui voit ſon front ſi beau,
Voit un ciel, un vivant tableau
De criſtal, de glace, & de verre;
Et qui voit ſon ſourcil hautin,
Voit le petit arc ébenin,
Dont amour ſes traits nous deſsère.

Celui qui voit ſon teint vermeil,
Voit les roſes qu'à ſon réveil,
Phébus épanouit, colore;
Et qui voit ſes cheveux encore,
Voit dans Pactole le tréſor,
De qui ſes ſablons il redore.

Celui qui voit ſes yeux jumeaux,
Voit au ciel deux heureux flambeaux,
Qui rendent la nuit plus ſéreine;
Et celui qui peut quelquefois
Ecouter ſa divine voix,
Entend celle d'une ſireine,

Celui qui fleure en la baiſant,
Son vent ſi doux & ſi plaiſant,
Fleure l'odeur de la ſabée;
Ses dents montre-t-elle en riant,
Il voit des terres d'orient,
Mainte perlette dérobée.

Celui qui contemple ſon ſein,
Large, poli, profond & plein,
De l'amour contemple la gloire;
Qui voit ſon tétin rondelet,
Voit deux petits gaſons de lait,
Ou bien deux boulettes d'ivoire.

vres vermeilles, & des joues colorées, les yeux & le front grands, de belles dents, un rire amoureux, les bras & le ſein d'une forme enchantereſſe, de longs cheveux blonds, les ſourcils & les paupières noires : tel eſt le portrait de Louiſe Labé.

A ne conſulter que ſes Ouvrages dans leſquels ſon caractère ſe peint toujours, ſon cœur étoit tendre & bon, ſon ame étoit forte & élevée, tous ſes goûts furent des paſſions. Elle eût d'abord celles de la Muſique, de la Chaſſe & de la Guerre. Elle embraſſa le parti des armes par amour pour la gloire, parce qu'elle ſentoit au fond de ſon cœur qu'elle avoit aſſez de courage pour s'y diſtinguer. L'exemple de quelques-unes des Héroïnes du ſiècle, ſervoit à juſtifier & à redoubler ſon audace ; elle n'avoit pas encore atteint ſa ſeizième année, quand elle arriva devant Perpignan, dans l'Armée du jeune Dauphin de France. Ce fut là qu'elle donna des marques de la plus grande valeur, & que le bruit de ſa gloire éclata ſous le nom de

---

Celui qui voit ſa belle main,
Se peut aſſurer tout ſoudain,
D'avoir vu celle de l'aurore ;
Et qui voit ſes pieds ſi petits,
S'aſſure que ceux de Thétis,
Heureux il a pu voir encore.

Quant à ce que l'acoutrement,
Cache, ce ſemble, expreſſément,
Pour mirer ſur ce beau chef-d'œuvre,
Nul que l'ami ne le voit point,
Mais, &c.

Capitaine Loys. C'étoit au milieu d'un camp que l'Amour l'attendoit pour la ſoumettre. Dans le grand nombre d'adorateurs que ſa beauté, ſa valeur & ſes talens faiſoient tomber à ſes pieds, un jeune Guerrier, dont le nom & les exploits nous ſont inconnus, eut le bonheur d'attirer ſes regards, & de triompher de ſes rivaux. On diſtinguoit entre les Amans de cette jeune Héroïne un Poëte Italien, riche, mais vieux, qui, ſur la réputation du Capitaine Loys, étoit venu en France ſe ranger ſous ſes drapeaux, & lui offrir ſon cœur & ſa main. Il fut ſacrifié comme les autres; ce ſacrifice ne fut pas le ſeul que Louiſe fit à ſon Amant. Elle renonça même à ſa paſſion pour la Guerre, & revint à Lyon où elle ſe livra toute entière à la douce ivreſſe de l'amour.

Son bonheur fut de courte durée; Louiſe éprouva de cruelles perſécutions. Il paroît que ce ne fût point par la faute de ſon Amant, pour lequel elle conſerva toute ſa vie le ſouvenir le plus tendre; la manière dont elle parle dans ſa première Élégie, donne lieu de le croire.

Elle ne trouva d'abord d'adouciſſement à ſes peines que dans le commerce des Muſes: & l'on croit que ſa Comédie fût un de ſes premiers coups d'eſſais. Elle fit encore à-peu-près, dans le même temps, différentes pièces de Vers Grecques, Latines, Italiennes, Eſpagnoles & Françaiſes, qui n'ont point été inſérées dans le Recueil de ſes Œuvres.

Louiſe ferma long-temps l'oreille aux preſ-

ſantes ſollicitations de ceux qui s'offroient pour la conſoler de la perte de ſon Amant ; mais on croit qu'enfin le triſte état de ſa fortune, lui fit donner la préférence à un homme enrichi dans le commerce, [1] & d'un âge

---

[1] Il faiſoit un commerce conſidérable de cordages, & Louiſe Labé fut appellée *la belle Cordière* : ſon mari avoit des neveux auxquels il ſubſtitua ſes biens après que ſon épouſe en auroit joui pendant ſa vie. La maiſon qu'elle habitoit étoit une des plus belles de la ville, ſes jardins étoient immenſes & très-ornés pour le ſiècle où elle vivoit. On y a bâti dans la ſuite une rue qui porte encore le nom de *la belle Cordière*.

Un peu plus haut que la plaine,
Où le Rhoſne impétueux,
Embraſſe la Sône humaine,
De ſes grands bras tortueux,
De la mignone pucelle,
Le plaiſant jardin étoit
D'une grâce & façon telle,
Que tout autre il ſurpaſſoit.

Des colonnes bon polies,
Etoient autour enrichies,
De romarins, de roſiers, &c.

Il y eut une fontaine,
Dont l'eau coulant contre val,
S'élançoit hors de ſa veine,
Et reſſembloit au cryſtal.

Le ruiſſeau de cette ſource,
Apart ſoi s'éjouiſſant,
D'une foible & lente courſe,
Deça, delà tournoyant,
Faiſoit une portraiture
Du lieu où fut renfermé
Le monſtre coutre nature,
En Paſiphaé formé.

déjà très-avancé. Ennemond Perrin, c'étoit le nom de ſon mari, fut ſenſible au bonheur de poſſéder une femme d'un mérite ſi rare; il l'aima toujours tendrement; & dans les derniers momens de ſa vie, il diſpoſa de tous ſes biens en ſa faveur.

La haute conſidération dont jouiſſoit Louiſe Labé par ſes talens & la régularité de ſa conduite l'avoit liée avec les perſonnes les plus diſtinguées de la ville. Les étrangers pleins d'admiration pour cette femme célèbre s'empreſſoient de la voir, & l'admiroient encore davantage après l'avoir vue. Pluſieurs d'entr'eux fixoient leur ſéjour à Lyon pour jouir des charmes de ſa ſociété. Tout ce qu'il y avoit de Savans & de Poëtes en réputation, ſe faiſoit un devoir de lui plaire & de la célébrer. Elle n'eût point la pédanterie & la petite vanité de ces femmes médiocres qui par engouement pour quelques beaux eſprits, établiſſent chez elles des inquiſitions littéraires où elles jugent d'après l'opinion qu'on leur donne du mérite des Écrivains du ſiècle, & de-là vont intriguer dans le monde pour faire croire à l'infaillibité de leurs arrêts.

Duverdier, qui parle des mœurs de Louiſe Labé d'une manière fort légère, avoue que ſa ſociété faiſoit les délices du grand monde,

---

Puis ſon onde entrelaſſée
De longues erreurs laſſée,
Par un beau pré s'épandoit,
Ou malgré toute froidure
Une plaiſante verdure,
Eternelle elle rendoit.

« qu'elle recevoit gracieuſement en ſa mai-
» ſon, avec entretien de devis, muſique
» tant à la voix qu'aux inſtrumens où elle
» étoit fort duite, lecture de bons livres
» Latins, Italiens, Eſpagnols, &c. dont
» ſon Cabinet étoit copieuſement garni, &
» collation d'exquiſes confitures. *Il ajoute*
» *qu'elle avoit une prédilection particulière pour*
» *les* grands Poëtes & Savans hommes, les
» préférant aux Seigneurs, & leur faiſant
» courtoiſie plutôt gratis qu'aux autres pour
» grand nombre d'écus; auſſi leur communi-
» quoit-elle privément les pièces les plus
» ſecrètes qu'elle eût ».

Si l'on en croit Duverdier, il ſuffiſoit d'être Poëte, & de demander à Louiſe Labé le *don de l'amoureuſe merci*, pour l'obtenir. Ce bruit populaire avoit été répandu dans la ville par des femmes du ſecond ordre, incapables de ſentir le prix des talens, & jalouſes de voir *la belle Cordière* prendre le pas ſur elles. Il ne falloit que le témoignage d'un Auteur contemporain pour conſacrer ces bruits injurieux dans ſon Hiſtoire littéraire, & pour que tous les faiſeurs de dictionnaires, accoutumés à ſe copier les uns les autres, les tranſmiſſent aux ſiècles ſuivants.

J'ai dit qu'elle n'avoit donné aucune priſe à la médiſance juſqu'à l'époque de ſon veuvage. On conviendra que dans un ſiècle où les hommes n'avoient pas encore appris à être des maris commodes, la tendreſſe & les procédés du ſien dépoſent en ſa faveur.

J'ajouterai que ſes liaiſons particulières avec les femmes & les jeunes demoiſelles d'une vertu reconnue, qui tenoient le premier rang dans la ville, ſont des garans ſuffiſants de ce que j'avance. Quelle raiſon a donc pu engager Duverdier à flétrir la mémoire d'une femme auſſi recommandable par ſes talens? Je crois que ce fut ſa rupture avec Clémence de Bourges, précédée de quelques circonſtances qui redoubloient encore la haine de ſes ennemis, & qui donnoient à l'envie des prétextes plus apparents de ſe déchaîner.

Louiſe Labé avoit repris de nouvelles chaînes. On ſent qu'elle ne pouvoit point aimer foiblement, & que tous les yeux étoient trop ouverts ſur elle pour qu'elle jouît long-temps en ſecret du bonheur d'aimer & d'être aimée. Elle fit des vers pour ſon Amant qui avoit lui-même quelque talent pour la poéſie. Son Amant les fit voir à des amis communs. Ceux-ci la déterminèrent à les rendre publics. Elle y conſentit. Ils parurent imprimés à Lyon, en 1555, & dédiés à ſon amie Clémence de Bourges. Le caractère d'énergie & de tendreſſe qu'ils portent, étoit encore inconnus dans notre langue. Il frappa d'admiration ceux qui avoient le goût des anciens & de la vérité; mais il fut un ſujet de ſcandale pour les autres; & quoique tous les ouvrages du ſiècle, ſans en excepter ceux de la Reine de Navarre, ne fuſſent pas écrits d'un ſtyle plus décent, Louiſe Labé eut le chagrin de

voir, dans le lieu même de ſa naiſſance, s'élever contre elle un cri preſque général. Quelques paſſages où les Dames Lyonnaiſes prétendoient qu'elle avoit voulu leur reprocher indirectement leur ignorance & leur frivolité les irritèrent encore davantage. Ce fut peu de temps après que Clémence de Bourges rompit ouvertement avec Louiſe Labé.

Clémence, alliée aux premières Maiſons de la Ville, étoit d'une naiſſance diſtinguée, & jouiſſoit d'une grande réputation de vertu. Elle aimoit en ſecret un jeune Gentilhomme des environs qui peut-être lui avoit promis de s'unir avec elle. Louiſe Labé ſouffroit depuis quelques années, des froideurs & des longues abſences de ſon Amant. Elle s'en plaignit long-temps en proſe & en vers, & finit par s'en laſſer. On prétend que pour parvenir à l'oublier entièrement, elle jeta les yeux ſur le jeune Amant de Clémence, & que celui-ci ſe permit une infidélité pour avoir une femme à la mode. Clémence indignée, briſa les nœuds d'une amitié trahie, & laiſſa éclater les tranſports de l'amour & du déſeſpoir. Il n'y eut pas une femme qui ne prît le parti de Clémence; les hommes ſe partagèrent, & je ſoupçonne que le plus grand nombre envia le ſort de l'Amant infidelle.

On peut ſe figurer quel fut le triomphe des ennemis de Louiſe Labé, & de quelles couleurs ils s'efforcèrent de la peindre. Avoit-elle été dans la confidence de ſon amie? Avoit-elle eu deſſein de lui enlever ſon amant?

C'eſt ce que nous ignorons. Quoi qu'il en ſoit, le jeune homme reprit ſes premières chaînes, ſon mariage même étoit arrêté lorſqu'il partit pour une expédition militaire où il fut tué. Clémence en mourut de chagrin, & Louiſe Labé ne ſurvécut pas de beaucoup à la perte de ſa réputation & de deux perſonnes qui lui avoient été chères. Elle mourut en 1562, dans la quarantième année de ſa vie, ſincérement regrettée de tous les hommes qui l'avoient connue, & l'objet de la haine de la multitude, qui eût mieux fait ſans doute de la plaindre, & de lui pardonner une foibleſſe, & ſur-tout de rendre juſtice à la beauté de ſon génie.

LETTRE
A UNE DAME ANGLAISE.

MADAME,

Si vous étiez née à Paris, l'éducation vous auroit ſauvé bien des ridicules que vous avez apportés de Londres. N'en euſſiez-vous qu'un, on riroit, & il eſt humiliant de faire rire. Moi, qui n'en ris pas, j'oſe vous en parler. Après cela me conſerverez-vous votre amitié? Vous ſeriez encore Anglaiſe, & mon but eſt de vous rendre Françaiſe. Ce n'eſt pas aſſez de l'être par le nœud conjugal, il faut le devenir par principes. Connoiſſez

l'aimable Nation qui vous adopte ; elle vous paſſera des vices, jamais des ridicules. Vous en montrez chez vous, vous en portez dans les cercles, vous en promenez dans le Public.

Vous en montrez chez vous : il y a ſix mois que le Sacrement vous lie, & vous aimez encore votre mari ! Votre Marchande de Modes a le même foible pour le ſien ; mais vous êtes *Marquiſe*.

Gardez-vous long-temps cet air de réſerve ſi déplacé dans le mariage, & qu'on ne pardonne qu'aux aſpirantes ? un Cavalier vous trouve belle, vous rougiſſez. Ouvrez les yeux. Ici les Dames ne rougiſſent qu'au pinceau.

Pourquoi cet oubli de vous-même lorſque votre mari eſt abſent ? Revient-il ? Vous vous parez. Je vous croyois bien jeune, & vous êtes bien vieille. Vous remontez au temps des Patriarches. Empruntez le Code de la parure moderne, vous y lirez qu'on ſe pare pour un Amant, pour le Public, ou pour ſoi-même.

Si je voulois, Madame, je vous perdrois de réputation ſur votre vie du matin. On vous trouve levée à huit heures ; ſi vous ſortiez du Bal, vous ſeriez dans la règle. Et que faites-vous ? Vous êtes en conférence avec votre Cuiſinier & votre Maître-d'Hôtel. Apprenez que c'eſt au mari à compter, à payer, quoique ce ſoit toujours chez *Madame* qu'on ſoupe. Que faites-vous encore ? Vous écrivez à des amis auſſi froids que leur Patrie, qui n'ont que des mœurs, de la liberté & du bon ſens. Que ſais-je ! vous liſez la

Morale & l'Hiſtoire, tandis que les plumes Françaiſes enfantent chaque jour des volumes d'eſprit. Que de bonnes plaiſanteries, ſi on ſavoit tout cela !

Enfin, il vous ſouvient que vous avez une toilette à faire ; mais que vous en connoiſſois peu l'importance, l'ordre & les devoirs ! Vous n'avez que 18 ans, & vous y êtes ſans hommes ! On y voit deux femmes que vous ne grondez jamais. La première garniture qu'on vous préſente, eſt préciſément celle qui vous convient. La robe que vous avez demandée, vous la prenez effectivement. Vos femmes ſont étonnées d'employer plus de temps à s'ajuſter elles-mêmes, qu'à parer leur Maîtreſſe.

Le dîné ſonne, & vous voilà dans la ſalle de compagnie lorſque la cloche parle encore. N'y avoit il plus de rubans à placer pour vous faire attendre ? Mais qu'elle eſt notre ſurpriſe ? Votre Maître-d'Hôtel vient annoncer à *Monſieur* qu'il eſt ſervi, & je ſais que c'eſt vous qui lui avez preſcrit ce mauvais ton. Ailleurs c'eſt toujours *Madame* qui eſt ſervie : on ſe met à table, (j'en ris encore, mais c'eſt d'un rire amer) vous béniſſez les mets. Nous nous crumes chez le Curé de la Paroiſſe, qui, peut-être, nous auroit quitté des *Grâces*, ce que vous ne fites pas.

Après la table vous voulutes pouſſer la converſation. Songez que vous êtes à Paris. L'ennui appella bientôt le jeu : je vous vis bâiller, & c'étoit la *Comète*, un jeu de la Cour. A propos, il m'eſt revenu qu'on la

jouoit depuis quatre jours lorſque vous demandâtes ce que c'étoit. Une Bourgeoiſe *du Marais* fit la même queſtion le même jour.

La première partie en demandoit d'autres : on ne vit qu'au jeu. On étala pour intermède les ſacs à ouvrage. Qu'eſt-ce qui ſortit du vôtre ? Des manchettes pour votre mari. Sera-ce donc en vain que la France aura inventé les *Nœuds* pour diſtinguer les mains des conditions des mains roturières ?

La belle occaſion que vous eutes en ce moment d'enrichir votre parure ! Ces diamans qui ſe trouvèrent au fond de votre ſac, & bien ſupérieurs à ceux que vous avez, c'étoit un tour de votre mari. Qu'il fut mal placé ! Vous admiriez ſa magnificence ; & plus ſenſible à ſon attention qu'aux pierreries, vous le lui rendez, vous voulez qu'il en deſtine le prix à payer un Marchand à qui il faiſoit l'honneur de devoir ; c'eſt être bien peuple de s'inquiéter ſur ſes dettes ; elles annoncent, elles confirment la grandeur. Il y a à parier qu'un débiteur de deux millions eſt plus grand Seigneur d'une moitié en ſus que celui qui n'en doit qu'un.

En vérité, Madame, un ami ne peut plus mettre le pied chez vous. Il faut rougir pour vous dès le premier pas : on voit votre cocher confondu avec des palfreniers, panſer vos chevaux. Votre antichambre fait pitié. Des laquais qui s'occupent en attendant vos ordres, qui ſe croient à *Monſieur* comme à *Madame*, qui imaginent qui ne ſont en maiſon que pour travailler, qui ont un

air reſpectueux pour un honnête homme qui arrive à pied, qui tirent une montre d'argent ſi on demande l'heure, des laquais ſans figure, & qui ſont de trois grands pouces auſous de la taille requiſe. Madame, des gens de cette trempe ne ſont bons qu'à la charrue ou chez un Commis. Auſſi ſont-ils le jouet éternel des gens de *Monſieur*. Mais plût au ciel vos ridicules fuſſent-ils bornés aux murs de votre Hôtel !

Vous en portez dans le cercle ; vous y entrez avec les couleurs de la nature ſur le viſage. Ainſi ſe préſente la femme du Suiſſe qui vous a ouvert la porte : repaſſez la mer ſi vous voulez paroître telle que vous êtes.

Il y a ſix Dames dans le cercle, vous n'en baiſez qu'une ! & pourquoi ? Parce que vous n'êtes liée qu'avec une. Mais vous connoiſſez les autres, puiſque vous les voyez pour la ſeconde fois. Cela ne ſuffit-il pas pour être toute à elles, & mettre votre cœur ſur leurs lèvres ?

Vous vous placez ſans avoir dit aux glaces que vous êtes à faire peur, que vous êtez faite comme une folle. Ce ſera pourtant le début de la première Ducheſſe qui entrera ; tâchez de vous former ſur les grands modèles. Défaites-vous de cette maxime gothique, qu'on ne doit parler de ſoi, ni en bien, ni en mal. Il y a un art à ſe mettre ſur le tapis.

Il y en a encore plus à converſer légèrement. Que de jolies choſes, que de réflexions utiles n'entendez-vous pas ſur les robes de

la ſaiſon, les rubans, les chignons & la façon de ſe mettre ? Comment ce flux d'éloquence ne donne-t-il pas du reſſort à votre langue ? Vous êtes muette ! vous ne ſavez pas même rire. Cet homme à la mode qui voltigeoit d'une beauté à l'autre, qui ſemoit la belle humeur par cent propos délicieux, qu'on applaudiſſoit même avant qu'il eût parlé, peut-il vous arracher un ſigne de joie ? Quelle léthargie !

Vous ne vous éveillâtes qu'à la nouvelle que débita ce vieux militaire pour payer ſon entrée. Vous la ſaiſites, vous citates un trait d'hiſtoire tout ſemblable. Vous parlates politique & gouvernement. Savez-vous ce qu'il fut dit lorſque vous eûtes levé le ſiége ? qu'il falloit vous faire Miniſtre ou Hiſtoriographe du Roi. Vous voulez penſer dans un pays où il n'eſt queſtion que de parler.

J'entendis hier une Ducheſſe de Finance qui louoit beaucoup votre ſimplicité. Vous aviez ſoupé chez elle : on ſervit un plat de légumes dans la primeur, qui ne coûtoit que cent francs. Vous crûtes qu'on parloit du plat, non du légume. Elle rioit encore, en me demandant par quel carroſſe de voiture vous aviez débarqué, & ſi vous ſouhaitiez qu'elle vous envoyât ſon orfèvre.

La bonne figure que vous fîtes dernièrement chez la petite Comteſſe ! On y propoſa une partie au bois de Boulogne ; vous demandâtes à votre mari s'il en ſeroit. Il fait ſon monde, il refuſa : c'étoit une raiſon de plus pour y aller ; vous rompîtes. Le

ſingulier de votre procédé, c'eſt que vous comptiez lui plaire ; & c'eſt là votre but du matin au ſoir. Entre nous, Madame, n'êtes-vous point une *Paméla* qu'un coup de fortune a élevée ? Il eſt de règle qu'en certaines conditions un mari doit ſe repentir, dumoins une fois le jour, d'avoir une femme. Le vôtre ne ſe plaint que d'être trop aimé. Ses amis craignent fort qu'enfin vous ne le gâtiez. Il commence à trouver moins belle cette danſeuſe qui lui a donné la préférence ſur vingt rivaux dont la bourſe étoit moins pleine. On ſait, quoiqu'il n'en convienne pas, qu'il vous a menée en tête-à-tête à ſa campagne. Sa dernière voiture ne lui coûte que dix mille francs, & il eſt preſque réſolu à ſe détacher de ſon coureur. Pour Dieu, Madame, ne lui donnez pas vos ridicules qui ſe multiplient ſous ma plume ; j'en oublierai.

N'eſt-ce pas aſſez d'en montrer chez vous ? N'eſt-ce pas trop d'en porter dans les cercles ? Faut-il encore les expoſer au grand jour, en les promenant dans le Public ?

Vous allez aux Tuileries les jours d'opéra, & au Palais-Royal les autres jours. Vous faites pis, on vous y voit le matin. Mais quelles figures y voyez-vous ? Des femmes ſans prétentions, des politiques à qui tout lieu eſt égal pour humilier nos ennemis, des Philoſophes qui veulent reſpirer. Ne ſentez-vous pas que vous êtes déplacée ? On croiroit que vous ne cherchez la promenade que pour vous bien porter. Mais lorſque

vous y paroiſſez aux jours marqués & aux heures décentes, comment êtes-vous miſe ? Vous n'étalez que pour cent mille francs de pierreries, & l'aune de vos dentelles eſt à cinquante écus. Abjurez cette maxime d'outre-mer, qu'en fait d'habillement, on doit être d'un degré au-deſſous de ſon état. Je vous l'ai déjà dit. Vous voulez toujours penſer ; c'eſt un vice de terroir. Si on bornoit le luxe, les maiſons & les Empires ſubſiſteroient trop long-temps. On s'ennuie à voir toujours les mêmes choſes.

Dans quel travers alliez-vous donner l'autre jour ? les chevaux étoient mis pour vous mener au ſpectacle. Vous comptiez ſur votre mari, un mari Français. Vouliez-vous donner la Comédie à la Comédie même ? Il s'étoit dérobé pour ſa petite maiſon, où vous avez enfin appris qu'il ne falloit pas le troubler. Quelle peine n'a-t-on pas eu à vous faire comprendre qu'une femme qui veut prendre l'air dans une petite maiſon, ne doit pas choiſir celle de ſon mari ?

Vous devriez du-moins ne pas apprêter à rire où l'on ne rit jamais. Que faiſiez-vous dimanche dernier dans votre paroiſſe à dix heures du matin ? Déjà habillée ! Et, qui le croira ? Sans *fac* ! Eſt-ce ainſi ? Eſt-ce à dix heures ? Eſt-ce dans ſa paroiſſe qu'une femme de condition entend la Meſſe ? Eſt-il bien vrai que vous aſſiſtez aux Vêpres ? Le Marquis de*** vous en accuſe, en diſant que vous faites ridiculement votre ſalut. On pourroit vous paſſer quelques ſermons ; mais

jamais ceux qui convertiſſent : une jolie femme eſt faite pour les jolis ſermons ; ils s'annoncent aſſez par l'affluence des équipages, & le prix des chaiſes. Il eſt ignoble de s'édifier pour deux ſols. Au premier Carême penſez à la dévotion de la dernière ſemaine. C'eſt dans une caléche peinte aux Gobelins, c'eſt ſur la route de *Longchamps* que vous devez nourrir votre piété.

Il ne ſuffit pas, Madame, d'éviter les ridicules, il faut des grâces. Celles que la nature vous a données, ne valent pas celles de l'art. Il y a des grâces d'ajuſtement. Vos robes ſont de goût ; mais les garnitures ne ſont pas de la *Duchapt*. Votre panier dans ſon diamètre eſt tronqué d'un pied, & il n'eſt pas de la bonne faiſeuſe. Vos diamans ſont beaux, mais il ne ſont pas montés par *l'Empereur*. Tout cela ſaute aux yeux. D'ailleurs, il s'en faut deux pouces que vos girandoles ne deſcendent aſſez bas : ſi vous pouviez ſuſpendre un luſtre à chaque oreille, vous feriez au parfait. On vous a vue à l'opéra coîffée en *Comète*, lorſque depuis deux jours, on étoit en *Rhinocéros*.

Il y a des grâces qui, par un heureux artifice, s'incorporent avec la perſonne. Les unes ſe voient, les autres ſe ſentent. Il eſt établi que votre ſexe doit prendre au nez comme aux yeux. Il y a plus : les odeurs aſſurent votre rang. Qu'on me mène dans un cercle les yeux fermés, ſuis-je en bonne compagnie ? le nez me l'annonce. Aux

odeurs, ajoutez le vernis. Oui, Madame, travaillez enfin ſur votre teint. Vous avez cru que ce vernis étoit fait pour cacher des rides ou des difformités ; déſabuſez-vous. Quand l'âge vous aura enlaidie, on vous permettra de vous montrer au naturel.

Il y a des grâces de langage. Vous avez fait des progrès dans notre langue, & vous les ſuivez, en liſant *la Bruyère*, *Racine*, *Monteſquieu* & *Fontenelle*. Ils vous apprendront bien à rendre vos idées avec ordre, clarté & juſteſſe ; mais ils ne vous donneront pas ces expreſſions brillantes qui diſtinguent le grand monde. Par exemple, d'une choſe qui a une bonté commune, vous dites ſimplement qu'elle eſt bonne ; une importante diroit, *c'eſt miraculeux ! c'eſt divin !* Etes-vous un peu fatiguée ? il faut être *excédée*, *anéantie*. Un coup de vent a-t-il dérangé une boucle de vos cheveux ? ne vous fâchez pas, ſoyez *furieuſe*, vous manquez juſque dans l'alphabet : au ſortir du dernier Opéra, vous dites, *à la maiſon*, tandis qu'à vos côtés la femme d'un Traitant crioit, *à l'Hôtel*. N'attendez pas que je vous faſſe un dictionnaire dans une Lettre. Etudiez les femmes qui ont les plus belles aigrettes, & les hommes à talons rouges.

Il y a des grâces de caprice. Vous avez demandé vos chevaux pour les ſix heures, & à ſix heures on vous voit en carroſſe. Le jeu que vous avez propoſé, vous le jouez effectivement. La perſonne que vous

reçutes ſi bien hier, vous l'accueillez encore aujourd'hui. Vous êtes toujours vous-même. Cela eſt du dernier uni.

Il y a des grâces à ſe plaindre du mal que l'on ſent. Vous deviendrez mère. N'allez pas imiter, en portant le fruit de votre mariage, cette Comteſſe ſingulière que vous louez tant, qui marche, qui agit, qui eſt de tout. Il eſt vrai que cette pitoyable conduite lui réuſſit, que ſon dernier enfant eſt le ſixième qu'elle a mené à bien. Mais on rit de la mère, & la Faculté la condamne. Voulez-vous bien être ? Soyez ſur la chaiſe longue dès le premier ſoupçon juſqu'au terme, & toujours en vous plaignant.

Il y a même des grâces à ſe plaindre du mal qu'on ne ſent pas. Vous paſſez vos jours ſans migraine. On peut vous le pardonner. Mais ſans *vapeurs !* c'eſt abuſer, en femme de la halle, de la permiſſion de ſe bien porter.

Il y a des grâces à s'effrayer ; mais ce n'eſt pas de la façon dont vous vous y prites l'autre jour. On vient vous parler à l'oreille ; l'inquiétude eſt dans vos yeux ; vous quittez bruſquement le cercle. On crut que votre chien s'étoit caſſé la jambe. On vous plaignoit, on s'effrayoit pour vous. Point du tout, c'étoit votre cocher qui étoit moulu d'une chute. Ne ſavez-vous pas jeter un cri au moindre cahos qui menace votre voiture? Devez-vous être auſſi tranquille qu'une de vos femmes ? Ce taureau qui venoit à vous dans votre campagne, vous paſſates à

côté

côté de lui avec l'assurance d'une Concierge. Il ne faut pas même attendre les grandes occasions pour s'effrayer. Choisissez quelque bête d'aversion qui puisse vous servir en tout temps & en tout lieu, *une souris*, *une araignée*, *une mouche* : si on ne les voit pas, on peut les soupçonner. L'aventure du bateau que le hasard vous offrit sur ce beau canal, montra encore votre mauvaise éducation. De toutes les Dames, pas une qui ne disputât l'embarquement, qui ne criât en cédant ; & vous, vous les encouragiez. La Batelière demanda si vous n'étiez pas quelque bonne Bourgeoise des environs. Le tonnerre qui gronda l'après-midi, acheva de vous peindre. La Présidente chercha un asyle entre quatre rideaux ; la Marquise avec ses cris, faisoit paroli aux éclairs ; le Chevalier rapprenoit à faire des signes de Croix ; il n'y eut que vous & votre Jardinière que le sang-froid n'abandonna pas.

Enfin, Madame, (car je me lasse de vous détailler,) vous trouvez le secret d'être sans grâces, au milieu d'une ville qui est faite pour en donner. Et avec du bon sens, des sentimens & des principes, vous êtes chargée de ridicules.

Je prévois vos objections. La meilleure ici est de n'en point faire. Ne convenez-vous pas d'un principe, que la France est le modèle des autres Pays ? Si vous en doutiez, la Nation en corps vous le diroit ; & sans être assemblée, ne vous le dit-elle pas tous les jours ? Qui peut mieux nous connoître

que nous-mêmes ? Mais n'avons-nous pas auſſi le ſuffrage des Etrangers que nous enrichiſſons de nos modes, de nos révérences & de notre cuiſine, qui ont fêté nos *Pantins*, qui adoptent nos équipages, nos pompons & nos perruques ? Et ne voyez-vous pas qu'ils viennent en foule ſe former chez nous ? Allons-nous chez eux ? partez de ce principe, & corrigez-vous.

ÉLOGE
DE M. DE VOLTAIRE *.

LA gloire de M. de VOLTAIRE n'eſt pas reſſerrée dans les ſeules limites de ſa Patrie. C'eſt à l'Europe entière, attentive aux premiers jugemens qui vont être portés ſur cet Ecrivain célébre ; c'eſt à notre ſiècle & à la poſtérité, toujours juſte, mais toujours ſévère, que nous ſerons reſponſables de ce que nous allons écrire : & nous aimons à nous pénétrer de cette vérité, pour nous défendre ici de toute paſſion, de tout enthouſiaſme. Ecartons également & les éloges donnés par l'adulation, & les ſatyres plus prodiguées encore par la haine ; & tâchons de ſaiſir avec impartialité, ce qui doit caractériſer à jamais cet homme rare, cet homme ſingulier ; &,

* M. Paliſſot en eſt l'auteur. C'eſt le meilleur jugement que nous ayons ſur les écrits & le caractère de cet homme célèbre.

pour parler d'avance le langage de nos descendans, cet homme unique.

MARIE-FRANÇOIS AROUET DE VOLTAIRE naquit à Paris, le 20 février 1694, de François Arouet, Payeur des Epices & Receveur des Amendes à la Chambre-des-Comptes, & de Marie-Marguerite Daumart. Paſſons rapidement ſur les diſpoſitions prématurées de ſon enfance; mais arrêtons-nous un moment ſur cette longue ſuite de ſingularités brillantes qui ſe ſuccédèrent, ſans interruption, dans tout le cours de ſa vie, & qui en ont fait un homme tel que les ſiècles précédents n'en avoient point encore vu, & tel que les ſiècles poſtérieurs n'en reverront peut-être jamais.

Parmi ces ſingularités, il en eſt d'un ordre purement phyſique. C'en eſt une, par exemple, que cette heureuſe organiſation capable de ſuffire à l'application la plus continue, & qui, ſans être aſſujettie aux variations du temps, ne ſe délaſſoit du travail que par le travail même. Malgré une conſtitution très-délicate en apparence, aucun homme n'a été à-la-fois plus précoce que M. de Voltaire, & n'a joui d'une vieilleſſe plus ſaine & plus robuſte. Aucun n'a commencé ſa carrière d'une manière plus brillante, & ne l'a terminée avec plus de gloire. Non-ſeulement il a ſuffi à des travaux littéraires qui auroient donné matière à trente réputations diſtinguées, mais à des ſoins qui ſembloient incompatibles avec cette paſſion toujours prédominante pour l'étude. M. de Voltaire

n'étoit étranger ni aux ſpéculations du commerce, ni à celles de la finance : il a ſu conſerver & augmenter ſa fortune. Il a trouvé du temps pour les plaiſirs ; il en a trouvé pour entretenir dans toute l'Europe la correſpondance la plus vaſte qu'aucun particulier ait jamais eue, ſoit avec les Savans & les Artiſtes les plus recommandables de ſon ſiécle, ſoit avec pluſieurs Souverains qui l'ont honoré d'une intimité (1) dont la gloire doit rejaillir à jamais ſur les Lettres, & dont le monde n'avoit pas vu d'exemples depuis les temps de Philippe & d'Alexandre (2). Il en a trouvé pour ſe rendre utile à une foule d'infortunés célèbres, qu'il a défendus par ſon éloquence. Enfin il a trouvé celui de fonder, à quelques lieues de Genève, une Colonie floriſſante, Colonie dont il n'a jamais ceſſé d'être le bienfaiteur, devenue orpheline par ſa mort, & qui s'eſt montrée digne de ſes bontés par ſa reconnoiſſance. Nous ne parlons ici que des faits connus, avoués par les ennemis mêmes de M. de Voltaire, & ſur leſquels l'Envie, qui veille encore auprès de ſa tombe, ne peut jeter aucun nuage.

Le moral, dans cet homme ſingulier, n'offrit pas moins de phénomènes que le phyſique. C'eſt à l'âge de dix-huit ans qu'il fit ſa première tragédie ; &, comme nous l'avons dit après la Motte, qui eut le mérite de le prévoir, & le courage de l'annoncer, Corneille & Racine eurent un ſucceſſeur. C'étoit un prodige qu'un pareil début ; mais

par un prodige plus grand encore, il méditoit dès-lors le ſeul ouvrage de génie qui n'eût pas été tenté dans le ſiècle de Louis XIV, ou du-moins qui l'avoit été ſi malheureuſement, qu'il ne reſte de tous ces eſſais aucun veſtige. Il conçut le projet de la *Henriade;* & la France fut étonnée de devoir ſon premier poëme épique à un Auteur de 24 ans. Le même homme eſt devenu depuis le rival de l'Arioſte dans un autre poëme. Le même a été l'Hiſtorien de Pierre-le-Grand, de Charles XII, de Louis XIV, & celui de toutes les Nations depuis Charlemagne juſqu'à nos jours. Le même a étendu la carrière de l'Hiſtoire, trop reſſerrée avant lui, dans les détails de la politique & de l'ambition des Princes; comme s'il étoit de la deſtinée des peuples, de leur être ſacrifiés en tout, & juſque dans les Annales du monde. Il a fait ſentir le premier cette eſpèce d'outrage fait au genre-humain; & ce que les Hiſtoriens avoient juſqu'alors le plus négligé, l'influence de l'opinion ſur les malheurs de la terre, les lois, les uſages, les mœurs, les progrès des ſciences & des arts, devinrent le principal objet de ſes recherches. Cette révolution de l'Hiſtoire, perfectionnée par la Philoſophie, eſt, peut-être, une des choſes qui lui a donné le plus de droits à l'admiration de ſes contemporains & à la reconnoiſſance de la poſtérité. Le même a enrichi notre littérature d'un nouveau genre de romans, & d'une foule de poéſies légères, ſaillies rapides d'une

imagination inépuiſable, toujours active, toujours brillante, & dont quelques-unes ont un caractère original qui n'appartient qu'à lui ſeul, & du goût le plus exquis *. Le même a meſuré la hauteur & fixé, pour ainſi dire, les limites du génie de Corneille, dans un Commentaire qui dut déplaire d'abord aux admirateurs paſſionnés de ce grand Homme, non-ſeulement par quelques expreſſions trop dures **, & par quelques jugemens ha-

* Telles que l'Epître des *Tu & des Vous*, & quelques autres pièces de ce genre charmant.

** Il ſeroit à ſouhaiter, ſans doute, que dans ce commentaire l'auteur ſe fût interdit quelques-unes de ces expreſſions trop amères, & qui ſembleroient injurieuſes à la mémoire de Corneille, ſi M. de Voltaire n'eût pas témoigné, en mille autres endroits, toute l'admiration dont il étoit pénétré pour ce génie créateur. L'humeur, qui paroît percer, ſur-tout dans les dernières éditions de cet ouvrage, n'étoit pas contre Corneille, mais contre les admirateurs fanatiques de ce grand-homme, qui s'étoient preſſés de publier d'avance que ce commentaire ne ſeroit qu'une ſatyre dictée par l'envie, & qui, dès qu'il parut, ne manquèrent pas de s'élever contre les remarques les plus juſtes, avec une fureur aveugle, qui prouvoit aſſez qu'ils n'étoient pas dignes de ſe paſſionner pour Corneille. M. de Voltaire, par une ſuite de ſon caractère bouillant, impétueux, & porté naturellement à la colère, mit alors moins de ménagement & plus de ſévérité dans des obſervations, d'ailleurs judicieuſes: & à des yeux préoccupés, ces expreſſions trop dures donneront toujours quelque priſe à ſes Cenſeurs. Malheureuſement, en bleſſant la ſenſibilité de M. de Voltaire, il n'étoit que trop aiſé de le précipiter vers les extrêmes. Ses adulateurs & ſes ennemis n'ignoroient pas ce fatal ſecret, & c'eſt à l'adreſſe perfide avec laquelle les uns & les autres abuſoient également de ſon caractère, qu'on doit imputer une partie de ſes fautes. Perſonne n'a eu le goût plus sûr que lui, quand il n'étoit pas dominé par l'humeur. Perſonne n'a été, quelquefois, plus injuſte, lorſqu'il avoit le malheur d'être, ſans le ſavoir, l'inſtru-

ſardés, que nous y reconnoiſſons comme eux, mais parce que l'admiration ſuperſtitieuſe ſe refuſe à toute examen, à toute diſcuſſion ſur l'objet de ſon culte. Pour nous, exempts de ces préjugés, plus capables d'affoiblir, que d'augmenter la vénération qu'on doit à Corneille, loin de blâmer le courage de ſon Commentateur, nous nous le propoſons, au-contraire, pour modèle; & rien n'atteſtera mieux la ſincérité de nos ſentimens pour M. de Voltaire, que notre reſpect pour la vérité.

Enfin, il étoit réſervé encore à cet homme unique, de nous donner les premières notions de la Littérature Anglaiſe; de nous familiariſer avec la Métaphyſique de Locke; de nous inſtruire des découvertes de Newton; de nous encourager à la pratique hardie, mais ſalutaire, de l'Inoculation, dont perſonne, en France, n'avoit parlé avant lui, & qu'on a tentée depuis ſur les Têtes les plus précieuſes, les plus chères à la Nation, de combattre en Philoſophie, en Littérature, en Hiſtoire, une multitude de préjugés; d'approfondir, en paroiſſant les effleurer, ſoit dans ſes *Mélanges*, ſoit dans ſes *Queſtions Encyclopédiques*, un nombre à peine croyable d'idées curieuſes & intéreſſantes,

ment des paſſions de ceux qu'il regardoit comme ſes amis; mais, il n'eſt guère de ces injuſtices, dans ſes ouvrages, qui ne ſoient réparées, ou dans un volume précédent, ou dans un volume poſtérieur; & la meilleure manière de ſaiſir ſa véritable façon de penſer, c'eſt de l'oppoſer à lui-même.

& de nous laiſſer, dans le vaſte Recueil de ſes Œuvres, une bibliothèque immenſe, émanée de ſon ſeul génie.

A le conſidérer comme Poëte Epique, la *Henriade*; ainſi que nous l'avons déjà obſervé, n'avoit eu, parmi nous, aucun modèle digne de quelque attention. Nous accordons aux Cenſeurs de M. de Voltaire, que cet ouvrage a dû néceſſairement ſe reſſentir de la jeuneſſe de l'Auteur; que s'il en eût conçu le plan dans un âge plus mûr, l'ordonnance en eût été plus riche & plus impoſante; que l'antithèſe y ſeroit plus ménagée; qu'au-lieu de ſe borner à des portraits, d'un coloris, à la vérité, très-brillant, l'Auteur eût peint ſes perſonnages d'une manière plus grande, en les faiſant agir; qu'il eût moins négligé la partie dramatique, & donné, par conſéquent, plus d'intérêt à ſon Poëme. Mais puiſque, dans un ſiècle, enrichi de toutes les merveilles du ſiècle de Louis XIV, la *Henriade* a été tant de fois réimprimée, puiſqu'elle a été traduite dans toutes les Langues de l'Europe, & même dans les Langues ſavantes, puiſqu'enfin la Nation n'a, juſqu'ici, rien de comparable, en ſon genre, à ce bel ouvrage, ne ſoyons point aſſez injuſtes, aſſez ennemis de notre gloire, pour méconnoître ſes beautés, en convenant de ſes fautes.

Gardons-nous d'abaiſſer la majeſté du ſeul Poëme Epique que nous ayions, ſous prétexte que Boileau nous a donné, dans le *Lutrin*, un chef-d'œuvre de plaiſanterie.

C'eſt confondre toutes les bornes des Arts, que de comparer ainſi des choſes qui ſont évidemment hors de toute comparaiſon.

Rendons juſtice au goût de l'Auteur, qui a ſu faire un Poëme très-court, & en exclure tout cet échafaudage de merveilleux antique, qui eût paru ſi déplacé dans notre Religion, dans nos uſages, dans nos mœurs, enfin dans un ſujet ſi rapproché de l'âge où nous vivons.

N'oublions pas l'heureux choix de ce même ſujet, qui le rendra toujours cher à la Nation, la richeſſe des détails, le charme du coloris, l'élégance continue du ſtyle, &, ce qui nous le rend plus précieux encore, l'horreur qu'il inſpire de la perſécution, du fanatiſme, de la ſuperſtition, & de tous ces attentats ſacrés qui ont déſolé la terre depuis dix-huit ſiècles.

N'oublions pas que l'Auteur a prouvé depuis qu'il pouvoit atteindre à ces beautés eſſentielles & fondamentales dont la *Henriade* paroîtra toujours un peu trop dénuée à des yeux ſévères; & que, dans un autre Poëme, il s'eſt montré le digne Emule de l'Arioſte. Enfin, ſi quelques Cenſeurs inflexibles s'obſtinoient encore à lui reprocher les imperfections échappées à ſa jeuneſſe, que ces Cenſeurs, du-moins, nous indiquent un homme capable, au même âge, d'un pareil effort. Choſe vraiment admirable dans la deſtinée de ce grand Homme, qu'il ne puiſſe deſcendre de ſa ſupériorité dans quelque partie, ſans que ce déſavantage ne ſoit

auſſitôt compenſé par un prodige ! car c'en étoit un que d'avoir conçu le projet de la *Henriade* à vingt ans.

Mais que le même Poëte, à qui nous devons, dans le genre de l'Epopée, deux ouvrages d'un caractère ſi différent, ait encore enrichi le théatre des plus belles tragédies que nous ayions vues depuis celles de Racine ; qu'après avoir ouvert ſa carrière dramatique à dix-huit ans, il l'ait finie, comme Sophocle, à quatre-vingts-quatre, par une pièce où l'on reconnoiſſoit encore la vigueur de ſon génie (3) : c'eſt ici que l'étonnement augmente, & doit néceſſairement ſe changer en admiration.

On a répété ſouvent que M. de Voltaire avoit donné le premier à l'action tragique plus de dignité, plus d'appareil, plus de pompe, en un mot, plus d'illuſion théatrale, & qu'il l'avoit purgée de ces intrigues d'amour, mêlées ſi fréquemment & ſi maladroitement aux ſujets les plus terribles de la ſcène antique. Mais gardons-nous de ces éloges indiſcrets, que ce grand Homme déſavoueroit lui-même. Racine, dans *Athalie*, avoit donné le premier exemple d'une tragédie ſans amour, & ſoutenue, d'ailleurs, du ſpectacle le plus majeſtueux & le plus impoſant. Racine avoit porté l'Art à ce degré de perfection *déſeſpérante*, comme on l'a dit très-heureuſement, qui ne laiſſe plus de place à la rivalité. Racine étoit donc le ſeul homme dont M. de Voltaire eût à redouter la comparaiſon ; & c'eſt celui qu'il a tou-

jours loué avec tranſport, avec cette éloquence énergique & attendriſſante, qui ne peut venir que du cœur (4). Nous ne connoiſſons rien, dans ſa vie, qui l'honore autant que ce trait, qui décèle mieux ſa véritable ſupériorité : & c'eſt une barrière invincible que nous oppoſerons toujours à ceux qui l'ont accuſé de jalouſie.

Mais ſi M. de Voltaire n'a fait aucun chef-d'œuvre qui puiſſe être comparé, en ſon entier, aux chefs-d'œuvres de Racine ; ſi ſes plans manquent en général de cette régularité, de cette ſageſſe qu'on admire dans ceux de notre Euripide ; ſi les parties en ſont moins heureuſement enchaînées ; s'il a fondé, quelquefois, ſes grands effets ſur de trop petits moyens ; s'il a donné le dangereux exemple des maximes trop prodiguées, des beautés déplacées, qui laiſſent voir trop ſouvent le Poëte à la place de ſes Perſonnages ; ſi c'eſt à lui, enfin, que les vrais Connoiſſeurs aſſigneront l'époque de la décadence naiſſante de l'Art, quels efforts de génie n'a-t-il pas faits, depuis *Œdipe* juſqu'à *Tancrède*, pour le ſoutenir dans le degré de perfection le plus voiſin de celui auquel il ne pouvoit plus atteindre, parce que Racine l'avoit devancé ! Nous avons dit que nous nous permettrions, à ſon égard, la même liberté qu'il s'eſt permiſe à l'égard de Corneille, & l'on ſent trop que notre intention ne ſauroit être de le rabaiſſer. Si véritablement il n'a point perfectionné l'Art, lorſqu'il ne pouvoit plus ſe perfectionner, il a ſu lui

donner, du-moins, par les grandes vues morales, & par les ſentimens d'humanité qui reſpirent dans toutes ſes tragédies, un nouveau degré d'importance & d'utilité. Il a ſu mériter, en ſe créant des routes nouvelles, la gloire d'être en effet un digne ſucceſſeur de Corneille & de Racine. Si le caractère dominant du premier de ces Poëtes lui aſſure la première place aux yeux de ceux à qui les maximes d'Etat & de Politique paroiſſent ce qu'il y a de plus impoſant chez les hommes; ſi le ſecond doit l'emporter au jugement des ames ſenſibles, qui ſe plaiſent dans la peinture des grandes paſſions, dont elles ont éprouvé les orages, il nous ſemble que M. de Voltaire doit plaire davantage à celles qu'une Philoſophie douce & tendre intéreſſe plus vivement au bonheur de l'humanité; & qu'enfin il eſt, plus qu'aucun de ſes deux rivaux, le Poëte des Philoſophes.

Ce n'eſt pas qu'il n'ait eu des ſuccès mérités & brillants dans les parties mêmes qui caractériſent le plus ſpécialement ces Fondateurs de la ſcène. Qui ne s'attendriroit point avec *Zaïre*, ne ſeroit touché que foiblement des larmes d'*Andromaque*. Qui ne ſentiroit pas les beautés mâles & fières de *Brutus*, de la *Mort de Céſar*, de *Rome ſauvée*, ne ſeroit pas digne d'admirer Corneille. Enfin, Crébillon, homme de génie, ſans doute, mais placé à un trop grand intervalle des deux grands Hommes dont on vient de parler, n'a rien de plus tragique & de plus ſombre, dans le genre qui lui eſt propre,

que les ſcènes vraiment terribles de *Sémiramis* & de *Mahomet*.

Cependant nous devons répéter, pour l'honneur de l'Art, que tous ces ſuccès ſi multipliés de M. de Voltaire, ne lui laiſſent que la première place après Racine. Si ſon théatre eſt plus varié, ſi ſes ſituations paroiſſent quelquefois plus déchirantes que celles de ſon illuſtre prédéceſſeur, il ne doit ces avantages du moment qu'à des invraiſemblances que le goût de Racine ne ſe fût jamais permiſes. On voit qu'il a trop ſacrifié à l'effet, qu'il s'eſt livré, dans ſes plans, à un merveilleux trop recherché, trop romaneſque, & qu'il n'a point été aſſez ſévère ſur le choix de ſes moyens dramatiques. On voit, en un mot, qu'il ne doit cette apparence de ſupériorité qu'à des fautes contre l'Art même : fautes qui ſeront exagérées par des imitateurs qui n'auront pas ſon génie, & qui entraîneront enfin la corruption du goût, & la décadence entière du théatre.

C'eſt pourtant à ce genre de beautés fortement tragiques, que nous ſommes redevables du haut degré où l'Art de la repréſentation a été porté, pendant quelques années, ſur notre ſcène. Aucun Acteur, à ce que nous atteſte M. de Voltaire lui-même, qui avoit vu Baron & Mademoiſelle le Couvreur, n'avoit ſu rendre ces emportemens de la nature qui ſe peignent par un mot, par une attitude, par un ſilence, par un cri qui échappe à la douleur. « Nous ne com-
» mençâmes à connoître ces grands traits

» que par Mademoiſelle Dumeſnil, lorſque,
» dans *Mérope*, les yeux égarés, la voix
» entrecoupée, levant une main tremblante,
» elle alloit immoler ſon propre fils, quand
» *Narbas* l'arrêta; quand, laiſſant tomber
» ſon poignard, on la vit s'évanouir entre
» les bras de ſes femmes, & qu'elle ſortit
» de cet état de mort avec les tranſports
» d'une mère; lorſqu'enſuite s'élançant aux
» yeux de *Poliſonte*, traverſant, en un clin
» d'œil, tout le théatre, les larmes dans
» les yeux, la pâleur ſur le front, les ſan-
» glots à la bouche, les bras étendus, elle
» s'écria : *Barbare, il eſt mon fils* (5) » !

Ce n'eſt que par *Mahomet*, par *Sémiramis*, par *Tancrède*, que nos Acteurs, au lieu de déclamer, apprirent à devenir des peintures vivantes, & non-ſeulement à exprimer, comme il convenoit, ces grands mouvemens de pathétique & de terreur dont M. de Voltaire a donné tant d'exemples, mais à repréſenter dignement le cinquième acte de *Rodogune*, *Athalie*, *Phèdre*, *Iphigénie*, & tous les chefs-d'œuvres de notre ſcène.

Cependant on oppoſoit ſucceſſivement à M. de Voltaire une foule de Concurrens qui n'approchoient pas de ſa renommée. On lui diſputoit le titre d'homme de génie, tandis qu'on le prodiguoit à Piron, qui, véritablement, avoit eu le mérite de faire une des meilleures comédies qu'on eût vues depuis Molière; mais très-inférieure aux chefs-d'œuvres de ce grand Homme. Si l'on en croyoit ces judicieux appréciateurs des répu-

tations, M. de Voltaire ne devoit la ſienne qu'aux Maîtres de l'Art qui l'avoient devancé. Il n'eût été rien par lui-même : mais ayant ſous les yeux les belles tragédies de Corneille, de Racine & de Crébillon, qu'on ne mettoit au niveau des deux autres que pour en éloigner davantage celui qu'on vouloit déprimer, il n'étoit pas ſurprenant qu'un très-bel Eſprit (comme ils le nommoient) eût acquis quelque gloire dans une carrière toute tracée par le génie de ſes prédéceſſeurs. C'eſt ainſi que les ennemis de Racine avoient affecté de publier qu'il devoit tout à Corneille. L'Envie ſe répète elle-même, & n'a en effet que ce triſte moyen d'humilier tout homme ſupérieur qui s'élève après d'autres hommes ſupérieurs : mais c'eſt, au-contraire, cette foule d'excellents Ouvrages dont le ſcène étoit enrichie, & cette perfection où l'Art ſembloit porté, qui redouble notre admiration pour M. de Voltaire. C'eſt lorſqu'un genre commence à s'épuiſer, qu'il devient plus difficile au génie même de s'ouvrir des routes nouvelles, de ſe former encore une manière à ſoi, & d'égaler, du-moins en partie, des rivaux qu'on devoit déſeſpérer d'atteindre. Racine dut étonner ſon ſiècle, préciſément parce qu'il étoit venu après Corneille ; Crébillon s'eſt fait, à ſon tour, une réputation impoſante, pour avoir ſoutenu celle du théatre, après ces deux grands Hommes, par deux ou trois pièces d'un caractère vraiment tragique, & qui paſſeront à la Poſtérité malgré leurs défauts,

& le ſtyle barbare qui les défigure trop ſouvent. Soyons juſtes : M. de Voltaire, qui eſt venu le dernier, n'eût-il fait que *Mahomet* & *Alzire*, ſera toujours compté parmi nos plus grands tragiques ; & rien n'atteſte mieux ſa ſupériorité, que d'avoir mérité ce rang lorſqu'il ſembloit impoſſible d'y parvenir. Mais, quelle idée plus grande encore ne ſe formera-t-on pas de cet Écrivain célèbre, ſi l'on ajoute à ces deux tragédies *Œdipe*, la première & l'une des meilleures qu'il ait faites, *Zaïre*, *Sémiramis*, *Brutus*, *Adélaïde*, *Mérope*, & tant d'autres, toutes accueillies avec tranſport, toutes aſſez belles pour rendre les connoiſſeurs incertains, s'il étoit queſtion d'établir entr'elles quelque préférence, & ſi l'on penſe que le même homme, dans le genre de la Comédie du ſecond ordre, a donné l'*Enfant prodigue* & *Nanine*, qu'il a tenté d'autres ſuccès encore, & qu'enfin il a parcouru toutes les branches de l'Art dramatique !

Nous ne diſſimulerons pas que, depuis *Tancrède*, il ne ſoit échappé à l'Auteur pluſieurs pièces où l'empreinte de ſon génie paroît effacée ; mais c'eſt un tribut qu'il a payé à la vieilleſſe ; & nous devons ajouter que ſi, dans ſes premiers ouvrages, il ne s'eſt pas élevé juſqu'à la hauteur du génie de Corneille, il ne s'eſt point abaiſſé, dans les derniers, au degré d'*Agéſilas* & de *Pertharite*. S'il eſt au-deſſous de lui-même, il nous ſemble très-ſupérieur encore, dans les *Scythes*, dans *Olympie*, à tout ce que nous

offrent de plus ſoigné ceux de nos jeunes Auteurs, qui, peut-être, s'enivrent le plus de l'eſpoir de le remplacer. On n'y retrouve point, à la vérité, le ſtyle enchanteur de ſa jeuneſſe ; mais on y retrouve toujours ſa clarté ; ſa correction, & ſur-tout de grandes vues, qui manquent principalement à nos jeunes Écrivains. On ſait que, non-ſeulement, dans ſes dernières pièces de théatre, mais dans tout ce qu'il écrivoit en vers alexandrins (6), il s'étoit formé, depuis quelques années, une manière expéditive, beaucoup trop négligée, & qui, malheureuſement, n'aura que trop d'imitateurs. Ce n'eſt que dans ſa proſe *, & dans ſes poéſies légères, qu'il a conſervé juſqu'à ſes derniers jours le charme de ſes premiers écrits ; & Racine & lui, comme nous l'avons dit ailleurs, ſont les ſeuls qui aient eu le double mérite d'écrire en vers & en proſe avec une égale ſupériorité.

En achevant de parcourir la carrière immenſe de ſes travaux, nous nous croyons obligés de rappeler à nos Lecteurs que c'eſt toujours du même homme que nous parlons. C'eſt à lui que nous devons encore, & ces hiſtoires particulières que nous avons déjà indiquées, & ce vaſte *Eſſai ſur les Mœurs &*

* Il a toujours conſervé dans ſa proſe un tour original, un caractère purement à lui, qui le faiſoit reconnoître dès les premières lignes. Le ſeul trait de décadence que l'on y remarque, vers les derniers temps, c'eſt le mélange de quelques plaiſanteries déplacées à côté des choſes les plus ſérieuſes.

ſur l'Eſprit des Nations, Ouvrage plein de recherches, & qui pouvoit occuper la vie entière d'un Écrivain laborieux.

Perſonne ne lui a diſputé cette manière d'écrire toujours agréable & toujours intéreſſante, qui le fait lire avec tant de plaiſir par les ingrats mêmes qui voudroient ſe refuſer le plus au ſentiment pénible d'une admiration qui les humilie : mais on a dit que le ſtyle de l'Auteur n'étoit pas toujours celui de l'Hiſtoire ; & véritablement (car nous ne voulons rien diſſimuler) M. de Voltaire s'eſt permis, de loin à loin, quelques traits d'ironie, qui ſemblent déroger un peu à la gravité du ſtyle hiſtorique. On ſouhaiteroit que ces petites taches, quoique très-rares, fuſſent effacées par un Editeur ſévère. On ſent bien qu'on ne retrancheroit à l'Auteur que de l'eſprit ; & que même on ſeroit tenté de le regretter : mais on le ſacrifieroit aux convenances, & d'ailleurs on lui laiſſeroit tant de beautés !

C'eſt dans le genre de l'Hiſtoire, ſur-tout, que M. de Voltaire a répandu cet eſprit de tolérance & de paix, d'humanité & de bienfaiſance, qui la caractériſe eſſentiellement. Les oppreſſeurs y ſont peints ſous des couleurs ſi odieuſes, les opprimés y deviennent ſi intéreſſants, qu'il eſt peu d'ames qui n'éprouvent, en le liſant, la douce illuſion de ſe croire meilleures. Les calamités de la guerre, celles de l'opinion, plus terribles encore, enfin les malheurs du monde y ſont préſentés de manière à faire déſirer que

l'Auteur ſoit, plus qu'aucun autre, l'Hiſtorien des Rois. L'indépendance de leurs couronnes n'eſt, nulle part, plus reſpectée & plus ſolidement établie : mais les droits impreſcriptibles de l'humanité n'ont jamais eu de Défenſeur plus courageux. C'eſt, en ce ſens, de tous les genres que M. de Voltaire a traités, celui qui doit le rendre le plus cher aux Princes, dont il accoutume l'oreille à entendre la vérité, & aux peuples, dont il ſoutient la cauſe en Philoſophe éloquent & ſenſible. C'eſt celui dans lequel il s'eſt montré le meilleur Citoyen, & par qui nous croyons qu'il a le mieux mérité de ſon ſiècle & de l'avenir.

L'Envie, qui ſe plaît à prodiguer les accuſations vagues qu'elle ſait bien qu'on n'éclaircira jamais, & dont la diſcuſſion même eſt preſque toujours impoſſible, n'a pas manqué de reprocher à M. de Voltaire d'avoir eu trop peu de reſpect pour la vérité ; d'avoir altéré les faits, au gré de ſon imagination, & pour le ſeul plaiſir de les dénaturer ; d'être enfin un Romancier agréable, plutôt qu'un Hiſtorien véridique. Cela étoit ſi facile à dire, & ſi difficile à prouver, qu'en effet l'Envie ne pouvoit guère choiſir d'imputation qui fût plus dans ſon caractère, mais à laquelle, en même-temps, il fût plus aiſé de la reconnoître. Nous avons entendu répéter cent fois ces objections paraſites, ſoit à des Soupés, où l'on ſait bien qu'une Diſſertation ne ſera point admiſe, ſoit dans quelques-unes de ces converſations frivoles,

où le paſſage continuel & rapide d'une matière à l'autre, ne permet d'en approfondir aucune ; & nous n'avons jamais daigné répondre à ces Détracteurs de M. de Voltaire, qui choiſiſſoient ſi adroitement leur champ de bataille. Mais nous avons peſé, dans le ſilence, ces accuſations ſi fréquemment renouvellées, ou par d'agréables Ignorans, qui n'ont pas la plus légère idée des choſes dont ils parlent, ou par ces Manœuvres de la Critique, éternels échos des ſottiſes qui ont été dites avant eux. Nous avons trouvé, ſans doute, dans M. de Voltaire, comme dans nos Hiſtoriens les plus accrédités, des erreurs qu'il faut bien ſe garder de confondre avec les menſonges, mais en bien plus petit nombre qu'on ne le croit communément; & nous oſons dire qu'en ce qui regarde particulièrement la France, il en eſt beaucoup moins que dans le Préſident Hénault. Il y a plus d'erreurs dans le petit Livre de Nonotte, intitulé *les Erreurs de Voltaire*, que dans les huit ou dix volumes in-4°., uniquement conſacrés à l'Hiſtoire dans la Collection de ce grand Homme : c'eſt, peut-être, ce que nous prouverons ailleurs. On a ſuppoſé volontiers que dans la longue époque des guerres de l'Empire & du Sacerdoce, M. de Voltaire s'étoit fait un plaiſir malin d'exagérer les ſcandales de l'Egliſe. Qu'on le compare avec Fleury, qui n'eſt point ſuſpect, avec Baronius *,

* Cette époque d'ignorance & de crimes étoit, ſelon Baronius, *un ſiècle de fer & de plomb.* Il ne craint pas d'appeler ces ſcandales *les naufrages de l'Egliſe Romaine.*

Hiſtorien dévoué aux maximes ultramontaines, & on le trouvera modéré. Nous avons même peu d'Ecrivains qui aient parlé du Clergé de France avec plus de décence & de circonſpection. Mais nous voulons bien n'en être pas crus ſur notre parole ; & nous oppoſerons ſeulement aux Détracteurs de M. de Voltaire, en matière d'Hiſtoire, une autorité qui forcera du-moins les ames impartiales à ſuſpendre leur jugement. On connoît le ſavant Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la deſtruction de l'Empire Romain juſqu'au commencement du ſeizième ſiècle, qui ſert d'introduction à l'*Hiſtoire de Charles-Quint*, par le célèbre Robertſon. Voici le témoignage que cet Etranger rend à M. de Voltaire.

« Dans toutes mes diſcuſſions ſur les pro-
» grès du Gouvernement, des Mœurs, de
» la Littérature & du Commerce pendant
» les ſiècles du moyen âge, ainſi que dans
» l'eſquiſſe que j'ai tracée de la Conſtitution
» politique des divers États de l'Europe,
» au commencement du ſeizième ſiècle, je
» n'ai pas cité une ſeule fois M. de Voltaire,
» qui, dans ſon *Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale*,
» a traité le même ſujet, & examiné le même
» période de l'Hiſtoire. Ce n'eſt pas que
» j'aie négligé les Ouvrages de cet homme
» extraordinaire, dont le génie, auſſi hardi
» qu'univerſel, s'eſt eſſayé dans preſque tous
» les genres de compoſitions littéraires. Il
» a excellé dans la plupart ; il eſt agréable
» & inſtructif dans tous ; *on regrette ſeule-*
» *ment qu'il n'ait pas reſpecté davantage la*

» *Religion* *. Mais comme il imite rarement » l'exemple des Hiſtoriens modernes, qui » citent les ſources d'où ils ont tiré les faits » qu'ils rapportent, je n'ai pu m'appuyer » de ſon autorité pour confirmer aucun point » obſcur ou douteux. Je l'ai cependant ſuivi » comme un guide dans mes recherches; & » il m'a indiqué, non-ſeulement les faits » ſur leſquels il étoit important de s'arrêter, » mais encore les conſéquences qu'il falloit » en tirer. S'il avoit, en même-temps, cité » les Livres originaux, où les détails peu- » vent ſe trouver, il m'auroit épargné une » grande partie de mon travail; & pluſieurs » de ſes Lecteurs, qui ne le regardent que » comme un Ecrivain agréable & intéreſ- » ſant, verroient encore en lui *un Hiſtorien » ſavant & profond* ».

Que les Lecteurs pèſent ce témoignage d'un homme inſtruit, cette juſtice rendue à M. de Voltaire par un Anglais, très-profond lui-même dans l'Hiſtoire, & qu'ils jugent du mépris que méritent d'ignorants Zoïles, qui ne ceſſent de le calomnier dans ſa Patrie.

Nous nous ſommes étendus ſur les principales branches de la réputation de M. de Voltaire, & nous ſommes encore loin d'avoir

* Cette phraſe, que nous nous ſommes bien gardés de ſupprimer, prouve, à-la-fois, l'impartialité de M. Robertſon & la nôtre; mais, il faut obſerver que M. Robertſon, Hiſtoriographe du Roi d'Angleterre pour l'Ecoſſe, eſt, en même-temps, Docteur en Théologie, & Principal de l'Univerſité d'Edimbourg.

tout épuiſé : mais c'eſt un Eloge, & non un Volume que nous avons entrepris. Faiſons actuellement la part de l'Envie, & parlons des foibleſſes de ce grand Homme. Il les dut toutes à une ſenſibilité trop délicate, trop ombrageuſe, & qui ſe tournoit facilement en colère. Naturellement bon, humain, généreux, comme il eſt aiſé de le prouver par une ſuite non interrompue de belles actions dont ſa vie eſt ſemée, les contrariétés, les injuſtices, les perſécutions, aigrirent quelquefois ſon caractère, au point de lui inſpirer, du-moins en apparence, des haines très-violentes. Le fiel coula de ſa plume, non-ſeulement contre une foule de Détracteurs obſcurs qu'il auroit dû mépriſer, mais contre des hommes que leur mérite auroit dû lui rendre ſacrés, quoiqu'ils euſſent eu le malheur d'être ſes ennemis. Tel fut ſon acharnement contre Jean-Baptiſte Rouſſeau, & contre un grand Homme du même nom, dont il avoit eu plus encore à ſe louer qu'à ſe plaindre.

L'un & l'autre, à la vérité, avoient eu des torts avec lui. Jean-Baptiſte Rouſſeau, après en avoir parlé comme de la plus riche eſpérance de la Nation (7), après avoir donné à la tragédie d'*Œdipe* & à la *Henriade* les plus grands éloges, parut devenir jaloux, & finit par comparer leur Auteur à Pitaval & à Gacon. Nous oſons croire que M. de Voltaire lui auroit pardonné ces injures, mépriſables à force d'être extrêmes : mais Rouſſeau, victime d'une accuſation

injuſte, & qui devoit être d'autant plus réſervé à accuſer perſonne, qu'il avoit éprouvé lui-même ce que la perſécution a de plus cruel, ſe permit de dénoncer M. de Voltaire, dans quelques-unes de ſes Lettres, comme l'Auteur de l'*Epître à Uranie*. Cette accuſation inexcuſable, ſi elle étoit un abus de confiance, plus inexcuſable encore ſi Rouſſeau l'avoit haſardée ſans preuve, pouvoit expoſer M. de Voltaire, dans un temps infiniment plus ſévère que le nôtre, à des reſſentimens plus implacables que ceux dont Rouſſeau avoit éprouvé la violence : voilà ce qui les rendit irréconciliables. Mais chacun d'eux auroit dû reſpecter, dans ſon rival, le talent qui l'honoroit lui-même. Jettons un voile ſur ces mutuelles foibleſſes. N'imitons pas ceux qui, pendant la vie de ces deux Emules de gloire, ne ceſſoient d'attiſer une haine qu'ils auroient dû ſacrifier l'un & l'autre, & qu'il ne ſubſiſte, après leur mort, que les témoignages de juſtice qu'ils ſe ſont réciproquement rendus. La Poſtérité, en plaçant M. de Voltaire fort au-deſſus de Rouſſeau, conſervera toujours à celui-ci le premier rang parmi les Poëtes Lyriques. M. de Voltaire n'en doutoit pas, lui, dont les efforts en ce genre n'avoient pas été très-heureux : mais il en devoit l'aveu, & il n'en eût été que plus grand.

Nous verrons, dans l'article conſacré à la mémoire de l'autre Rouſſeau, qu'il eut, à-peu-près, envers M. de Voltaire, les mêmes torts

torts que le précédent : mais ce que nous ne pouvons omettre ici, ce qui peint M. de Voltaire, & ce qui prouve combien le fond de ſon caractère, naturellement bon & ſenſible, prévaloit en lui ſur les ſentimens d'une vengeance étrangère à ſon cœur, c'eſt l'anecdote ſuivante, que nous tenons d'une main ſûre, & d'un témoin oculaire.

Lorſque les perſécutions commencèrent à s'élever contre le citoyen de Genève, M. de Voltaire lui écrivit pour lui offrir un aſyle. On connoît la réponſe un peu cynique du Philoſophe : « Je ne vous aime point ; je » ne veux ni de votre aſyle, ni de votre eſ» time » ; réponſe qui formoit un ſingulier contraſte avec les témoignages d'admiration, de reſpect même, qu'il avoit, quelques années auparavant, prodigués à ce grand homme. Le premier mouvement de M. de Voltaire fut terrible ; car c'étoit ſa manière de ſe fâcher : mais, quelques jours après, on crut voir, aux environs de Ferney, le citoyen de Genève ; on ſe preſſa de l'annoncer à M. de Voltaire, qui, les larmes aux yeux, dit, avec cette effuſion de cœur qui a été en lui le principe de tant d'actions généreuſes : « Qu'on le faſſe venir ; il n'a » plus de torts, dès qu'il eſt chez moi ».

Tel étoit en effet le caractère de cet homme ſingulier. Un peu gâté par l'adulation qu'il aimoit, aigri par l'envie qu'il avoit excitée, il ne connoiſſoit aucun frein, ni dans ſes emportemens, ni dans les Ecrits échappés au premier mouvement de ſes paſ-

ſions. Incapable, au fond, de ſe venger autrement que par ſa plume, il ſembloit ſe complaire dans des projets de vengeance qui s'évanouiſſoient toujours avec ſa colère. A le juger par cette fougue momentanée, on l'eût cru voiſin des plus grands excès, & tout prêt à nuire; mais il ne le fit jamais. Il ſe répandoit en ſarcaſmes, quelquefois même en invectives trop exagérées pour être véritablement offenſantes, mais on ne connoît aucun homme qu'il ait réellement perſécuté, aucun dont il ait détruit ou cherché à détruire la fortune. Ennemi, d'autant moins dangereux qu'il l'étoit à découvert, & que ſon extrême vivacité étoit connue, il n'eut jamais à ſe reprocher d'avoir fait le malheur de perſonne. Il fit, au-contraire, beaucoup d'ingrats.

Si Racine, qui, à proprement parler, n'avoit tenté qu'un genre de gloire, quoique, par la ſoupleſſe de ſon génie, il eût pu prétendre à tous les ſuccès, ſi ce Poëte enchanteur, à qui l'on ne pouvoit reprocher ni les emportemens de la ſatyre, ni ce naturel trop ardent qui paroît tendre à ſubjuguer les eſprits plutôt qu'à les éclairer, eut cependant des ennemis implacables, on conçoit que M. de Voltaire, le rival, dans tous les genres, de tous les Ecrivains de ſon temps, devoit avoir ſoulevé contre lui d'autant plus de haine, qu'il n'eut pas, comme Racine, la foibleſſe de ſe décourager. Cette vigueur de caractère, devenue pour ſes ennemis un nouveau motif d'acharnement, ſembleroit annoncer un

homme heureux : mais toujours harcelé, en ſens contraire, ou par l'adulation, ou par l'envie, accablé de gloire, & croyant n'en avoir jamais aſſez, peut-être étoit-il plus véritablement à plaindre que ceux qu'il importunoit de l'éclat de ſa vie. Elle fut un tiſſu continuel d'agitations & d'orages ; &, ſi nous l'oſons dire, un volcan toujours enflammé, & ſe conſumant lui-même.

Cicéron, qu'il avoit eu tant de plaiſir à peindre dans *Rome ſauvée*, Cicéron, foible comme lui, & qui découvroit ſi naïvement le déſir qu'il avoit que Rome fût ſans ceſſe occupée de ſa gloire, nous paroît, par ce genre de foibleſſe même, l'homme avec qui M. de Voltaire avoit le plus de rapports. De-là cette multitude d'éditions de ſes Œuvres qui ſe ſuccédoient avec tant de rapidité l'une à l'autre, & dans leſquelles il n'en exiſte aucune encore, qui ſoit entièrement digne de lui *. De-là cette ſenſibilité pour

* Nous n'en connoiſſons point où les matières ne ſoient dans le plus grand déſordre, où l'on ne trouve, dans un volume, des vers déſavoués avec mépris par M. de Voltaire dans un autre volume, de doubles emplois, des répétitions accablantes, des variantes d'un mauvais choix ſubſtituées à des leçons plus heureuſes, qui doivent être rétablies par un homme de goût. Nous inſiſtons ſur ces défauts d'ordre & de convenance, qui demandent un travail dont nous nous chargerions volontiers nous-mêmes, & pour lequel nous avons déjà raſſemblé un grand nombre de matériaux. C'eſt un ſoin dont il nous ſeroit permis, ſans aucune vanité, de nous croire plus capables que beaucoup de gens, par l'étude que nous avons faite, non-ſeulement du caractère & du génie de l'auteur, mais de la plupart des éditions qui ont paru juſqu'ici. Au-reſte, il eſt très-important pour la gloire

la critique, dont les piquures les plus légères lui cauſoient de longs tourmens. Eh quoi ! lui diſions-nous un jour, en faiſant alluſion à quelques-uns de ces inſectes littéraires, énorgueillis du pouvoir qu'ils avoient de troubler ſon repos, une fourmi devroit-elle vous donner de pareilles convulſions ? *Ce n'eſt pas une fourmi*, nous répondit-il, *c'eſt une fourmilière.*

Autant il étoit injuſte envers lui-même, en paroiſſant ainſi ſe défier de ſa réputation, autant il recevoit avec complaiſance l'encens le moins délicat & le moins flatteur. Sa reconnoiſſance alloit juſqu'à donner de grands éloges à des hommes très-médiocres : choſe néceſſaire à remarquer ; car s'il étoit poſſible que ſa gloire, inaltérable d'ailleurs, fût compromiſe, ce ſeroit par ces éloges.

Venons au ſeul reproche eſſentiel qu'on puiſſe faire à ſa mémoire, à celui où nous ſommes forcés d'abandonner ſa cauſe ; mais en conciliant le reſpect dû à la religion, avec la juſte horreur que nous inſpire la ſu-

---

de M. de Voltaire, qu'on ne tarde pas à s'en occuper. Il eſt plus digne qu'un autre d'un commentaire fait avec goût ; & d'ailleurs il y a dans ſes ouvrages une foule d'alluſions à des choſes fugitives du temps, qui demandent à être fixées par des notes, ou qui deviendroient, à la longue, d'une obſcurité impénétrable. Il y a même des traits d'une plaiſanterie fine & légère, qui pourroient échapper dans un âge un peu éloigné du nôtre. Nous faiſons cette remarque en faveur de ceux qui peuvent prendre un intérêt véritable, ſoit à la perſonne, ſoit aux ouvrages de M. de Voltaire.

perſtition & le fanatiſme. M. de Voltaire, élevé, malheureuſement, dans cet eſprit qui caractériſe l'époque de la Régence; eſprit que lui-même a peint avec tant de grâces dans ces vers.

Voici le temps de l'aimable Régence,
Temps fortuné, marqué par la licence,
Où la folie, agitant ſon grelot,
D'un pied léger parcourt toute la France,
Où nul mortel ne daigne être dévot,
Où l'on fait tout, excepté pénitence.

M. de Voltaire, né dans ces principes, ou plutôt dans cette anarchie de principes, ayant dailleurs fixé ſes premiers regards ſur le temps affreux de la ligue, & ſur cette journée d'horreur qu'il a rendu à jamais exécrable dans ſa *Henriade*; ayant depuis parcouru, dans l'hiſtoire cette longue ſuite d'attentats ſacrés qui ont affligé la terre, au nom d'un Dieu de paix, les Croiſades contre les Sarraſins, celles contre les habitans de la Pruſſe & du Languedoc, les maſſacres de Mérindol & de Cabriere, ceux de la Saint-Barthélemi, ceux de l'Irlande, ceux des Vallées de Savoie, ceux de l'Inquiſition, & cette multitude d'aſſaſſinats juridiques, d'empriſonnemens, d'exils, que Boileau lui-même, le diſcret Boileau, avoit caractériſés avec tant de force dans une de ſes Satyres *,

* La ſatyre ſur *l'Equivoque*, où l'on trouve ces vers pleins d'énergie ſur l'abus de l'Equivoque en matière de Religion; abus, dit l'Auteur,

qui n'eſt recommandable que par cette ſeule peinture : M. de Voltaire ayant enfin, ſoit comme Hiſtorien, ſoit comme Poëte, promené ſon imagination ardente & ſenſible ſur cette foule de proſcriptions religieuſes, s'abandonna au ſentiment qui lui fit dire à Dieu, dans l'amertume de ſon cœur :

Je ne ſuis pas Chrétien, mais c'eſt pour t'aimer mieux.

Il eut le malheur de ne pas diſtinguer aſſez la Religion de l'Evangile, cette Religion de paix, de douceur & de clémence, de la Religion pervertie & dénaturée par les

---

Dont l'Egliſe elle-même eut peine à ſe ſauver.
Elle-même, deux fois, preſque toute Arienne,
Sentit, chez ſoi, trembler la vérité Chrétienne,
Lorſque, chez ſes ſujets, l'un contre l'autre armés,
Et ſur un Dieu fait homme, au combat animés,
Tu fis dans une guerre, & ſi triſte & ſi longue,
Périr tant de Chrétiens, martyrs d'une diphthongue.
. . . . . .
. . . . . .
L'Europe fût un champ de maſſacre & d'horreur :
Et l'Orthodoxe même, aveugle en ſa fureur,
De tes dogmes trompeurs nourriſſant ſon idée,
Oublia la douceur aux Chrétiens commandée,
Et crut pour venger Dieu de ſes fiers ennemis,
Tout ce que Dieu défend légitime & permis.
Au ſignal tout-à-coup donné pour le carnage,
Dans les villes, par-tout, théatres de leur rage,
Cent mille faux zélés, le fer en main, courans,
Allèrent attaquer leurs amis, leurs parens,
Et, ſans diſtinction, dans tout ſein hérétique,
Pleins de joie, enfoncer un poignard catholique :
Car, quel lion, quel tigre, égale en cruauté
Une injuſte fureur qu'arme la piété !

hommes. Il perdit de vue ce trophée qu'il a lui-même élevé au Chriſtianiſme dans les dernières paroles de Guſman *, & tant de traits heureux répandus dans la *Henriade*, ou dans *Zaïre*, en faveur de cette même Religion. Il en devint un des plus redoutables adverſaires par un excès de tolérance : ce qui prouve combien on doit ſe défier de l'ombre des vertus humaines. Mais enfin, ſans vouloir pénétrer dans les vues profondes de la Providence, qui peut tirer du ſcandale même un bien qui échappe d'abord à nos foibles yeux, qui ſait ſi, en ſuſcitant au Chriſtianiſme un pareil adverſaire, Dieu n'a pas voulu juſtifier, de la manière la plus éclatante, que les efforts humains ne prévaudroient jamais contre ſon ouvrage ? M. de Voltaire lui même, en pourſuivant ſans ceſſe le monſtre qu'il a ſi heureuſement caractériſé dans ces vers,

Le fanatiſme eſt ſon horrible nom :
Enfant dénaturé de la Religion,
Armé pour la défendre, il cherche à la détruire ;
Et, reçu dans ſon ſein, l'embraſſe & le déchire,

n'a-t-il pas ſervi, ſans le vouloir, cette Religion ſainte, qui n'a pas de plus dangereux ennemi ? Et, dans les impénétrables jugemens de Dieu, ce titre n'auroit-il pas amené un moment de grâce & de clémence ? Qu'il nous eſt doux, du-moins, de nous former ces idées conſolantes, & de pouvoir tem-

* Voyez la dernière ſcène du cinquième acte d'*Alzire*.

pérer ce que cet article a de sévère, en reconnoissant que si M. de Voltaire eut, en effet, le malheur de s'égarer dans la Foi, il n'abjura jamais ce Dogme essentiel & fondamental d'un Dieu rémunérateur & vengeur; qu'il en fut, au-contraire, un des défenseurs les plus zélés, & qu'il rendit un hommage constant aux vérités de première révélation renfermées dans la Loi naturelle.

Si nous n'avons pas dissimulé les foiblesses de cet Ecrivain célèbre, qu'il nous soit permis, du-moins, de le venger de la calomnie. On lui a reproché la légéreté, l'avarice, la méchanceté; & personne, peut-être, n'a porté plus loin les vertus opposées.

Il a conservé pour ami, pendant plus de soixante ans, M. le Comte d'Argental, homme digne de toute son amitié, & avec qui ses premières liaisons avoient commencé dès le Collége. Son attachement à M. le Maréchal de Richelieu n'a pas été moins constant, & remonte, à-peu-près, à une époque aussi ancienne. Il a conservé de même presque tous ses autres amis; & s'il eut le malheur d'en perdre quelques-uns, on peut assurer que les premiers torts ne furent jamais de son côté.

Ses actes de bienfaisance sont innombrables. On sait ce qu'il a fait pour les Calas, les Sirven, les Montbailly, &c. &c., & ce qu'il a tenté pour les malheureux flétris par un jugement d'Abbeville; ses efforts pour justifier la mémoire de M. de Lally, & tous les infortunés qu'il a se-

courus de ſon éloquence, de ſon crédit, ou de ſa fortune. Il a exercé des actes d'humanité moins brillants; mais qui peut-être ne caractériſent que mieux l'eſprit de bienfaiſance dont il étoit animé. De malheureux payſans de ſa terre, ruinés par un procès qu'ils avoient perdu, ſe préſentèrent à lui, fondant en larmes, & implorant ſes bontés. Il voulut voir leurs papiers, les remit à un Avocat célèbre pour les examiner, & dit à ces infortunés de revenir. L'arrêt qui les avoit condamnés étoit irréprochable par le fond & par la forme. Cette fatale lumière, en leur ôtant toute eſpérance, ſembla les accabler d'un nouveau malheur. L'objet de leur perte ſe montoit à mille écus, ſomme exorbitante pour de pauvres cultivateurs, chargés d'une famille nombreuſe. M. de Voltaire ne put tenir à ce ſpectacle de douleur; il paſſa dans ſon cabinet, leur apporta cette ſomme, en les remerciant de l'occaſion qu'ils lui avoient procurée de leur donner ce ſecours, qui ne fut pas le dernier qu'il répandit ſur eux. Ce trait eſt conſacré par un médaillon que nous avons vu chez M. le Comte d'Argental.

Souvent il alloit au-devant des malheureux; il les prévenoit par ſes bontés, en leur épargnant l'embarras de la demande. S'ils étoient dans le cas de ne point recevoir à titre de don, il leur prêtoit ſans vouloir aucun intérêt, & même en les diſpenſant de la reconnoiſſance.

Ce n'étoit pas des ſommes légères qu'il

haſardoit ainſi. Un Gentilhomme des environs de Genève, décoré dans le ſervice, nous a dit à nous-mêmes que M. de Voltaire lui avoit prêté, de la manière la plus noble, une ſomme de trente mille livres, dans un temps où il paroiſſoit peu vraiſemblable que cet Officier fût jamais à portée de s'acquitter. A l'égard des perſonnes à qui leur ſituation ne permettoit pas de rendre, il les ſecouroit par des libéralités entières & abſolues. Pluſieurs de ces bienfaits ont paſſé par les mains de M. d'Argental. Il eſt quelques Gens de Lettres qui en ont reçu de conſidérables. On n'attendoit pas d'eux qu'ils les publiaſſent, on ſouhaitoit ſeulement qu'ils paruſſent ne les pas oublier.

Il ne tira d'autre vengeance d'un homme qui avoit paſſé une partie de ſa vie à le calomnier, qui étoit tombé dans l'indigence, & qui lui offroit de rétracter ſes calomnies par un acte public, que de refuſer la rétractation, & d'envoyer à ce malheureux un préſent de cinquante louis.

Les richeſſes qui le mettoient à portée de ſe procurer des jouiſſances ſi douces, il les avoit acquiſes par les voies les plus légitimes, par le commerce de Cadix, & par un intérêt conſidérable que M. du Verney lui avoit donné dans les vivres, & dont il avoit fait les fonds.

On a cru long-temps que ſes Ouvrages lui avoient rapporté des produits immenſes: mais les regiſtres des Comédiens feront foi qu'à l'exception de ſes premières tragédies,

dont il avoit tiré quelques émolumens, il n'a jamais reçu la part d'Auteur qu'il étoit en droit d'exiger. Pluſieurs Libraires, Meſſieurs Gramer de Genève entr'autres, ſe ſont fait un devoir de publier qu'ils lui avoient l'entière obligation de leur fortune, ſans qu'il ait accepté d'eux la plus légère rétribution.

On ſait avec quel généreux empreſſement il ſaiſit l'occaſion de ſervir de père à la petite-nièce du grand Corneille, qui lui dut, à-la-fois, ſon éducation & ſon établiſſement. Un Homme de Lettres, digne de concourir à cette belle action par l'élévation de ſon ame, & de la propoſer à M. de Voltaire avec la noble confiance du génie (8), M. le Brun, Secrétaire des Commandemens de feu Mgr. le Prince de Conti, eut, comme nous l'avons dit ailleurs, le courage de ſommer M. de Voltaire, au nom de ſa gloire, de devenir le bienfaiteur de Mademoiſelle Corneille : il étoit bien sûr que ſa confiance ne ſeroit point trompée.

Mais rien ne caractériſe mieux ce ſentiment de bonté, toujours actif dans M. de Voltaire, que les tendres ſoins qu'il prit, ſur la fin de ſa vie, de la jeuneſſe de Mademoiſelle de Varicourt, aujourd'hui Madame la Marquiſe de Villette, qui n'avoit auprès de lui d'autre recommandation que ſa naiſſance, ſon ingénuité & ſes grâces.

M. de Voltaire fut payé de ſes ſoins par une reconnoiſſance vraiment filiale. Nous en avons vu les marques les plus touchantes

trois mois après la mort de ce grand Homme, que Madame la Marquiſe de Villette ſembloit encore appeler par ſes regrets, & dont elle ne pouvoit prononcer le nom ſans verſer des larmes, & ſans exciter les nôtres. Avec quelle douce émotion, elle ſe rappeloit ſes ſoins tendres & paternels, les jeux de ſon enfance autour de ce Vieillard, devenu auguſte pour elle, par cette bonhommie de l'ame & du vrai génie, avec laquelle il daignoit ſe prêter lui-même à ces jeux!

M. de Voltaire ayant chez lui à Ferney, M. le Marquis de Villette, dont il avoit toujours aimé & encouragé l'eſprit, s'apperçut avec complaiſance de ſes aſſiduités auprès de ſa jeune pupille; & un jour, en préſence de M. le Marquis de Ville-vieille, il lui propoſa cinquante mille écus pour la dot de Mademoiſelle de Varicourt. « Je ſuis sûr, » lui diſoit-il, que Madame Denis, ma » nièce, ſera de mon avis; car elle regarde » *Belle & Bonne* * comme ſa fille. Quant à » mes autres parens, j'ai une bonne ſuc- » ceſſion à leur laiſſer: & vous conviendrez » qu'ils n'ont pas long-temps à attendre ». M. le Marquis de Villette ne voulut jamais conſentir à cette généroſité. Il n'eſt donc pas vrai, comme on l'avoit dit dans le Journal de Paris, que M. de Voltaire ait doté Mademoiſelle de Varicourt: mais, après avoir

* C'eſt le nom d'amitié que M. de Voltaire avoit donné à Mademoiſelle de Viracourt; nom qui eſt devenu familier à tous ceux qui ont l'avantage de la connoître.

préſidé à ſon mariage, il voulut l'accompagner à Paris ; il voulut revoir cette ville, dont il avoit fait ſi long-temps les délices, & vers laquelle il ſe ſentoit rappellé par cet amour de la Patrie, qui ne s'éteint jamais dans une ame ſenſible.

Nous avons nous-mêmes conſacré ailleurs la manière dont il y fut accueilli, les ſentimens de vénération & de tendreſſe qu'il liſoit dans tous les yeux, l'hommage public enfin qui lui fut rendu par tous les Ordres de la Nation. Tout ce qui avoit avec lui des droits communs à la gloire, Français, Etrangers, ſe firent un devoir de ſe faire préſenter chez lui. Le célèbre Franklin, ce vengeur de l'Amérique, voulut, non-ſeulement le voir, mais ménager à ſon petit-fils, encore enfant, le plaiſir de ſe rappeler un jour qu'il avoit vu la merveille de l'Europe, & de pouvoir dire, comme Ovide : *Virgilium vidi.*

Cependant, au milieu de cette gloire, hélas ! trop courte, & ſuivie bientôt des plus cruels regrets, Madame la Marquiſe de Villette étoit toujours préſente à ſon cœur. Pendant ſa dernière maladie, occaſionnée, comme on le ſait, non par la nature qui ſembloit reſpecter encore un de ſes plus rares ouvrages, mais par une doſe forcée d'opium, qu'il avoit eu le malheur de prendre indiſcrètement. il ne ceſſoit de demander à Madame la Marquiſe de Villette, un Notaire, dans l'intention, ſans doute, de lui laiſſer des marques de ſon ſouvenir, auſſi-

bien qu'à plusieurs de ses amis : mais trop attendrie pour s'occuper d'elle-même, trop noble pour penser à de nouveaux bienfaits après ceux qu'elle avoit reçus, elle ne manqua envers lui que de cette complaisance. Cependant, la mort, qui éteignoit par degrés M. de Voltaire, n'avoit pu éteindre encore sa sensibilité. Il voulut écrire ; & les derniers mots que traça sa main mourante, furent une lettre à son ami M. d'Alembert, dans laquelle il lui disoit, que n'ayant plus que quelques momens à vivre, il lui recommandoit Madame la Marquise de Villette. Il n'eut pas la force d'en écrire davantage ; il perdit la connoissance & le sentiment, & il expira le 30 mai 1778.

A cette nouvelle, le plus morne silence succéda tout-à-coup à ces acclamations triomphales que la Nation lui avoit prodiguées tant de fois dans les derniers momens de sa vie ; & ce silence exprimoit, de la manière la plus énergique, ce sentiment de consternation profonde qui accompagne toujours les pertes irréparables.

Depuis quelques jours, l'idée de sa mort prochaine l'occupoit sans cesse. Jamais il ne fut atteint de plus de mélancolie, qu'en revenant de chez Madame la Marquise de G***, dont il avoit été l'ami dans sa première jeunesse, lorsqu'elle étoit Mademoiselle de L**. « Je viens, dit-il, d'un bord » du Styx à l'autre ; je ne me suis jamais » trouvé si vieux qu'aujourd'hui ». C'étoit pour Mademoiselle de L** qu'il avoit fait l'Epître si connue *des Tu & des Vous*.

Peu de temps avant ſa maladie, il vint voir à table M. le Marquis de Villette, & après quelques momens du recueillement le plus ſombre, il lui dit : « Vous êtes comme » ces Rois d'Egypte, qui, en mangeant, » avoient une tête de mort devant eux ».

Il diſoit, ſur ſon arrivée à Paris : « Je ſuis » venu chercher la gloire & la mort ».

Il répondit à un Artiſte, qui lui préſentoit le tableau de ſon Triomphe : « C'eſt mon » tombeau qu'il me faut, & non-pas mon » triomphe ».

On demande quelquefois ſi M. de Voltaire perdra dans la génération à venir quelque choſe de ſa renommée. Nous oſons croire qu'elle ne fera que s'accroître, lorſque nous conſidérons l'influence qu'il a eue ſur ſon ſiècle, dont on ne trouvera, nulle part, une peinture plus fidelle que dans ſes Ouvrages. Si l'on penſe que pendant les trois générations où il a vécu, il ne s'eſt paſſé aucun événement intéreſſant, ſoit particulier, ſoit public, qu'il n'ait célébré comme Poëte, ou comme Hiſtorien, & auquel il n'ait attaché, pour ainſi dire, le ſceau de ſa gloire, on pourra ſe faire une idée de la curioſité, plus avide encore que la nôtre, avec laquelle il ſera conſulté par nos deſcendans.

Cet Eloge de l'homme le plus univerſel qui ait exiſté dans les Lettres, à qui l'on pourra diſputer plus ou moins de gloire, mais à qui l'on ne conteſtera jamais la qualité d'homme unique, aura l'avantage de précéder celui que l'Europe attend avec im-

patience du Roi de Pruſſe, & qui devien-dra encore une des plus brillantes ſingularités de la deſtinée de M. de Voltaire. Puiſſe ce grand Prince, tant de fois célébré, & ſi digne de l'être par ce grand Poëte, trouver dans le foible hommage que nous venons de lui rendre, ce caractère de franchiſe, d'impartialité & de courage que devoit nous inſpirer le tendre attachement que nous avons eu pour lui pendant ſa vie, & que nous conſervons à ſa mémoire.

NOTES
ET PIÈCES JUSTIFICATIVES
DE L'ÉLOGE.

(1) M. DE VOLTAIRE, très-jeune encore, avoit été honoré d'un accueil plein de grâces & de bonté par le Duc LÉOPOLD, aïeul de la Reine, le même dont il a fait un ſi bel éloge dans ſon *Siècle de Louis XIV*. Il avoit préſenté à ce Prince & à Madame la Ducheſſe de Lorraine, ſa tragédie d'*Œdipe*, avec ces vers *, que nous ne nous rappelons pas d'avoir vus dans aucun Recueil.

O vous de vos ſujets l'exemple & les délices;
Vous qui régnez ſur eux, en les comb'ant de biens,
De m s foibles talens acceptez les prémices:
C'eſt aux Dieux qu'on les doit, & vous êtes les miens.

* L'Auteur les tient de ſon père, qui avoit eu l'honneur d'être du Conſeil du Duc de Léopold.

Depuis il avoit été accueilli d'une manière plus distinguée encore par la Reine d'Angleterre, à qui il dédia la belle Edition de la *Henriade*, faite à Londres en 1726.

Enfin, il a eu l'honneur d'être en correspondance avec le feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine, avec le Pape BENOÎT XIV, avec l'Impératrice de Russie, les Rois de Pologne, de Suède, de Danemarck, & principalement avec le Roi de Prusse, & Madame la Margrave de Bareith, sa sœur. Non-seulement il en reçut les plus grandes marques de bonté, mais il fut admis à leur familiarité la plus intime, comme on peut en juger par ces lettres, non moins honorables pour les Souverains qui les ont écrites, que pour M. de Voltaire lui-même, & qui deviennent pour la Littérature entière un des plus précieux monumens de notre siècle. C'est à ces titres que nous nous permettons de les déposer ici.

Lettre du Roi de Prusse à M. de Voltaire.

« J'ai vu la lettre que votre nièce vous » écrit de Paris. L'amitié qu'elle a pour » vous lui attire mon estime. Si j'étois Ma- » dame Denis, je penserois de même; mais » étant ce que je suis, je pense autrement. » Je serois au désespoir d'être cause du mal- » heur de mon ennemi; & comment pour- » rois-je vouloir l'infortune d'un homme que » j'estime, que j'aime, & qui me sacrifie » sa patrie & tout ce que l'humanité a de » plus cher? Non, mon cher Voltaire; si je

» pouvois prévoir que votre tranſplantation
» pût tourner le moins du monde à votre
» déſavantage, je ſerois le premier à vous en
» diſſuader. Oui, je préférerois votre bon-
» heur au plaiſir extrême que j'ai de vous
» avoir. Mais vous êtes Philoſophe; je le
» ſuis de même; qu'y a-t-il de plus naturel,
» de plus ſimple & de plus dans l'ordre,
» que des Philoſophes faits pour vivre en-
» ſemble, réunis par la même étude, par
» le même goût, & par une façon de penſer
» ſemblable, ſe donnent cette ſatisfaction?
» Je vous reſpecte comme mon maître en
» éloquence & en ſavoir; je vous aime
» comme un ami vertueux. Quel eſclavage,
» quel malheur, quel changement, quelle
» inconſtance de fortune y a-t-il à craindre
» dans un pays où l'on vous eſtime autant
» que dans votre patrie, & chez un ami
» qui a un cœur reconnoiſſant? Je n'ai point
» la folle préſomption de croire que Berlin
» vaut Paris. Si les richeſſes, la grandeur
» & la magnificence font une ville aimable,
» nous le cédons à Paris. Si le bon goût,
» peut-être plus généralement répandu, ſe
» trouve dans un endroit du monde, je ſais,
» & j'en conviens, que c'eſt à Paris. Mais
» vous, ne portez-vous pas ce goût par-tout
» où vous êtes? Nous avons des organes qui
» nous ſuffiſent pour vous applaudir; & en
» fait de ſentimens, nous ne le cédons à
» aucun pays du monde. J'ai reſpecté l'ami-
» tié qui vous lioit à Madame du Châtelet;

» mais après elle, j'étois un de vos plus
» anciens amis. Quoi ! parce que vous vous
» retirez dans ma maiſon, il ſera dit que
» cette maiſon devient une priſon pour
» vous ! Quoi ! parce que je ſuis votre ami,
» je ſerai votre tyran ! Je vous avoue que je
» n'entends pas cette logique-là ; que je ſuis
» fermement perſuadé que vous ſerez heu-
» reux ici tant que je vivrai ; que vous ſerez
» regardé comme le père des Lettres & des
» gens de goût, & que vous trouverez en
» moi toutes les conſolations qu'un homme
» de votre mérite peut attendre de quel-
» qu'un qui l'eſtime. Bon ſoir. FRÉDERIC.

*Autre lettre * du même Prince à M. d'Alembert, à l'occaſion de la ſtatue érigée par ſouſcription à M. de Voltaire, en 1770, & pour laquelle le Roi de Pruſſe voulut être des premiers à ſouſcrire.*

» LE plus beau monument de Voltaire eſt
» celui qu'il érige lui-même, ſes Ouvrages ;
» ils ſubſiſteront plus long-temps que la
» Baſilique de Saint-Pierre, le Louvre, &
» tous ces bâtimens que la vanité conſacre à
» l'éternité. On ne parlera plus Français, que
» Voltaire ſera encore traduit dans la Lan-
» gue qui lui aura ſuccédé. Cependant,
» rempli du plaiſir que m'ont fait ſes produc-

* Cette lettre eſt conſignée dans les Archives de l'Académie.

» tions ſi variées, & chacune ſi parfaite en
» leur genre, je ne pourrois, ſans ingratitude,
» me refuſer à la propoſition que vous me
» faites de contribuer au monument que lui
» élève la reconnoiſſance publique. Vous
» n'avez qu'à m'informer de ce qu'on exige
» de ma part; je ne refuſerai rien pour cette
» Statue, plus glorieuſe pour les Gens de
» Lettres qui la lui conſacrent, que pour
» Voltaire même. On dira que dans ce dix-
» huitième ſiècle, où tant de Gens de Lettres
» ſe déchirent par envie, il s'en eſt trouvé
» d'aſſez nobles, d'aſſez généreux pour
» rendre juſtice à un homme doué de génie
» & de talens ſupérieurs à tous les ſiècles;
» que nous avons mérité de poſſéder Vol-
» taire, & la poſtérité la plus reculée nous
» enviera encore cet avantage. Diſtinguer
» les hommes célèbres, rendre juſtice au
» mérite, c'eſt encourager les talens & la
» vertu. C'eſt la ſeule récompenſe des belles
» ames; elle eſt bien due à tous ceux qui
» cultivent ſupérieurement les Lettres. Elles
» procurent les plaiſirs de l'eſprit, plus
» durables que ceux du corps; elles adou-
» ciſſent les mœurs les plus féroces; elles
» répandent leurs charmes ſur tout le cours
» de la vie; elles rendent notre exiſtence
» ſupportable, & la mort moins affreuſe.
» Continuez donc, Meſſieurs, de protéger
» & de célébrer ceux qui s'y appliquent,
» & qui ont le bonheur en France d'y réuſſir.
» Ce ſera ce que vous pourrez faire de plus
» glorieux pour votre nation. FRÉDÉRIC.

Lettre de ſon Alteſſe Royale Madame la Princeſſe de Bareith, à M. de Voltaire.

» VOTRE lettre m'a ſenſiblement tou-
» chée ; celle que vous m'avez adreſſée pour
» le Roi, a fait le même effet ſur lui. J'eſ-
» père que vous ſerez ſatisfait de ſa répouſe,
» pour ce qui vous concerne ; mais vous le
» ſerez auſſi peu que moi de ſes réſolutions.
» Je m'étois flattée que vos réflexions fe-
» roient quelqu'impreſſion ſur ſon eſprit.
» Vous verrez le contraire dans le billet ci-
» joint. Il ne me reſte qu'à ſuivre ſa deſti-
» née, ſi elle eſt malheureuſe. Je ne me ſuis
» jamais piquée d'être Philoſophe. J'ai fait
» mes efforts pour le devenir. Le peu de
» progrès que j'ai fait, m'a appris à mépriſer
» les grandeurs & les richeſſes ; mais je n'ai
» rien trouvé dans la philoſophie, qui puiſſe
» guérir les plaies du cœur, que le moyen
» de s'affranchir de ces maux, en ceſſant
» de vivre. L'état où je ſuis eſt pire que la
» mort. Je vois le plus grand homme du
» ſiècle, mon frère, mon ami, réduit à la
» plus affreuſe extrémité. Je vois ma fa-
» mille entière expoſée aux dangers & aux
» périls ; ma patrie déchirée par d'impi-
» toyables ennemis ; le pays où je ſuis,
» peut-être, menacé de pareils malheurs.
» Plût au Ciel que je fuſſe chargée toute
» ſeule des maux que je viens de vous dé-
» crire ! Je les ſouffrirois, & avec fermeté.
» Pardonnez-moi ce détail. Vous m'enga-
» gez, par la part qee vous prenez à ce

» qui me regarde, de vous ouvrir mon
» cœur. Hélas ! l'eſpoir en eſt preſque
» banni. La fortune, lorſqu'elle change, eſt
» auſſi conſtante dans ſes perſécutions que
» dans ſes faveurs. L'Hiſtoire eſt pleine de
» ces exemples ; mais je n'y en ai point
» trouvé de pareils à celui que nous voyons,
» ni une guerre auſſi inhumaine & cruelle
» parmi des peuples policés. Vous gémi-
» riez, ſi vous ſaviez la triſte ſituation de
» l'Allemagne & de la Pruſſe. Les cruautés
» que les Ruſſes commettent dans cette
» dernière, font frémir la nature. Que vous
» êtes heureux dans votre ermitage, où
» vous vous repoſez ſur vos lauriers, & où
» vous pouvez philoſopher de ſang-froid ſur
» l'égarement des hommes ! Je vous y ſou-
» haite tout le bonheur imaginable. Si la
» fortune nous favoriſe encore, comptez ſur
» toute ma reconnoiſſance. Je n'oublierai ja-
» mais les marques d'attachement que vous
» m'avez données ; ma ſenſibilité vous en eſt
» un garant. Je ne ſuis jamais amie à demi,
» & je le ſerai toujours véritablement de
» frère Voltaire. WILHELMINE.

» Bien des complimens à Madame Denis ;
» continuez, je vous prie, d'écrire au Roi. »

Quel eſt l'Homme de Lettres, vraiment digne de ce nom, qui, en liſant ce que nous venons de tranſcrire, ne s'enorgueillira pas d'être né dans un ſiècle où l'on a vu de pareils Souverains ! Qu'il nous ſoit permis de répéter ici ce que nous avons dit

ailleurs, à l'occaſion de cette même lettre. Combien ce ſtyle ne doit-il pas confondre le ſot orgueil de ces petits importans, de ces perſonnages de la veille, qui, dans l'ivreſſe d'un moment de faveur, oſent ſe méconnoître aſſez pour écrire avec morgue à des gens qui ont au-moins ſur eux la prééminence du génie, & qui même, ſous d'autres rapports, voudroient à peine les reconnoître pour leurs égaux ! Il n'eſt guère d'homme du premier mérite qui n'ait été expoſé quelquefois à recevoir de ces lettres d'une familiarité arrogante, & qui n'en ait ſouri d'indignation ou de pitié. Mais il faut convenir que cette baſſeſſe, déguiſée ſous le nom de morgue, eſt inconnue aux véritables Grands. Ce n'eſt ordinairement que par l'excès de leur politeſſe, qu'ils ſemblent avertir des égards qui leur ſont dus ; & ce genre d'orgueil eſt bien ſupérieur à la petite vanité bourgeoiſe.

(2) Si quelque choſe, dans l'antiquité, peut être comparable aux lettres qu'on vient de lire, c'eſt ſans doute celle que Philippe de Macédoine écrivit à Ariſtote, en lui apprenant la naiſſance d'Alexandre.

« Je vous apprends que j'ai un fils. Je » rends grâces aux Dieux, non pas tant de » me l'avoir donné, que de me l'avoir donné » du temps d'Ariſtote. J'ai lieu de me pro- » mettre que vous en ferez un ſucceſſeur » digne de nous, & un Roi digne de la » Macédoine ».

(3) Nous n'avons entendu qu'une fois cette tragédie d'*Irene*, donnée par l'Auteur à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Cette pièce nous a paru très-ſupérieure à quelques-unes des dernières tragédies de M. de Voltaire. Nous y avons trouvé des momens d'intérêt, & des vers dignes de ſon meilleur temps : mais ce que nous avons remarqué, avec le plus d'étonnement, c'eſt le caractère plein de feu d'Alexis Comnene, & le contraſte heureux que fait avec ce caractère bouillant le perſonnage de Léonce, père d'Irene, perſonnage d'un ſtoïciſme inflexible & tranquille, contre lequel l'impétuoſité d'Alexis vient toujours ſe briſer.

(4) Que ceux qui ont accuſé M. de Voltaire de jalouſie, jettent les yeux ſur cette magnifique analyſe qu'il a donnée de la tragédie d'*Iphigénie*.

« Quelle pièce, dit-il, pourrions-nous » propoſer à l'Europe, qui réunit tous ces » avantages ?...Ne ſeroit-ce point l'*Iphigénie* » *en Aulide* ? Dès le premier vers, je me ſens » intéreſſé & attendri ; ma curioſité eſt » excitée par les ſeuls vers que prononce un » ſimple Officier d'Agamemnon ; vers har- » monieux, vers charmants, vers tels qu'au- » cun Poëte n'en faiſoit alors.

A peine un foible jour vous éclaire & vous guide ;
Vos yeux ſeuls, & les miens ſont ouverts en Aulide.
Auriez-vous, dans les airs, entendu quelque bruit ?
Les vents vous auroient-ils exaucé cette nuit ?
Mais tout dort, & l'armée, & les vents, & Neptune.

» Agamemnon,

» Agamemnon, plongé dans la douleur, » ne répond point à Arcas, ne l'entend » point; il ſe dit à lui-même en ſoupirant,

Heureux qui, ſatisfait de ſon humble fortune,
Libre du joug ſuperbe où je ſuis attaché,
Vit dans l'état obſcur où les Dieux l'ont caché.

» Quels ſentimens! Quels vers heureux! » Quelle voix de la nature!....

» Eſt-il un homme de bon ſens & d'un » cœur ſenſible, qui n'écoute le récit d'A- » gamemnon avec un tranſport mêlé de » pitié & de crainte, & qui ne ſente les » vers de Racine pénétrer juſqu'au fond de » ſon ame? L'intérêt, l'inquiétude, l'em- » barras augmentent dès la troiſième ſcène, » quand Agamemnon ſe trouve entre Achille » & Ulyſſe.

» La crainte, cette ame de la tragédie, » redouble encore à la ſcène qui ſuit. C'eſt » Ulyſſe qui veut perſuader Agamemnon, » & immoler Iphigénie à l'intérêt de la » Grèce. Ce perſonnage d'Ulyſſe eſt odieux; » mais, par un art admirable, Racine ſait » le rendre intéreſſant.

Je ſuis père, Seigneur, & foible comme un autre;
Mon cœur ſe met ſans peine à la place du vôtre;
Et frémiſſant du coup qui vous fait ſoupirer,
Loin de blâmer vos pleurs, je ſuis prêt de pleurer.

» Dès ce premier acte, Iphigénie eſt » condamnée à mort; Iphigénie, qui ſe » flatte avec tant de raiſon d'épouſer Achille:

» elle va être ſacrifiée ſur le même autel
» où elle doit donner la main à ſon amant.

Nubendi tempore in ipſo :
Tantùm Religio potuit ſuadere malorum !

SECOND ACTE D'IPHIGÉNIE.

» C'eſt avec une adreſſe bien digne de
» lui, que Racine, au ſecond acte, fait
» paroître Eriphile, avant qu'on ait vu Iphi-
» génie. Si l'amante aimée d'Achille s'étoit
» montrée la première, on ne pourroit
» ſouffrir Eriphile ſa rivale. Ce perſonnage
» eſt abſolument néceſſaire à la pièce,
» puiſqu'il en fait le dénoûment; il en fait
» même le nœud : c'eſt elle, qui, ſans le
» ſavoir, inſpire des ſoupçons cruels à Cli-
» temneſtre, & une juſte jalouſie à Iphi-
» génie ; & par un art encore plus admi-
» rable, l'Auteur fait intéreſſer pour cette
» Eriphile elle-même. Elle a toujours été
» malheureuſe ; elle ignore ſes parens ; elle
» a été priſe dans ſa patrie miſe en cendre :
» un oracle funeſte la trouble ; & pour com-
» ble de maux, elle a une paſſion involontaire
» pour ce même Achille dont elle eſt captive :

Dans les cruelles mains ; par qui je ſuis ravie ;
Je demeurai long-temps ſans lumière & ſans vie.
Enfin mes foibles yeux cherchèrent la clarté ;
Et me voyant preſſer d'un bras enſanglanté,
Je frémiſſois, Doris, & d'un vainqueur ſauvage
Craignois de rencontrer l'effroyable viſage ;
J'entrai dans ſon vaiſſeau, déteſtant ſa fureur ;
Et toujours détournant ma vue avec horreur.

Je le vis : ſon aſpect n'avoit rien de farouche ;
Je ſentis le reproche expirer dans ma bouche ;
Je ſentis contre moi mon cœur ſe déclarer :
J'oubliai ma colère, & ne ſus que pleurer.

» Il le faut avouer ; on ne faiſoit point de » tels vers avant Racine. Non-ſeulement » perſonne ne ſavoit la route du cœur, mais » preſque perſonne ne ſavoit la fineſſe de » la verſification, cet art de rompre la » meſure : *Je le vis : ſon aſpect n'avoit rien* » *de farouche* ; perſonne ne connoiſſoit cet » heureux mélange des ſyllabes longues & » brèves, & de conſonnes ſuivies de voyel- » les, qui font couler un vers avec tant de » molleſſe, & qui le font entrer dans une » oreille ſenſible & juſte avec tant de plaiſir.

» Quel tendre & prodigieux effet cauſe » enſuite l'arrivée d'Iphigénie ! Elle vole » après ſon père, aux yeux d'Eriphile même, » de ſon père, qui a pris enfin la réſolution » de la ſacrifier ; chaque mot de cette ſcène » tourne le poignard dans le cœur.... Tout » eſt noble, mais d'une ſimplicité atten- » driſſante, & la ſcène finit par ces mots » terribles : *Vous y ſerez, ma fille ;* ſen- » tence de mort, après laquelle il ne faut » plus rien dire.

» On prétend que ce mot déchirant eſt » dans Euripide : on le répète ſans ceſſe. » Non, il n'y eſt pas. Il faut ſe defaire » enfin, dans un ſiècle tel que le nôtre » de cette maligne opiniâtreté à faire valoir » toujours l'ancien théatre des Grecs aux » dépens du théatre Français. Voici ce qui » eſt dans Euripide.

IPHIGÉNIE.

Mon père, me ſerez-vous habiter dans un autre ſéjour (ce qui veut dire, me marierez-vous ailleurs)?

AGAMEMNON.

Laiſſez cela; il ne convient pas à une fille de ſavoir ces choſes.

IPHIGÉNIE.

Mon père, revenez au plutôt, après avoir achevé votre entrepriſe.

AGAMEMNON.

Il faut auparavant que je faſſe un ſacrifice.

IPHIGÉNIE.

Mais, c'eſt un ſoin dont les Prêtres doivent ſe charger.

AGAMEMNON.

Vous le ſaurez, puiſque vous ſerez tout auprès, au lavoir.

IPHIGÉNIE.

Ferons-nous, mon père, un chœur autour de l'autel?

AGAMEMNON.

Je te crois plus heureuſe que moi; mais, à préſent cela ne t'importe pas; donne-moi un baiſer triſte & ta main, puiſque tu dois être ſi long-temps abſente de ton père. O quelle gorge! quelles joues! quels blonds cheveux! Que de douleur la ville des Phrygiens & Hélène me cauſent! Je ne veux plus parler, car je pleure trop en t'embraſſant. Et vous, fille de Léda, excuſez-moi, ſi l'amour paternel m'attendrit trop, quand je dois donner ma fille à Achille.

» Enſuite Agamemnon inſtruit Clitemneſtre de la généalogie d'Achille, & Clitemneſtre lui demande ſi les noces de

» Pelée & de Thétis ſe firent au fond de
» la mer.

» Brumoy a déguiſé, autant qu'il l'a pu,
» ce Dialogue, comme il a falſifié preſque
» toutes les pièces qu'il a traduites. Mais
» rendons juſtice à la vérité, & jugeons ſi
» ce morceau d'Euripide approche de celui
» de Racine.

Verra-t-on à l'autel votre heureuſe famille?

AGAMEMNON.

Hélas!

IPHIGÉNIE.

Vous vous taiſez!

AGAMEMNON.

Vous y ſerez, ma fille.

» Comment peut-il ſe faire qu'après cet
» arrêt de mort qu'Iphigénie ne comprend
» point, mais que le Spectateur entend
» avec tant d'émotion, il y ait encore des
» ſcènes touchantes dans le même acte,
» & même des coups de théatre frappants?
» C'eſt-là, ſelon moi, le comble de la
» perfection.

ACTE TROISIÈME.

» Après des incidens naturels bien pré-
» parés, & qui tous concourent à redoubler
» le nœud de la pièce, Clitemneſtre, Iphi-
» génie, Achille, attendent dans la joie
» le moment du mariage. Eriphile eſt pré-
» ſente, & le contraſte de ſa douleur avec
» l'alégreſſe de la mère & des deux amans,

» ajoute à la beauté de la ſituation. Arcas
» paroît de la part d'Agamemnon ; il vient
» dire que tout eſt prêt pour célébrer ce ma-
» riage fortuné. Mais, mais, quel coup ! quel
» moment épouvantable !

Il l'attend à l'autel . . . pour la ſacrifier . . .

» Achille, Clitemneſtre, Iphigénie, Eri-
» phile, expriment alors en un ſeul vers
» tous leurs ſentimens différents, & Cli-
» temneſtre tombe aux genoux d'Achille.

Oubliez une gloire importune ;
Ce triſte abaiſſement convient à ma fortune.

. . . . . .

C'eſt vous que nous cherchions ſur ce funeſte bord ;
Et votre nom, Seigneur, la conduit à la mort.
Ira-t-elle des Dieux, implorant la juſtice,
Embraſſer les autels parés pour ſon ſupplice !
Elle n'a que vous ſeul ; vous êtes en ces lieux
Son père, ſon époux, ſon aſyle, ſes Dieux.

» O véritable tragédie ! Beauté de tous
» les temps & de toutes les Nations ! Mal-
» heur aux barbares qui ne ſentiroient pas
» juſqu'au fond du cœur ce prodigieux
» mérite !

» Je ſais que l'idée de cette ſituation eſt
» dans Euripide ; mais elle y eſt comme le
» marbre eſt dans la carrière, & c'eſt
» Racine qui a conſtruit le Palais.

» Une choſe aſſez extraordinaire, mais
» bien digne des Commentateurs, toujours
» un peu ennemis de leur Patrie, c'eſt que
» le Jéſuite Brumoy, dans ſon Diſcours ſur
» le théatre des Grecs, fait cette critique :
» *Suppoſons qu'Euripide vînt de l'autre monde,*

» *& qu'il aſſiſtât à la repréſentation de l'*Iphi-
» génie *de Racine, ne ſeroit-il point révolté*
» *de voir Clitemneſtre aux pieds d'Achille,*
» *qui la relève, & de mille autres choſes, ſoit*
» *par rapport à nos uſages, qui nous paroiſ-*
» *ſent plus polis que ceux de l'antiquité, ſoit*
» *par rapport aux bienſéances, &c. ?*

» Remarquez, lecteurs, avec attention,
» que Clitemneſtre ſe jette aux genoux
» d'Achille dans Euripide, & que même il
» n'eſt point dit qu'Achille la relève.

» A l'égard de *mille autres choſes, par*
» *rapport à nos uſages*, Euripide ſe ſeroit con-
» formé aux uſages de la France, & Racine
» à ceux de la Grèce.... ».

ACTE QUATRIÈME.

» Comme dans cette tragédie l'intérêt
» s'échauffe toujours de ſcène en ſcène, que
» tout y marche de perfections en perfec-
» tions, la grande ſcène entre Agamemnon,
» Clitemneſtre & Iphigénie, eſt encore ſu-
» périeure à tout ce que nous avons vu. Rien
» ne fait jamais au théatre un plus grand
» effet que des perſonnages qui renferment
» d'abord leur douleur dans le fond de leur
» ame, & qui laiſſent enſuite éclater tous
» les ſentimens qui les déchirent. On eſt
» partagé entre la pitié & l'horreur : c'eſt
» d'un côté Agamemnon accablé lui-même
» de triſteſſe, qui vient demander ſa fille,
» pour la mener à l'autel, ſous prétexte
» de la remettre au Héros à qui elle eſt pro-
» miſe ; c'eſt Clitemneſtre qui lui répond
» d'une voix entrecoupée :

S'il faut partir, ma fille eſt toute prête :
Mais vous, n'avez-vous rien, Seigneur, qui vous arrête ?

AGAMEMNON.

Moi, Madame !

CLITEMNESTRE.

Vos ſoins ont-ils tout préparé ?

AGAMEMNON.

Calchas eſt prêt, Madame, & l'autel eſt paré ;
J'ai fait ce que m'ordonne un devoir légitime.

CLITEMNESTRE.

Vous ne me parlez point, Seigneur, de la victime ?

» Ces mots, *Vous ne me parlez point de la* » *victime*, ne ſont pas aſſurément dans Eu-» ripide. On ſait de quel ſublime eſt le reſte » de la ſcène, non pas de ce ſublime de » déclamation, non pas de ce ſublime de » penſées recherchées, ou d'expreſſions » giganteſques, mais de ce qu'une mère au » déſeſpoir peut avoir de pénétrant & de » plus terrible, de ce qu'une jeune Princeſſe, » qui ſent tout ſon malheur, a de plus tou-» chant & de plus noble : après quoi, » Achille déploie la fierté, l'indignation, » les menaces d'un Héros irrité, ſans qu'Aga-» memnon perde rien de ſa dignité, & » c'étoit-là le plus difficile.

» Jamais Achille n'a été plus Achille que » dans cette tragédie.... Il aime Iphigénie, » & il le doit ; il la regarde comme ſa » femme : mais il eſt beaucoup plus fier, » plus violent qu'il n'eſt tendre ; il aime

» comme Achille doit aimer, & il parle
» comme Homère l'auroit fait parler s'il
» avoit été Français ».

ACTE CINQUIÈME.

« M. Luneau de Boiſgermain, qui a fait
» une Edition de Racine, avec des Com-
» mentaires, voudroit que la cataſtrophe
» d'Iphigénie fût en action ſur le théatre. —
» Nous n'avons, dit-il, qu'un regret à
» former; c'eſt que Racine n'ait point
» compoſé ſa pièce dans un temps où le
» théatre fût, comme aujourd'hui, dégagé
» de la foule des ſpectateurs, qui inon-
» doient autrefois le lieu de la ſcène; ce
» Poëte n'auroit pas manqué de mettre en
» action la cataſtrophe qu'il n'a miſe qu'en
» récit. On eut vu d'un côté un père conſ-
» terné, une mère éperdue, vingt Rois en
» ſuſpens, l'autel, le bûcher, le Prêtre,
» le couteau, la victime: eh! quelle vic-
» time! de l'autre, Achille menaçant,
» l'Armée *en émeute*, le ſang de toutes parts
» prêt à couler. Eriphile alors ſeroit ſur-
» venue; Calchas l'auroit déſignée pour
» l'unique objet de la colère céleſte; &
» cette Princeſſe s'emparant du couteau
» ſacré, auroit expiré bientôt ſous les
» coups *qu'elle ſe ſeroit portés*. —
» Cette idée paroît plauſible au premier
» coup-d'œil. C'eſt en effet le ſujet d'un
» très-beau tableau, parce que dans un
» tableau, on ne peint qu'un inſtant: mais
» il ſeroit bien difficile que ſur le théatre,

» cette action, qui doit durer quelques
» momens, ne devînt froide & ridicule.
» Il m'a toujours paru évident que le violent
» Achille, l'épée nue & ne ſe battant point,
» vingt Héros dans la même attitude,
» comme des perſonnages de tapiſſerie,
» Agamemnon, Roi des Rois, n'impoſant
» à perſonne, immobile dans le tumulte,
» formeroient un ſpectacle aſſez ſemblable
» au cercle de la Reine en cire colorée par
» Benoît.

Il eſt des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille, & reculer des yeux.

» Il y a bien plus, la mort d'Eriphile
» glaceroit les ſpectateurs, au-lieu de les
» émouvoir. S'il eſt permis de répandre du
» ſang ſur le théatre (ce que j'ai quelque
» peine à croire), il ne faut tuer que les
» perſonnages auxquels on s'intéreſſe. C'eſt
» alors que le cœur du ſpectateur eſt véri-
» tablement ému, il vole au-devant du coup
» qu'on va porter; il ſaigne de la bleſſure.
» On ſe plaît avec douleur à voir tomber
» Zaïre ſous le poignard d'Oroſmane, dont
» elle eſt idolâtrée. Tuez, ſi vous voulez,
» ce que vous aimez, mais ne tuez jamais
» une perſonne indifférente; le Public ſera
» très-indifférent à cette mort. On n'aime
» point du tout Eriphile; Racine l'a rendue
» ſupportable juſqu'au quatrième acte: mais
» dès qu'Iphigénie eſt en péril de mort,
» Eriphile eſt oubliée, & bientôt haïe; elle
» ne feroit pas plus d'effet que la biche de
» Diane.

» On m'a mandé depuis peu, qu'on avoit » eſſayé à Paris le ſpectacle que M. Luneau » de Boiſgermain avoit propoſé, & qu'il n'a » point réuſſi. Il faut ſavoir qu'un récit » écrit par Racine, eſt bien ſupérieur à » toutes les actions théatrales ».

Il faut convenir que M. de Voltaire pénétré ainſi des beautés de Racine, étoit bien en droit de remarquer les fautes de Corneille. Cependant, nous devons répéter que dans ſon Commentaire ſur les Œuvres de ce grand Homme, il ſe trouve non-ſeulement des expreſſions dont nous condamnons la violence, mais, ce qui nous fait plus de peine encore, quelques remarques qui tendroient à reſtreindre les richeſſes de la langue poétique : richeſſe, qui, pour nous, ne ſont déjà que trop rares. Il eſt arrivé à M. de Voltaire ce qui arrive à tout homme de ſang-froid ; il réprouve quelquefois d'heureuſes hardieſſes qu'il a employées lui-même, lorſqu'il écrivoit en Poëte, & qui, loin d'être des défauts, forment, au-contraire, un des ornemens eſſentiels de toute Poéſie. Mais nous n'en eſtimons pas moins les remarques judicieuſes dont il a dailleurs enrichi ce Commentaire. Le même goût qui lui faiſoit ſentir avec tranſport ces grands traits de nature, & ces nuances ſi délicates que Racine a toujours ſi heureuſement ſaiſies, devoit ſe révolter contre la déclamation, l'obſcurité & l'enflure qui ſe mêlent trop ſouvent aux meilleures pièces de Corneille, & qui défigurent entièrement la plupart des autres.

« En général, comme l'a très-bien dit M. » de Voltaire, le goût fin & sûr consiste dans » le sentiment prompt d'une beauté parmi » des défauts, & d'un défaut parmi des » beautés.

» Le gourmet est celui qui discernera le » mélange de deux vins, qui sentira ce qui » domine dans un mets, tandis que les au- » tres convives n'auront qu'un sentiment » confus & égaré.

» On se trompe, quand on dit que c'est » un malheur d'avoir le goût trop délicat; » il n'y a de vrais plaisirs, au-contraire, » que pour les connoisseurs difficiles. Ils » voient, ils entendent, ils sentent ce qui » échappe aux hommes moins sensiblement » organisés & moins exercés.

» Le véritable connoisseur en Musique, » en Peinture, en Architecture, en Poésie, » &c., éprouve des sensations que le vul- » gaire ne soupçonne pas; le plaisir même » de découvrir une faute le flatte, & lui » fait sentir les beautés plus vivement. C'est » l'avantage des bonnes vues sur les mau- » vaises ».

(5) C'est d'après M. de Voltaire, que nous avons parlé des changemens heureux arrivés parmi nous à l'Art de la représentation. Il ajoute, à l'exemple de Mademoiselle Dumesnil, dans *Mérope*, celui du célèbre le Kain & de Mademoiselle Clairon, dans la tragédie de Tancrède. « Jamais, dit-il, les » ames n'ont été transportées par des secous-

» ſes ſi vives, jamais les larmes n'ont plus
» coulé. La perfection de l'art des acteurs
» s'eſt déployée, en ces deux occaſions,
» avec une force dont juſque-là nous
» n'avions point d'idée, & Mademoiſelle
» Clairon eſt devenue ſans contredit le plus
» grand Peintre de la Nation.

» Si dans le quatrième acte de *Mahomet*,
» on avoit de jeunes acteurs qui priſſent
» ces grands traits pour modèles; un Séïde,
» qui sût être à-la-fois enthouſiaſte & ten-
» dre, féroce par fanatiſme, humain par
» nature, qui sût frémir & pleurer; une Pal-
» mire, animée, attendrie, effrayée, trem-
» blante du crime qu'on va commettre, ſen-
» tant déjà l'horreur, le repentir, le déſeſ-
» poir, à l'inſtant que le crime eſt commis;
» un père vraiment père, qui en eût les en-
» trailles, la voix, le maintien; un père
» qui reconnoît ſes deux enfans dans ſes
» deux meurtriers, qui les embraſſe en
» verſant ſes larmes avec ſon ſang: qui mêle
» ſes pleurs avec ceux de ſes enfans, qui
» ſe ſoulève pour les ſerrer entre ſes bras,
» retombe, ſe penche ſur eux; enfin, ce
» que la nature & la mort peuvent fournir
» à un tableau; cette ſituation ſeroit en-
» core au-deſſus de celles dont nous ve-
» nons de parler.

. . . . . .

« Nous ſavons, & le Public le ſait mieux
» que nous, qu'il ne faut pas prodiguer ces
» actions terribles & déchirantes; que plus
» elles ſont d'impreſſion, bien amenées,

» bien ménagées, plus elles ſont impertinentes, quand elles ſont hors de propos. » Une pièce mal écrite, mal débrouillée, » obſcure, chargée d'incidens incroyables, » qui n'a de mérite que celui d'un Pantomime & d'un décorateur, n'eſt qu'un » monſtre dégoûtant.

» Placez un tombeau dans *Sémiramis*; » oſez-y faire paroître l'ombre de Ninus; » que Ninias ſorte de ce tombeau les bras » teints du ſang de ſa mère, cela vous ſera » permis. Le reſpect pour l'antiquité, la » mythologie, la majeſté du ſujet, la grandeur du crime, je ne ſais quoi de ſombre » & de terrible répandu, dès les premiers » vers, ſur toute cette tragédie, tranſportent » le ſpectateur hors de ſon ſiècle & de ſon » pays. Mais ne répétez pas ces hardieſſes; » qu'elles ſoient rares, qu'elles ſoient néceſſaires. Si elles ſont inutilement prodiguées, elles feront rire.

» L'abus de l'action théatrale peut faire » rentrer la tragédie dans la barbarie. Que » faut-il donc faire? Craindre tous les » écueils: mais comme il eſt plus aiſé de » faire une belle décoration qu'une belle » ſcène, plus aiſé d'indiquer des attitudes » que de bien écrire, il eſt vraiſemblable » qu'on gâtera la tragédie, en croyant la » perfectionner ».

Rien de plus judicieux, & qui mérite plus l'attention de nos jeunes Auteurs Dramatiques & de nos Acteurs, que ce morceau qui doit leur ſervir de règle. On trouve dans le

vaſte recueil des Œuvres de M. de Voltaire, une foule de choſes précieuſes, qui ſont en quelque ſorte perdues pour ſa gloire, préciſément par l'immenſité de ſa collection, & qui auroient ſuffi à la réputation d'un autre Écrivain.

(6) Cette manière expéditive ſe fait ſentir, ſur-tout, dans les Épîtres à l'Impératrice de Ruſſie, au Roi de Danemark, au Roi de la Chine, à M. d'Alembert, &c. &c.; dans les pièces intitulées : *les Deux Siècles*, *les Cabales*, *les Syſtèmes*, *&c.*; dans quelques Odes appellées Pindariques; dans le dialogue de Pégaſe & du Vieillard; & bien plus encore, dans celui du père Nicodème & de Jeannot. On trouve à la vérité, dans preſque toutes ces pièces, des vers très-heureux, quelques détails agréables, & ſur-tout de belles idées, qui n'ont jamais manqué à M. de Voltaire : mais c'eſt ce qu'on ne trouvera point dans les imitateurs de cette manière négligée, & nous verrons éclore une foule de Poëtes auxquels il ne manquera préciſément que de la poéſie.

Parmi ces ouvrages des derniers temps de M. de Voltaire, nous voudrions pouvoir diſtinguer l'Épître à Boileau; mais ces deux vers ſi injuſtes,

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault, & flatteur de Louis,

feront toujours la plus grande peine à ceux qui s'intéreſſent véritablement à ſa gloire.

Quelle ſéchereſſe & quelle dureté dans ces mots : *Correct Auteur de quelques bons écrits !* Tous les écrits de Boileau, à l'exception de ſa Satyre ſur l'Equivoque, & de l'Ode ſur la priſe de Namur, ſont bons, & doivent à jamais ſervir d'exemples à nos Poëtes. Les Épîtres, le Lutrin, l'Art Poétique, ſont des chefs-d'œuvres de tous les temps & de tous les lieux. Les Satyres mêmes, qu'on voudroit rabaiſſer, ſeront éternellement le modèle du genre par la fineſſe, l'enjoûment, les grâces que l'Auteur a ſu y répandre ; & nous ne connoiſſons rien dans l'antiquité, de préférable, ou même d'égal, à la neuvième de ces Satyres.

Le vers, *Zoïle de Quinault*, eſt bien plus étrange encore. Les noms de Zoïle & de Boileau ſont incompatibles. Il auroit été l'ennemi de Corneille même, qu'il n'eût mérité que le nom d'injuſte, & non celui de Zoïle, qui ne peut jamais s'appliquer à un Écrivain tel que lui. Quelque mérite que nous reconnoiſſions à Quinault, Boileau & Racine avoient ſur lui une trop grande ſupériorité de génie & de talens, pour qu'il fût jamais permis de leur dire une injure, ſous prétexte de le venger. Homère a eu véritablement un Zoïle ; Quinault ne peut en avoir d'autre que l'Ecrivain ſubalterne qui vouloit ſe gager à l'opéra pour retoucher ſes ouvrages.

Avouons que M. de Voltaire avoit de l'humeur, ſoit qu'elle vînt de lui-même, ſoit qu'elle lui eût été communiquée, lorſ-

qu'il fit cette Épître, dans laquelle on trouve, dailleurs, de très-heureux détails. Hâtons-nous de l'oppoſer à lui-même, & de nous rappeler ce beau vers du Temple du Goût :

Là *régnoit* Deſpréaux, *leur maître en l'art d'écrire.*

Ajoutons-y ces vers plus beaux encore :

On peut à Deſpréaux pardonner la ſatyre;
Il joignit l'art de plaire au malheur de médire.
Le miel que cette abeille avoit tiré des fleurs,
Pouvoit de ſa piqûre adoucir les douleurs.
Mais, pour un lourd Frélon, méchamment imbécille,
Qui vit du mal qu'il fait, & nuit ſans être utile,
On écraſe à plaiſir cet inſecte orgueilleux,
Qui fatigue l'oreille, & qui choque les yeux.

Nous avons dit que M. de Voltaire avoit mieux conſervé dans ſes poéſies légères, que dans ſes vers alexandrins, le charme de ſes premiers écrits. On peut en juger par cette pièce, qu'il fit à quatre-vingts ans, & qui ne ſe trouve point dans ſon édition in-4°.

A MADAME LA MARQUISE D***.

Eh quoi! vous êtes étonnée
Qu'après ſes quatre-vingts hivers,
Ma muſe, foible & ſurannée,
Puiſſe encore frédonner des vers!

Quelquefois un peu de verdure
Rit ſous les glaçons de nos champs
Elle conſole la nature,
Mais elle sèche en peu de temps.

Un oiſeau peut ſe faire entendre
Après la ſaiſon des beaux jours :
Mais ſa voix n'a plus rien de tendre ;
Il ne chante plus ſes amours.

Ainſi, je touche encore ma lyre,
Qui n'obéit plus à mes doigts :
Ainſi j'eſſaie encor ma voix
Au moment même qu'elle expire.

Je veux, dans mes derniers adieux,
Diſoit Tibulle à ſon amante,
Attacher mes yeux ſur tes yeux,
Te preſſer de ma main mourante.

Mais quand on ſent qu'on va paſſer,
Quand l'ame fuit avec la vie,
A-t-on des yeux pour voir Délie,
Et des mains pour la careſſer ?

Dans ces momens chacun oublie
Tout ce qu'il a fait en ſanté ;
Quel mortel s'eſt jamais flatté
D'un rendez-vous à l'agonie ?

Délie elle-même, à ſon tour,
S'en va dans la nuit éternelle,
En oubliant qu'elle fût belle,
Et qu'elle a vécu pour l'amour.

Nous naiſſons, nous vivons, Glycère
Nous mourons ſans ſavoir comment.
Chacun eſt parti du néant ;
Où va-t-il ? Dieu le ſait, ma chère.

Nous pourrions encore ajouter à cet exemple les adieux qu'il adreſſa, très-peu de temps avant ſa mort, à M. le Marquis

de Villette. Ce furent ſes derniers vers, & préciſément ce que les anciens appeloient le chant du Cygne.

(7) Voici ce que Jean-Baptiſte Rouſſeau écrivoit à M. de Voltaire lui-même ſur ſa tragédie d'Œdipe.

» Malgré l'éloignement qui nous ſépare, » Monſieur, je ne vous ai jamais perdu de » vue, & mon amitié vous a toujours ſuivi » ſans interruption dans les différents événe- » mens dont votre vie a été mélangée. Il » y a long-temps que je vous regarde comme » un homme deſtiné à faire un jour la gloire » de ſon ſiècle, & j'ai eu la ſatisfaction » de voir que toutes les perſonnes qui me » font l'honneur de m'écouter en ont fait le » même jugement que moi ſur les divers » ouvrages que je leur ai ſouvent lus de » vous. Dans le temps que je jouiſſois du » plaiſir de voir croître une réputation qui » m'eſt ſi chère, j'ai eu la douleur d'ap- » prendre les traverſes dont vos ſuccès ont » été interrompus, & je puis vous aſſurer » que je ne les ai guère moins vivement » ſenties que les miennes propres..... Vous » en voilà quitte, du-moins je l'eſpère ainſi, » pour le reſte de vos jours. Je ſouhaite » qu'ils ſoient auſſi longs que ceux de Cor- » neille, à qui vous ſuccédez ſi dignement.

» Je n'ai reçu qu'hier le préſent que vous » avez eu la bonté de me faire de la tra- » gédie dans laquelle vous avez lutté ſi avan- » tageuſement contre ce fameux Moderne.

» Je ne doutois nullement que l'avantage
» ne fût de votre côté ; mais je ne m'atten-
» dois pas que vous ſortiſſiez ſi glorieuſe-
» ment du combat contre Sophocle. Et
» malgré la juſte prévention où je ſuis pour
» l'antiquité, je ſuis obligé d'avouer que
» le Français de vingt-quatre ans a triom-
» phé, en beaucoup d'endroits, du Grec
» de quatre-vingts. Ce qui m'a le plus ſur-
» pris, dans un Auteur de votre âge, c'eſt
» l'économie admirable de votre pièce, &
» la manière judicieuſe & adroite avec la-
» quelle vous avez évité les écueils preſque
» inévitables d'une action auſſi difficile à
» traiter que celle que vous avez choiſie.
» Vous n'étiez pas obligé, non plus que So-
» phocle, de les éviter tous : mais vous
» avez parfaitement rempli, auſſi bien que
» lui, l'indiſpenſable obligation d'attacher
» la curioſité du ſpectateur, & d'émouvoir
» ſes paſſions ; règle à laquelle toutes les au-
» tres règles du théatre ſont tellement ſu-
» bordonnées, que ſans elle, une pièce
» ſans défaut eſt une pièce déteſtable. Vos
» caractères ne ſont pas moins juſtes que
» votre diſpoſition, & je ne ſaurois approu-
» ver la critique que vous faites vous-même
» de celui de Philoctete ; la modeſtie qui ſied
» bien aux grands hommes n'étant point une
» vertu du caractère des Héros fabuleux, &
» étant même contraire à la ſimplicité des
» premiers temps, comme la vanité le ſeroit
» à la politeſſe du nôtre ».....

..... Il entre dans une foule d'autres

détails, qui prouvent qu'en effet il reconnoiſſoit, dans la tragédie de M. de Voltaire, une véritable ſupériorité ſur celle de Sophocle, & il finit par l'aſſurer des ſentimens les plus tendres. Au-reſte, ce qu'il écrivoit à M. de Voltaire, il l'écrivoit pareillement à Broſſette & à d'autres. « Je vous avouerai » ingénûment & ſans prévention, dit-il à » Broſſette, que j'ai trouvé la pièce plus » belle encore que je ne me l'étois figuré, » & que je ne m'attendois pas à trouver ſi » peu de fautes dans la conduite d'un ou» vrage où Corneille lui-même a échoué ». Il vante & la prodigieuſe difficulté du ſujet, & les inconvéniens que l'Auteur a évités avec plus d'art que Sophocle lui-même. Enfin, il juſtifie, d'après les caractères d'Homère, celui de Philoctete dont M. de Voltaire paroiſſoit mécontent, & il eſt en tout le même que dans la lettre précédente.

Voici ce qu'il écrivit depuis ſur la Henriade.

« M. de Voltaire a paſſé ici trois ſemai» nes, pendant leſquelles nous ne nous » ſommes guère quittés. J'ai été charmé de » voir un jeune homme d'une ſi grande eſ» pérance. Il a eu la bonté de me confier » ſon poëme pendant quelques jours. Je puis » vous aſſurer qu'il fera un très-grand hon» neur à l'Auteur. Notre Nation avoit beſoin » d'un ouvrage comme celui-là : l'économie » en eſt admirable, & les vers parfaitement » beaux. A quelques endroits près, ſur leſ» quels il eſt entré dans ma penſée, je n'y ai » rien trouvé qui puiſſe être critiqué raiſon» nablement ».

Répétons ici ce que nous avons déjà cité ailleurs, la lettre que M. de Voltaire écrivit enfin, après la mort de Rouſſeau, & redi-ſons encore que, pour ſa propre gloire, il auroit dû perſévérer dans ſes ſentimens.

« J'ai reçu, Monſieur, la lettre que vous » m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec » votre projet de ſouſcription pour les Œuvres » du célèbre Poëte dont vous étiez l'ami. » Je me mets très-volontiers au rang des » ſouſcripteurs, quoique j'aie été malheu-» reuſement au rang de ſes ennemis les plus » déclarés. Je vous avouerai même que cette » inimitié peſoit beaucoup à mon cœur. J'ai » toujours penſé, j'ai dit, j'ai écrit que les » Gens de Lettres devroient être tous » frères..... Il ſembloit que la deſtinée, » en me conduiſant dans la Ville où l'illuſtre » & malheureux Rouſſeau a fini ſes jours, » me ménageât une réconciliation avec lui. » L'eſpèce de maladie dont il étoit accablé, » m'a privé de cette conſolation, que nous » avions tous deux également ſouhaitée *.

* Rouſſeau avoit fait réellement à M. de Voltaire des avances de réconciliation; mais, Rouſſeau avoit d'implacables ennemis, dont quelques-uns même exiſtent encore, & qui empêchèrent toujours que M. de Voltaire ne revînt à lui. Nous l'avons dit, c'eſt moins à ce grand homme qu'il faut imputer la plupart de ſes fautes, qu'aux ennemis qui le harceloient ſans ceſſe. Vouloit-on, par exemple, lui donner une apparence d'inimitié pour ceux de ſes contemporains, qui avoient, après lui, le plus de droits à la gloire? on affectoit malignement de les élever infiniment au-deſſus de lui, ou bien on leur ſuppoſoit, à ſon égard, des ſentimens qu'ils n'avoient pas. Peut-être alloit-on même juſqu'à leur prêter des épigrammes ou des

» L'amour de la paix l'eût emporté ſur tous » les ſujets d'aigreur qu'on avoit ſemés entre » nous. Ses talens, ſes malheurs, & ce que » j'ai oui dire ici de ſon caractère, ont » banni de mon cœur tout reſſentiment ; » & n'ont laiſſé mes yeux ouverts qu'à ſon » mérite ».

(8) C'eſt avec la noble confiance du génie, que M. le Brun, comme nous l'avons dit, ſollicita les bontés de M. de Voltaire pour Mademoiſelle Corneille, en lui adreſſant l'ode ſuivante. Cette pièce, qu'il a ſoigneuſement retouchée, n'a jamais paru telle que nous la donnons ici.

ODE A M. DE VOLTAIRE.

Fama manet facti...

Ah! ce n'eſt point des Rois l'orgueilleux apanage,
Ni l'or, ni la victoire amante du carnage,
Que les fils d'Apollon s'empreſſent d'obtenir ;
L'héritage ſacré des Nymphes de mémoire,
C'eſt un nom que la gloire,
Sur des ailes de feu, porte au ſombre avenir.

Ce nom, qui, s'échappant des murs de Thèbe en cendre,
A l'ombre de Pindare aſſervit Alexandre,
Et dompta les fureurs de ce jeune lion ;
Ce nom qui fit couler des larmes généreuſes *,

injures ; on étoit sûr, par ce manége, de lui donner de l'humeur, & on le rendoit injuſte.

* On ſait qu'Alexandre pleura ſur le tombeau d'Achille, de n'avoir pas, comme ce héros, un Homère pour le chanter.

Et de gloire amoureuſes,
Qui n'envioient qu'Homère au vainqueur d'Ilion.

Ah! bravant l'œil jaloux de la Parque trompée,
Si de leur ſang divin quelque goutte échappée,
Animoit un mortel, & vivoit parmi nous!
S'il rappeloit encor leurs auguſtes images,
Il verroit nos hommages,
Nos reſpects, nos tréſors, nos cœurs à ſes genoux.

S'il étoit un mortel, qui, du nom de VOLTAIRE,
Portât chez nos neveux l'honneur héréditaire,
Ce nom ſeroit alors ſon immortel appui;
Et *Mérope* & *Brutus*, *Sémiramis*, *Alzire*,
Et la tendre *Zaïre*,
Eleveroient leurs voix, & parleroient pour lui.

Eh! cependant, aux yeux de ſa patrie entière,
Du grand nom de CORNEILLE une jeune héritière *
Voit couler, dans l'oubli, ſes deſtins & ſes pleurs!
Et d'un aſtre jaloux l'inflexible vengeance,
Lui verſant l'indigence,
Epuiſe ſur ſes jours la coupe des malheurs.

Sous le réduit ſacré du ſolitaire aſyle,
Où languit ſa misère, où ſon deſtin l'exile,
La fierté d'un grand nom rend ſes maux plus preſſants;
Et de triſtes cyprès cette roſe ombragée,
Par les vents outragée,
Implore en vain des cieux les rayons careſſants.

C'eſt là qu'au ſein des nuits, ſous leurs ombres muettes,
La douleur irritant, ſes larmes inquiettes,

* Mademoiſelle Corneille, âgée de ſeize ans, étoit, depuis quelque mois, à l'Abbaye de Saint-Antoine, où elle faiſoit voir alors des ſentimens au-deſſus de ſa fortune, & dignes de ſon nom.

Elle

Elle exhale en ſanglots ces regrets douloureux :
Mânes d'un demi-Dieu que le Parnaſſe adore,
Chère ombre que j'implore,
Jette un œil de pitié ſur ton ſang malheureux.

Hélas ! ſi juſqu'à toi mes pleurs ont pu deſcendre ;
CORNEILLE, ſi mes cris ont éveillé ta cendre,
Venge l'éclat d'un nom par toi-même ennobli.
Que dis-tu, quand tu vois le rejeton fidelle
D'une tige immortelle
Languir dans les horreurs d'un indigent oubli ?

Ainſi, de tes lauriers les promeſſes ſont vaines !
Et ton ſang généreux coulera dans mes veines,
Pour ſe voir inſulté des deſtins ennemis !
Les ſecours dédaigneux, l'indigence tremblante ;
Et la honte accablante,
Voilà donc les honneurs à ta race promis !

Quoi ! des fils de Plutus la barbare induſtrie
Boit dans des coupes d'or les pleurs de la patrie !
Quoi ! leur faſte inſolent fatigue nos lambris !
Et de nos demi-Dieux la race dédaignée,
Dans ſes larmes baignée,
Traîne d'un nom fameux les ſtériles débris !

Irais-je, irais-je, hélas ! promenant mes alarmes ;
Et déployant en vain un ſpectacle de larmes,
Tenter des yeux ingrats, & de luxe enivré !
Et peut-être ces murs que ma douleur embraſſe ;
Laſſés de ma diſgrace,
Me fermeront un jour leurs aſyles ſacrés.

O nuit ! couvre à jamais de tes pâles ténèbres
Mes yeux, mon déſeſpoir & mes deſtins funèbres :
O mort, dénoue enfin ces tiſſus de douleurs.
N'attends pas que la honte ait ſouillé ta victime ;
Et referme l'abyme
Du ſiniſtre avenir où s'égarent mes pleurs.

Les pleurs coupent ſa voix... ô ſurpriſe! ô merveille!
Dans ſa retraite obſcure un doux éclat l'éveille;
Son lit paroît flotter dans l'azur radieux;
Ses regards éperdus nagent dans la lumière,
Une ombre auguſte & fière
Dévoile avec ſplendeur tout CORNEILLE à ſes yeux!

Quoi! ma fille, ton cœur ſoupçonne ma tendreſſe!
Ah! ſans doute, les vœux que ta plainte m'adreſſe,
Ont traverſé l'Erèbe & ſes profondes nuits.
Dans les champs du bonheur, à ta voix déſolée,
Mon ombre s'eſt troublée,
Et mes lauriers émus ont pleuré tes ennuis.

Ta ſublime douleur m'intéreſſe & me flatte;
Aux mains avec le ſort, ton ame entière éclate;
Je reconnois mon ſang à ta mâle fierté.
Telle, ſous les revers, l'ame de Cornélie,
Loin d'en être avilie,
Fait pâlir, d'un coup-d'œil, le ſort déconcerté.

Jeune & timide eſpoir d'une illuſtre famille,
Mes yeux veillent ſur toi; n'en doute point, ma fille;
De tes nobles deſtins reſpire la grandeur.
Permets un calme heureux à ton ame alarmée,
Et vois ma renommée,
Qui déjà ſur tes pas fait briller ſa ſplendeur.

Si le nom de CORNEILLE eſt ton ſeul héritage,
Cette gloire n'eſt pas un ſtérile partage;
O, ma fille! ta dot eſt l'immortalité!
Et je laiſſe à ton ſort, que mon deſtin protége,
Mes lauriers pour cortége:
Leur ombre ſert d'aſyle à ma poſtérité.

Qu'un autre ſache unir Pactole & le Permeſſe;
Je n'ai point, chez les Rois mendié la richeſſe,
Ni traîné les neuf ſœurs dans le char de Plutus.

Crains de l'aveugle Dieu les offres dédaigneuſes,
Ses faveurs ſoupçonneuſes,
Et ſes dons trop ſouvent funeſtes aux vertus.

Garde-toi d'abaiſſer ta ſublime infortune,
Juſqu'à ces vils mortels, dont la foule importune
Viendroit, ſur tes débris, élever leurs deſtins;
Reptiles inſolents, dont la profane audace
Serpente & s'entrelace
Dans les débris épars de nos Temples divins.

A d'injuſtes revers oppoſe ton courage,
Sur les deſtins confus rejette leur outrage!
Fais rougir à-la-fois, ta patrie & les Dieux.
Tyran des foibles cœurs la fortune eſt eſclave
De quiconque la brave,
Et ſa défaite élève un mortel dans les cieux.

Comme un jeune palmier qu'agite la tempête;
Sous le choc orageux ſemble élever ſa tête,
Et devoir ſon éclat aux plus noirs aquilons,
Si ton nom fut le mien, & ſi mon ſang t'anime;
Lève un front magnanime:
Ma gloire peut marcher rivale des Bourbons.

Connois-tu tes aïeux? C'eſt cette foule illuſtre
De héros qui me doit & ſa vie & ſon luſtre.
Je ranimai leur cendre au feu de mes crayons;
Le *Cid*, *Héraclius*, *Cinna*, *Pompée*, *Horace*,
Demi-Dieux de ma race,
T'ouvrent déjà leurs bras, te prêtent leurs rayons.

Dans la France déjà la voix de *Rodogune* *
A conté tes malheurs, a vengé ta fortune:

---

* Les Comédiens donnèrent une repréſentation de *Rodogune*, en faveur des héritiers du nom de Corneille. Le public y courut en foule.

Jour tiſſu de lauriers dont mon cœur eſt jaloux !
Tes yeux, tes yeux ont vu quels hommages ſans nombre
Accueillirent mon ombre,
Quand elle vint jouir d'un triomphe ſi doux ;

Du ſond de l'Elyſée accourant ſur la Seine,
Je me croyois encore aux jours où Melpomène
Vit, par mes ſoins heureux, ſon deſtin ſecondé ;
Quand tout un peuple, amant de tragiques alarmes,
M'applaudit par ſes larmes,
Quand je mettois en pleurs & Turenne & Condé.

Un rival de mon nom (ſi quelqu'un le peut être);
Voilà le protecteur que tu dois reconnoître ;
Tu peux, en l'implorant, l'élever juſqu'à toi.
VOLTAIRE eſt ce rival, du-moins ſi j'oſe en croire
Les récits que la gloire,
Sur la rive des morts, en ſema juſqu'à moi.

Racine en fut jaloux : mes hautes deſtinées
A peine raſſuroient mes palmes étonnées ;
Le Taſſe, en rougiſſant, applaudit ſon vainqueur.
J'entendis les ſoupirs de Sophocle & d'Eſchile,
Et même, aux yeux d'Achille,
Henri, d'un autre Homère, a flatté ſon grand cœur.

C'eſt peu qu'en ſes écrits l'humanité l'inſpire ;
L'humanité, ſans doute, en ſon ame reſpire ;
Elle ouvre aux malheureux & ſon cœur & ſa main.
Sans doute il n'eut jamais cette perfide adreſſe,
Qui, feignant la tendreſſe,
D'un faſte bienfaiſant voile un cœur inhumain.

Que de mortels pareils à ces riches fontaines
Qu'implore un voyageur en ſes courſes lointaines !

Leur bronze, avec orgueil, verſe un flot indigent *;
Plus heureux, s'il rencontre une ruſtique ſource,
Qui, libre dans ſa courſe,
Aime à lui prodiguer tout ſon liquide argent.

Périſſent les tréſors! périſſe le barbare,
Qui, de ſon or jaloux, ferme la ſource avare;
Pour y déſaltérer ſes regards clandeſtins!
Des tréſors ſi vanté l'uſage ſalutaire
C'eſt d'être tributaire
Du mérite indigent qu'ont trahi les deſtins.

Bienfaiſance ſublime, ô Déeſſe adorée!
Toujours à tes regards l'infortune eſt ſacrée.
Un grand cœur s'inrichit des préſens qu'il a fait.
Qu'il eſt beau d'accueillir la vertu malheureuſe!
Une ame généreuſe
Enchaîne tous les cœurs par le nœud des bienfaits.

Ma fille, ſi mon ombre, au ſein de l'Elyſée,
Par ces récits heureux ne fut point abuſée,
Il eſt digne, en effet, de venger tes malheurs;
Tes malheurs & ton nom, quels titres plus auguſtes!
Quels arbitres plus juſtes
Entre le ſort & toi, que ſa gloire & tes pleurs!

Dis-lui que ſi *Mérope* eût devancé *Chimène*,
De ſon chaos obſcur dégageant Melpomène,
Sans doute, il eût brillé de l'éclat dont j'ai lui;
S'il eût été CORNEILLE, & ſi j'étois VOLTAIRE,
Généreux Adverſaire;
Ce qu'il fera pour toi, je l'euſſe fait pour lui.

---

* Il faut l'avouer, c'étoit aux premiers de la nation, par leur rang & par leur fortune, à ſecourir Mademoiſelle Corneille; mais, ils en laiſsèrent l'honneur au Philoſophe de Ferney, qui fit ce qu'ils auroient dû faire.

Réponſe de M. de Voltaire à M. le Brun.

Au Château de Ferney, pays de Gex, par Genève, 5 Novembre 1760.

Je vous ferois, Monſieur, attendre ma réponſe quatre mois au-moins, ſi je prétendois la faire en auſſi beaux vers que la vôtre. Il faut me borner à vous dire en proſe combien j'aime votre ode & votre propoſition. Il convient aſſez qu'un vieux ſoldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petit-fille de ſon Général.

Quand on bâtit des châteaux & des égliſes, & qu'on a des parens pauvres à ſoutenir, il ne reſte guère de quoi faire ce qu'on voudroit pour une perſonne qui ne devroit être ſecourue que par les plus grands du Royaume.

Je ſuis vieux; j'ai une nièce qui aime tous les Arts, & qui réuſſit dans quelques-uns: ſi la perſonne dont vous me parlez, & que vous connoiſſez ſans doute, vouloit accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en auroit ſoin comme de ſa fille; je chercherois à lui ſervir de père. Le ſien n'auroit abſolument rien à dépenſer pour elle. On lui paieroit ſon voyage juſqu'à Lyon. Elle ſeroit adreſſée à Lyon à M. Tronchin, qui lui fourniroit une voiture juſqu'à mon château, ou bien une femme iroit la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je ſuis à ſes ordres, & j'eſpère avoir à vous remercier juſqu'au dernier jour de ma vie

de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devoit faire M. de Fontenelle *. Une partie de l'éducation de cette Demoiſelle ſeroit de nous voir jouer quelquefois les pièces de ſon grand-père, & nous lui ferions broder les ſujets de Cinna & du Cid.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Réponſe de M. le Brun.

Paris, 12 Novembre 1760.

Je n'accepte, Monſieur, les éloges flatteurs que vous donnez à mes vers, que pour les rendre à la nobleſſe de votre procédé : voilà ce qui mérite uniquement d'être loué. Vous goûtez ce bonheur, ſi méconnu, ſi pur, de faire des heureux. Je m'attendois à votre réponſe ; elle n'étonnera que l'envie. J'ai couru la lire à Mademoiſelle Corneille ; elle en a verſé des larmes de joie, elle vous appelle déjà ſon bienfaiteur & ſon père. Elle promet à vos bontés, à celles de Madame votre nièce une éternelle reconnoiſſance, & je n'ai point de termes pour vous exprimer celle d'une famille que vous ſoulagez.

Pour moi, je m'eſtime trop heureux d'avoir pu ſervir à-la-fois & votre gloire & le nom de Corneille. Vous l'appellez modeſtement votre Général, mais il vous eût dit :

De pareils Lieutenans n'ont de Chefs qu'en idée **.

* Neveu, comme on ſait, du grand Corneille.
** *Sertorius.*

Vous avez fait, Monſieur, ce que Fontenelle n'a point fait, & ce que peut-être il n'a point dû faire, parce que le bel-eſprit écarte de la nature, & que le génie en rapproche; vous avez fait plus que les grands & les Rois, *ces illuſtres ingrats*, parce que l'élévation du rang ne décide point de la grandeur d'ame. Vous avez ſenti qu'il y auroit une eſpèce de honte à des Français, de laiſſer dans l'oubli & dans la misère le nom d'un grand homme qui a ſi bien mérité de la Patrie. Vous donnez à tous les hommes, à tous les ſiècles, un modèle & des leçons d'humanité. Vous leur apprenez quels ſont les droits & les devoirs du Génie.

Un procédé ſi généreux a fait ici la ſenſation la plus vive; chacun eſt jaloux de lire votre lettre. On la regarde comme un monument public de bienfaiſance. On répète ces mots : *Je chercherois à lui ſervir de père.* Tous ceux qui chériſſent la mémoire du grand Corneille, ſemblent partager votre bienfait avec ſa famille. On le trouve digne de vous, digne du Peintre d'*Alvarès*. On élève votre cœur, votre génie, votre gloire, l'admiration reſte ſuſpendue entre vos écrits & cette généroſité. Elle vous concilie tous les ſuffrages, & j'oſe dire que vous jouiſſez de la reconnoiſſance publique.

J'ai l'honneur d'être, avec un nouveau ſujet d'eſtime & d'admiration,

Monſieur, &c.

M. le Brun, toujours pénétré des mêmes sentimens pour M. de Voltaire, a fait sur la mort de ce grand homme ces quatre vers dignes du sujet, & dont le dernier a paru sublime :

O Parnasse ! frémis de douleur & d'effroi !
Pleurez, Muses ! brisez vos lyres immortelles !
Toi, dont il fatigua les cent voix & les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure, & repose-toi.

ÉLOGE
DE M. J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Genève.

Les Mémoires de M. Rousseau, rédigés par lui-même, & qu'il a publiés, nous dispensent de faire sur sa vie privée des recherches qui pourroient être infructueuses. C'est par ses ouvrages qu'il a principalement mérité d'être connu ; c'est par eux que sa mémoire ne mourra point, & qu'on peut se former une idée de cet Ecrivain célèbre, non-moins singulier, à quelques égards, que M. de Voltaire ; mais beaucoup moins universel, & d'une trempe très-différente, quoiqu'on ait eu la manie de les comparer.

J. J. Rousseau naquit à Genève en 1708, d'un honnête Citoyen de cette République. Il dût à l'éducation austère qu'il reçut dans cette ville libre, & dont les mœurs n'avoient point encore dégénéré, les premiers traits de ce caractère mâle & indépendant qui ne s'altéra, ni dans ses voyages, ni dans tout

le cours de ſa vie, & qu'il a exprimé avec tant d'énergie & de vigueur dans ſes Ouvrages. Cependant il commença par payer un long tribut aux foibleſſes de l'humanité; très-jeune encore il abandonna ſa patrie & la religion où il étoit né, pour l'Égliſe Romaine * ; mais, à l'exemple de Bayle (1) & de Chillingwoorthe, il ne tarda pas à rentrer dans la communion proteſtante, dont il parût s'éloigner enſuite pour ne s'attacher qu'aux principes du pur théiſme, ou ce qui revient à-peu-près au même, à ceux des Egliſes Sociniennes.

Il eſt vrai que dans ſon *Emile* on trouve un portrait de Jeſus-Chriſt, qui ſembleroit tracé de la main la plus orthodoxe. « Quels préjugés, dit-il, quel aveuglement ne faut-il pas avoir, pour oſer comparer le fils de Sophroniſque au fils de Marie ? Quelle diſtance de l'un à l'autre ! Socrate mourant ſans douleur, ſans ignominie, ſoutint aiſément juſqu'au bout ſon perſonnage ; & ſi cette facile mort n'eut honoré ſa vie, on douteroit ſi Socrate, avec tout ſon eſprit, fût autre choſe qu'un ſophiſte. Il inventa, dit-on, la morale ; d'autres, avant lui, l'avoient miſe en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avoient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Ariſtide avoit été juſte avant que Socrate eût dit ce que c'étoit

* Des Mémoires particuliers nous apprennent que M. Rouſſeau avoit paſſé un moment de l'Egliſe Romaine à l'Egliſe Grecque.

que juſtice. Leonidas étoit mort pour ſon pays avant que Socrate eut fait un devoir d'aimer la patrie. — Mais, où Jeſus avoit-il pris parmi les ſiens cette morale élevée & pure dont lui ſeul a donné les leçons & l'exemple ? Du ſein du plus furieux fanatiſme, la plus haute ſageſſe ſe fit entendre, & la ſimplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate, philoſophant tranquillement avec ſes amis, eſt la plus douce qu'on puiſſe déſirer ; celle de Jeſus expirant dans les tourmens, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, eſt la plus horrible qu'on puiſſe craindre. Socrate prenant la coupe empoiſonnée, bénit celui qui la lui préſente, & qui pleure ; Jeſus, au milieu d'un ſupplice affreux, prie pour ſes bourreaux acharnés. Oui, ſi la vie & la mort de Socrate ſont d'un ſage, la vie & la mort de Jeſus ſont d'un Dieu ».

Ce portrait, digne, à bien des égards, de ſon modèle, eſt très-beau ſans doute ; mais on ſent trop, malgré la manière brillante dont il eſt terminé, qu'il y manque l'aveu formel de la divinité de Jeſus-Chriſt ; & ſi nous oppoſons M. Rouſſeau à lui-même dans un autre de ces Ouvrages *, qui a paru depuis ſon *Emile*, & dans lequel il s'eſt exprimé moins en orateur, mais, peut-être, avec plus de franchiſe, on ne doutera plus de ſes véritables ſentimens. « Une des choſes,

* Les lettres écrites de la Montagne.

dit-il, qui me charme le plus dans le caractère de Jeſus, n'eſt pas ſeulement la douceur des mœurs, la ſimplicité; mais la facilité, la grâce & même l'élégance. Il ne fuyoit ni les plaiſirs, ni les fêtes; il alloit aux noces, il voyoit les femmes, il jouoit avec les enfans, il aimoit les parfums, il mangeoit avec les Financiers. Sa morale avoit quelque choſe d'attrayant, de careſſant, de tendre; il avoit le cœur ſenſible, il étoit homme de bonne ſociété : quand il n'eût pas été le plus ſage des mortels, il en eut été le plus aimable ».

A la ſimplicité de ces couleurs, il ſeroit difficile de méconnoître un portait purement humain, & tracé plus évidemment d'une main ſocinienne. Mais, ſi M. Rouſſeau, en ſe livrant trop à cette liberté d'examen qui eſt le principe fondamental des Égliſes réformées, parût adopter des ſentimens déſavoués par ces Égliſes mêmes, s'il s'égara dans le dogme, on ne peut lui refuſer la juſtice d'avoir été l'organe de la morale la plus pure. C'eſt-là le caractère éminent de ſes Ouvrages; & s'il eût été poſſible qu'on nous rendit des mœurs, c'eſt ſans contredit à lui ſeul que notre ſiècle pouvoit encore en avoir l'obligation. Il a reſſerré, autant qu'il a pu, les nœuds de l'union conjugale, en faiſant retentir aux oreilles des mères, avec tout le feu de ſon éloquence, la voix puiſſante de la nature. Il a ſu, malgré les obſtacles de la molleſſe & du luxe, réveiller en elles le goût de leurs devoirs envers leurs enfans, & il eſt devenu,

à l'égard de ces derniers, l'auteur d'une révolution dont les ſuites heureuſes ſe font déjà ſentir, & s'étendront encore ſur les générations à venir. Conſidéré ſous ce rapport, perſonne n'a mieux mérité que lui d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

Quel charmant éloge n'a-t-il pas fait de ces plaiſirs purs qu'on ne goûte qu'à la campagne, ſur-tout lorſqu'ils ſont accompagnés de la paix d'une bonne conſcience ? Avec quel art il y fait contraſter le tableau de ces brillants infortunés, qui, dans le ſein de nos villes, condamnés à d'éternelles délices, ne peuvent échapper à un éternel ennui. Quel éloge plus touchant encore il fait de la pudeur dans ce morceau ſi capable de la faire regretter, même à un ſiècle aſſez malheureux pour en avoir perdu l'idée! « Les femmes ſont fauſſes, nous dit-on ; non, elles le deviennent. Le don qui leur eſt propre eſt l'adreſſe, & non pas la fauſſeté. Dans les vrais penchans de leur ſexe, même en mentant elles ne ſont point fauſſes. Pourquoi conſultez-vous leur bouche quand ce n'eſt pas elle qui doit parler ? Conſultez leurs yeux, leur teint, leur reſpiration, leur air craintif, leur mollé réſiſtance, voilà le langage que la nature leur donne pour vous répondre : la bouche dit toujours non, & doit le dire ; mais l'accent qu'elle y joint n'eſt pas toujours le même, & cet accent ne ſait point mentir. — Douce pudeur ! * Su-

* Ce bel éloge de la pudeur eſt compoſé de différents paſſages diſperſés dans les œuvres de M. Rouſſeau, mais rapprochés pour ne faire qu'un tout.

prême volupté de l'amour, que de charmes perd une femme au moment qu'elle renonce à toi ! Combien, ſi elle connoiſſoit ton empire, elle mettroit de ſoins à te conſerver, ſinon par honnêteté du moins par coquetterie.

En gênant les déſirs, la pudeur les enflamme ; ſes craintes, ſes détours, ſes réſerves, ſes timides aveux, ſa tendre & naïve fineſſe diſent mieux ce qu'elle doit taire, que la paſſion ne l'eût dit ſans elle ; c'eſt elle qui donne du prix aux faveurs & de la douceur aux refus. Le véritable amour poſſède en effet ce que la ſeule pudeur lui diſpute. — Moins il obtient, plus la valeur de ce qu'il obtient en augmente ; & c'eſt ainſi qu'il jouit à-la-fois de ſes privations & de ſes plaiſirs. Si la pudeur étoit un préjugé de la ſociété & de l'éducation, ce ſentiment devroit augmenter dans les lieux où l'éducation eſt plus ſoignée, & où l'on raffine inceſſamment ſur les lois ſociales ; il devroit être plus foible par-tout où l'on eſt reſté plus près de l'état primitif : c'eſt tout le contraire. Dans nos montagnes, les femmes ſont timides & modeſtes, un mot les fait rougir ; elles n'oſent lever les yeux ſur les hommes ; & gardent le ſilence devant eux. Dans les grandes villes, la pudeur eſt ignoble & baſſe ; c'eſt la ſeule choſe dont une femme bien élevée auroit honte ; & l'honneur d'avoir fait rougir un honnête-homme n'appartient qu'aux femmes du meilleur air.

Les femmes qui ont perdu le plus la pudeur, prétendent bien être plus vraies

que les autres, & ſe faire valoir de cette franchiſe; mais elles n'ont jamais perſuadé cela qu'à des ſots. Le plus grand frein de leur ſexe ôté, que reſte-t-il qui les retienne; & de quel honneur feront-elles cas après avoir renoncé à celui qui leur eſt propre? * — Je ne ſache que la ſeule Mademoiſelle de Lenclos, qu'on ait pu citer pour exception connue à ces remarques; auſſi Mademoiſelle de Lenclos a-t-elle paſſé pour un prodige. Dans le mépris des vertus de ſon ſexe, elle avoit, dit-on, conſervé celles du nôtre. On vante ſa franchiſe, ſa droiture, la ſureté de ſon commerce, ſa fidélité dans l'amitié; enfin, pour achever le tableau de ſa gloire, on dit qu'elle s'étoit faite homme. A la bonne heure; mais, avec toute ſa haute réputation, je n'aurois pas plus voulu de cet homme-là pour mon ami que pour ma maîtreſſe ».

Nous ne finirions pas en citations ſi nous voulions donner une idée de tout ce que M. Rouſſeau a écrit d'honnête & d'utile aux mœurs. Si le vice ſavoit encore rougir, il n'auroit pu ſoutenir le tableau de ſa difformité, qui n'eſt préſentée nulle part ſous des couleurs plus odieuſes & plus vraies que dans les ouvrages de ce Philoſophe. Mais, ce qui n'appartient qu'à lui ſeul, c'eſt la manière neuve & profonde avec laquelle il paroît avoir ſondé tous les replis du cœur

* C'eſt à-peu-près la penſée du vers de Juvénal:

Quem preſtare poteſt mulier galeata pudorem,
Quæ fugit à ſexu?

des femmes : on croiroit qu'à l'exemple de Tireſias, il a eu le ſecret des deux natures. Aucun n'a mieux aſſigné que lui dans les différences phyſiques des deux ſexes, les raiſons de leurs différences morales ; c'eſt là, c'eſt dans les premières pages du quatrième volume d'*Emile* que nous le trouvons ſurtout inimitable.

Après avoir rendu à la morale épurée de cet Ecrivain célèbre les hommages qu'elle mérite, tâchons de ſaiſir quelques traits du caractère original & ſingulier qu'il déploya pendant toute ſa vie. Il eût, comme M. de Voltaire, une paſſion démeſurée pour la gloire ; mais cette paſſion modifiée d'après la diverſité reſpective de ces deux hommes rares, dût produire en eux des effets très-oppoſés. M. de Voltaire, ſans chercher à devenir ſingulier, le devint néceſſairement par la précocité, la multitude & la variété de ſes ſuccès; avant l'âge de quarante ans, il n'avoit plus de rival en Littérature. La marche de M. Rouſſeau fut beaucoup plus lente : il avoit environ quarante-quatre ans, lorſqu'il étonna pour la première fois l'Europe de ſa réputation naiſſante; & à la célébrité que lui donnoient ſes Ouvrages, il affecta de mêler toujours une ſingularité purement perſonnelle. Il oſa montrer l'orgueil le plus naïf, & tel qu'on le conçoit à peine, dans ſa fameuſe *Lettre à Mgr. l'Archévêque de Paris*. Il oſa dire en propres termes : « Que s'il exiſtoit quelque part un Gouvernement vraiment éclairé, un Gouvernement dont les vues

fuſſent vraiment utiles & ſaines, il eut rendu des honneurs publics à l'Auteur d'*Emile*, il lui eût élevé des ſtatues ».

Il ſoutint le même caractère dans ſes lettres écrites de la Montagne, en parlant du même Ouvrage : « Malheur à vous, dit-il, ſi durant cette lecture, votre cœur ne bénit pas cent fois l'homme vertueux & ferme qui oſe inſtruire ainſi les humains * » !

Il ne craignit pas de ſe contredire avec la même naïveté, & de changer bruſquement d'opinion, chaque fois que, placé dans de nouvelles circonſtances, ſon intérêt parut l'exiger. Après avoir donné, par exemple, les plus magnifiques éloges à la conſtitution de Genève & aux Magiſtrats de cette République, dans l'Epître dédicatoire qui précède ſon Diſcours ſur l'*origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, il employa contre ces mêmes Magiſtrats les ſarcaſmes les plus violents, quand il crut avoir à ſe plaindre d'eux à l'occaſion de ſon *Emile*. On vit le moment où lui-même eût allumé volontiers le flambeau de la guerre civile dans ſa patrie, dont il prétendoit avoir fait la gloire, tandis qu'avant lui, diſoit-il, ſes Compatriotes *avoient honte du nom Génevois* (z).

* Quel eût donc été l'étonnement de M. Rouſſeau, s'il eût aſſez vécu pour voir, dans une de nos feuilles périodiques, l'incroyable aſſociation qu'on vient de faire du livre *d'Emile* & du *ſyſtème de la Nature* ! Quelle analogie peut-on ſuppoſer entre ces deux productions ? L'athéiſme ſe montre découvert dans le *ſyſtème de la Nature* ; il eſt au-contraire peu d'ouvrages d'une morale plus pure & à beaucoup d'égards plus religieux qu'*Emile*.

Dans un ouvrage fait exprès pour juſtifier les Théologiens de cette République, il avoit reproché amèrement à M. d'Alembert de les avoir accuſés de Socinianiſme. Dans ſes *lettres écrites de la Montagne*, il juſtifie M. d'Alembert, & reproche ouvertement à ces Théologiens ce même Socinianiſme, dont il les avoit défendus, comme d'une imputation calomnieuſe *.

Perſonne n'avoit prodigué à M. de Voltaire plus de témoignages d'attachement & d'admiration; mais lorſqu'il ſe crut en droit d'accuſer Genève d'intolérance, parce que cette République avoit cru devoir ſévir contre ſes Ouvrages, il ſe répandit en plaintes amères ſur la tolérance qu'elle paroiſſoit accorder à ce grand homme; & après l'avoir loué de ſon reſpect pour le Dogme ſacré de l'exiſtence de Dieu, & pour les principes de la loi naturelle, après lui avoir écrit qu'il *aimoit mieux un chrétien de ſa façon que de celle de la Sorbonne*, il le dénonça, dans ſes *Lettres de la Montagne*, comme un vieil Athée ſcandaleux que Genève ne rougiſſoit pas de protéger.

Ces accès d'orgueil, on l'avoue, & ces contradictions ſi bizarres, cauſeront toujours quelque peine à ceux qui voudroient admirer également, dans M. Rouſſeau, l'Homme & l'Ecrivain. Cependant, s'il eſt quelque

* Rien de plus curieux à obſerver que ces contradictions du blanc au noir, ſelon le temps & les circonſtances. Voyez les *lettres de la Montagne*, voyez ſur-tout les notes qui ſuivront cet éloge.

chose de plus surprenant encore que ces inconséquences, qui auroient jetté sur tout autre que lui un ridicule ineffaçable, c'est que le public les ait à peine démasquées, & qu'elles n'aient pu nuire à sa gloire. On ne les eut point pardonnées à M. de Voltaire, parce qu'il étoit entouré d'un extérieur d'opulence & de bonheur qui redoubloit encore l'envie qu'on portoit à sa réputation; mais on pardonna tout à M. Rousseau, pauvre, malheureux & persécuté.

On lui pardonna ce discours injurieux pour les sciences & pour les arts, dans lequel il voulut prouver que leur rétablissement avoit été l'époque de la décadence & de la corruption des mœurs *.

On lui pardonna ces fréquentes contradictions, qu'on tâcha de concilier, du mieux qu'on put, avec sa devise un peu fastueuse. *Vitam impendere vero*; devise qui sembloit au-contraire, commander à son égard la rigueur plutôt que l'indulgence.

---

* Ce discours, appuyé de tous les prestiges de l'éloquence, n'a jamais été réfuté comme il auroit dû l'être. C'étoit moins par le raisonnement que par les faits qu'on pouvoit l'attaquer avec avantage. L'histoire des crimes & des malheurs du monde, pendant les siècles d'ignorance, étoit la réponse la plus solide qu'on pût lui faire, & précisément celle qui fut la plus négligée. On sait que Diogène se contenta de marcher devant Zénon qui nioit la possibilité du mouvement. Il faut en user de même, & n'opposer que des faits à cette foule de questions oiseuses & vaines qui se sont élevées de nos jours par la manie du paradoxe. C'est à cet écueil qu'on les verra toujours se briser malgré le frêle appui que semble leur prêter une éloquence plus oiseuse & plus vaine encore.

On lui pardonna ſa philoſophie & le mépris qu'il affectoit pour les Philoſophes.

Enfin, on lui pardonna preſque ſon incrédulité, ou du-moins on parut avoir pour elle plus de ménagement que pour celle de M. de Voltaire, qui cependant pouvoit être moins dangereuſe, en un certain ſens, s'il eſt vrai que le raiſonnement ait plus de force que le ridicule.

Cette indulgence du public envers M. Rouſſeau paroîtra toujours un peu ſingulière; mais elle prouve la haute idée que l'on avoit d'ailleurs de la ſupériorité de ſes talens; & véritablement perſonne, dans ſon ſiècle, n'a été plus éloquent que lui; perſonne, n'a déployé, ni en philoſophie, ni en morale, des vues plus profondes; &, ſous ce double aſpect, n'a mieux mérité ſa brillante réputation.

Nous ne répéterons point ſur ſes différents ouvrages ce qu'on peut trouver à ſon article, dans nos *Mémoires ſur la Littérature*. Cet article, qu'il nous eſt permis de louer, nous a été fourni par un Citoyen de Genève, digne d'apprécier le mérite de ſon illuſtre Compatriote; il reconnoît que M. Rouſſeau a puiſé dans Montagne un grand nombre de ſes idées les plus philoſophiques. Locke n'a pas été pour lui une ſource moins abondante: mais il n'a dû ſon éloquence qu'à lui-même; & ce qui lui appartient encore plus excluſivement, c'eſt, comme nous l'avons déjà dit, la ſagacité profonde avec laquelle il a obſervé le cœur des femmes: nous ne con-

noiſſons en cette partie, ni d'Anatomiſte plus exact, ni de meilleur Peintre. Perſonne n'a décrit avec plus de chaleur l'ivreſſe brûlante de l'amour, & ne paroît l'avoir plus vivement reſſentie. C'eſt peut-être ce qui lui a valu, ſur-tout de la part des femmes, une admiration qui approche de l'enthouſiaſme. On a dit, il y a long-temps, qu'avec cette belle moitié du genre humain, on devoit être bien sûr de la conquête de l'autre : auſſi nous avons vu la réputation de M. Rouſſeau rivale en quelque ſorte de celle M. de Voltaire. Il eſt vrai que l'exagération ne pouvoit guère être portée plus loin ; mais toutes les fois que, dans un même ſiècle, il exiſtera deux grands hommes, l'envie aura toujours ſoin d'en adopter un pour l'oppoſer malignement à l'autre. Remarquons cependant, à la gloire de M. Rouſſeau, que lui-même ne ſe prêta jamais à cet enthouſiaſme. Les regrets qu'il témoigna publiquement à la mort de M. de Voltaire, & le ſentiment de juſtice qui lui fit avouer que l'Europe venoit de perdre un de ſes plus grands hommes, eſt ſans doute un des plus beaux traits de ſa vie.

Si le ſtyle de cet Ecrivain célèbre eſt en général un des meilleurs modèles d'éloquence dont notre langue puiſſe l'honorer, on ne doit pas ſe diſſimuler néanmoins qu'on y trouve aſſez ſouvent des taches d'affectation, de ſingularité, de néologiſme même, telles qu'on ne pourroit en citer aucune dans les bons Ouvrages de M. de Voltaire. Nous en

avons fait la remarque ailleurs ; mais pour l'inſtruction des jeunes gens & des étrangers, nous nous permettrons d'en rapporter encore quelques exemples. « J'avois mis *une entrave à mon cœur.* — Julie élève à ſon amant *ſes timides ſupplications.* L'ame de Julie *eſt communicative*, *ſubjuguante*, *expanſive*, *utractive.* — Julie envoie à Saint-Preux *une amuſette d'amour*, (c'eſt-à-dire ſon portrait) nos ames épuiſées d'amour & de peines, *fondent & coulent comme l'eau.* — Garde tes baiſers, je ne les ſaurois ſupporter ; *ils ſont trop âcres*, *trop pénétrants* ; .... *ils percent*, *ils brûlent juſqu'à la moelle* ; *ils me rendroient furieux.* — Quel plaiſir de voir un beau Céladon tout déconcerté ſe confondre, ſe troubler à chaque répartie, *de s'environner*, *comme lui*, *de traits moins brûlants & plus aigus que ceux de l'Amour*, *de le cribler de pointes de glace qui piquent à l'aide du froid !* Le goût eſt en quelque manière, *le microſcope du jugement.* — Le goût doit ſervir *de lunettes à la raiſon*, &c. &c. »

Si l'Auteur eut toujours écrit d'un pareil ſtyle, nous n'euſſions pas fait ſon éloge, mais le vrai génie couvre toutes ces fautes ; & l'on ne peut diſputer à M. Rouſſeau cette qualité éminente. Cependant il a prouvé, par ſes Ouvrages même, dont nous reconnoiſſons d'ailleurs tout le mérite, & ſur-tout par ſa conduite trop ſouvent bizarre, qu'il n'étoit pas exempt d'une certaine pente au charlataniſme. Les Mémoires

qu'il a rédigés ſur ſa vie (5), annoncent un miſanthrope amer, qui ſe préſente audacieuſement ſur les ruines du monde, pour déclarer au genre-humain, qu'il ſuppoſe aſſemblé ſur ces ruines, que dans cette foule innombrable aucun d'eux n'oſeroit dire : *je fus meilleur que cet homme là.* Cette affectation de ſe voir ſeul dans l'univers, & de rapporter continuellement tout à ſoi, pourroit paroître à quelques eſprits difficiles un fanatiſme d'orgueil, dont on n'avoit point vu d'exemple, du-moins depuis Cardan.

M. Rouſſeau ſemble s'être conduit en Littérature à-peu-près comme ſon compatriote & ſon contemporain, M. Liotard, s'eſt conduit parmi les Peintres. Ce dernier voulant bruſquer la réputation, qui n'arrivoit point aſſez vîte au gré de ſes déſirs, s'aviſa de prendre, un beau matin, un habit à l'Armenienne *, & une grande barbe. Il avoit fait peu de ſenſation dans le coſtume Français, il en fit une incroyable par cette maſcarade.

On ſeroit tenté de ſoupçonner un peu les Génevois de cette eſpèce de manége, qui conſiſte à augmenter la réputation par la ſingularité. De nos jours encore, nous avons vu un célèbre Médecin de Génève, qui certainement n'avoit pas beſoin d'art pour s'élever, dans ſon état, à la plus grande con-

* N. B. que M. Rouſſeau avoit arboré lui-même un pareil habit, & qu'il s'étoit fait peindre en Arménien à la tête de ſes Ouvrages.

ſidération, & qui a paru cependant ſe prêter, avec trop de complaiſance, à l'empreſſement tumultueux de tout un Peuple qui n'accouroit chez lui que par un enthouſiaſme inconſidéré. C'eſt peut-être ce qu'on n'avoit point aſſez obſervé : mais ce qui eſt plus digne de l'être, c'eſt que dans le même eſpace de temps, nous ayions été redevables à Génève d'un grand Ecrivain & d'un grand-homme d'Etat. Cette double obligation rachète bien cette petite pente à la ſingularité que nous avons cru remarquer dans quelques Citoyens de cette République.

M. Rouſſeau mourut à Ermenonville, près de Montmorency, le 2 juillet 1778, un mois & trois jours après M. de Voltaire. Le bruit ſe répandit qu'il avoit avancé le terme de ſa vie, parce qu'on l'avoit vu le matin, avec l'apparence de la meilleure ſanté, à ſa promenade ordinaire, & parce qu'au retour de cette promenade, il parut s'occuper tout-à-coup de ſes dernières diſpoſitions, & prévoir ſa mort comme très-prochaine ; mais l'ouverture de ſon corps, conſtatée par un procès-verbal, a prouvé qu'il étoit mort d'une apoplexie ſéreuſe ; il eſt enterré en face du château d'Ermenonville, dans une petite iſle, connue ſous le nom d'iſle des Peupliers.

NOTES

NOTES
ET PIÈCES JUSTIFICATIVES
DE L'ÉLOGE.

(1) On a remarqué que parmi les Philoſophes Proteſtans, qui avoient quitté leur communion pour l'Egliſe Romaine, cette Egliſe n'avoit pas gardé long-temps ſes conquêtes. Guillaume Chillingwoorthe, né à Oxfort en 1602, eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages; le ſeul que l'on ait traduits en Français eſt intitulé: *la Religion Proteſtante eſt une voie ſure au ſalut.* Loke diſoit que s'il avoit à enſeigner la Logique à quelques élèves, il ne leur mettroit que ce livre entre les mains.

(2) Voyez les *Lettres écrites de la Montagne.* M. Rouſſeau prétend que ſi le Conſeil de Genève, au-lieu de cenſurer ſes Ouvrages, l'eût reçu paiſiblement, à ſon arrivée de Paris, tous les honnêtes gens auroient dit:

« Ils ont fermé les yeux, ils le devoient.
» Que pouvoient-ils faire? Uſer de rigueur
» en cette occaſion eut été barbarie, ingra-
» titude, injuſtice même, puiſque la véritable juſtice compenſe le mal par le bien.
» Le coupable a tendrement aimé ſa patrie *,

* Quel amour de la patrie! Avant que M. Rouſſeau n'eût fait la gloire de Genève, & ne l'eût réhabilitée dans l'Europe, les Génevois avoient honte de leur nom! Ce

» il en a bien mérité ; il l'a honorée dans » l'Europe ; *tandis que ſes compatriotes avoient* » *honte du nom Génévois*, il en a fait la gloire, » il l'a *réhabilitée* chez l'Etranger. Il a donné » ci-devant des conſeils utiles ; il vouloit » le bien public, il s'eſt trompé, mais il » étoit pardonnable. Il a fait les plus grands » éloges des Magiſtrats * ; il cherchoit à » leur rendre la confiance de la Bourgeoiſie ; » il a défendu la religion des Miniſtres ; il » méritoit quelque retour de la part de tous. » Et de quel front euſſent-ils oſé ſévir, pour » quelques erreurs, contre le défenſeur de » la divinité, contre l'Apologiſte de la Reli- » gion ſi généralement attaquée ; tandis » qu'ils toléroient ** , qu'ils permettoient » même les écrits les plus odieux, les plus » indécents, les plus inſultants, au Chriſ- » tianiſme, aux bonnes mœurs, les plus » deſtructifs de toute vertu, de toute mo- » rale, &c. » ?

(3) Voici quelques exemples de la manière tendre & reſpectueuſe dont M. Rouſſeau écrivoit à M. de Voltaire.

---

morceau nous paroît prouver très-bien que M. Rouſſeau s'aimoit tendrement lui-même ; mais, nous n'y voyons pas qu'il ait aimé tendrement ſa patrie.

* Ou ces Magiſtrats méritoient la confiance de la Cité, ou ils ne la méritoient pas. S'ils la méritoient, pourquoi M. Rouſſeau veut-il actuellement ſoulever la Bourgeoiſie contr'eux. S'ils ne la méritoient pas, pourquoi les avoit-il loués ? Appliquez le même raiſonnement à la Religion des Miniſtres de Genève. M. Rouſſeau devoit, ou toujours les défendre, ou toujours les abandonner.

** M. Rouſſeau commence à déſigner ici M. de Voltaire ; mais, voyez la ſuite.

« C'eſt à moi, Monſieur, de vous remer-
» cier à tous égards. En vous offrant l'ébau-
» che de mes triſtes rêveries, je n'ai point
» cru vous faire un préſent digne de vous,
» mais m'acquitter d'un devoir, & vous
» rendre un hommage que nous vous de-
» vons tous, comme à notre Chef *. Senſi-
» ble, dailleurs, à l'honneur que vous faites
» à ma patrie, je partage la reconnoiſſance
» de mes Concitoyens, & j'eſpère qu'elle ne
» fera qu'augmenter encore lorſqu'ils auront
» profité des inſtructions que vous pouvez
» leur donner. Embelliſſez l'aſyle que vous
» avez choiſi; éclairez un peuple digne de
» vos leçons, & vous, qui ſavez ſi bien
» peindre les vertus & la liberté, apprenez-
» nous à les chérir dans nos murs, comme
» dans vos écrits. Tout ce qui vous approche
» doit apprendre de vous le chemin de la
» gloire.

» Vous voyez que je n'aſpire pas à nous
» rétablir dans notre bêtiſe, quoique je re-
» grette beaucoup, pour ma part, le peu que
» j'en ai perdu. A votre égard, Monſieur,
» ce retour ſeroit un miracle, ſi grand à-la-
» fois & ſi nuiſible, qu'il n'appartiendroit
» qu'à Dieu de le faire, & qu'au Diable de
» le vouloir ». Quel éloge! il faut convenir que Monſieur de Voltaire n'avoit jamais été loué plus dignement.

Dans une autre lettre, où M. Rouſſeau le remercie de lui avoir envoyé ſon *Poëme*

* Il ne faiſoit point encore bande à part.

ſur le déſaſtre de Lisbonne, il lui dit, *qu'il l'aime comme ſon frère, & qu'il l'honore comme ſon maître*. Il dit, dans la même lettre, qu'en liſant le recueil des Œuvres de M. de Voltaire, la plupart lui ont offert les idées les plus grandes, les plus douces, les plus conſolantes de la divinité, & qu'il aime mieux un Chrétien de ſa façon que de celle de la Sorbonne. Enfin, il termine ſa lettre en lui diſant :

« Je ne puis m'empêcher, Monſieur, de » remarquer à ce propos une oppoſition » bien ſingulière entre vous & moi dans le » ſujet que je traite ici. Raſſaſié de gloire, » & déſabuſé des vaines grandeurs, vous » vivez libre au ſein de l'abondance; bien » ſûr de l'immortalité vous philoſophez pai- » ſiblement ſur la nature de l'ame; & ſi le » corps ou le cœur ſouffre, vous avez Tron- » chin pour Médecin & pour ami : vous ne » trouvez pourtant que mal ſur la terre. Et » moi, obſcur, pauvre & tourmenté d'un » mal ſans remède, je médite avec plaiſir » dans ma retraite, & trouve que tout eſt » bien. D'où viennent ces contradictions » apparentes? Vous l'avez vous-même expli- » pliqué; vous jouiſſez : mais j'eſpère, & » l'eſpérance embellit tout.

» J'ai autant de peine à quitter cette » ennuyeuſe lettre, que vous en aurez à » l'achever. Pardonnez-moi, grand Homme, » un zèle peut-être indiſcret, mais qui ne » s'épancheroit pas avec vous ſi je vous » eſtimois moins. Adieu ne plaiſe que je

» veuille offenſer celui de mes Contempo-
» rains, dont j'honore le plus les talens,
» & dont les écrits parlent le mieux à mon
» cœur ! Mais il s'agit de la cauſe de la pro-
» vidence dont j'attends tout, &c. ». —
N. B. Que ce n'étoit pas ſeulement en face que M. Rouſſeau le louoit ainſi, & qu'il n'en parle pas avec moins de reſpect dans quelques autres de ſes Ouvrages. Voyez la *lettre à M. D'ALEMBERT ſur les ſpectacles.*

(4) Voici mainteuant comme il fait parler M. de Voltaire lui-même dans ſes *lettres de la Montagne* : « Meſſieurs *, ce ne ſont point
» les raiſonnemens qui font du mal, ce
» ſont les Cafards. La philoſophie peut aller
» ſon train ſans riſque ; le peuple ne l'en-
» tend pas, ou la laiſſe dire, & lui rend
» tout le dédain qu'elle a pour lui. Rai-
» ſonner eſt, de toutes les folies des hom-
» mes, celle qui nuit le moins au genre-
» humain ; & l'on voit même des gens
» ſages entichés par-fois de cette folie-là.
» Je ne raiſonne pas, moi, cela eſt vrai :
» mais d'autres raiſonnent ; quel mal en
» arrive-t-il ? Voyez tel & tel Ouvrage ; n'y
» a-t-il que des plaiſanteries dans ces livres-
» là ? Moi-même enfin, ſi je ne raiſonne
» pas, je fais mieux, je fais raiſonner mes
» lecteurs. Voyez mon chapitre des Juifs ;
» voyez le même chapitre plus développé
» dans le ſermon des Cinquante. Il y a là

* C'eſt aux Magiſtrats de Genève que M. de Voltaire eſt cenſé parler.

» du raiſonnement, ou l'équivalent, je penſe. » Vous conviendrez auſſi qu'il y a peu de » *détour*, & quelque choſe de plus que *des* » *traits épars & indiſcrets.*

» Nous avons arrangé que mon grand » crédit à la Cour, & ma toute puiſſance » prétendue, vous ſerviroient de prétexte » pour laiſſer courir en paix les jeux badins » de mes vieux ans; cela eſt bon : mais ne » brûlez pas pour cela des écrits plus » graves, car alors cela ſeroit trop choquant.

» J'ai tant prêché la tolérance! Il ne faut » pas toujours l'exiger des autres, & n'en » jamais uſer avec eux. *Ce pauvre Rouſſeau* » *croit en Dieu; paſſons-lui cela, il ne fera pas* » *ſecte, il eſt ennuyeux.* Tous les raiſonneurs » le ſont, nous ne mettrons pas celui-ci de » nos Soupés. Du-reſte, que nous importe? » Si l'on brûloit tout les livres ennuyeux, » que deviendroient les bibliothèques? Et » ſi l'on brûloit tous les gens ennuyeux, *il* » *faudroit faire un bûcher du pays.* Croyez- » moi, laiſſons raiſonner ceux qui nous laiſ- » ſent plaiſanter; ne brûlons ni gens ni » livres, & reſtons en paix : c'eſt mon » avis ».

Il étoit difficile d'inculper plus malignement M. de Voltaire d'Athéiſme; & tandis que M. Rouſſeau ſe plaignoit d'être perſécuté, d'exciter d'une manière plus vive les Magiſtrats de Genève à perſécuter M. de Voltaire, ſous peine de confuſion. Que l'on compare ces traits aux traits précédents, & que l'on nous explique, ſi l'on peut, l'énigme

du caractère de M. Rouſſeau. On ne pourroit, à ce qu'il nous ſemble, juſtifier ces ſingulières inconſéquences qu'aux dépens de ſa raiſon ou de ſon cœur ; & nous nous garderons bien de prononcer : mais nous ſoupçonnons, nous ſerions même tentés de parier que des lecteurs intelligents trouveront enfin le mot de l'énigme dans ſes mémoires. Il ſeroit trop extraordinaire qu'ayant fait un livre entier pour ne parler que de lui-même, M. Rouſſeau n'eût pas réuſſi à ſe peindre de manière à ne plus laiſſer d'incertitude ſur ſon véritable caractère.

(5) Voici ce petit nombre de lignes qui ſervent d'introduction aux Mémoires de ſa vie.

« Je forme une entrepriſe qui n'eut jamais » d'exemple, & dont l'exécution n'aura » point d'imitateurs. Je vais montrer à mes » ſemblables un homme dans toute la » vérité de la nature ; & cet homme, c'eſt » moi.

» Moi ſeul, je ſens mon cœur, & je » connois les hommes ; je ne ſuis fait comme » aucun de ceux que j'ai vu. J'oſe croire » n'être fait comme aucun de ceux qui exiſ- » tent ; je ne vaux pas mieux ou moins ; je » ſuis autre. Si la nature a bien ou mal fait » de briſer le moule dans lequel elle m'a » jetté, c'eſt ce dont on ne peut juger qu'a- » près m'avoir lu. Que la trompette du » jugement dernier ſonne quand elle voudra, » je viendrai, ce livre à la main, me pré-

» ſenter devant le Souverain Juge. Je dirai » hautement : voilà ce que j'ai fait, ce que » j'ai penſé, ce que je ſuis ; j'ai dit le bien » & le mal avec la même franchiſe ; je n'ai » rien tu, rien déguiſé, rien pallié ; je me » ſuis montré coupable & vil quand je l'ai » été ; j'ai montré mon intérieur comme tu » l'as vu toi-même, Etre Eternel. Raſſem- » ble autour de moi l'innombrable foule de » mes ſemblables ; qu'ils écoutent mes con- » feſſions ; qu'ils rougiſſent de mes indigni- » tés ; qu'ils gémiſſent de mes misères ; que » chacun dévoile à ſon tour ſon cœur aux » pieds de ton trône ; & qu'un ſeul te diſe » enſuite, s'il l'oſe : je ſus meilleur que cet » homme-là ».

Sans nous piquer d'une pénétration bien ſingulière, nous oſons croire que ces lignes ſuffiſent pour donner la ſolution du problème, ou le mot de l'énigme du caractère de M. Rouſſeau. Nous penſons du-moins l'avoir deviné ; mais nous renonçons à la petite gloire de notre découverte ; & nous ne nous preſſerons pas d'en faire part au public, de peur d'attirer ſur nous une nuée d'Enthouſiaſtes avec qui nous ne voulons rien avoir à démêler. Mais, bon JEAN-JACQUES, vous n'y perdrez rien, & la poſtérité n'aura pas les yeux moins perçants que nous. Il eſt vrai qu'elle admirera toujours, & votre éloquence, & la ſublime morale que vous avez miſe en magnifiques paroles.

VARIÉTÉS HISTORIQUES.

SCIPION après être ſorti des dangers de la guerre, en rencontra un autre bien plus délicat & plus difficile à ſurmonter : une troupe de ſes gens croyant le prendre par un foible trop ordinaire aux plus grands hommes, lui amenèrent une jeune Eſpagnole de condition noble, & d'une beauté ſi éclatante, qu'elle charmoit tous ceux qui la voyoient. Scipion étoit dans l'âge où les paſſions font ſentir leur empire avec le plus d'impétuoſité, n'ayant alors que vingt-ſept ans ; il étoit lui-même d'une figure très-noble & très-aimable. Ses ſoldats ne doutèrent point qu'il ne devînt ſenſible pour cette jeune beauté ; ils crurent lui préſenter un tréſor ineſtimable. « Vous ne » vous trompez pas, ſoldats, leur dit-il », en regardant avec douceur la jeune Eſpagnole ; « voilà le préſent le plus agréable » que vous puiſſiez me faire dans un autre » temps ; mais chargé des ſoins du commandement, il ne me reſte point d'inſtans que » je puiſſe donner aux plaiſirs ». S'étant

enſuite fait rendre compte de la condition & de la naiſſance de cette captive, qui étoit toute en pleurs avec ſa mère, il apprit qu'elle étoit promiſe en mariage à un jeune Prince Eſpagnol, nommé Allucion, qu'elle aimoit, & dont elle étoit aimée uniquement. Il envoya chercher Allucion avec les parens de la fille. « Jeune Prince, lui dit-il, je » ſais la paſſion de cette aimable perſonne » pour vous, je connois la vôtre pour elle, » & j'ai appris que vous avez deſſein de l'é- » pouſer ; je l'ai fait garder par des perſon- » nes sûres depuis qu'elle eſt en mon pou- » voir, & je vous la remets, auſſi tendre, » auſſi fidelle & auſſi digne de vous, qu'elle » l'étoit avant que d'être entre mes mains. » Je ſuis charmé d'avoir pu contribuer à une » ſi belle union, d'où dépend votre bonheur » & le ſien. Je crois vous rendre à tous deux » un aſſez grand ſervice, pour être en droit » d'attendre de vous quelque reconnoiſſance, » je l'exige, c'eſt que vous ſoyiez déſormais » amis du Peuple Romain. Si ce que je » fais pour vous, vous inſpire des ſentimens » qui me ſoient favorables, croyez que » Rome n'eſt peuplée que de Citoyens qui » agiroient comme moi dans une pareille » occaſion ». Allucion, ravi d'admiration, ſerroit étroitement les mains de Scipion, en priant les Dieux de l'acquitter des obligations qu'il lui avoit. Il jugeoit des Romains par les Carthaginois ; il les croyoit auſſi intéreſſés ; & dans cette perſuaſion, il avoit apporté tous ſes tréſors avec lui, pour ra-

cheter celle qu'il aimoit : Scipion les refuſa long-temps ; cependant comme Allucion le preſſoit toujours de les accepter, il conſentit qu'on les mit par terre ; « mais ce » n'eſt, ajouta-t-il, qu'à condition que je » pourrai en faire préſent à votre épouſe, & » que cela fera partie de ſa dot, comme ce » qu'elle recevra de ſa famille ». Il fallut, après s'être long-temps défendu, que la généroſité du Prince Eſpagnol cédât à celle de Scipion : il acquieſça donc, & retourna dans ſon pays avec la jeune Princeſſe, en publiant avec elle les louanges de leur bienfaiteur. « Ce n'eſt point un homme, diſoient-» ils, à tous ceux qu'ils rencontroient ; ou » ſi c'en eſt un, il égale les Dieux par la » grandeur & la nobleſſe de ſes ſentimens : » il triomphe de ſes ennemis par les armes ; » & lorſqu'il les a ſoumis, il les gagne par » ſes bienfaits ». Il revint peu de temps après, rejoindre Scipion à la tête d'un corps de cavalerie de 1400 hommes, fit alliance avec lui, & ne le quitta point tant que dura la guerre d'Eſpagne. Allucion ne ſe contenta pas de ces preuves de zèle, il voulut conſacrer ſa reconnoiſſance & la généroſité de Scipion, par un témoignage qui fît paſſer l'un & l'autre à la poſtérité. Il fit faire dans cette vue un bouclier votif, ſur lequel il étoit repréſenté recevant des mains de Scipion la jeune Princeſſe avec laquelle il étoit fiancé. J'ai vu ce monument auſſi conſidérable que précieux dans le cabinet des médailles du Roi, où il eſt aujourd'hui, après

avoir été près de 1900 ans dans le Rhône, où périt ſans doute l'équipage de Scipion, lorſqu'il retourna d'Eſpagne en Italie. Ce bouclier fut trouvé par un haſard extraordinaire en 1659. Il contient 42 marcs d'argent fin, ce qui fait la valeur d'environ 1300 livres de notre monnoie.* Son diamètre eſt de 26 pouces pied de Roi. Le goût naïf & tout uni qui règne dans le deſſin, dans les attitudes, dans les contours & dans les figures, fait connoître la ſimplicité des arts de ces ſiècles où l'on fuyoit tous les ornemens recherchés, pour ne s'attacher qu'aux beautés naturelles.

LE revenu des Rois des deux premières races conſiſtoit principalement dans les terres qu'ils faiſoient valoir : on en compte plus de cent ſoixante. Il y avoit, dans la plupart, un palais, un bois, des étangs, un haras & des beſtiaux, des eſclaves qui en avoient ſoin, un domeſtique ou un intendant qui commandoit à ces eſclaves. On y faiſoit, dans la ſaiſon, toutes ſortes de proviſions, afin d'y recevoir la Cour ; & ce qu'elle ne conſommoit pas, ſe vendoit au profit du Roi. Quand il faiſoit voyage, ce qui arrivoit ſouvent, les villages lui fourniſſoient des voitures pour ſes équipages. Il logeoit dans les Abbayes ou chez les principaux Seigneurs, il y étoit défrayé magnifiquement ; & ſes hôtes ne manquoient jamais de lui faire, quand il s'en alloit, un préſent

en argenterie. Dans la ſuite, cette honnêteté devint une obligation; & quand les Rois ſe dégoûtèrent de mener une vie errante, ils exigèrent un droit de gîte [1] des Evêques, Abbés & Seigneurs chez qui ils ne logeoient plus.

Avec ce peu de revenu, les Rois de la première race ne laiſsèrent pas, de temps en temps, n'ayant point d'autres fonds d'ailleurs, que ce qu'on leur donnoit aux aſſemblées générales, de faire de grandes conquêtes, & de faire bâtir des fortereſſes, des Égliſes, Couvens & Palais.

A LA mort de Colbert, Louvois avoit eu la Surintendance des Bâtimens. Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour Madame de Monteſpan, ennuyoit le Roi, qui vouloit par-tout des Palais. Le nouveau Château ne faiſoit que ſortir de terre, lorſque le Roi s'apperçut d'un défaut à une croiſée qu'on achevoit de former dans la longueur du rez-de-chauſſée. Louvois qui étoit gâté juſqu'à ſouffrir impatiemment d'être repris par ſon Maître, diſputa fort & ferme, & ſoutint que la croiſée étoit bien. Le Roi tourna le dos, & s'alla promener dans le bâtiment. Le lendemain il trouva *Lenotre*, & lui demanda s'il avoit été à Trianon? Celui-ci répondit qu'il n'y étoit point allé depuis quelques jours. Le Roi lui expliqua ce qui

[1] Gloſſaire de Ducange, au mot GISTUM.

l'avoit choqué, & lui dit d'y aller. Le lendemain, même queſtion, & même réponſe; le jour d'après, ce fut la même choſe. Le Roi vit bien que Lenotre n'oſoit s'expoſer à prononcer entre lui & le Miniſtre. Louis XIV ſe fâcha, & lui ordonna de ſe trouver le lendemain à Trianon où il iroit, & où il feroit aller Louvois. Il n'y eut plus moyen de reculer. Le Roi les trouva tous deux à Trianon: il y fut d'abord queſtion de la fenêtre. Louvois diſputa. Lenotre ne diſoit mot. Enfin le Roi lui ordonna d'aligner, de meſurer, & de dire après ce qu'il auroit obſervé. Tandis qu'il y travailloit, Louvois furieux de cette vérification, grondoit tout haut, & ſoutenoit avee aigreur que cette fenêtre étoit, en tout, pareille aux autres. Le Roi ſe taiſoit & attendoit; quand tout fut bien examiné, il demanda à Lenotre ce qui en étoit, & Lenotre à balbutier. Le Roi ſe mit en colère, & lui ordonna de parler net. Alors Lenotre avoua que Sa Majeſté avoit raiſon, & qu'il y avoit un défaut à la fenêtre. Auſſitôt le Roi ſe tournant vers Louvois, lui dit qu'on ne pouvoit tenir à ſes opiniâtretés, qu'on auroit bâti tout de travers, & qu'il auroit fallu tout abattre; en un mot, il lui lava fortement la tête. Louvois outré de la ſortie, & de ce que les courtiſans, ouvriers & valets en avoient été témoins, arrive chez lui furieux. Il y trouva le Chevalier *de Nogent*, les deux *Tilladets* & quelques autres amis, qui furent alarmés de le voir en cet état. « C'en eſt fait, leur dit-il; je vois,

» à la manière dont il vient de me traiter » pour une fenêtre, que je ſuis perdu dans » l'eſprit du Roi. Je n'ai de reſſources que » dans une guerre qui le détourne de ſes » bâtimens, & qui me rende néceſſaire; & » par.... il l'aura, j'en réponds ». En effet, quelque mois après, il tint parole : & telle fut l'étrange origine de la guerre de 1688, qui ruina la France au-dedans, qui ne l'étendit point au-dehors, malgré la proſpérité de nos armes, & qui produiſit des événemens honteux pour Louis XIV. L'Europe entière fut embraſée, parce qu'une fenêtre s'étoit trouvée trop large ou trop étroite.

LORSQUE Conſtantin transféra le ſiége de l'Empire à Conſtantinople, il y avoit 16 ans qu'il étoit maître de Rome, & il n'y avoit fait aucun ſéjour conſidérable. On peut conjecturer qu'il n'aimoit pas à ſe trouver dans une ville qui avoit été le centre de la liberté, ou du-moins on ſe ſouvenoit qu'on avoit été libre; & où l'Empereur, ſi on en jugeoit par des reſtes des anciens uſages, ne paroiſſoit que le dépoſitaire du pouvoir que le Sénat lui confioit. Nous ne nous arrêterons pas ſur les circonſtances de ce grand événement, lequel accéléra la chûte de l'Empire, déjà préparée par les événemens qui avoient précédé. Conſtantin, qui avoit ſous les yeux les mauvais effets des partages, qui devoit ſentir qu'il n'avoit fait réellement ce qu'il avoit voulu que dès l'inſtant qu'il avoit été ſeul, ſans collè-

gues & ſans rivaux, eut l'imprudence, en mourant, de diviſer ce qui devoit être uni, & de partager l'Empire entre ſes enfans. Il réſulta de cette diſpoſition des guerres civiles qui ne ſe terminèrent que par la ruine entière de ſa famille, dont il avoit cru aſſurer le ſort.

A peine le règne de ſes trois fils mérite-t-il d'être connu; le premier & le dernier périrent promptement; le ſecond étoit un imbécille qui ne jouoit le Souverain qu'en affectant une gravité ridicule. En public, il étoit immobile comme une ſtatue, n'oſant tourner la tête, faire aucun geſte, ſe moucher ou cracher: il appeloit cela conſerver toute ſa dignité. Conſtantin ſembloit n'avoir cru être grand qu'en rempliſſant ſon palais d'une multitude de valets. Comme, ſous les Princes foibles, les valets ont toujours beaucoup de crédit, on rechercha l'honneur de le devenir; on l'acheta même: il en réſulta qu'au-lieu d'en fixer le nombre ſur les beſoins du ſervice, on en reçut autant qu'il s'en préſenta avec de l'argent ou des protections. On comptoit dans la maiſon de Conſtance mille cuiſiniers, autant de barbiers, beaucoup plus d'échanſons, & les eunuques étoient en ſi grand nombre, qu'on ne les comptoit pas.

Ce fut à ce Prince foible que ſuccéda Julien, dont le nom, ſans ſon apoſtaſie, ſeroit venu à la poſtérité avec ceux des bons & des grands Princes. La paſſion a beaucoup influé dans ce qu'ont écrit de lui les Chrétiens & les Payens. Son règne ne dura que 20 mois;

celui de ſon ſucceſſeur Jovien fut encore plus court, puiſqu'il n'en dura que 7 à 8.

De tous les maux qui préparoient la ruine de l'Empire Romain, obſerve un Ecrivain célèbre, les plus fâcheux furent ſans doute les diſputes ſur la Religion ; elles devinrent la ſource d'une guerre inteſtine qui dura plus long-temps que cet Empire. L'erreur s'armoit parce qu'elle n'avoit que la violence qu'elle pût employer pour ſe propager ou pour ſe défendre ; & quelquefois la vérité s'armoit auſſi, parce qu'en matière de Religion le zèle ne ſe contient pas toujours dans de juſtes bornes. Jovien avoit formé le projet d'établir la tolérance ; il étoit perſuadé, comme le dit l'abbé de la Bletterie, que la foi ſe perſuade & ne ſe commande pas ; en cela, remarque le même Ecrivain, il penſoit comme St. Athanaſe, & on peut ajouter comme tous les Pères de l'Egliſe pendant plus de trois ſiècles. Valentinien, ſon ſucceſſeur, ſuivit le même principe. Il protégea les Chrétiens, parce qu'il l'étoit lui-même ; mais il laiſſa aux Hérétiques & aux Payens une entière liberté de conſcience ; il défendit ſeulement les pratiques magiques & les ſacrifices nocturnes, comme des ſources de déſordres ; ſa modération le rendit ſuſpect d'indifférence. Sous ſon règne les barbares que Julien avoit contenus, commencèrent à faire des incurſions ſur l'Empire ; ils ſe rendirent encore plus redoutables ſous ſes ſucceſſeurs Valens & Gratien. Le dernier, reconnoiſſant qu'il ne pouvoit ſe défendre

contr'eux, s'aſſocia Théodoſe, à qui les Ecrivains du temps donnèrent le ſurnom de Grand. Il ſeroit difficile, en examinant ſa conduite pendant ſon règne, de découvrir par où il l'a mérité. Dans ce ſiècle, l'ignorance commençoit à tout confondre. L'eſprit qui dominoit, étoit un ramas d'idées contradictoires; il étoit l'effet des diſputes qui ne ceſſoient de s'élever entre les ſectes, & de la conduite ſouvent inconſidérée des Princes: Théodoſe ne paroît pas avoir eu aſſez de lumières pour ſe conduire à travers ce chaos. Ce fut le dernier Prince qui fut maître des deux Empires: il avoit ſous les yeux l'exemple de Conſtantin; il fit un partage entre ſes deux fils: Arcadius eut l'orient, & Honorius l'occident. L'un étoit âgé de 17 ans, l'autre n'en avoit que 10. C'étoient des enfans; on eut ſoin de prolonger leur enfance; ils furent incapables d'acquérir des lumières & d'agir par eux-mêmes. Leurs Miniſtres gouvernèrent & perdirent l'Empire, menacé de toutes parts par les barbares, & n'ayant pour ſe défendre, que d'autres barbares qu'avoit déjà employé Théodoſe. Les Goths étoient commandés par des chefs habiles qui ſe préparoient à une invaſion. Trente mille étrangers qui étoient à la ſolde d'Honorius, à l'approche d'Alaric, paſsèrent dans ſon camp. Il entra dans l'Italie ſans rencontrer d'obſtacles; & s'empara de Rome, qui n'avoit plus alors aſſez de richeſſes pour ſe racheter.

L'Empire d'orient avoit joui de la paix

pendant que celui d'occident étoit déchiré. Un Miniſtre ſage & éclairé l'avoit gouverné; Pulchérie, ſœur de Théodoſe le jeune, ayant obtenu le titre d'Auguſte, prit enſuite les rênes du gouvernement & ſon frère ſous ſa tutelle; elle n'avoit alors que 15 ans; & pendant qu'elle gouverna l'Etat, on ne dit point par qui elle fut gouvernée, elle dut l'être cependant. Le jeune Théodoſe avoit du goût pour les ſciences, ou plutôt une curioſité qui ne pouvoit ni ſe fixer ni ſe régler. Il s'appliquoit ſur-tout à la théologie. Il ſe croyoit très-ſavant, & un fait ſingulier prouve quelles étoient ſes connoiſſances & ſes lumières. Un moine à qui il avoit refuſé une grâce, eut l'inſolence de lui dire qu'il le retranchoit de la communion des fidelles. L'Empereur crut auſſitôt voir tomber ſur lui tous les foudres de l'égliſe. Il eut la ſimplicité de ſe croire excommunié. En vain un Evêque en qui il avoit confiance, l'aſſura que tout le monde n'avoit pas le droit de ſéparer ainſi de l'Egliſe; il ne crut y être rentré que lorſque le moine même lui eut donné l'abſolution.

Un Prince qui auroit eu du courage & de la fermeté, eût profité de la mort d'Honorius pour réunir l'Empire d'occident à celui d'orient; mais Théodoſe, que ce projet auroit flatté, n'oſa pas entreprendre de l'exécuter. Les deux Empires reſtèrent diviſés & foibles; au milieu des guerres inteſtines, & des querelles de Religion, il furent attaqués par les barbares. Genſeric tâcha de s'emparer

de celui d'occident ; Attila & Bléda ſe répandirent ſur celui d'orient. Ces invaſions des barbares devoient être ſuivies de pluſieurs autres ; leurs ſuccès leur faiſoient connoître la foibleſſe des Romains, qui leur en avoient ſi long-temps impoſé. Ils finirent par dominer en Italie, où ils mirent fin à l'Empire Romain en occident ; ils déclarèrent qu'ils ne vouloient plus d'Empereurs, & il n'en fut plus élu à Rome. Auguſtule fut le dernier. Odoacre lui laiſſa ce vain titre, & règna lui-même ſous celui de Roi d'Italie. Cette époque ſe trouve placée à la 507e. année depuis la bataille d'Actium & la 1209e. année depuis la fondation de Rome.

De l'uſage des Cloches.

L'USAGE des cloches paroît avoir été inconnu à l'ancienne Egliſe ; les Chrétiens ne s'aſſembloient pas au ſon d'un ſignal public. Cependant Amalarius, (*de officiis*, *lib.* 4, *c.* 21,) croit qu'ils s'aſſembloient au ſon d'un inſtrument de bois. D'autres diſent qu'ils ſe ſervoient d'une trompette ; Pacôme, le père des Moines Egyptiens, ordonne dans ſa règle, que chaque moine ſorte de ſa cellule pour aller à l'Egliſe, dès qu'il entendra le ſon de la trompette : *cùm audierit vocem tubæ ad collectam vocantis, ſtatim egrediatur.*

S. Jean Climaque, Abbé du mont Sinaï, dans le ſixième ſiècle, fait mention de la même coutume. Tout ceci me paroît fort

haſardé. En effet, les perſécutions fréquentes auxquelles les premiers Chrétiens ſe trouvoient expoſés, ne leur permettoient pas de ſe ſervir d'un ſignal public, on ſait ſeulement qu'ils s'aſſembloient ordinairement de nuit, pour éviter la fureur des Païens, mais on ignore de quelle manière les aſſemblées ſe faiſoient.

Les Chrétiens des ſiècles ſuivants employèrent enſuite divers moyens pour s'aſſembler. Il y avoit des monaſtères où les moines, chacun à ſon tour, frappoient à chaque cellule avec un marteau. On donnoit le même ſignal avec des inſtrumens de bois, comme Bona le fait voir par divers paſſages des anciens. *Rer. Liturg. lib.* 1. *c.* 22. *n.* 2.

Le même Auteur obſerve, après Baronius, que l'uſage des cloches ne fut connu en Orient que l'an 865, lorſque le Duc de Veniſe fit préſent de quelques cloches à Michel, Empereur Grec, qui eut ſoin de les faire mettre dans une tour de l'Egliſe de Sainte Sophie.

Les Grecs modernes n'ont point de cloches; ils appellent encore, comme autrefois, le peuple, en frappant avec un marteau des planches de bois ou des plaques de fer.

La cloche de Rouen, appellée George d'Amboiſe, pèſe 30 mille livres. Elle fut fondue le 2 août 1501. Son battant eſt de 710 livres, & ſa circonférence eſt de 30 pieds.

Il y a des cloches à Pékin qui pèſent plus de 120 mille livres. Mais autant les cloches

de la Chine ſurpaſſent celles de l'Europe en grandeur, autant elles leur ſont inférieures par la beauté du ſon, ſoit qu'elles ne ſoient pas d'un métal auſſi pur, ſoit que la fonte & la figure des nôtres en ſoient meilleures. Leur ſon eſt extrêmement obſcur, parce qu'on ne les frappe qu'avec un marteau de bois.

La bénédiction des cloches ne peut raiſonnablement être appellée baptême. Ce qui a donné lieu à cette façon de parler, c'eſt le rapport qu'il y a entre les cérémonies qui s'obſervent au baptême, & celles qui ſe font lorſqu'on bénit les cloches.

Cette bénédiction ſe fait ſous le nom d'un Saint ou d'une Sainte, nommés par quelqu'un des aſſiſtans, qui, par cette raiſon, ſont appellés parrain & marraine. Ainſi, en 1400, Jean de Montaigu donna à l'Egliſe de Paris une groſſe cloche, qui fut appellée Jacqueline, du nom de Jacqueline, ſa femme.

En 1681, le Chapitre de Paris fit refondre cette cloche, parce qu'elle étoit diſſonnante avec les autres. Louis XIV la nomma avec la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche, ſa femme; &, s'étant trouvée encore diſſonnante, le Chapitre de Paris la fit refondre une ſeconde fois, & il y fit mettre cette inſcription :

Quæ priùs Jacquelina, Joannis comitis de Monte-Acuto donum, pond. XV. M. nunc duplò aucta, Emmanuel-Ludovica-Thereſia vocor, à Ludovico Magno & Mariâ Thereſiâ

Auſtriacâ ejus conjuge nominata ; & à Franciſco Harlæo, primo ex Archiepiſcopis Parienſibus duce ac pari Franciæ benedicta : die 29 aprilis ; anno Domini 1686.

Nos anciens avoient tant de reſpect pour les cloches, que la fonction de les ſonner n'appartenoit qu'aux Prêtres. S. Benoît veut que ce ſoit l'Abbé qui ait ſoin d'aſſembler la communauté à l'Egliſe.

HENRI VIII, Roi d'Angleterre, s'étant brouillé avec le Roi de France François I, réſolut de lui envoyer un Ambaſſadeur, & de le charger pour ce Prince de paroles fières & menaçantes : il choiſit pour cela un Evêque Anglais, dans qui il avoit beaucoup de confiance, & qu'il croyoit très-propre à l'exécution de ce deſſein. Le Prélat ayant appris le ſujet de ſon Ambaſſade, & craignant pour ſa vie, s'il traitoit François I avec la fierté que ſon maître exigeoit, lui repréſenta le danger auquel il l'expoſoit, & le pria inſtamment de ne pas lui donner cette commiſſion. « Ne craignez rien, lui dit » Henri VIII, ſi le Roi de France vous faiſoit mourir, je ferois couper la tête à tous » les Français qui ſeroient dans mes Etats. — « Je vous crois, Sire, répondit l'Evêque ; » mais permettez-moi de vous dire, que » de toutes les têtes que vous auriez » fait couper, il n'y en auroit pas une qui » revint ſi bien ſur mon corps que la » mienne ».

marade, vint trouver le Maréchal de Turenne, & le pria de lui donner un compagnon qui pût le ſeconder dans le coup de main qu'il s'agiſſoit d'exécuter. *Celui qui eſt envoyé avec moi*, diſoit-il, *eſt homme à lâcher le pied dans l'action, & même il avoue ingénument ſon peu de courage.* « Eh ! Monſieur », répond auſſitôt Turenne qui connoiſſoit l'Officier pour un homme d'honneur, « ſi » vous n'aviez pas plus peur que lui, vous » ne ſeriez pas ici. Retournez promptement où je vous ai envoyé ; vous courez » riſque de ne pas vous y trouver à temps. » Votre poltron pourroit bien vous ôter la » gloire de l'action ». Ce qui ſe trouva vrai.

TRAITS HISTORIQUES

SUR LOUIS XIII, ROI DE FRANCE.

LORSQUE Louis XIII naquit à Fontainebleau le jeudi 27 ſeptembre 1601, de Henri le Grand, & de Marie de Médicis ſa ſeconde femme, la France n'avoit point eu de Dauphin depuis quatre-vingt-quatre ans, c'eſt-à-dire, depuis la naiſſance de François II; & la joie du Roi & des peuples fut exceſſive. Il ſuccéda à la Couronne, ſous la tutelle de ſa mère, le 14 mai 1610, jour de la mort de Henri. Le traité de Sainte-Ménehoult du 15 mai 1614, & le ſuccès des Con-

férences de Loudun, appaisèrent les troubles qui s'élevèrent dans l'État, après la mort de Henri IV. Le Roi, rebuté de l'ambition & des brigues du Maréchal d'Ancre, ſoutenues par la Reine-mère, crut devoir mettre des bornes à l'inſolence d'un homme, qui ſembloit n'être devenu ſon Sujet, que pour exercer lui-même un pouvoir abſolu. Mais cette mort, & l'éloignement de Marie de Médicis, occaſionnèrent de nouveaux troubles, qui ne furent appaiſés que par le combat du Pont-de-Cé, livré le 7 août 1620. Les Proteſtans du Béarn, obligés de céder à ſes armes, & la religion rétablie dans cette Province, alarmèrent ceux de France. Louis marcha contr'eux, & fut arrêté à Montauban, dont le ſiége fut levé en 1621. Le Connétable de Luynes, qui avoit ſuccédé à la faveur du Maréchal d'Ancre, y mourut, & Richelieu acheva ce qu'il avoit commencé, par la priſe de la Rochelle. On ne vit plus que des ſuccès depuis que ce grand homme eut pris le timon des affaires : tout plia ſous le pouvoir Royal, & les étrangers furent obligés de céder à nos armes.

Chaque année du règne de Louis eſt remarquable par quelque avantage éclatant. Le Roi força en perſonne le Pas de Suze en 1629 ; la levée du ſiége de Cazal en fut la ſuite. Doria, défait au combat de Veillane, fit repentir le Duc de Savoie de l'inexécution du traité de Suze. L'Allemagne, inquiète & jalouſe, ſe joignit inutilement à l'Eſpagne & à la Lorraine. Nos armes, &

l'alliance avec le Grand Guſtave, diſſipèrent cette Ligue. Nancy & toute la Lorraine furent pris en 1633. La victoire d'Avein ſignala la déclaration de guerre contre les Eſpagnols en 1635. Les Français prirent en 1636 Philisbourg, Spire & Mayence. En 1637 on chaſſa les Eſpagnols des Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat. Que ne fit point le fameux de Veymar, l'élève de Guſtave, à la tête des Français en 1638? Jean de Werth fut fait priſonnier, les Généraux Gouetz & Lomboy furent repouſſés, Briſac fut pris. Qu'on ſe rappelle le nom de nos Généraux, on ſe rappellera l'époque de nos victoires. On trouve quelques revers en 1637, & les deux années ſuivantes: mais nos pertes furent réparées par la glorieuſe campagne du Comte d'Harcourt en 1640; par la révolution du Portugal, qui donna un échec ſi prompt & ſi imprévu à la Maiſon d'Autriche; par les conquêtes faites en Catalogne, & par la réduction de tout le Rouſſillon. Jamais Roi n'étoit parvenu à un plus haut degré de gloire que Louis, lorſque la mort l'enlèva le 14 mai 1643. Croiroit-on qu'un règne ſi brillant au-dehors, ne préſentât qu'un Prince malheureux? Qu'on écoute ce qu'en dit un homme de beaucoup de mérite, qui avoit entrepris d'écrire ſon hiſtoire.

« Rien de ſi beau que le dehors; rien » de ſi affreux que le dedans. La France, » réunie en elle-même, dit-il, par la priſe » de la Rochelle & la défaite des Hugue-

» nots, l'Angleterre humiliée, l'Italie défen-
» due, l'Allemagne tirée de la ſervitude,
» les deux Maiſons d'Autriche, du faîte de
» leur grandeur, réduites à deux doigts de
» leur ruine, des Provinces conquiſes, des
» victoires preſque continuelles ſur mer &
» ſur terre : que peut-on voir de plus glo-
» rieux ? Mais d'un autre côté, ce ne ſont
» qu'intrigues de Cour, que cabales de
» Grands, qu'élévations, ou que chûtes de
» favoris; que plaintes des peuples, que
» ſoulèvemens des Provinces, que diviſions
» dans le Louvre. La mère, la femme, le
» frère unique du Monarque, ou éloignés
» de ſa confiance, ou ſoupçonnés, ou armés
» contre ſa perſonne : lui-même partagé
» entre ſes inclinations naturelles & les ja-
» louſies de l'Etat, dans un continuel dé-
» goût d'un Miniſtre trop utile pour s'en
» défaire, trop impérieux pour l'aimer ».

Louis XIII avoit beaucoup de belles qualités; mais toutes ſe trouvent balancées par quelques défauts qui leur ôtent cet éclat qui, joint à celui du rang, aſſure aux Rois l'admiration de la poſtérité. Génie délicat & juſte, il ſe dégoûta de la lecture dès ſon enfance, & négligea de perfectionner par l'étude, ce que la Nature avoit commencé en lui. Il étoit preſque ſans goût pour la poéſie, pour l'éloquence, pour l'hiſtoire même; & ſi l'on excepte la chaſſe, la peinture & la muſique, où il réuſſiſſoit, il ne connoiſſoit guère d'autres amuſemens. Sa bonté étoit naturellement liée avec la foi-

bleſſe qu'il avoit pour tous ceux qu'il aimoit. Sa piété tendre, vive, n'étoit pas exempte de ces ſcrupules qui décèlent toujours quelque défaut de lumières. Perſonne n'exécuta avec plus de promptitude les deſſeins qu'il avoit formés. Mais cette vivacité même dégénéroit ſouvent en impatience. Les obſtacles le rebutoient, & il abandonnoit aiſément les entrepriſes où il avoit montré le plus de chaleur. C'eſt alors qu'il avoit beſoin de la fermeté du Cardinal. On l'a accuſé d'une économie indigne d'un Roi, en ce qu'elle approche de l'avarice; & ſa conſtance en certaines choſes étoit ſouvent opiniâtreté. Il donna dans ſon enfance des marques de ce défaut. Etant avec le Roi ſon père à ſe promener, il ſe trouva un ruiſſeau que le Roi lui dit de ſauter. Le Dauphin refuſa d'obéir, & les ordres réitérés n'obtinrent rien de lui. Henri IV ſe mit ſi fort en colère, lui qui étoit d'un caractère vif & agile de corps, qu'il le prit & voulut le jeter dans le ruiſſeau même, ſi on ne l'en eût empêché.

Il avoit refuſé de prier Dieu : la Reine-mère lui fit donner le fouet par M. de Souvré ſon Gouverneur. Le Roi réſiſta d'abord, puis il dit : *Je vois bien qu'il faut en paſſer par-là ; mais*, ajouta-t-il en s'adreſſant à ſon Gouverneur, *M. de Souvré, allez-y doucement, je vous prie.*

Le lendemain il alla voir la Reine ſa mère : cette Princeſſe ſe leva, & lui fit une profonde révérence. *Eh ! Madame*, lui dit-il, *faites-moi moins de révérences, & ne me faites pas donner le fouet.*

Son averſion pour toutes ſortes de Livres, fut plutôt un défaut de ſon éducation que de ſon eſprit. On négligea de le conduire ſelon ſes inclinations, & j'oſe dire, ſuivant celle de l'âge où il étoit. En lui faiſant un devoir de l'étude de l'hiſtoire de ſes Prédéceſſeurs & de la France, quel Livre lui donna-t-on pour s'inſtruire ? les *Antiquités* de Fauchet, Ouvrage où ſans parler des déſagrémens du ſtyle, règne l'air ſombre des diſcuſſions qui ne peuvent intéreſſer qu'un homme né pour le cabinet. Vauquelin Deſyveteaux [1], eſprit ſingulier, livré à une

[1] Préſident au Baillage & Siège Préſidial de Caen en 1605, mort le 3 novembre 1612, dans ſa ſoixante-neuvième année, moins en Chrétien qu'en Epicurien, livré à ſes ſens, & fort indifférent ſur les devoirs les plus eſſentiels. Lui-même a donné une idée de ſon ſyſtême moral dans ce ſonnet ; qu'on en juge.

Sonnet de Deſyveteaux.

Avoir peu de parens, moins de train que de rente ;
Rechercher en tout temps l'honnête volupté ;
Contenter ſes déſirs, conſerver ſa ſanté,
Et l'ame de procès & de vices exempte.

A rien d'ambitieux ne mette ſon attente,
Voir les ſiens élevés en quelque dignité ;
Mais, ſans beſoin d'appui, garder ſa liberté,
Crainte de s'engager à rien qui ne contente.

Des jardins, des tableaux, la muſique, des vers,
Une table amuſante, & de peu de couverts ;
Avoir bien plus d'amour pour ſoi que pour ſa Dame ;

Etre eſtimé du Prince, & le voir rarement
Beaucoup d'honneurs ſans peine, & peu d'enfans ſans femme,
Fait attendre, à Paris, la mort tout doucement.

philoſophie bizarre & peu faite pour la ſociété, fut ſon premier maître, & ne le fut pas long-temps. Le Févre, qui lui ſuccéda, étoit pieux & ſavant ; mais n'avoit aucune de ces vues que doit concevoir un homme chargé de former un Héros, en inſtruiſant un Roi, & d'ailleurs il mourut environ un an après. Fleurance Rivaut, ſucceſſeur de le Févre, étoit un Mathématicien habile pour le temps. Quel que fût leur mérite, on oſe dire qu'ils n'avoient ni la nobleſſe, ni le goût, ni la grandeur dans les idées, ni l'aménité dans les mœurs, de Boſſuet & de Fénélon, ces hommes uniques, réſervés au ſiècle de Louis XIV, qu'on peut égaler peut-être, mais qu'on ne ſurpaſſera jamais.

Louis XIII étoit né preſque ſans paſſions, & ſa modeſtie alloit juſqu'à ce ſcrupule dont ſe doit une honnête femme, & qu'on trouve rarement dans un Prince. Mademoiſelle d'Hautefort, (Dame d'Atours de la Reine, & depuis Maréchale Schomberg, morte en 1691, âgée de ſoixante-quinze ans) ne lui étoit pas indifférente. Cependant il ne s'émancipa jamais avec elle à la moindre liberté. La Reine, dit-on, ayant reçu un billet, l'attacha à la tapiſſerie de ſa chambre, afin de ne pas oublier d'y faire réponſe. Le Roi, auquel elle en voulut faire un myſtère, étant entré, elle dit à Mademoiſelle d'Hautefort de prendre & de ſerrer le billet, ce qu'elle fit. Le Roi voulut le lui ôter, & ils ſe débattirent aſſez long-temps en badinant ; mais Mademoiſelle d'Hautefort ne

pouvant plus ſe défendre, mit le billet dans ſon ſein ; & le combat finit, le Roi n'ayant pas oſé porter ſa curioſité plus loin, ni forcer l'obſtacle qu'on lui oppoſoit.

Dans un ouvrage devenu rare, le P. Barry, Jéſuite, nous a conſervé deux autres preuves de la pudeur de Louis XIII. Il étoit à Dijon, & étant allé à la Sainte-Chapelle pour y faire ſes dévotions, une Demoiſelle demanda au Capitaine des Gardes la permiſſion de ſe placer près de Sa Majeſté pour la voir : la politeſſe alloit y déterminer cet Officier, lorſqu'il s'apperçut qu'elle avoit la gorge découverte ; *ou mettez un mouchoir*, lui dit-il, *ou retirez-vous ; le Roi ne vous verroit pas de bon œil, il n'aime pas ces nudités.* Le lendemain, ajoute le même Auteur, le Roi dîna en public, une autre Demoiſelle ſe trouva placée vis-à-vis Sa Majeſté. Elle étoit auſſi découverte. Le Roi, qui s'en apperçut, tint ſon chapeau enfoncé, & rabattu pendant tout ſon dîner, & la dernière fois qu'il but, il retint une gorgée de vin dans ſa bouche, & la rejetta ſur la gorge de la Demoiſelle. On ne pouvoit pas déſapprouver plus hautement l'immodeſtie : cependant comme la modération eſt l'ame de toutes les vertus, & ſur-tout dans les Rois, Louis XIII eût pu donner à ſa leçon un ton plus doux. Etre vertueux, eſt un grand avantage ; faire aimer la vertu en eſt un autre ; & les Princes ont tant de voies pour la rendre aimable, que c'eſt preſque leur faute s'ils n'y parviennent pas.

Le Roi, même en prenant les armes contre ſes Sujets rebelles, je veux dire les Proteſtans du Languedoc & les Rochellais, donna des preuves de la tendreſſe qu'il avoit pour eux. On lui entendit dire ces belles paroles : *Je ſouhaiterois qu'il n'y eût de Places fortifiées que ſur les Frontières de mon Royaume, afin que le cœur & la fidélité de mes Sujets ſerviſſent de citadelle & de garde à ma perſonne.* Louis XIV a vu l'accompliſſement du vœu de ſon père.

Il fit voir une autre preuve de clémence & de bonté, dans la manière dont il traita M. de Soubiſe, réduit à ſe jeter à ſes pieds, après la priſe de Saint-Jean-d'Angély, & à lui faire des proteſtations de ſa fidélité & de ſon obéiſſance pour l'avenir : *Je ſerai bien aiſe*, lui dit le Roi, en lui mettant la main ſur l'épaule, *que vous me donniez dorénavant plus d'occaſions d'être ſatisfait de vous, que je n'en ai eu de ſujets par le paſſé : levez-vous*, ajouta-t-il, *& me ſervez mieux déſormais.*

Il n'y a pas de doute que telle fut toujours la manière de penſer de Louis XIII, & que ſi on ne la trouve pas dans le traitement qu'éprouvèrent dans la ſuite le Maréchal de Marillac, M. de Cinq-Mars, le Maréchal de Montmorenci, Saint-Preuil & de Thou ; c'eſt que ces illuſtres coupables trouvèrent le cœur du Souverain fermé par la ſevère politique du Cardinal de Richelieu.

Leur ſupplice, ſi blâmé dans le temps, approuvé aujourd'hui, & jugé preſque auſſi néceſſaire qu'il étoit juſte, coûta bien des

remords au Roi. Ce ſang, qui fut verſé malgré lui, lui arracha des larmes [1].

Quel devoit être l'état d'un Prince, obligé d'agir d'une façon ſi oppoſée à ſon caractère ! Après la mort du Maréchal d'Ancre, qui avoit uſurpé un pouvoir prodigieux & preſque abſolu, le Roi, jeune encore, avoit dit : *Enfin me voilà Roi.* Il ne devoit pas l'être long-temps : la faveur de Luynes alla preſque auſſi loin ; mais du-moins elle étoit ſon ouvrage. Richelieu, parvenu par ſon mérite & par les efforts d'un génie auquel Louis XIII ne pouvoit refuſer de rendre juſtice, ſut ſe maintenir, malgré le petit coucher de Sa Majeſté, qu'*il appréhendoit*, diſoit-il, *plus que toutes les intrigues des ennemis de l'État.*

Dans un bal qu'on donnoit à la Cour, & où le Maréchal avoit paru, le Roi, qui s'y ennuya, voulut ſortir dans le temps même que Richelieu ſortoit. Le crédit du dernier étoit déjà fort établi, & chacun ſe rangeoit pour lui faire place. Le Roi ne reçut pas même en cette occaſion tous les reſpects dûs à ſa perſonne. Le Cardinal, qui ne s'apperçut que Sa Majeſté vouloit ſortir, qu'à la vue de quelques-uns de ſes pages, ſe rangea pour la laiſſer paſſer. *Eh bien !* lui dit Louis XIII, *pourquoi ne*

[1] La Barde prétend que Cinq-Mars avoit propoſé au Roi la mort du Cardinal, & qu'il avoit eu ſon aveu ; mais, que le projet lui avoit depuis ſemblé trop criminel pour être exécuté. Au-moins rapporte-t-il qu'on le crut ainſi à la Cour. *Labardæus de reb. Gall. l. 1, p. 3.*

passez-vous pas, M. le Cardinal? N'ÊTES-VOUS PAS LE MAITRE? L'expression dont se servit le Roi n'échappa pas à Richelieu, le plus pénétrant de tous les hommes, & celui qui connoissoit le mieux le foible du Souverain : au-lieu de répondre, il prit lui-même un flambeau de la main d'un page, & passa devant le Roi.

Après la mort de Richelieu, arrivée le 4 décembre 1642, Louis XIII rendit d'abord extérieurement à sa mémoire ce qu'il ne pouvoit refuser aux services d'un si grand Ministre. Mais, il ne put long-temps dissimuler le plaisir qu'il eut de se voir débarrassé d'un homme qu'il regardoit comme un rival incommode de son pouvoir. On le vit même chanter quelques *Vaudevilles*, & lire quelques écrits satyriques, qui se répandirent contre le Ministre. Cependant ceux qui avoient été disgraciés, exilés ou renfermés à la Bastille, ayant sollicité leur retour ou leur liberté, il fut d'abord bien moins accessible qu'on ne pensoit. Il tint la même conduite qu'il eût tenue, s'il eût lui-même, & de son propre mouvement, puni ceux pour lesquels on le sollicitoit; & quoiqu'il y en eût qu'il aimoit véritablement parmi ceux qui étoient éloignés de la Cour, il fit tout ce qu'il auroit fait s'il en eût été effectivement mécontent. Ce fut en cette occasion qu'on chercha à le prendre par le foible qu'on lui connoissoit pour l'épargne & certe extrême économie, qu'on appelle d'un autre nom dans un Souverain.

Pourquoi, *Sire*, lui dit-on, *employer les ſommes prodigieuſes que vous coûtent les Priſonniers que vous retenez à la Baſtille, pouvant les épargner, en les renvoyant dans leurs maiſons ?* Ce fut à ce motif, dont le Roi fut plus frappé que de tout autre, que MM. de Vitry, de Baſſompierre, & de Cramail, furent redevables de leur liberté.

Cette eſpèce de jalouſie de rang (1), qui

---

[1] Le reſpect n'eſt pas toujours la ſuite de cette jalouſie. Il paroît même qu'on en manqua en pluſieurs occaſions pour Louis XIII ; peut-être cela venoit-il de l'habitude de ce ton familier qu'on avoit priſe ſous Henri IV. S'étant trouvé un pou ſur l'habit de Baſſompierre, le Roi le badina long-temps ſans que ce Seigneur répondît rien. Louis XIII continuant de le lui reprocher, Baſſompierre, lui répondit enfin : *Sire, ne craignez-vous pas qu'on ne penſe qu'il n'y a que des poux à gagner à votre ſervice* ? Le même Baſſompierre lui diſant que dans ſon Ambaſſade de Madrid en 1621, il avoit fait ſon entrée ſur une aſſez méchante mule, le Roi lui dit « qu'il ſaiſoit beau voir un » gros âne comme lui ſur une mule ». *De grâce, Sire*, répliqua Baſſompierre, *épargnez-moi : j'avois l'honneur de vous repréſenter.* Cela a donné la matière de cette Epigramme.

Baſſompierre diſoit au Roi
Que dans ſa première Ambaſſade
A Madrid, il fit cavalcade
Sur une mule en défarroi.
Fi ! la choſe étoit ridicule,
Lui répondit Sa Majeſté.
Il faiſoit beau de voir monté,
Un gros âne ſur une mule.
Plus de grâce, dit le matois :
Sire, je vous repréſentois.

Baſſompierre étoit un diſeur de bons-mots. Ils lui échappoient malgré lui. Le Cardinal de Richelieu, qui ne l'aimoit pas, l'ayant fait mettre à la Baſtille, il dit,

annonce toujours quelque foibleſſe dans un Roi qui ne ſauroit avoir de rival, parut encore dans une autre occaſion. « Un jour que » j'étois avec M. le Preſident Perrault, dit » Bourſault dans une de ſes Lettres, M. » de la Vrillière, Secrétaire d'État, le vint » voir; c'eſt de lui que je ſais ce que je vais » vous apprendre. Le Roi, qui n'étoit en- » core que Dauphin, (depuis Louis XIV), » fut baptiſé à Saint-Germain-en-Laye le 21 » avril 1643, âgé de quatre ans, ſept mois, » & quelques jours; Louis XIII ne pût » aſſiſter à cette cérémonie, il étoit ma- » lade, & mourut vingt-trois jours après. » Au ſortir du Baptême, on mena M. le » Dauphin au Roi, à qui il apprit qu'il ve- » noit d'être baptiſé. *J'en ſuis bien aiſe, mon* » *Fils*, répondit le Roi. *Comment vous ap-* » *pellez-vous? Je m'appelle* LOUIS *XIV*, ré- » pondit ce jeune Prince, ſans penſer à ce » qu'il diſoit, & ſans doute même, ſans » en ſavoir la conſéquence. Cependant cette » réponſe chagrina le Roi: dans l'état où il » étoit, il la prit pour un mauvais augure, » & ſe tournant de l'autre côté: *Pas encore*, » dit-il, *pas encore*. Quelque flatteur (car » les Princes ont le malheur d'en avoir avant » qu'ils ſachent parler) avoit déjà entêté » cet auguſte enfant du grand nom qu'il » devoit bientôt porter, & fut cauſe de la

---

lorſqu'il en ſortit, ce qui n'arriva qu'à la mort du Cardinal; & le jour de ſes obsèques: « Je ſuis entré à la Baſtille » pour le ſervice de M. le Cardinal, j'en ſors pour ſon » ſervice ».

» petite mortification qu'il donna au Roi » ſon père ».

Louis XIII fut d'autant plus ſenſible en cette occaſion, qu'il voyoit toute la Cour ſe tourner du côté de la Reine, dont il avoit de grands ſujets de ſe plaindre, & de celui du Dauphin, qui devenoit le ſoleil naiſſant. Tout échappoit à ce Prince, le pouvoir, la couronne, la vie, & juſqu'au reſpect dû à la Majeſté Royale. Preſque abandonné de ſes Courtiſans, & même de ſes Domeſtiques, il manquoit quelquefois des choſes néceſſaires à l'état où il ſe trouvoit, & on l'a vu attendre long-temps un bouillon dont il avoit beſoin.

Dans les réflexions que lui donnoit lieu de faire une ſi triſte ſituation, il dit à quelques Courtiſans qui étoient dans ſa chambre, & qui l'empêchoient de jouir de la vue du Soleil qui donnoit dans les fenêtres de ſon appartement : *De grâce, rangez-vous, laiſſez-moi la liberté de voir le Soleil, & qu'il me ſoit permis de profiter d'un bien que la Nature accorde à tous les hommes.*

En jettant la vue ſur ſes mains, & ſur ſes bras maigres & décharnés, il dit, par réflexion ſur ſon état : *Voilà les bras d'un Roi de France !*

Dans les derniers momens de ſa vie, Chavigny, Secrétaire d'Etat, vint de la part de la Reine, pour le prier de lui pardonner, & ſur-tout de ne pas croire qu'elle eût trempé dans la conjuration de Chalais, ni qu'elle eût jamais eu le deſſein qu'on lui

avoit imputé, d'attenter à la vie de Sa Majeſté, & d'épouſer Monſieur. *Je dois lui pardonner dans l'état où je ſuis*, répondit le Roi; *mais je ne dois pas la croire.*

Il étoit difficile de lui ôter de l'eſprit l'opinion qu'il avoit une fois conçue, & rien ne pût lui perſuader que la Reine & ſon frère, ne fuſſent pas complices de l'affaire de Chalais, dont l'époque remonte en 1626. En partant d'après cette anecdote, & la manière de penſer de Louis XIII, il ne faut plus s'étonner de la longue ſtérilité de la Reine, contre laquelle le Roi étoit indiſpoſé. Dès que Sa Majeſté fut réunie avec ſon épouſe, la France éprouva les heureux effets de cette réunion : elle fut le réſultat de tant de circonſtances, que je ne crois pas devoir les paſſer ſous ſilence.

Louis XIII avoit marqué beaucoup d'inclination pour Mademoiſelle de la Fayette. Le Cardinal de Richelieu craignit l'eſprit vif & pénétrant de cette Demoiſelle, & il employa tous les moyens imaginables pour brouiller le Roi avec elle. Il en vint enfin à bout, par le moyen de Buzenval, qui les trahiſſoit. Il avoit d'abord employé le P. Cauſſin, qui, n'ayant pas rempli ſes vues, avoit cédé au P. Carré. Ce dernier la preſſant par des motifs de conſcience de prendre le voile, lui donna lieu d'en parler au Roi; Louis XIII lui répondit d'un ton moqueur, *que le P. Carré étoit de ces* SAINTS *qu'on gagne aiſément, dès qu'on leur* DORE *une* CHAPELLE.

Mademoiſelle de la Fayette demanda enfin à ſe retirer au Couvent de la Viſitation, à Paris, & l'obtint ; mais le Roi qui ſe défia de quelque intrigue de la part de ſon Miniſtre, chercha à s'éclaircir, & convint d'un rendez-vous avec Mademoiſelle de la Fayette. Il alla à la chaſſe du côté de Grosbois, & s'étant dérobé de ſa ſuite, ſe rendit à la Viſitation. Quatre heures ſe paſsèrent dans leur entretien : on étoit au mois de décembre ; il n'y avoit pas moyen de retourner à Grosbois, éloigné de ſept à huit lieues de Paris, ſur-tout dans une nuit qu'il avoit tombé beaucoup de neige. Le Roi fut obligé de coucher à Paris : il n'y avoit point de lit ni de table pour lui : la Reine lui fit part de l'un & de l'autre ; & ce fut par cette chaîne d'événemens qu'Anne d'Autriche devint groſſe du Dauphin, qui a été Louis XIV, & qui naquit dans les neuf mois précis, à compter de cette nuit.

DES MAIRES DU PALAIS.

PARMI les grands offices de la Couronne, celui des Maires du Palais, qui dans ſon origine ne conſiſtoit que dans l'Adminiſtration économique des Maiſons Royales, ne tarda guère à devenir le plus conſidérable & à éclipſer tous les autres. Il étoit d'abord amovible, & regardoit uniquement le Prince; mais, les Maires ayant ſu ſe rendre néceſſaires, on les vit ſous Clotaire II, à la tête des armées : dès-lors la nation tourna les yeux vers eux, & les regarda comme la ſeconde perſonne de l'Etat, & comme une puiſſance intermédiaire entre le Peuple & le Souverain, capable de tempérer les écarts arbitraires d'un pouvoir ſans bornes & mal dirigé. Ce qui s'étoit paſſé ſous les règnes tumultueux de Frédégonde & de Brunehault, fit craindre qu'on ne vît renaître les mêmes horreurs. Les Grands crurent y voir un remède dans l'accroiſſement de puiſſance d'un des leurs, & les Peuples virent leur élévation d'autant plus volontiers, qu'ils crurent y trouver leur ſureté, après les duretés qu'ils avoient éprouvées ſous les règnes précédents.

Lorſqu'après la mort de ſes neveux, Clotaire II eut réuni ſur ſa tête toutes les parties de la Monarchie Françaiſe, les Grands d'Auſtraſie & de Bourgogne ne conſentirent

à paſſer ſous ſa domination, qu'à condition qu'ils conſerveroient leurs uſages, leurs lois & leurs Officiers : en conſéquence il confirma à Radon la Mairie du Palais d'Auſtraſie ; & Varnacaire, déjà Maire du Palais de Bourgogne, exigea à la tête des Grands de l'Etat, pour prix de ſa ſoumiſſion, que ce Prince l'établit Maire perpétuel de ce Royaume.

Les Maires furent cependant encore à la nomination du Prince, juſqu'à la mort de Dagobert ; mais, il n'élevoit à cette place éminente que des ſujets agréables à la Nation. Lorſque Varnacaire, Maire du Palais de Bourgogne mourut, Clotaire II aſſembla les Grands à Troyes pour le remplacer de leur conſentement : ils déclarèrent, il eſt vrai, qu'ils n'en vouloient point d'autres que lui ; la douceur de ſon Gouvernement & la facilité qu'il eut de ſe relâcher de beaucoup de ſes droits en faveur des Grands, avoit éteint les jalouſies qui avoient éclaté contre ſa Puiſſance, lorſqu'il eut réuni toute la Monarchie ſur ſa tête. Il n'en fut pas de même des Auſtraſiens, accoutumés à figurer les premiers dans la Nation : ils voulurent avoir un Roi ; & Clotaire ſur leurs inſtances leur donna Dagobert, ſon fils, & fit Pepin, un des principaux d'entr'eux, Maire du Palais ; c'eſt celui qu'on appelle Pepin de Landen ou Pepin le Vieux. Il devint le principal Miniſtre de Dagobert, & c'eſt à la ſageſſe de ſon adminiſtration que ce Prince dut toute la gloire de ſon règne.

Trop d'autorité confiée à un Sujet, ou la grande conſidération qu'il a ſu s'acquérir dans le poſte éminent où il s'eſt trouvé placé, a preſque toujours été fatale aux Souverains qui les ont élevés. Qu'on jette les yeux ſur les Annales du Monde, on verra que preſque toutes les révolutions qui ſont arrivées dans les Empires ont eu leur ſource dans la foibleſſe qu'ont eu les Princes de ſe repoſer ſur des Miniſtres, des ſoins pénibles du Gouvernement, & dans l'ambition de ces Miniſtres, qui les portoit naturellement à abuſer de la confiance des Princes, pour établir leur fortune ſur la ruine de leurs bienfaiteurs : quelques-unes de ces révolutions ſont arrivées tout-à-coup, ſans qu'on ait eu le temps de les prévoir ; d'autres ſe ſont fomentées par degrés, & leur marche a été conduite avec tant d'art, que, plus elles ont approché de l'événement, moins il a été poſſible de s'en garantir.

C'eſt de ce dernier genre que fut la révolution qui fait l'objet de cette diſſertation ; ce fut à travers les guerres, les intrigues, les aſſaſſinats même, qu'elle marcha vers ſon dénouement : les Peuples gémiſſants ſur leurs misères, ne virent point d'autre moyen pour ſortir de la confuſion, que la foibleſſe des Princes & l'ambition des Miniſtres avoient mis dans l'Etat, que de ſe tourner du côté de ceux qui s'étoient emparés de l'autorité ſouveraine, & de légitimer cette uſurpation par leur conſentement. Un coup d'œil jeté ſur la conduite des Maires du Palais, depuis

Dagobert premier, jusqu'à Pepin qui déplaça sa postérité, fera voir qu'on ne pouvoit s'y prendre avec plus d'adresse ; & que les circonstances qu'ils firent naître, & celles qui se présentèrent d'elles-mêmes, concoururent également à le placer sur le Trône que ses ancêtres avoient eu en vue.

Pepin le Vieux fut nommé Maire d'Austrasie par Clotaire II, sous son fils Dagobert, & la sagesse de son administration fit la gloire du Prince. Il acquit une telle considération dans ce Royaume, que Dagobert l'emmena avec lui en Neustrie, lorsqu'après la mort de Clotaire, son père, il eut réuni toute la Monarchie sur sa tête, sous le prétexte honorable de continuer à se servir de ses conseils ; mais, dans le fond, pour l'éloigner d'un pays où l'autorité de sa charge pouvoit balancer la sienne, soutenu qu'il étoit par ses alliances, & par la considération de ses services.

Une preuve que la crainte de Dagobert avoit quelque fondement, c'est qu'à peine ce Prince eut fermé les yeux, que Pepin retourna en Austrasie, & reprit les fonctions de sa charge avec une autorité si entière, qu'à sa mort, qui arriva l'année d'après, il la transmit à Grimoald, son fils, comme un bien héréditaire, sans que Sigebert, à qui ce Royaume étoit échu, paroisse y avoir pris aucune part. C'est à cet événement qu'on doit fixer l'époque de la grandeur de cette charge & de son indépendance de la volonté du Prince. Un Seigneur, nommé Othon,

ne vit pas de bon œil l'élévation de Grimoald ; il prit les armes pour le déposséder : on se battit pendant trois ans pour cette querelle ; enfin, le fils de Pepin fit assassiner son Compétiteur, & par ce moyen (s'il est permis de s'exprimer ainsi) il régna paisiblement avec l'agrément du Prince & de la Nation.

On voit peu de grandes révolutions dans les Empires, sans qu'on n'apperçoive de grands changemens dans les usages & les mœurs des Peuples ; dans ces circonstances où l'autorité suprême échappée des mains du Souverain se trouve dispersée en autant de branches qu'il y a eu de Sujets en état d'en atrapper une portion, chacun cherche à se faire un titre de son usurpation, & ne prend d'intérêt à l'entreprise générale, qu'autant que le moteur a eu soin de légitimer ses prétentions ; c'est ce qui arriva dans celle dont il est question : Pepin caressa les différents ordres de Grands qui possédoient le plus de richesses dans l'Etat ; le Clergé y tenoit un rang distingué. Les biens dont les premiers Rois Mérovingiens avoient comblé les Eglises étoient si excessifs, que le Fisc Royal en étoit appauvri, au point qu'il ne restoit presque plus rien au Prince pour récompenser ses serviteurs. Les Rois qui vinrent ensuite crurent remédier à ces énormes profusions en introduisant l'usage des *Précaires* ; c'étoit des lettres par lesquelles on obligeoit les Eglises à abandonner l'usufruit d'un fonds qui leur appartenoit, en faveur de quel-

qu'un, à condition que le pourvu rempliroit les obligations dont la terre étoit tenue, qui étoient le ſervice militaire. Ces Précaires dégénérèrent auſſi en abus; pluſieurs Egliſes furent entièrement dépouillées par ce moyen: le Clergé & le Peuple ſur lequel il avoit beaucoup d'aſcendant, en murmurèrent, & l'Etat fut rempli de mécontens; Pepin prévint le déſordre en arrêtant l'uſage immodéré des Précaires, & en le ſoumettant à de certaines règles qui en empêchoient l'abus; de cette façon Pepin s'attacha le Clergé, qui, tranquille du côté de ſes poſſeſſions, & pénétré de reconnoiſſance, ſe trouva diſpoſé à ſuivre toutes les impreſſions que l'habile Maire voudroit lui donner.

Il flatta d'un autre côté les Bénéficiers Laïques, en leur aſſurant la propriété de leur titre pendant leur vie, tandis qu'auparavant ils ne le tenoient que pour un temps, ſelon la volonté du Prince, & en permettant même aſſez ſouvent qu'ils en diſpoſaſſent en faveur de leurs enfans, ſous ſon bon plaiſir il eſt vrai; mais, l'eſpérance de l'obtenir le leur fit regarder comme un bien patrimonial, dont il y auroit eu de l'injuſtice à les dépouiller, dans un temps où, par reconnoiſſance de cette grâce, ils ſecondoient, autant qu'il étoit en eux, les vues de leurs bienfaiteurs.

Les choſes étoient en cet état, lorſque Pepin en mourant laiſſa la Mairie d'Auſtraſie, c'eſt-à-dire, le gouvernement de l'Etat, comme un patrimoine héréditaire qui lui fut

dévolu par ſa naiſſance, à Grimoald ſon fils. Le nouveau Maire ne s'écarta point des principes de ſon père; il fit plus, il captiva la confiance & l'amitié de Sigebert, au point qu'on prétend que ce Monarque lui promit d'adopter Childebert ſon fils, & de faire paſſer la couronne ſur ſa tête dans le cas où il mourroit ſans enfans : la trop grande précipitation de Grimoald fut ce qui le perdit, & ſa chûte penſa être la ruine des eſpérances de ſa famille & des travaux de ſon père.

Sigebert mourut, & laiſſa un fils de ſa femme Himnechilde, nommé Dagobert, âgé d'environ deux ans, d'autres diſent de quatre ? Grimoald qui avoit eu ſoin de préparer de loin la révolution, coupa les cheveux du petit Prince, le fit conduire ſecrètement en Irlande, en répandant le bruit de ſa mort, & fit proclamer Roi ſon propre fils, du conſentement d'une grande partie des Evêques & des Grands.

Jamais conſpiration ne fut plus promptement aſſoupie que celle-là; on prétend que Childebert ne goûta de la Royauté que ſept jours : les Grands, à qui il reſtoit quelqu'inclination pour la maiſon du grand Clovis, indignés de l'attentat, arrêtèrent Grimoald qu'ils envoyèrent à Paris, où il mourut en priſon.

Cette diſgrace ne fut que paſſagère dans la famille de Pepin; quoique Clovis eût fait proclamer ſon fils Chilperic, & lui eût donné pour Maire, le Duc Ulfoald, d'une

autre famille que celle de l'uſurpateur, tous les cœurs reſtèrent tournés vers celle de Pepin : ſa mémoire étoit en ſi grande vénération, & le Clergé, par reconnoiſſance, lui étoit ſi attaché, qu'il fût révéré comme un Saint.

Tandis que les Peuples d'Auſtraſie jouiſſoient du fruit de la ſage adminiſtration de Pepin, ceux de Neuſtrie étoient en proie aux excès d'ambition, de cruauté, & d'avidité d'Ebroin, leur Maire, qui, par une conduite toute oppoſée, croyoit affermir ſa puiſſance par la crainte, en tyranniſant les Grands, en détruiſant les monaſtères & en perſécutant les gens d'Egliſe, qu'il dépouilla, tantôt par l'uſage immodéré des Précaires, tantôt par la force ouverte.

Dagobert II, celui qui avoit été envoyé en Irlande par Grimoald, & qui depuis avoit été proclamé Roi en Auſtraſie ayant été aſſaſſiné, ainſi qu'Ulfoald, qui s'étoit maintenu juſque-là dans la dignité de Maire, les Auſtraſiens, dans la crainte de tomber ſous la domination d'Ebroin, dédaignèrent de reconnoître Thierry III, qui régnoit en Neuſtrie & en Bourgogne, déférèrent la Souveraine Puiſſance à Pepin & à Martin, ſeuls rejetons de Pepin l'Ancien par leurs mères, & les créèrent Ducs des Français & Maires du Palais d'Auſtraſie.

Ebroin s'étoit attendu que la mort de Dagobert, en réuniſſant toute la Monarchie ſur la tête de Thierry, alloit le rendre le ſeul Maire, & par conſéquent le ſeul maître de l'Empire

l'Empire Français : fruſtré d'une eſpérance ſi flatteuſe, il arma dans le deſſein de dépoſſéder les deux couſins. Pepin & Martin s'étoient mis en défenſe : les deux armées ſe rencontrèrent aux environs de Toul dans un lieu appellé *Liffou*. Ebroin fut heureux ; les Auſtraſiens furent défaits & leur armée diſperſée. Martin avec une partie de ſes troupes ſe ſauva dans Laon, où il ſe fortifia, & Pepin ſe retira en Auſtraſie avec les débris de ſa défaite. Peut-être que ſi Ebroin eut conduit d'abord ſon armée victorieuſe dans ce Royaume, c'en eut été fait de la fortune de ſes ennemis ; mais il s'amuſa au ſiége de Laon, tandis que Pepin réparoit ſes pertes : il eſt vrai qu'il vint à bout de ſon deſſein. Ayant engagé Martin par le miniſtère des Evêques de Paris & de Rheims à ſortir de la ville, ſous le prétexte d'une conférence, il l'avoit fait maſſacrer, & la ville s'étoit rendue ; mais lorſqu'il ſe diſpoſoit à jouir du fruit de ſon crime & à entrer en Auſtraſie, il fut aſſaſſiné par un Seigneur mécontent, nommé Ermenfride.

Les Maires qui ſuccédèrent en Neuſtrie à Ebroin ne furent guère plus modérés que lui : Varaton, Giſlemar ſon fils & Bertaire ſuivirent les mêmes principes, & augmentèrent le nombre de mécontens ; pluſieurs Grands & quelques Evêques ſe refugièrent en Auſtraſie auprès de Pepin qui les recueillit, & leur promit de les délivrer de la tyrannie. Tout concouroit à hâter l'inſtant de la révolution : les peuples étoient laſſés

du mauvais gouvernement de Thierry, & ſoupiroient après le moment où Pepin ſe rendroit entièrement maître des affaires. Il y procéda cependant avec circonſpection, pour donner une couleur de juſtice à ſon entrepriſe; il fit demander à Thierry, au nom de la Nation, le rappel de tous ceux qui avoient été exilés par Ebroin & la reſtitution de leurs biens. Thierry refuſa l'un & l'autre par le conſeil de Berthaire; il eut même la confiance de déclarer la guerre à Pepin & de paſſer la rivière de Somme pour lui livrer bataille; c'étoit où Pepin l'attendoit : le combat fut long & opiniâtre; mais le ſuccès n'eût pas une heureuſe iſſue pour Thierry : Bertaire fut tué; & le Monarque privé de ſon appui, voyant ſes troupes rompues & diſperſées, s'empreſſa de fuir vers Paris, où il ſe renferma.

Pepin pourſuivit vivement ſa victoire, il ſe préſenta auſſitôt devant Paris, qui lui ouvrit ſes portes : on lui livra le Monarque avec tous ſes tréſors. Pepin ſe contenta de ſe revêtir de toute l'autorité, en ſe faiſant reconnoître pour Maire unique de la Nation, & lui laiſſa le titre de Roi, qu'il eut peut-être été dangereux de lui enlever alors.

Lorſque Pepin ſe vit affermi, il s'occupa du ſoin de rétablir l'ordre interverti ſous les précédents gouvernemens; & de rendre à l'Etat, dont il avoit pris les rênes, toute la ſplendeur dont il jouiſſoit ſous le règne du grand Clovis : il fit reſpecter la Nation aux peuples voiſins, qui avoient profité de la

confuſion qui s'étoit introduite dans l'Empire Français, pour ſe ſouſtraire à ſa domination, & il fit revivre les lois & les anciens uſages, dont le maintien avoit fait la gloire de la Monarchie. Ce fut après avoir réduit Ratbod, Duc de Friſe, qui avoit tenté de ſe ſouſtraire au tribut auquel il étoit aſſujetti, qu'il convoqua une aſſemblée générale de la Nation en 682. Ces aſſemblées, autrefois nommées Champ-de-Mars & Champ-de-Mai, introduites pour y traiter des affaires générales de l'Etat, étoient chères à la Nation, parce qu'elles leur retraçoient l'image de ſon ancienne liberté, & le ſouvenir de la douceur du gouvernement de Clovis, qui ne crut point compromettre la dignité de ſon trône, ni donner atteinte à la puiſſance ſuprême dont il étoit revêtu, en reſpectant les droits naturels de ſes ſujets, & en leur faiſant part des moyens qu'il prenoit pour les rendre heureux, en donnant de la vigueur aux anciennes lois, ou en en promulgant de nouvelles : elles avoient été interrompues ſous le gouvernement tumultueux & arbitraire des règnes précédents ; Pepin en rétablit l'uſage, & cette politique lui gagna tous les cœurs.

Ce fut dans ces Aſſemblées, nommées depuis Parlemens, quelquefois Synodes & Conciles, parce qu'on y traitoit de la diſcipline de l'Egliſe & des intérêts du Clergé, que les Evêques commencèrent à faire un corps à part, diſtingué des autres Grands de l'Etat, au-deſſus deſquels ils ſe placèrent. On ne

voit point, avant l'époque dont il eſt ici queſtion, que les Prélats aient aſſiſté aux Champ-de-Mars, autrement que comme les autres Bénéficiers Laïques, pour y traiter de la police & des intérêts civils & temporels du diſtrict de leur bénéfice, concurremment avec les autres Grands : quelques égards que Clovis témoignât pour le Clergé, on ne voit point qu'il les ait portés au point de regarder les Prélats, preſque tous Romains alors, comme un Ordre diſtingué de ſes autres Sujets; bien loin d'enviſager cet Ordre, par rapport au gouvernement politique de ſon Etat, comme ſupérieur à celui de la Nation du vainqueur, il étoit défendu aux Français d'entrer dans le Clergé ſans la permiſſion du Roi. Le motif de cette défenſe eſt aiſé à imaginer; le Français qui recevoit l'Ordination, abjuroit, pour ainſi dire, ſa Nation, en ſe ſoumettant au régime de celle que Clovis venoit de ſubjuguer, & c'étoit un ſujet de perdu pour l'Etat : on ſait que le Clergé vivoit ſous les Lois Romaines; & on a vu plus haut quelle différence Clovis faiſoit des Français aux Romains, par la différence des compoſitions qu'il avoit établies entre les deux Peuples.

Mais dans le temps dont nous parlons, les deux Nations s'étoient fondues en une ſeule, par la longue habitude qu'elles avoient eue entr'elles, & par des alliances réciproques; la différence humiliante du vaincu au vainqueur avoit diſparu; & la conſidération pour les miniſtres de la Religion étoit de-

meurée ; elle s'étoit même augmentée avec leurs richeſſes, qui ſont le moyen le plus impoſant pour captiver l'eſprit des Peuples. Lorſque Pepin prit les rênes du gouvernement, il trouva les choſes dans cette poſition. Il vit que le reſpect des Peuples pour la Religion & pour ſes Miniſtres étoit inaltérable, & que les vexations exercées contre le Clergé ſous les précédents règnes, avoient aliéné les eſprits : il vit qu'un Corps toujours ſubſiſtant & toujours uni par le même intérêt, qui marchoit vers ſon but ſous les auſpices de l'objet le plus reſpectable pour les peuples, celui de leur Religion, étoit d'un grand poids dans les opinions, & faiſoit pencher la balance à ſon gré ; il ſentit combien il lui importoit de s'attacher ce Corps par ſes bienfaits, & ce fut ce qui le détermina à le favoriſer le plus qu'il lui fut poſſible.

Il ne paroît pas que les Seigneurs viſſent de mauvais œil l'élévation où le Clergé montoit par la faveur de Pepin ; ils ne s'apperçurent point qu'en l'admettant dans leurs aſſemblées, comme un Corps ſéparé du reſte de la Nation, c'étoit diviſer l'intérêt général & contre-balancer leur puiſſance : ſatisfaits d'être rentrés dans les biens & dans les droits dont on les avoit dépouillés, & tranquilles ſur la propriété de leurs poſſeſſions que Pepin leur aſſura, en leur donnant encore l'eſpérance de les tranſmettre à leur poſtérité, ils concoururent par émulation à l'affermiſſement de ſa puiſſance.

La ſageſſe de l'adminiſtration de Pepin, fut encore rélevée par l'éclat de ſes victoires. Les Friſons, les Bavarois & les Allemands avoient profité des derniers troubles, pour ſe ſoulever & ſe ſouſtraire au tribut auquel ils étoient aſſujettis; Pepin les vainquit, & les obligea de rentrer dans leur devoir; d'un autre côté, les Sarraſins s'étoient répandus dans le Languedoc & la Provence; ce fut la première fois que les Français ſe meſurèrent avec les Muſulmans, & qu'ils leur firent voir dès-lors à quels ennemis ils avoient à faire, en les forçant d'abandonner leurs conquêtes.

Pepin étoit au comble de ſa gloire : chéri & reſpecté de tous les Ordres de l'Etat, ſa puiſſance paroiſſoit ne devoir jamais être ébranlée, lorſqu'il éprouva par un revers bien ſenſible, combien, malgré toutes les meſures que peut ſuggérer la prudence humaine, on doit peu compter ſur les faveurs de la fortune. Pepin tomba dangereuſement malade; quelques Grands, reſtes de la faction d'Ebroin, dont il avoit réprimé les excès, crurent le moment favorable pour rentrer dans les affaires dont il les avoit éloignés; ils aſſaſſinèrent Grimoald ſon fils, qu'il avoit fait quelque temps auparavant Maire de Neuſtrie, & qui l'étoit venu voir à Jupil dans ſa maladie, comptant que la mort du père aſſureroit l'impunité de leur crime; mais Pepin, contre leur attente ſe rétablit; toute la Nation vit avec horreur un pareil attentat; les coupables furent arrêtés & punis, & cette

occaſion fit voir combien les meſures qu'il avoit priſes pour aſſurer la fortune de ſa famille étoient juſtes & ſolides. Les Neuſtriens demandèrent eux-mêmes pour leur Maire, Théodoald, fils de Grimoald, qui étoit encore au berceau ; c'étoit un renverſement bien étrange, de voir toute une Nation déférer le gouvernement de l'État à un enfant, tandis qu'elle avoit un Roi en état de gouverner, c'étoit Dagobert III, qui venoit de ſuccéder à Childebert III, ſon père. Renfermé dans ſon Palais comme ſes prédéceſſeurs, il ne prit aucune part aux événemens de ſon règne, tandis que tout favoriſoit ſon ambitieux Miniſtre ; que la crainte & l'admiration qu'il avoit inſpirées, ainſi que les grâces qu'il répandoit à propos ſur toutes les têtes, tenoient les yeux des peuples tournés vers lui, comme vers leur protecteur & leur père.

Ce fut dans ces circonſtances que mourut Pepin. Il laiſſa toutes ſes dignités & toute ſa puiſſance à Théodoald, ſon petit-fils, qu'il mit ſous la tutelle de ſa femme Plectrude : le reſpect des peuples pour ſes dernières volontés fit ſubſiſter pendant un temps cette diſpoſition ſingulière ; mais la Nation, bientôt laſſée d'un gouvernement ſi étrange, choiſit Rainfroy pour Maire du Palais, & dépoſſéda Plectrude & ſon petit-fils, qui ſe ſauva en Auſtraſie.

Pepin en mourant avoit laiſſé un fils, nommé Charles, d'une autre femme que Plectrude, nommée Alpaide, à qui on diſ-

putoit la légitimité de ſa naiſſance : Plectrude, qui craignoit qu'il ne s'emparât de l'autorité au préjudice de Théodoald, l'avoit fait enfermer; mais le jeune Charles s'étant ſauvé depuis un an, avoit paru en Auſtraſie, & les peuples l'avoient reçu comme un Ange tutélaire, dans un temps où, attaqués d'un côté par Dagobert & Rainfroy, ſon Maire, qui vouloient ſe faire reconnoître dans ce Royaume, ils l'étoient encore par les Friſons, qui, de concert avec les Neuſtriens, avoient fait une irruption chez eux.

Charles, qui depuis fut ſurnommé Martel, ne fut pas d'abord heureux : il fut battu par Rainfroy; mais ſes partiſans ne s'étant point découragés, il eut bientôt raſſemblé une autre armée, avec laquelle il livra bataille aux Neuſtriens, près de Vinciac en Cambreſis, & remporta ſur eux une grande victoire, qui leur ôta, pour quelque temps, l'envie de le venir inquiéter; & qui le fit tellement reſpecter en Auſtraſie, que les Grands du pays, croyant voir revivre en lui Pepin ſon père, deſtituèrent Plectrude de l'autorité qu'elle avoit exercée en concurrence avec lui, & lui livrèrent Théodoald & ſes deux frères, Hugues & Arnoul, qu'il fit enfermer & qui diſparurent bientôt.

Charles ſans concurrent en Auſtraſie, ne fut que plus en état de recouvrer l'autorité que ſon père avoit exercée en Neuſtrie : Rainfroy, dans la crainte de ſuccomber ſous ſa puiſſance, avoit fait alliance avec Eudes, Duc d'Aquitaine; &, pour l'attacher davan-

tage à ſon parti, il lui avoit cédé la ſouveraineté de cette province. C'étoit ainſi que les Miniſtres démembroient la Monarchie, pour ſe faire des créatures, & que les Grands s'accoutumèrent à regarder ces ceſſions comme le prix légitime de leur fidélité; mais leur union ne put les mettre à couvert des pourſuites de Charles; il les atteignit près de Soiſſons, les défit entièrement, & les pourſuivit juſqu'en Aquitaine, où il ſe refugièrent avec le Roi Chilperic; & Eudes ne put obtenir grâce devant le vainqueur, qu'en lui remettant le Monarque entre les mains.

Maître de toute la Monarchie & de ſon Roi, Charles eût pu dès lors ſe placer ſur le trône; mais ſoit qu'il ne trouvât pas ſa puiſſance aſſez affermie, & qu'il déſirât d'accoutumer davantage les peuples à ſa domination, avant de conſommer une entrepriſe ſi délicate, il fit reconnoître Chilperic dans les trois Royaumes; & ſe revêtiſſant de toute l'autorité, il continua de régner ſouverainement ſous ſon nom.

La ſuite des entrepriſes de Charles fut un enchaînement de ſuccès heureux & de victoires; il dompta les Saxons, les Bavarois & les Friſons; il défit près de Tours une armée de trois cents mille Sarraſins, qui ne ſe promettoit rien moins que d'envahir toute la France: il rendit redoutable au dehors le nom de Français, & rétablit l'ordre en dedans, en réprimant l'ambition des Grands, qui auroit voulu le troubler, & l'avidité du

Clergé, qui auroit voulu tout engloutir. On le blâme de s'être écarté de la politique de Pepin, & de n'avoir pas assez ménagé cet Ordre, qui commençoit à devenir le premier de l'Etat; de s'être emparé des biens des Eglises, & d'en avoir laissé plusieurs vacantes, pour pouvoir plus facilement récompenser les Officiers de l'armée; mais, sans la victoire de Tours, les Sarrasins, qui s'emparoient immanquablement de toute la France, auroit réduit le Clergé à bien d'autres extrémités. On ne lui fut point gré de ce que sa valeur avoit préservé les Autels d'une entière destruction, & on le livra aux flammes éternelles après sa mort, pour avoir cru qu'il lui étoit permis d'employer, à la défense de la Religion & de l'État, une partie des biens dont la piété des Princes & des peuples avoit surchargé les Eglises.

Il ne paroît pas cependant que cette conduite de Charles lui ait attiré l'animadversion du haut Clergé, qui lui fut toujours constamment attaché; l'odieux qu'on chercha à répandre sur sa mémoire sortoit des cloîtres. Ces retraites consacrées autrefois à la pénitence & au renoncement de soi-même, s'étoient multipliées à l'excès: elles appauvrissoient l'Etat de sujets par le grand nombre de ceux qui s'y dévouoient à l'inutilité & à la fainéantise, & dévoroient inutilement sa substance, en consommant par eux seuls cette quantité immense de biens, dont une piété mal entendue les avoit comblés, sans vouloir contribuer en rien aux charges de l'Etat qui les

protégeoit : Charles en appeſantiſſant un peu ſa main ſur les Moines, & en ramenant une partie de leurs biens à leur véritable deſtination, excita leurs murmures, & ils crièrent à l'impiété ; les miracles mêmes vinrent à leurs ſecours pour prouver combien la divinité ſe mêloit de leurs affaires ; mais leurs plaintes n'excitèrent aucune ſenſation conſidérable, & les affaires de Charles n'en reçurent aucune atteinte. Son zèle pour la propagation de la Foi, la protection qu'il accorda aux Miſſionnaires envoyés par les Evêques de Rome chez les Allemands & les Friſons ; les Egliſes qu'il fonda dans ces pays idolâtres, firent ſentir aux gens ſenſés, en quoi conſiſtoit le véritable eſprit de la Religion, & le mettront toujours à couvert aux yeux de la poſtérité, du reproche d'impiété dont on a tâché de ternir ſa mémoire. Les liaiſons de Charles avec les Papes ſervirent encore à affermir ſa domination. Ces deux puiſſances s'étayèrent mutuellement ; & ſi les bienfaits de Charles & de ſes ſucceſſeurs furent la ſource de la grandeur temporelle des Evêques de Rome, on peut dire que les Evêques de Rome furent le principal mobile de l'élévation de la famille de Charles. Ce fut par ces différents moyens qu'il parvint à réunir ſur ſa tête toute l'autorité de l'Etat. Le Roi Thierry IV, qui avoit ſuccédé à Chilperic II, que Charles avoit fait reconnoître dans toute la Monarchie, lorſqu'il ſe le fit remettre entre les mains par le Duc d'Aquitaine, étant mort en 737, il dédaigna de le remplacer, & continua de gouverner

l'Etat en maître abſolu, ſous le titre de Duc des Français. Il étoit au comble de ſa gloire, & ſembloit n'avoir plus qu'un pas à faire pour monter ſur le trône, lorſque la mort le ſurprit en 741, laiſſant la Monarchie paiſible & floriſſante entre les mains de Carloman & de Pepin, ſes enfans, qui ſe la partagèrent comme un bien patrimonial.

MAHOMET naquit dans la ville de Meca que nous nommons *la Mecque*, l'an 579 de notre ère vulgaire, au mois d'avril. Etant fils d'un Payen & d'une Juive, tous deux de la lie du peuple, il ne dut recevoir aucune eſpèce d'éducation de ſes parens que la pauvreté empêchoit de vaquer à cet important devoir. Une circonſtance heureuſe l'ayant placé chez un riche Marchand Arabe, & cet homme étant venu à mourir, il épouſa la veuve. Par ce mariage il devint poſſeſſeur des biens immenſes que ſon maître avoit laiſſés. Cette fortune ineſpérée fit germer dans ſon cœur les ſemences d'ambition avec leſquelles il étoit né. Il forma d'abord le projet d'étendre plus loin ſa domination; & l'eſprit de conquête s'étant emparé de lui, il ne penſa plus qu'aux moyens de le ſatisfaire. Ils lui parurent tous également bons, pourvu qu'ils puſſent le faire parvenir à ſes fins. Le vol, la trahiſon, la perfidie, le meurtre, le ſacrilége & les brigandages de toutes eſpèces ne mettoient en lui aucuns remords. Il ne les enviſagea qu'en Conquérant; il foula aux

pieds la juſtice & l'humanité ; il ne regarda l'un & l'autre que comme le partage des ames foibles & timides qui, n'étant capables d'aucune entrepriſe grande & élevée, ne ſont ſenſibles à la pitié, que parce qu'elles ſentent elles-mêmes combien elles ont beſoin d'appui. Il ſe mit à la tête de quelques voleurs, à l'aide deſquels il ravagea l'Arabie : ſa troupe s'étant groſſie par l'eſpoir du butin, ſa domination s'accrût de jour en jour, & ſes ſuccès ayant répandu la terreur, il devint bientôt maître d'un pays immenſe.

Ce fameux Conquérant, non content d'aſſervir ſon pays, voulut encore lui faire adopter un nouveau culte & de nouvelles lois, & réunir en ſa perſonne le Vainqueur, le Prophète & le Légiſlateur ; projet qu'aucun homme n'avoit encore oſé entreprendre, ni peut-être imaginé, & dont l'exécution ſeule pouvoit prouver la poſſibilité. Auſſi falloit-il un génie auſſi vaſte que celui de Mahomet, pour embraſſer à-la-fois autant d'objets étrangers les uns aux autres, & parvenir à les faire réuſſir avec une rapidité preſqu'incroyable. En effet, en moins de dix ans, il ſe trouva maître d'un pays immenſe ; & ſon deſpotiſme devint d'autant plus abſolu, que les lois & la religion qu'il avoit établies, contribuoient à l'envi à affermir ſa puiſſance. Né dans la plus baſſe condition, quels obſtacles n'eut-il pas à ſurmonter pour parvenir au faîte de la grandeur ? Il eſt même à préſumer que dans ſon origine, ſes projets ambitieux n'avoient pas un Empire pour

but. *On ne monte jamais ſi haut que lorſqu'on ne ſait où l'on va.* La profonde ignorance de ſon ſiècle & la groſſièreté des peuples qu'il entreprit de conquérir, contribuèrent beaucoup ſans doute à ſes ſuccès : mais ſans les talens les plus ſublimes, la politique la plus rafinée, le courage le plus intrépide & la conſtance la plus opiniâtre, il n'eût jamais acquis ce degré de puiſſance auquel nul autre Conquérant que lui n'eſt parvenu. Alexandre étoit Roi de Macédoine lorſqu'il commença ſes conquêtes. Céſar étoit Dictateur & déjà fameux par pluſieurs exploits guerriers, lorſqu'il tenta vainement de ſubjuguer ſa Patrie ; mais l'un & l'autre n'avoient d'autre projet que celui d'étendre leur domination, & d'augmenter le nombre de leurs vaſſaux, ſans vouloir rien changer à leurs mœurs ni à leur culte. Mahomet, au-contraire, n'avoit rien de recommandable, puiſqu'il n'avoit été favoriſé de la nature, ni du côté de la naiſſance, ni de celui de la fortune. Tous ſes droits étoient dans l'étendue de ſon génie & dans ſon audace. Le funeſte uſage qu'il fit de l'un & de l'autre, ne prouve que trop juſqu'où peut aller le pouvoir d'un homme guidé par la paſſion la plus fougueuſe, doué de l'eſprit le plus ferme & le plus inébranlable, & qui ſait faire jouer à propos tous les reſſorts de la politique ſoutenus de l'enthouſiaſme & du fanatiſme : ſi l'on y joint la puiſſance des armes, quels progrès ne doit-on pas faire ſur des peuples lâches & crédules, qu'on ſoumet par la terreur, qu'on

contient par la crainte, qu'on ſéduit par le plaiſir, & dont on fixe l'indolence par l'eſpérance des biens futurs, dont ceux qu'ils goûtent n'étant que le *ſimulacre*, ne ſervent qu'à leur en faire déſirer l'éternelle poſſeſſion au péril même de leur vie ?

Ces divers moyens employés tour-à-tour, avec autant d'art que de prudence, furent les agens victorieux de cette puiſſance ſans bornes qui a rendu Mahomet ſi ſupérieur à tous les autres Conquérans. Pour affermir ſon Empire, il ſentit qu'il avoit beſoin d'ajouter l'impoſture au pouvoir tyrannique qu'il avoit exercé juſqu'alors, & de former un ſyſtème de religion qui pût lui aſſurer pour jamais l'obéiſſance aveugle des peuples qu'il avoit conquis. Le peu de principes qu'il avoit reçu de ſes parens, dut lui laiſſer peu de remords ſur le rôle impie qu'il ſe propoſoit de jouer ; mais quelqu'inſtruit qu'il eût été, lorſque l'ambition eſt portée au dernier période, on ſacrifie tout à cette paſſion effrénée, & l'on abuſe même des choſes les plus ſacrées, quand on croit pouvoir s'en ſervir utilement.

Pour parvenir à ſon but, il s'aſſocia un hérétique Jacobite, un autre Moine Neſtorien & un Juif ; & à l'aide de leurs lumières, il compoſa ſon Alcoran, ouvrage incompréhenſible, rempli des idées les plus abſurdes & les plus ſublimes, ſans ordre & ſans méthode ; mais ce déſordre même faiſoit partie de ſon plan : il ſe flatta qu'il prouveroit d'avantage la divinité de ſa Miſſion ;

l'enthouſiaſme prophétique, l'obſcurité de ſes écrits, leur peu de liaiſon, le merveilleux répandu dans cette compilation découſue, faite pour ſoumettre le vulgaire en l'étonnant, tout contribua à accréditer le preſtige, & mérita en peu de temps à cet impoſteur le titre & la puiſſance d'un *Prophète envoyé du Très-Haut* pour éclairer les hommes ſur le vrai culte qu'on doit à la Divinité, & pour leur donner des lois. Les coopérateurs de ſon impoſture auroient pu la publier, ruiner toutes ſes eſpérances, & faire écrouler en un inſtant ce monſtrueux édifice. Il les ſacrifia bientôt à ſon ambition impie; & pour ne laiſſer ſubſiſter aucun témoin de ſes trâmes infernales, il fit périr cruellement ceux qu'il avoit rendus confidens de ſes projets. Libre alors de toute inquiétude, il ne mit plus de bornes à ces excès en tout genre. Son pouvoir s'accrut de jour en jour; il employa la force des armes, l'éloquence & la ſéduction pour étendre ſon Empire; il pouſſa l'impoſture juſqu'à feindre qu'un Ange lui dictoit les oracles du Tout-Puiſſant ſous la forme d'un pigeon familier qu'il avoit toujours ſur ſon épaule. L'épilepſie à laquelle il étoit ſujet, contribua encore à accréditer ſa prétendue Miſſion. Il perſuada facilement à un peuple crédule & groſſier, frappé d'ailleurs d'étonnement & d'admiration pour les prétendus prodiges qu'il opéroit à leurs yeux faſcinés, que la vue de l'Ange Gabriel le faiſoit tomber dans des extaſes, & lui occaſionnoit les convulſions qu'il ne devoit qu'à ſon mal. Cette

fourberie ingénieuſe fut même ce qui lui acquit le plus de Diſciples : il la pouſſa juſqu'au bout. Sa conduite ne ſe démentit pas un inſtant : Voyant approcher ſa fin, il dicta ſon dernier chapitre de l'Alcoran, comme lui étant inſpiré de Dieu, & dit en mourant qu'il alloit ſe repoſer dans les bras de l'Éternel.

Les dogmes de la religion que Mahomet avoit établie, lui donnant une puiſſance abſolue ſur tous les peuples qu'il avoit ſoumis, ces derniers auroient cru commettre un ſacrilége, s'ils n'avoient pas eu pour leur Souverain une obéiſſance aveugle. La profonde ignorance dans laquelle il les maintint, & dont il fit même une loi, contribua beaucoup à rendre plus facile cette abnégation abſolue. De-là vint ce pouvoir deſpotique & arbitraire qui a rendu Mahomet & ſes ſucceſſeurs maîtres des biens, de la vie & de l'honneur de leurs ſujets, ou plutôt de leurs eſclaves, ſans autre loi que celle de la volonté du Souverain. La pluralité des femmes qu'il trouva établie, & dont il ſe ſervit habilement, en la faiſant entrer comme précepte dans la morale de ſa religion, acheva d'énerver & d'avilir des hommes qu'il vouloit tenir dans le plus honteux eſclavage. Entièrement livrés aux plaiſirs des ſens, & plongés dans une oiſiveté molle & ſtupide, ils ne connurent plus d'autre bonheur que celui de la volupté.

La mort même devint moins horrible à leurs yeux, par l'eſpérance de la poſſeſſion

de ces beautés céleſtes dont l'éternelle jouiſſance devoit les enivrer pour jamais d'un torrent de délices, s'ils étoient fidelles aux lois de leur Légiſlateur. Cette heureuſe attente, jointe à la certitude de la prédeſtination qui faiſoit partie de leur croyance, leur donnoit un courage ſupérieur à celui de toutes les autres Nations, & les rendoit preſqu'indomptables (1). Ainſi tout concouroit à favoriſer l'impoſture, & Mahomet ne négligea aucun des moyens propres à accréditer ſa doctrine & à rendre ſa puiſſance ſans bornes.

---

(1) L'Empire Ottoman a été autrefois la terreur du midi de l'Europe : ſes armées victorieuſes ont aſſiégé deux fois la Capitale de l'Autriche. Il paroît au premier coup-d'œil prodigieuſement déchu du degré de ſplendeur & de puiſſance où les *Solimes*, les *Mahomets*, les *Solimans*, l'avoient élevé. Il eſt certain que les Etats de l'Europe qui confinent à ſes poſſeſſions, ont pris ſur lui, depuis quelque temps, l'aſcendant d'une diſcipline ſupérieure, & l'avantage non-moins conſidérable d'une politique profonde & active, dont la Porte mépriſe ou ignore le ſecret & les reſſources.

Il manque en général aux troupes Turques, des armes en bon état, une artillerie plus nombreuſe, & des Chefs capables de la diriger ; une diſcipline formée ſur le modèle de celle de leurs ennemis, l'uſage & la connoiſſance des règles de la tactique moderne, & l'art de défendre & d'attaquer les places ; ce qui ſeroit facile, ſi la préſomption née de leurs anciens ſuccès, ne les aveugloit pas ſur la néceſſité d'une réforme dans l'ordre militaire. Eſclaves de leurs uſages, ils s'obſtinent, en dépit de l'expérience, à les croire préférables à ceux des autres Nations, & négligent d'emprunter d'elles les lumières dont ils ont beſoin.

DES FIEFS,

ORIGINE DE LA NOBLESSE.

IL n'eſt pas ici queſtion des Fiefs tels qu'ils étoient ſous le règne des derniers Rois de la ſeconde race & au commencement de la troiſième, il s'agit de ſavoir quand & comment cette adminiſtration ſingulière s'établit, quelles furent les cauſes qui y donnèrent lieu, & quelles révolutions elle occaſionna dans les mœurs & les uſages de la Nation, ainſi que dans la conſtitution de l'Etat : on ſait que les bénéfices étoient au commencement de la Monarchie un démembrement des biens fiſcaux ou Domaines royaux, dont le Roi récompenſoit ceux qui s'étoient dévoués à ſon ſervice : on ſait auſſi que ces récompenſes n'étoient que pour un temps, que le Prince les retiroit pour les faire paſſer ſur la tête d'un autre, & que rarement ils ſe donnoient à vie ſous Clovis & ſes premiers ſucceſſeurs ; mais la corruption ſe gliſſa bientôt dans les grâces du Monarque : d'un côté, le beſoin d'attacher à ſon parti les Grands de l'Etat, & de l'autre, l'ambition des Grands qui aſpiroient à rendre leur fortune plus ſolide, intervertit cet ordre admirable ſous le règne orageux des fils & des petits-fils de Clotaire II. Par le traité d'*Andleau*, conclu entre Gontran, Roi d'Orléans, & Childebert, Roi

d'Auſtraſie, ſon neveu, les deux Rois s'engagent à conſerver aux Leudes de deux Royaumes, les bénéfices qu'ils tenoient de la libéralité de leurs prédéceſſeurs.

L'uſage de donner les bénéfices à vie, introduit par ce traité, fut encore cimenté par la cupidité. Pluſieurs obtinrent cette grâce avec de l'argent; les Rois même s'empreſsèrent de les leur offrir à cette condition, aimant mieux les vendre que d'être contraints par la néceſſité des circonſtances de les donner pour rien, comme avoient fait Gontran & Childebert. Les Maires du Palais qui vinrent enſuite, quoiqu'ils euſſent remédié à bien des abus qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement, ſe donnèrent bien de garde de toucher à celui-là; obligés de récompenſer & de donner ſans ceſſe pour s'attacher les Grands, ils pensèrent plutôt à les enrichir qu'à les dépouiller.

C'eſt ſous le gouvernement des Maires du Palais qu'on voit les premières traces de l'hérédité des bénéfices. On trouve dans Marculphe une formule pour la conceſſion des bénéfices, étendue au fils du Bénéficier ou à ſon héritier, preuve que l'hérédité étoit connue de ce temps: il eſt vrai que c'étoit une grâce du Prince, & que l'uſage n'en étoit pas général; mais les Grands, ſur la tête deſquels ces biens avoient paſſé en ſortant des mains de leur père, s'accoutumèrent inſenſiblement à les regarder comme des effets patrimoniaux, & déſirèrent de les tranſmettre à leurs deſcendans.

Tant que Pepin & Charlemagne vécurent, ils tinrent les rênes du gouvernement d'une main ferme, & les Grands reſtèrent dans la ſoumiſſion ; mais quand ils eurent paſſé dans celles du foible Louis, ils ſe prévalurent des troubles qui agitèrent ſon règne ; il ſe firent rechercher tour-à-tour par ce Prince & par ſes enfans, qui ſacrifièrent, à l'envi les uns des autres, les droits les plus précieux de leur Couronne pour ſe faire des créatures. Dans le traité conclu après la bataille de Fontenay, entre les trois frères, Lothaire, Louis & Charles, les Seigneurs furent aſſez puiſſans pour y faire arrêter, que tout homme libre, c'eſt-à-dire, tout poſſeſſeur d'aleu pouvoit abjurer la protection du Roi, ſon Souverain naturel & légitime, pour ſe mettre ſous la leur : *Ut unuſquiſque liber homo in noſtro regno ſeniorem quem voluerit, in nobis & in noſtris fidelibus accipiat.* Alors la plupart des hommes libres du Royaume, les poſſeſſeurs d'aleu, ceux qui deſcendoient de la Nation des conquérans, qui ne tenoient leur terre que de Dieu & de leur épée, & qui n'étoient tenus à aucune redevance envers qui que ce ſoit, ſortirent de deſſous la main du Monarque légitime, & devinrent les Vaſſaux des Seigneurs dans le Bénéfice deſquels leur aleu étoit ſitué, qui s'obligèrent à les protéger & à les défendre contre le Monarque même, lorqu'ils prétendroient en avoir reçu quelque préjudice ; de même que le nouveau Vaſſal étoit tenu de prendre les armes pour le ſervice du Seigneur qu'il

avoit choiſi toutes les fois qu'il en étoit requis, fût-ce même contre le Roi. C'eſt de cette convention réciproque du Seigneur avec ſon Vaſſal, qu'eſt venu le terme de Fief pour déſigner les terres des uns & des autres, du mot latin *fœdus*, qui ſignifie alliance. On trouve ce terme employé pour la première fois dans une Conſtitution de Charles le Gros de l'année 888, où les mots *fœdum* & *beneficium* ſont pris en même ſens, ce qui fait voir que la dénomination de Fief commençoit à s'établir.

Ce choix des hommes libres ou Seigneurs allodiaux, s'appeloit recommandation, ſoit qu'ils ſe miſſent ſous la protection immédiate du Roi, ſoit que ce fût ſous celle d'un Seigneur Bénéficier; mais ils préférèrent de ſe recommander aux Seigneurs, parce que, quoique exempts de la juridiction des Comtes, ceux-ci conſervant le droit de les conduire & de les commander à la guerre, c'étoit pour eux une occaſion de les vexer ſous le moindre prétexte, ſoit en les condamnant à l'amende pour cauſe de négligence ou d'abſence, ſoit en les réduiſant en ſervitude faute de payement, ſoit encore en les laiſſant expoſés aux ravages des Normands, tandis qu'ils mettoient tous leurs ſoins à en garantir leurs propres Vaſſaux; ce ne fut donc qu'en ſe recommandant aux Seigneurs, qu'ils purent ſe mettre à l'abri de ces vexations, & ſe procurer une protection toujours préſente contre les incurſions étrangères, de ſorte que preſque tous les hommes libres leur

donnèrent la préférence ; il n'y eut que ceux qui ſe ſentirent aſſez puiſſants pour faire tête aux Comtes & ſe paſſer de leurs ſecours, qui conſervèrent leurs aleux dans leur liberté primitive, tels que les Vicomtes de Turenne dont l'allodéalité & les droits qui y étoient attachés, furent confirmés par les anciens Ducs d'Aquitaine & par les Rois de la ſeconde & de la troiſième race.

Ce n'étoit pas aſſez pour les Seigneurs de s'être formé des Vaſſaux aux dépens du Monarque & au préjudice de ſon autorité ; enhardis par le premier pas qu'ils avoient fait après la bataille de Fontenay, ils profitèrent des circonſtances où Charles le Chauve ſe trouva à la mort de l'Empereur Louis II, ſon frère, lorſque ce Prince conçut le deſſein de s'emparer de la Couronne Impériale, au préjudice de ſes neveux, , & exigèrent pour prix de la condeſcendance qu'ils eurent d'entrer dans ſes vues & d'y prêter les mains, qu'il déclarât, par une Loi irrévocable, que leurs offices & les biens qui en dépendoient paſſeroient à leur poſtérité à titre d'hérédité : ce que l'ambitieux Charles leur accorda par un Capitulaire daté de Quiercy, de l'année 877.

Juſque-là les dignités de l'État n'étant que perſonnelles, ne tranſmettoient point aux deſcendans de celui qui ne avoit été revêtu, aucune prérogative ni aucune prééminence qui les diſtinguât des autres hommes libres de la Nation : on ſait, & ce

point a été assez discuté par bien des Auteurs, que chez les Français, avant & depuis leur établissement dans les Gaules, il n'y avoit que la Famille Royale qui fût distinguée des autres ; qu'on n'y connoissoit qu'un ordre de citoyens libres, parfaitement égaux entr'eux ; que si, dans les compositions dont il est fait mention dans les Lois Saliques & Ripuaires, il y a des différences sensibles, suivant les différents degrés d'élévation de l'offensé, elles prouvent seulement qu'un Convive du Roi, un Anstruction, un Leude, possédoit un titre qui le mettoit au-dessus de ses égaux ; mais cet honneur, donné au mérite & non à la naissance, laissoit sa postérité au même point d'où il étoit parti. Ce ne fut que lorsque l'hérédité des Offices & des Fiefs eût été établie, qu'on vit dans l'État un nombre fixe de familles élevées sur le reste de la Nation, par la possession constante & successive des dignités & des honneurs de l'État.

Cette époque est celle de l'établissement du régime féodal, qui, en élevant une partie de la Nation au-dessus de l'autre, asservit le reste à l'esclavage le plus dur & le plus humiliant, & causa dans le gouvernement cette révolution, qui, en dépouillant la Majesté Royale de tous ses attributs de souveraineté, pensa renverser le trône en culbutant les Monarques qui y étoient assis.

On n'entrera point dans le détail des événemens funestes qui résultèrent de ce gouvernement barbare : l'engourdissement & le découragement,

découragement, fruits naturels du deſpotiſme & de la ſervitude, dégradèrent les eſprits, & laiſsèrent un cours libre à la violence qui produiſit mille horreurs : on ſe contentera de faire entrevoir qu'on ne peut guère attribuer à la Nobleſſe une origine plus ancienne que l'époque de l'hérédité des bénéfices ; ce fut alors que les Ducs, les Comtes, les Marquis, les Barons purent tranſmettre à leurs héritiers, leurs offices, leurs terres avec toutes les diſtinctions & tous les honneurs qui y étoient attachés ; ce fut alors que le ſang & la naiſſance devint un titre glorieux, & qu'il y eut une véritable Nobleſſe d'extraction, deſtinée à perpétuer à leur poſtérité les honneurs & les prérogatives qu'ils tenoient de leurs ancêtres.

On voit que ce corps fut d'abord très-nombreux, & on ne peut s'empêcher de reconnoître parmi cette foule de Seigneurs, pluſieurs degrés de puiſſance & de grandeur, qui mettoient une différence ſenſible entre les membres qui le compoſoient, par la ſubordination & la dépendance où ils étoient les uns des autres : cet Ordre fut d'abord formé des grands Officiers de la Couronne, tels que les Ducs, les Comtes, les Barons qui relevoient immédiatement du Roi, comme les Comtes de Flandres, de Vermandois, de Champagne, de Toulouſe, les Ducs d'Aquitaine, de Denteleu, & ceux-ci eurent des Vicomtes, des Vicegerens, des Repréſentans dans les villes, les bourgs, les châteaux de leur Comté ;

pour y exercer leur miniſtère, qui conſiſtoit, comme on l'a dit plus haut, à faire rendre la Juſtice & à mener les Vaſſaux à la guerre ; ce ſecond Ordre, participant également au bénéfice d'hérédité, ſe ſubdiviſoit encore en arrière-Vaſſaux, tels que les Centeniers, les Sagibarons, les Damoiſeaux, qui jouiſſoient tous ſous ſon autorité des mêmes prérogatives, & ils avoient les mêmes devoirs à remplir ; & c'eſt de ces arrière-Vaſſaux qu'on voit ſortir les Seigneurs ſubalternes des bourgades, des villages & même des hameaux.

Les hommes libres, les poſſeſſeurs de terres allodiales, qui s'étoient recommandés aux Seigneurs & avoient ainſi changé leur aleu en Fief, entroient auſſi dans l'ordre de la Nobleſſe avec leurs Vaſſaux, à qui ils avoient inféodé des portions de leur aleu, & leurs arrière-Vaſſaux qui tenoient de ces derniers. De ſorte qu'il n'y eut plus que deux Ordres dans l'État, & que toutes les Nations qui le compoſoient, & qui, ſous les Rois de la première race étoient encore diſtinguées & ſéparées par leurs lois & leurs uſages, tels que les Romains ou Gaulois, les Français, les Viſigots, les Bourguignons, ſe trouvant confondues & réunies par le régime féodal, qui fut également adopté par les vainqueurs & les vaincus, ne formèrent plus qu'une même Nation qui fut la Nation Françaiſe.

Ces deux Ordres furent, 1°. celui de la Nobleſſe, compoſé des hommes libres de

toutes les Nations que nous venons de nommer qui poſſédoient des bénéfices, avec ceux dont les aleux étoient aſſez conſidérables pour former un Fief; car nul ne pouvoit ſe recommander pour un Fief, c'eſt-à-dire, entrer dans l'ordre féodal en changeant ſon aleu en Fief, qu'il ne poſſédât une certaine quantité de menſes, déterminées par la Loi. 2°. De celui des Serfs, compoſé des Serfs de toutes ces Nations; des hommes libres, qui, par la médiocrité de leurs poſſeſſions, ne pouvoient aſpirer à la faculté de ſe recommander; & de tous les habitans des villes & bourgs, appellés Villains & Manans, *Villani*, *Manentes*, Marchands & Artiſtes, qui tous furent obligés de plier le cou ſous la nouvelle ſervitude.

L'ordre admirable établi par Clovis dans l'adminiſtration des fonds de l'État, de quelque nature qu'ils fuſſent, & qui ſe ſoutint ſous ſes ſucceſſeurs, cette correſpondance merveilleuſe du moindre des ſujets de toutes les Nations, dont la Monarchie étoit compoſée, juſqu'au Prince, qui faiſoit la force de l'État, fut ainſi intervertie par l'établiſſement du régime féodal. Il n'y eut plus que les grands Officiers de la Couronne avec les Evêques & quelques Abbés qui eurent des relations directes avec lui, & dont les Aſſemblées, lorſque l'intérêt de la Nation l'exigeoit, formèrent ce qu'on appella alors Parliament, Parlement, ou la Cour du Prince; ils portèrent au-delà de leurs bornes, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'indépendance, es p récr-

gatives attachées primitivement à leurs offices & à leur terres, telles que le droit de vie & de mort, de battre monnoie, de lever des impôts, de faire des règlemens, de faire la guerre, les droits de ſauve-garde, de voirie & de gruerie, ſans la concurrence & même contre le gré du Souverain, qui, dépouillé des droits conſtitutifs de ſa ſouveraineté par les conceſſions qu'il en avoit faites, ne conſervoit plus d'autre prérogative que celle d'être le Chef impuiſſant d'une infinité de Seigneurs plus puiſſants que lui, & le centre où alloient aboutir tous les nœuds politiques de cette adminiſtration.

Heureuſement pour le Monarque, les eſprits furent ſaiſis du vertige des Croiſades dans le temps où l'indépendance des Seigneurs étoit montée à ſon comble, & où il n'étoit plus poſſible d'y remédier ſans cette révolution. Les grandes Provinces du Royaume étoient toutes ſous la main des Ducs & des Comtes. Dans le Duché de France, poſſédé par la maiſon régnante, le Domaine du Roi ſous Philippe premier, arrière-petit-fils d'Hugues Capet, y étoit réduit aux villes de Paris & d'Orléans, avec environ une trentaine de Seigneuries, entrecoupées par les terres d'une quantité de Vaſſaux & d'arrière-Vaſſaux, qui faiſoient hommage, à la vérité, mais qui ſe conduiſoient en maîtres dans leurs Seigneuries, & qui, ſe ſoutenant tous les uns & les autres, oſoient aſſez ſouvent prendre les armes contre leur Souverain & faire des incurſions ſur ſes

terres : on ſait que ces ſaintes expéditions tranſplantèrent ou anéantirent un grand nombre de familles, & que les Rois profitèrent habilement de l'éloignement des Seigneurs pour reſſaiſir l'autorité qu'ils avoient uſurpée. Entre les différents moyens qu'ils employèrent pour y parvenir, on compte celui de l'érection des Juſtices Royales dans les parties de leurs Domaines, enclavées dans l'étendue des grandes Seigneuries où reſſortiſſoient les juridictions des Ducs & des Comtes, & celui de l'envoi des Commiſſaires, appellés ci-devant *Miſſi Dominici*, & alors *Juges des Exempts*. Ils éclairoient de près la conduite des Ducs, recevoient les plaintes de ceux qui en avoient été maltraités, & renvoyoient à la Cour du Roi les affaires qu'ils ne pouvoient pas juger eux-mêmes.

Mais ce qui y contribua le plus, & ce qu'il nous importe ici plus particulièrement de ſavoir, ce fut l'établiſſement des Communes & l'affranchiſſement des Serfs dans les grandes villes, ſoit de leurs domaines, ſoit dans celui des Seigneurs où ils purent faire valoir leurs droits de ſouveraineté; projet que commença d'exécuter Louis le Gros, & que ſes ſucceſſeurs ſuivirent conſtamment : ils rendirent à la patrie des ſujets que la ſervitude avoit dégradés au rang des animaux domeſtiques, & s'en firent une barrière contre les entrepriſes des Seigneurs. Il y eut plus, les Seigneurs conſidérant les avantages que les Rois retiroient de l'établiſ-

ſement des Communes dans les villes de leur dépendance, en les armant pour leur ſervice, & le préjudice qu'il en réſulteroit pour eux s'ils ſe laiſſoient prévenir par le Roi dans l'affranchiſſement de leurs Serfs, s'empreſsèrent d'établir également des Communes dans les villes de leur dépendance.

Or, ces hommes affranchis, ces habitans des villes à qui on venoit de rendre la liberté, furent admis à ſe recommander pour un Fief ou à en acquérir de la Nobleſſe; ils remplacèrent par ce moyen celle que les voyages d'outre-mer faiſoient journellement périr.

Nous avons dit qu'une des principales prérogatives des Seigneurs de Fief étoit celle d'armer ſes Vaſſaux, ſoit pour le ſervice du Prince, ſoit pour leurs querelles particulières, & de les commander à la guerre; chaque arrière-Vaſſal marchoit ſous la bannière du Seigneur principal, & celui ci ſous celle des Ducs ou des Comtes: la gradation des offices militaires étoit dans la ſupériorité du titre d'un Fief ſur un autre d'un titre inférieur; de ſorte que la valeur & le mérite n'entroient pour rien dans cet arrangement où la ſupériorité dans le commandement étoit donné au rang & à la naiſſance; mais, comme il eût été d'une dangereuſe conſéquence de détruire l'émulation, en laiſſant dans l'oubli les actions d'une valeur diſtinguée, le génie guerrier de la Nation fit imaginer l'Ordre de la Chevalerie, qui, devenant un objet d'ambition pour tous les états, par les diſtinctions honorables qui y étoient

attachées, entretint l'émulation, & produiſit des actions d'une valeur étonnante, qui caractériſent particulièrement le ſiècle où il fut le plus en vigueur. Un guerrier qui s'étoit rendu illuſtre par ſes exploits, étoit armé Chevalier, du conſentement & avec l'applaudiſſement de tous les Seigneurs de l'armée ; il avoit le droit excluſif de porter des armes & des éperons dorés : les plus grands Seigneurs, les fils des Rois même briguoient cet honneur. Edouard III, Roi d'Angleterre, après le gain de la bataille de Crécy, ſe félicitoit de ce que ſon fils, le Prince de Galles, âgé ſeulement de quatorze ans & qui avoit beaucoup contribué au ſuccès de cette journée, y avoit gagné ſes premiers éperons dorés.

On ne s'arrêtera point à mettre ſous les yeux le cérémonial de réception des anciens Chevaliers, ni à entrer dans le détail de toutes les prérogatives attachées à cet Ordre ; une digreſſion ſur ce ſujet nous conduiroit ici ttop loin, il nous ſuffit de fixer l'époque de ſon établiſſement à celui du régime féodal, & de faire obſerver que ce fut un des moyens par lequel les Serfs entrèrent dans l'Ordre de la Nobleſſe, & remplacèreut ainſi celle qui s'alloit journellement perdre en Syrie : la Roque & du Cange citent une infinité de monumens qui prouvent que le Serf pouvait aſpirer à l'honneur d'être créé Chevalier, & que ſon entrée dans cet Ordre étoit un ennobliſſement tacite, entr'autres, des lettres de Philippe de Valois, qui déclarent noble

le fils d'un Serf qui avoit été armé Chevalier peu de temps avant ſa mort, par la raiſon que ſon père étoit mort Chevalier.

Il nous reſte encore une obſervation à faire au ſujet de l'établiſſement des Fiefs, c'eſt que les Armées Françaiſes, qui conſiſtoient en Infanterie, ſous les Rois de la première race, & une bonne partie de la ſeconde, furent à cette époque toutes compoſées de Cavalerie. Les Seigneurs de Fiefs & d'arrière-Fiefs, qui faiſoient le plus grand nombre, comme la plus grande force des armées, dédaignèrent de ſervir à pied comme les Communes des villes, toutes compoſées des Serfs, qu'on armoit quelquefois, & qu'on employoit au ſervice le plus rude & le plus abject, tel que celui de pionniers pour frayer les chemins, & d'enfans perdus pour engager le combat. Cet uſage fut en vigueur tant que le régime féodal ſubſiſta : mais dès qu'il ſe décompoſa lui-même par la réunion des grands Fiefs à la Couronne, les Rois, inſtruits par l'expérience du paſſé, & ſentant combien il leur importoit d'être les maîtres de leurs armées, inſtituèrent de nouvelles Milices, qui dépendirent abſolument d'eux, & qu'ils compoſèrent de Cavalerie & d'Infanterie : les Nobles entrèrent dans la Cavalerie, qui fut alors dénommée Gendarmerie, diviſée en pluſieurs Compagnies d'ordonnance, à la tête deſquelles ils placèrent des Chefs à leur volouté, & ces places devinrent la récompenſe du mérite & de la valeur. L'Infanterie, ſous le nom

de Francs-Archers, fut compoſée des hommes libres que les communautés des villes & des bourgs furent obligées de fournir, & elle ſuivit le même régime de la Gendarmerie. Cette inſtitution, qui fit néceſſairement tomber les prérogatives de l'Ordre de Chevalerie, dont il ne reſta plus que le nom, eſt de Charles VII, qui, après avoir chaſſé les Anglais de la France, ſe vit le ſeul Seigneur de ſon Royaume, dont par conſéquent, il devint le maître abſolu.

MOSTASEM Billah, vaincu par le Général Mogol Hulacu, qui l'aſſiégea dans Bagdad, tomba entre les mains de cet ennemi redoutable, qui le fit périr cruellement; il fut enfermé dans un ſac de cuir, & traîné dans cette ſituation par les rues de la ville; ſes enfans furent inhumainement maſſacrés, & Bagdad fut en proie au pillage pendant 7 jours entiers. Moſtaſem Billah, lorſqu'il mourut, avoit 46 ans; il en avoit régné environ 16. Ce Prince avoit amaſſé des richeſſes immenſes, qui tentèrent la cupidité de ſes vainqueurs, & qui tombèrent en effet entre leurs mains. Quoiqu'il fût doué de peu d'eſprit, aucun Calife ne porta le faſte & la magnificence plus loin; il ne ſortoit jamais de ſon Palais ſans s'être couvert d'un maſque, afin que ſes ſujets ne le viſſent point au viſage; il ne les eſtimoit pas dignes de le regarder. Cela n'empêchoit pas la populace imbécille de s'aſſembler en foule

dans les rues par leſquelles il devoit paſſer, & les gens riches de louer à grand prix des fenêtres. Il ſemble que le ſupplice qu'on lui fit ſubir avoit été particulièrement imaginé pour le punir de ſon faſte inſolent, & du reſpect outré qu'il avoit exigé pendant tout le cours de ſon règne. Les Grands qui ſe préſentoient à ſon Palais étoient forcés de s'arrêter à la porte, de ſe proſterner ſur le ſeuil, de frotter leur front contre la pierre; ce n'étoit qu'après cette cérémonie reſpectueuſe qu'ils étoient admis à pénétrer dans l'intérieur.

ENGUERRAND de Marigni avoit toutes les grâces de la figure, de l'eſprit & des talens. Philippe IV, dit le Bel, qui reconnut en lui beaucoup de pénétration, de ſageſſe & d'habileté dans les affaires, voulut l'attacher à ſa perſonne: il le mit de ſon conſeil, le fit ſon Chambellan, Comte de Longueville, Châtelain du Louvre, Surintendant des finances, Grand Maître de l'Hôtel de France & ſon principal Miniſtre. Tant de bienfaits excitèrent la jalouſie des Grands, & les impôts qu'il fut obligé de mettre pour ſoutenir des guerres, peut-être entrepriſes un peu légérement, lui attirèrent la haine du public. Mais de tous ſes ennemis le plus irréconciliable étoit le Comte de Valois, frère de Philippe le Bel.

Un changement de domination, joint au ſoulèvement des peuples, parut à ce Prince

le moment de la vengeance : il réſolut de le pourſuivre avec éclat, mais ſous le prétexte du bien public. Quoiqu'on eût levé des ſommes immenſes ſous Philippe le Bel, il y avoit, quand il mourut, ſi peu d'argent à l'épargne, qu'on n'y trouva pas de quoi faire les fraix du ſacre de ſon ſucceſſeur. Le Comte de Valois ſut perſuader au Roi que c'étoit à *Enguerrand de Marigny* qu'il falloit s'en prendre, & l'accuſa de malverſations. Le Miniſtre fut arrêté, & on lui fit ſon procès ſans vouloir rien entendre pour ſa juſtification. Louis X voulut le ſauver, mais il n'en eut pas la force ; & le Comte de Valois avoit un ſi grand Empire ſur l'eſprit du Roi ſon neveu, qu'il le força, pour ainſi dire, à lui abandonner le malheureux Marigny. Alors il fut condamné ſans aucune forme judiciaire, à être pendu, malgré ſa qualité de Gentilhomme & de Chevalier, & les grands emplois qu'il avoit eus dans l'État. Ce monſtrueux arrêt fut exécuté la veille de l'Aſcenſion, 30 avril 1315 ; & pour flétrir plus cruellement ſa mémoire, on attacha ſon corps au gibet de Montfaucon qui avoit été élevé par ſes ordres pour y expoſer les corps des malfaiteurs après leur ſupplice. La mémoire de Marigny fut juſtifiée dans la ſuite, & ſa famille rentra dans tous ſes biens.

EDOUARD III voulant s'aſſurer d'un port commode qui pût lui ouvrir en tout temps l'entrée de la France, ſans être obligé de

dépendre des Flamands, marcha vers Calais qu'il inveſtit au mois de ſeptembre 1346. Cette ville étoit extrêmement fortifiée & défendue par une garniſon nombreuſe. Le Roi d'Angleterre prévoyant la longueur & la difficulté du ſiége, prit le parti d'affamer la Place, & d'empêcher que les aſſiégés ne puſſent recevoir aucun ſecours du dehors. Philippe VI s'étoit vainement flatté que la rigueur de la ſaiſon ne permettoit pas au Roi d'Angleterre de demeurer devant Calais; mais *Edouard* ne changea rien à ſa première diſpoſition; & la Place reſſerrée plus que jamais, quoique vigoureuſement défendue, ne pouvoit encore tenir long-temps. La diſette des vivres s'y faiſoit déjà ſentir: bientôt la misère devint extrême. Les habitans réduits à manger juſqu'aux chats & aux ſouris, après avoir épuiſé ces vils alimens, ſe trouvèrent expoſés aux horreurs de la plus cruelle famine. Le Roi informé de cette extrémité, fit un dernier effort & raſſembla une armée de 60000 hommes, à la tête de laquelle il vint ſe préſenter à *Edouard*; mais il reconnut bientôt la difficulté où, pour mieux dire, l'impoſſibilité de le forcer dans ſes retranchemens; & après quelques négociations inutiles, les malheureux habitans de Calais eurent la douleur de voir du haut de leurs murailles le départ de leur Prince & de ce ſecours qu'ils avoient ſi long-temps eſpéré, & ils ne ſongèrent plus qu'à ſe rendre. Jean de Vienne, Gouverneur de la Place, offrit de

la remettre à Edouard, pourvu qu'on lui accordât des conditions ſupportables, aſſurant qu'il ſe défendroit juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang, plutôt que de ſe rendre à diſcrétion. Le Monarque Anglais irrité de la longue réſiſtance des aſſiégés, exigea que ſix des plus notables Bourgeois de la ville vinſſent, la corde au cou, lui apporter les clefs de la ville & ſe remettre à ſa volonté. Il ſe trouva dans Calais ſix hommes généreux qui ſe dévouèrent volontairement pour le ſalut de leurs concitoyens. Ces victimes dont la mémoire doit vivre éternellement dans le cœur de tous les hommes, parurent devant le Monarque Anglais & lui préſentèrent les clefs de la ville. *Edouard* les regarda d'un air ſévère & commanda qu'on les conduisît au ſupplice. Il fut inſenſible aux ſollicitations, aux prières, aux larmes de toute la Cour qui ne pouvoit diſſimuler la pitié & l'admiration qu'une pareille magnanimité lui inſpiroit. C'étoit fait de ces illuſtres infortunés & de la gloire d'*Edouard*, ſans la Reine ſon épouſe qui pour lors étoit à l'armée. Cette reſpectable Princeſſe ſe précipita aux genoux de ſon mari qui avoit déjà réitéré l'ordre de faire venir le Bourreau, & obtint enfin leur grâce. Dès le lendemain le Roi prit poſſeſſion de leur ville dont il fit ſortir tous les habitans, & la repeupla d'Anglais. C'eſt ainſi qu'il réduiſit cette Place importante après onze mois de ſiége : les Anglais en ſont demeurés poſſeſſeurs juſqu'à 1558, que François, Duc de Guiſe, leur enleva cette clef du Royaume.

APRÈS la mort de Henri le grand le Parlement reconnoît la Reine Régente. Louis XIII tient ſon lit de Juſtice & de l'avis des Princes du ſang Royal, des Ducs & grands Seigneurs du Royaume, il confirme l'Arrêt qui avoit été rendu le jour précédent touchant la Régence, il eſt couronné à Reims le 17 octobre par le Cardinal de Joyeuſe. Dès le commencement de ſon règne, les Princes mécontens du gouvernement, s'étoient retirés de la Cour & avoient pris les armes; mais cette guerre civile finit tout-à-coup en 1617 par la mort du Maréchal d'Ancre qui fut tué par Vitri chargé de l'arrêter par ordre du Roi. La Maréchale d'Ancre fut auſſi arrêtée après la mort de ſon mari, & on lui fit ſon procès ſelon les formes ordinaires. On croit communément que le Parlement la condamna à être brûlée comme *ſorcière*; mais cette qualité ne lui eſt point donnée dans l'arrêt qui la déclare ſeulement *criminelle de lèze-Majeſté divine & humaine*, ſans dire en quoi conſiſtoit ſon crime. Elle fut condamnée le 8 juillet à être décapitée, ſa tête & ſon corps brûlés & réduits en cendres, & ſes biens furent donnés à ſes ennemis. Il n'y eut que cinq Conſeillers qui, indignés d'une horreur ſi abſurde, ne voulurent pas aſſiſter au jugement. Par le même arrêt la mémoire du mari fut flétrie à perpétuité. Elle s'emporta beaucoup contre le Sr. Courtin, un de ſes deux Rapporteurs, &

lui dit, *qu'il répondroit de ſa mort au jugement de Dieu. Implorez plutôt*, lui dit-il, *la miſéricorde de Dieu pour vos péchés, vous en avez grand beſoin.* On la conduiſit à la Grève ſur les ſept heures du ſoir ; elle monta ſur l'échafaud, demanda humblement pardon à tous ceux qu'elle avoit offenſés ; & pendant qu'elle recommanda ſon ame à Dieu, le bourreau lui trancha la tête qu'il jeta dans le feu avec le corps. Ainſi mourut cette Dame (1) digne d'un meilleur ſort. Le Peuple fut vivement touché de ce ſpectacle, & tout le monde ne fut pas perſuadé qu'elle eût mérité un jugement ſi rigoureux. Elle mépriſa l'accuſation de magie comme une chimère, & lorſqu'on lui demanda de quels charmes elle s'étoit ſervie pour ſéduire la Reine mère (2), au point de lui perſuader tout ce qu'elle vouloit, on prétend qu'elle répondit : *point d'autre que l'aſcendant d'une ame forte ſur une ame foible.* Cette réponſe ne ſervit qu'à précipiter l'arrêt de ſa mort.

CE fut en 1626 que commencèrent les factions qui agitèrent le Royaume, par la diviſion que l'on mit entre le Roi & Gaſton ſon frère. Monſieur épouſa à Nantes Mademoiſelle de Montpenſier qni mourut l'année ſuivante, laiſ-

(1) Eléonore Galigaï, fille de grande qualité, attachée à la Reine Marie de Médicis, & ſa Dame d'honneur, épouſe de *Concino Concini Florentin*, Marquis d'Ancre, Maréchal de France.

(2) Cette Reine quitta la Cour & ſe retira à Blois le 4 mai, & mourut à Cologne, le 8 juillet 1642.

ſaut Mademoiſelle ſon unique héritière. Ce mariage fut la cauſe de grands événemens. On conſpira contre la vie du Cardinal de Richelieu qui devoit être aſſaſſiné en ſa maiſon de Fleury. Le complot fut découvert. *Chalais*, Maître de de la garde-robe, qui lui devoit tout, étoit, dit-on, entré dans la conjuration contre ſa perſonne. *Chalais* fut arrêté à Nantes, & on lui fit ſon procès. L'Arrêt qui fut prononcé contre lui le 18 août, le déclare atteint & convaincu du crime de lèze-Majeſté, ſans ſpécifier en quoi ſon crime conſiſtoit; le condamne à être décapité dans la place de Bouffay de Nantes, ordonne que ſa tête ſera miſe au bout d'une pique ſur la porte du Sauvetour, & ſon corps en quatre quartiers, qui ſeront attachés à des potences aux quatre principales avenues de la ville; que ſa poſtérité ſera ignoble & roturière, ſes maiſons raſées, & qu'il ſera appliqué à la queſtion pour plus ample révélation des complices: mais le Roi réduiſit toutes ces peines au ſupplice ordinaire d'avoir la tête coupée, & ordonna qu'il ſeroit ſeulement préſenté à la queſtion, & que ſon corps ſeroit livré à ſa mère, après ſon exécution, pour être mis en terre ſainte, ſuivant la très-humble ſupplication qu'elle en avoit faite à S. M. Le jour de l'exécution, le bourreau de Nantes ne s'y étant pas trouvé, on tira des priſons un compagnon Cordonnier qui devoit être pendu trois jours après, & qui s'offrit de faire l'office de bourreau, à condition qu'il auroit ſa grâce. Quand *Chalais* fut ſur l'échafaud, il dit à l'exécuteur qui lui

bandoit les yeux : *ne me fais point languir*; mais celui-ci ayant voulu lui trancher la tête avec une épée de Suiſſe qui n'étoit pas affilée, le premier coup le fit tomber : il en reçut encore quelques autres qui le bleſsèrent ſans le tuer. Le confeſſeur dit à l'exécuteur qu'il falloit le relever & lui remettre le cou ſur le billot avant que de le frapper? il ſuivit ce conſeil, & prenant une eſpèce de hache dont ſe ſervoient les Tonneliers que l'on nomme *doloire*, il lui en donna juſqu'à vingt-neuf coups, avant que de lui couper la tête. Elle fut miſe auſſitôt avec ſon corps dans un cercueil qui étoit tout prêt, & enſuite dans un carroſſe qui attendoit au pied de l'échafaud, & qui conduiſit ces triſtes reſtes au couvent des Cordeliers. Le Comte de *Chalais* fut enterré dans la nef de leur Egliſe, devant la Chapelle des Eſpagnols, en préſence de ſa mère qui avoit eu ſoin de le faire enſevelir.

CHARLES-QUINT (1) voulant ſe retirer dans la ſolitude où il finit ſes jours, fit une trève avec Henri II, (2) & céda la Couronne à Philippe (3) ſon fils. Ce dernier demanda à Henri II ſa fille Eliſabeth en mariage pour ſon fils Dom Carlos. Sa propoſition fut

(1) Né à Gand le 24 février 1500, élu Empereur en 1519, couronné à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre 1520, régna trente ſix ans. *Voyez* Scardius, t. 2.

(2) Roi de France en 1547, régna douze ans, trois mois, dix jours.

(3) En 1555, régna quarante-deux ans.

acceptée, & l'on ne penſa plus de part & d'autre, qu'aux préparatifs de cette union; mais ayant été retardée par la rupture de la trève, à l'inſtigation des Princes Lorrains, pendant cet intervalle *Philippe* devint veuf par la mort de Marie Reine d'Angleterre, ſa ſeconde femme; comme il n'avoit qu'un fils, la crainte de le perdre avant qu'il eût des enfans, le fit réſoudre à ſe remarier. Il fit demander pour lui la Princeſſe qui avoit été promiſe à Dom Carlos. Henri eut préféré ſans doute, de la donner à un jeune Prince bien plus digne de lui plaire, qu'un Roi déjà vieux. Mais fatigué des guerres longues & cruelles qu'il avoit eu à ſoutenir contre l'Eſpagne, & ſur-tout de la dernière qui lui avoit enlevé toute l'élite de ſa Nobleſſe, il craignit de les renouveler par un refus, & ſe détermina à ſacrifier ſa fille à ſon Etat. Cette malheureuſe Princeſſe, gage d'une paix ſi déſirée entre deux Couronnes depuis long-tems rivales, devint la triſte victime de la politique, & paya de ſon repos & de ſon bonheur, celui de la France qui lui avoit donné le jour, & celui de l'Eſpagne qui devoit le lui ravir ſi cruellement. Cette nouvelle accabla Dom Carlos de douleur. Le portrait de la Princeſſe & tout ce que la renommée lui avoit appris de ſon eſprit & de ſa beauté, dans le temps qu'elle lui étoit deſtinée, avoient jeté dans ſon cœur les premières ſemences de l'amour. Il attendoit depuis long-temps avec impatience l'heureux moment qui devoit le rendre poſſeſſeur de

tant de charmes. L'obſtacle auſſi inattendu qu'inſurmontable que ſon père mit à ſes vœux en lui enlèvant Eliſabeth, irrita ſes déſirs au-lieu de les éteindre. La Princeſſe de ſon côté, à qui l'on avoit fait un tableau avantageux du jeune Prince, s'étoit laiſſée entraîner par les idées flatteuſes que cet hymen lui promettoit. L'amour s'étoit inſinué dans ſon cœur ſous l'apparence du devoir; & ce ſentiment ſi doux à reſſentir, quand la vertu l'approuve, n'avoit déjà fait que trop de progrès dans ſon ame, lorſqu'elle apprit qu'il falloit l'étouffer. Porter à Philippe un cœur qu'elle ne pouvoit lui donner qu'en l'arrachant à ſon fils, lui parut dans le premier inſtant un ſacrifice ſupérieur à ſes forces; mais la révolte de ſes ſens ne put ébranler ſon courage, l'obéiſſance qu'elle devoit à ſon père & à ſon Roi l'emporta. Elle partit le cœur déchiré, mais déterminée à mettre tout en uſage pour vaincre une paſſion contraire à ſon devoir, & qu'elle ne pouvoit ſe permettre ſans crime. Dom Carlos vint au-devant d'elle. Cette première entrevue excita dans leur ame un trouble & une émotion qui leur permirent à peine d'oſer ſe regarder, & qui ne leur annonçoit que trop les efforts qu'ils ſeroient obligés de faire pour ſurmonter leur goût mutuel. La vue du Roi, ſon âge, n'étoit pas propres à guérir Eliſabeth de l'amour que Dom Carlos lui avoit inſpiré; elle dévora dans le ſecret de ſon cœur ſes regrets & ſes ennuis; & ſi ſa courageuſe

réſiſtance ne fut pas capable d'éteindre un feu que la vue indiſpenſable de l'objet qui l'excitoit, entretenoit ſans ceſſe, elle en arrêta du-moins les effets, & rendit l'amour victorieux de lui-même.

Dom Carlos malheureux, tourmenté ſans relâche par une paſſion ſans eſpoir, témoin du bonheur de ſon père qui poſſédoit à ſes yeux l'objet de ſes déſirs, prit la réſolution de chercher les moyens de s'éloigner d'une Cour qui ne lui offroit que des ſujets d'affliction & de déſeſpoir. La Reine touchée de l'état déplorable de ce Prince, fut la première à l'exciter à ſuivre ſon deſſein, déſirant elle-même arracher de ſon cœur un ſentiment trop tendre qui mettoit ſa vertu à de trop grandes épreuves. Dans ces circonſtances, il ſe préſenta une occaſion favorable pour ſatisfaire ſes vues. Une révolte arrivée dans les Pays-Bas engagea Dom Carlos à demander à ſon père le gouvernement de ces provinces pour y rétablir l'ordre & punir les rebelles. Le Roi, avec ſa diſſimulation accoutumée, parut d'abord accepter ſa propoſition avec joie; mais naturellement inquiet & jaloux, il craignoit que la gloire que Dom Carlos acquerroit, ne lui enlevât le cœur de ſes ſujets qui ne témoignoient déjà que trop d'affection à ſon fils. Après l'avoir long-temps amuſé par de feints préparatifs, il finit par lui refuſer la grâce qu'il lui avoit accordée. Dom Carlos irrité de ce refus, ſe livra à ſon reſſentiment: la colère &

l'amour ſe réunirent dans ſon cœur ; il promit aux rebelles de les protéger de tout ſon pouvoir contre l'oppreſſion ſous laquelle *Philippe* les faiſoit gémir depuis long-temps. Son projet, ſans doute, n'étoit pas de ſe révolter contre ſon père & ſon Roi ; mais il vouloit fuir de ſa préſence, & chercher loin de lui un aſyle où il pût paſſer librement ſa triſte & déplorable vie. Son deſſein fut découvert : *Philippe* toujours ſoupçonneux, faiſant obſerver toutes les démarches de ſon fils, apprit bientôt la protection qu'il accordoit aux Flamands.

Dès que *Philippe* eut connoiſſance de l'évaſion que ſon fils projettoit, il lui fit faire ſon procès, comme coupable d'attentat & de révolte. Les Juges iniques chargés de ſeconder la haine de leur Prince, n'oublièrent rien pour faire paroître Dom Carlos auſſi criminel que ſon père le déſiroit. Mais quelqu'injuſtes qu'ils fuſſent, ils ne purent jamais parvenir à rendre l'héritier de la Couronne digne de mort. Le jugement ſe réduiſit donc à le condamner à reſter en priſon.

La Reine, malgré l'étroite priſon où Dom Carlos étoient retenu, trouva cependant moyen de lui faire dire qu'elle exigeoit de lui qu'il vît le Roi, & qu'il mît tout en uſage pour le toucher. Ce Prince infortuné, pour qui la vie n'étoit qu'un fardeau inſupportable, & qui en enviſageoit la fin comme le terme de ſes maux, voulut cependant

donner à Eliſabeth, juſqu'au dernier moment, des preuves de ſon reſpect & de ſa ſoumiſſion. Il demanda à voir *Philippe*; & comme un Garde lui annonçoit l'arrivée de ſon père; *dites mon Roi & non mon père:* ces paroles furent les ſeules plaintes qui ſortirent de ſa bouche pendant tout le cours d'une priſon auſſi longue qu'ignominieuſe. Dès que *Philippe* entra, il ſe jeta à ſes genoux, pour ſe conformer aux volontés de la Reine, & *le pria de conſidérer qu'en donnant la mort à ſon fils, c'étoit ſon ſang qu'il alloit répandre. Le Roi, ſans s'émouvoir*, lui répondit froidement *que lorſqu'il avoit du mauvais ſang, il donnoit ſon bras au Chirurgien pour le tirer.* Cette réponſe indigne d'un père, excita dans l'ame de Dom Carlos les remords les plus vifs d'un acte qu'il regardoit comme une baſſeſſe, & qu'il n'eût jamais fait ſans l'obéiſſance aveugle qu'il avoit pour la Reine. *Il ſe leva bruſquement & demanda ſi le bain où il devoit mourir étoit prêt.* Le Roi, ſans paroître ébranlé d'une ſcène auſſi touchante & capable d'attendrir les cœurs les plus féroces, demanda sèchement à ſon fils *s'il n'avoit rien de plus à lui dire.* Ce Prince généreux qui n'avoit plus rien à ménager, lui fit la réponſe la plus audacieuſe & la plus fière. *Philippe* ſortit auſſitôt ſans témoigner la plus légère émotion. Dom Carlos ſe mit au bain, où s'étant fait ouvrir les veines des bras & des jambes, il s'affoiblit par degrés, & perdit en peu de temps une vie qui n'avoit été pour lui qu'un tiſſu d'ennui & d'amertumes.

APRÈS la bataille de Moncontour qui fut donnée en 1569, on conclut à Saint-Germain la troiſième paix favorable aux Huguenots ; on la nomma la *Paix boiteuſe & mal aſſiſe*, parce qu'elle avoit été conclue par les ſieurs de Biron & de Meſmes, dont le premier étoit boîteux, & l'autre portoit le nom de la Seigneurie de Mal-aſſiſe. Les avantages accordés aux Huguenots par cette paix, donnèrent des ſoupçons aux Chefs de ce parti ; mais on eſſaya de les diſſiper en propoſant le mariage de la Princeſſe Marguerite, ſœur de Charles IX, avec Henri, Prince de Béarn, & en même-temps en leur laiſſant entrevoir que l'on ſe diſpoſoit à la guerre contre le Roi d'Eſpagne. La Reine de Navarre fut attirée à Paris en 1571, pour le mariage de ſon fils ; & l'Amiral Chatillon, par l'apparence de la guerre que le Roi alloit porter, à ce qu'on lui faiſoit entendre, dans les Pays-Bas, & dont il devoit lui abandonner la conduite. Lorſqu'on préparoit tout à Paris pour la cérémonie du mariage du Prince de Navarre, la Reine ſa mère tomba malade & mourut le 10 de juin. Durant cet intervalle, l'Amiral reçut de divers endroits pluſieurs lettres où on lui conſeilloit de ſe donner de garde des embûches de la Cour ; mais il ſe railloit de toutes ces terreurs paniques. Cependant le Roi de Navarre fut marié le 19 août, & les deux jours ſuivants ſe paſsèrent en toutes ſortes de divertiſſemens. Le 22

août l'Amiral s'en retournant chez lui ſur les onze heures du matin, fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe qu'on lui tira d'une fenêtre, & dont une balle lui emporta le ſecond doigt de la main droite. L'emportement des Chefs des Huguenots à cette nouvelle, & le tumulte que cet événement cauſa dans tout Paris, déterminèrent Catherine de Médicis, (1) Reine cruelle & barbare, à n'en pas demeurer là. Elle alla trouver le Roi ſon fils, & lui dit qu'il n'étoit plus temps de délibérer; qu'il s'agiſſoit de ſa Couronne & de ſa vie, & du ſalut de toute la maiſon Royale; que les Huguenots ſe préparoient à ſe venger ſur le Duc de Guiſe; qu'on alloit voir Paris devenir un champ de bataille; que le peuple ne manqueroit pas de prendre parti; que s'il arrivoit qu'animés par leur déſeſpoir, ils prévaluſſent, il en ſeroit lui-même la victime; & qu'il falloit les prévenir dès la nuit ſuivante; c'étoit celle d'entre la veille & le jour de St. Barthelemi. Elle épouvanta tellement ce jeune Prince, qu'il aſſembla ſur-le-champ un Conſeil compoſé de pluſieurs grands ennemis des Calviniſtes. La réſolution fut priſe de ſe défaire de l'Amiral & des principaux Chefs des Huguenots. On mit en délibération ſi on envelopperoit dans ce maſſacre le Roi de Navarre, le Prince de Condé & les Maréchaux de Montmorenci & de Damville. Tavannes

(1) Meurt à Blois, le 5 janvier 1588, âgée de ſoixante-dix ans.

s'y

s'y oppoſa fortement, auſſi-bien que le Duc de Nevers, & tous conclurent à les ſauver. Comme on ne vouloit pas manquer ſon coup, on en confia la conduite au Duc de Guiſe, ennemi mortel de l'Amiral ; & ce Duc ne reçut jamais d'ordre qui lui fût plus agréable. L'Amiral fut la première victime de cette journée ; il fut aſſaſſiné par le nommé *Beſme*, Allemand, domeſtique du Duc de Guiſe, & ſon corps fut jeté par les fenêtres de ſon hôtel. Il cria de ſon lit, lorſque *Beſme* parut à ſa porte : *jeune homme, tu devrois reſpecter mes cheveux blancs ; mais fais ce que tu voudras, tu ne m'abrégeras la vie que de fort peu de jours.* Tiligni, gendre de l'Amiral, ainſi qu'une grande quantité de Seigneurs furent arquebuſés, ſabrés ou poignardés. Un pareil carnage ſe fit dans le Louvre où une douzaine de Gentilshommes du Roi de Navarre furent paſſés au fil de l'épée. Tandis que tout cela ſe paſſoit à l'hôtel de l'Amiral & au Louvre, le ſignal ayant été donné à l'horloge du Palais & au clocher de Saint-Germain-l'Auxerrois, les Bourgeois armés, & les ſoldats dont on avoit rempli tous les quartiers de Paris, faiſoient par-tout de terribles exécutions. On vit le lendemain toute la rivière couverte de corps morts. Une infinité de gens fuyoient au-delà, & l'on aſſure que le Roi, oubliant ce qu'il étoit, tiroit ſur eux avec de longues arquebuſes qu'on lui chargeoit les unes après les autres, & crioit de toute ſa force : *tue, tue.* L'Amiral fut traîné trois jours par les rues, & enſuite

pendu au gibet de Montfaucon. Enfin il y eut dans ce maſſacre plus de ſoixante-dix mille hommes de tués. Paris ne fut pas le ſeul théatre d'une ſi funeſte tragédie; car le jour qui précéda le maſſacre de cette ville, on avoit dépêché par-tout des courriers, portant ordre aux Gouverneurs de faire prendre les armes aux Catholiques & de courir ſur les Huguenots.

HENRI III avoit donné la paix aux Huguenots en 1576, par un Édit de pacification, & leur avoit accordé l'exercice public de leur Religion appelée dans cet Édit, *Religion prétendue réformée*. Cet Édit avoit révolté les Catholiques & avoit donné lieu à une confédération qu'on appela *la Sainte-Ligue*. Le Roi avoit d'abord ſigné cette Ligue, mais il voulut enſuite s'y oppoſer, & la mort du Duc d'Anjou, frère de Henri III, qui rendoit le Roi de Navarre le plus proche héritier de la Couronne, & qui arriva en 1584, ſervit de prétexte au Duc de Guiſe pour faire éclater la Ligue, en faiſant craindre d'avoir pour Roi un Prince ſéparé de l'Égliſe, & il en devint le Chef. En 1585 il s'établit une eſpèce de Ligue particulière pour Paris ſeulement, compoſée de pluſieurs hommes qui s'étoient diſtribués dans les ſeize quartiers de la ville, & qui avoient partagé entr'eux l'adminiſtration des affaires, hommes vendus au Duc de Guiſe, & ennemis jurés

de la Royauté. On les appela les *Seize* en 1587. Nicolas Poulain, Lieutenant de Prévôt de l'iſle de France, révéla la faction des *Seize* au Roi, & l'entrepriſe qu'ils avoient formée de lui ôter la Couronne & la liberté ; mais ce Prince, que rien ne pouvoit tirer de ſon aſſoupiſſement, & que Villequiers entretenoit dans l'oubli de ſa gloire & de ſon Etat, ne prit nulle meſure ſur cet avis. Enfin l'année ſuivante, pouſſé à bout par les *Seize*, il laiſſa échapper des menaces qui leur firent peur. Ils preſsèrent le Duc de Guiſe de revenir à Paris ; le Roi lui fit défenſes d'y entrer : ce Duc y vint malgré la défenſe, bien accompagné, & vit le Roi qui n'eut ni le courage de s'en défaire, ni celui de s'aſſurer de ſa perſonne. Cependant ce Prince, voyant qu'il n'étoit point obéi, voulut introduire les Suiſſes dans Paris pour les joindre aux Gardes-Françaiſes, & par leur moyen ſe rendre maître des principaux poſtes de la ville, afin de tenir en bride les bourgeois, rompre la communication des quartiers les uns avec les autres, & de ſe ſaiſir des Chefs de la révolte. Le 12 de mai, dès la pointe du jour, les Suiſſes entrèrent d'abord à petit bruit au nombre de quatre mille, ſuivis de deux mille Fantaſſins Français. Les Gardes-Françaiſes ſe rangèrent ſous les armes ſur le petit-pont, ſur le pont Saint-Michel & ſur le pont Notre-Dame ; mais Crucé, Procureur au Châtelet, un des plus violents

des *Seize*, ayant eu avis sur les quatre heures & demi du matin que des gens de guerre entroient par la porte Saint-Honoré, envoya trois jeunes garçons crier dans toutes les rues du quartier de l'Université, *alarme*. Aussitôt les Factieux prirent les armes. Dans le même temps les Capitaines & les autres Officiers d'armée que le Duc de Guise avoit à Paris, se répandirent dans les divers quartiers, pour gouverner cette bourgeoisie & empêcher la confusion. Le Comte de Brissac avoit choisi son poste dans l'Université; & ce fut lui qui ayant rencontré une grosse troupe d'écoliers armés leur fit faire la première barricade avec des tonneaux, d'où vient le nom de cette journée que l'on appela *la journée des Barricades*. La même chose se fit dans tous les autres endroits de Paris. Les chaînes furent tendues dans les principales rues, & les troupes du Roi enfermées de toutes parts, exposées aux mousquetades des fenêtres & aux pavés dont chaque maison s'étoit fournie en dépavant les rues; & se trouvant dans l'impuissance de faire retraite, ou d'entreprendre de forcer aucun passage, sans être accablées de tous côtés, mirent bas les armes & se rendirent. Le Roi même fut obligé de quitter Paris pour se soustraire à la fureur de la populace, & le Duc de Guise se trouva seul maître de la Capitale, où il rétablit aussitôt la tranquillité. Telle fut la fin de la journée des Barricades, événement si célèbre dans l'histoire de la Ligue, qui eut des suites si funestes pour le Duc

de Guiſe (1) & pour Henri III, & qui plaça ſur le Trône de France le plus grand de nos Rois & l'Auguſte Maiſon de Bourbon.

HENRI III ayant été forcé d'abandonner ſa Capitale, ſe préparoit à tirer une vengeance éclatante de ſes ſujets rebelles. Il s'étoit accordé avec le Roi de Navarre qui lui amena des troupes. Les deux Rois s'avancèrent vers Paris avec leurs armées, & ſe réſolurent à en faire le ſiége. Le dernier jour de juillet 1589, le Roi s'étant rendu maître du pont de St.-Cloud, après quelques volées de canon, établit là ſon quartier. Le Roi de Navarre prit le ſien à Meudon, & répandit ſes troupes, qui faiſoient l'avant-garde de l'armée, dans les villages de Vanvres, d'Iſſy, de Vaugirard & dans les autres des environs de Paris de ce côté-là. Le Duc de Mayenne qui étoit dans Paris avec ſon armée, prit toutes les précautions qu'un auſſi grand Capitaine qu'il étoit, pouvoit prendre en une pareille occaſion; mais nonobſtant toutes les meſures qu'il avoit priſes au-dehors & au-dedans, il n'auroit pu apparemment s'y ſoutenir long-temps ſi le coup funeſte qui fit perdre la vie au Roi, ne l'avoit tiré du pas dangereux où il ſe trouvoit engagé. Ce fut dès le lendemain du jour auquel l'armée avoit

(1) Il fut tué le 23 décembre 1588, dans le Palais de Henri III. Le Cardinal de Guiſe fut auſſi tué à coups de hallebardes; les corps de l'un & de l'autre furent brûlés, & leurs cendres jetées au vent. Preſque toutes les villes de France ſe ſoulevèrent contre Henri III.

commencé à prendre ſes quartiers autour de Paris, que ce déteſtable parricide fut commis par Jacques Clément (1) âgé d'environ 25 ans, Religieux Dominicain, natif du village de Sorbonne dans le Sénonois, homme d'un eſprit foible, fort ignorant, qui s'étoit laiſſé tranſporter à cette fureur par les continuelles & horribles invectives des prédicateurs de Paris contre le Roi, & par l'abominable doctrine qui eut alors grand cours, & qui ſe débitoit dans les chaires. Il conſulta ſon Prieur ſur ſon deſſein, & cet homme, au-lieu de l'en détourner, lui conſeilla de prier & de jeûner, pour connoître la volonté de Dieu. On aſſure même qu'on lui parla pendant la nuit, & qu'on lui fit entendre comme une voix venue du Ciel, qui lui ordonnoit de tuer le tyran. On dit encore que la Ducheſſe de Montpenſier, ſœur des Guiſes, acheva de le déterminer, en l'aſſurant que s'il échappoit, le Pape ne manqueroit pas de le faire Cardinal, & que s'il périſſoit, il ſeroit canoniſé comme libérateur de la Patrie gouvernée par un perſécuteur de la Foi. Le Parricide partit de Paris le dernier juillet, avec pluſieurs lettres de recommandation, & fut amené à St-Cloud par la Gueſle, Procureur-Général. Celui-ci ſoupçonnant un mauvais coup, & l'ayant fait épier pendant la nuit, on le trouva profondément endormi, ſon bréviaire près de lui, ouvert à la page du meurtre d'Holo-

(1) Pluſieurs Auteurs ont fait ſon Panégyrique, entre autres Mariana, dans ſon livre *de Rege & Regis inſtitutione*, où il l'appelle *æternum Galliæ decus*.

pherne par Judith. Ce malheureux, conduit le lendemain chez le Roi, dit qu'il venoit lui apprendre les choſes les plus importantes de la part de ſes fidelles ſerviteurs de Paris, mais qu'il ne pouvoit les communiquer qu'à lui ſeul. Comme on ſe retiroit, on entendit Henri III s'écrier : *Ah, malheureux! que t'avois-je fait pour m'aſſaſſiner ainſi ?* On entra & on vit ſon ſang couler du bas ventre, où ce ſcélérat avoit enfoncé ſon couteau & l'avoit laiſſé dans la plaie. Le Roi le retira lui-même & en frappa le monſtre à la tête. Les Seigneurs, dans le premier mouvement, le percèrent de mille coups. Son corps fut enſuite traîné ſur la claie, tiré à quatre chevaux & brûlé. Cet exécrable attentat fut reçu bien autrement par les Ligueurs. Lorſque la mère de Jacques Clément parut à Paris après le parricide, les Prédicateurs engagèrent le peuple à *aller vénérer cette bienheureuſe mère d'un Saint Martyr.* C'eſt ainſi qu'on appeloit en chaire le monſtre, tandis qu'on ne donnoit à Henri que le nom d'*Hérode.* Son portrait fût placé ſur les Autels de Paris, à côté de l'Euchariſtie. On propoſa de lui ériger une ſtatue dans l'Égliſe de Notre-Dame ; on alla à Saint-Cloud racler la terre teinte de ſon ſang. Cette mort ſera crue à peine de la poſtérité. *Un très-puiſſant Roi, entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miſéricorde, eſt tué d'un ſeul coup de couteau par un pauvre Religieux !* (1) Auſſi s'en

(1) C'eſt le mot que dit alors le Pape Sixte V.

trouve-t-il plusieurs qui avancent des raisons très-plausibles, pour prouver que Clément ne fut point l'auteur de ce parricide, mais qu'il fut appelé auprès du Roi sous d'autres prétextes, afin que les vrais meurtriers pussent, l'assassinant, se décharger sur lui de cet horrible attentat.

LE caractère artificieux & dissimulé de Louis XI avoit influé sur presque tous ceux qui l'entouroient : l'esprit de manége, d'intrigue, de perfidie, dominoit à sa Cour ; jamais on ne vit un si grand nombre de traîtres que sous son règne ; jamais Roi ne fut trompé plus souvent, en se croyant assez fin pour tromper les autres. Un des plus grands défauts de ce Prince, est qu'il ne se connoissoit pas en hommes. Il prostitua plus d'une fois sa faveur à des personnages qui auroient dû rester à jamais ensevelis dans la fange d'où il les avoit tirés. Le Cardinal *de la Balue*, homme vil, & dont le cœur étoit flétri par les vices les plus déshonnêtes, devint tout puissant auprès de lui. Ce Prélat surchargé d'Evêchés, de bénéfices, d'emplois lucratifs, exerçoit les fonctions de premier Ministre dont le titre n'étoit pas encore en usage. Il disposoit de tout, affaires étrangères, gouvernement intérieur, finances. Le Roi tout défiant, tout jaloux qu'il étoit de son autorité, s'en rapportoit plutôt à ses avis qu'à ceux des Princes de son sang & de ses plus fidelles serviteurs. Pour prix

de tant de bontés, *la Balue* trahiſſoit ſon Maître. Sans reconnoiſſance, ſans foi, ſans pudeur, il s'étoit depuis long-temps familiariſé avec le crime; homme d'autant plus dangereux, que ne devant ſon élévation qu'à ſes forfaits, il croyoit ne pouvoir ſe ſoutenir que par eux.

Craignant que la réunion du Roi avec ſon frère ne diminuât ſon crédit, il forma le projet de l'empêcher, & de l'entretenir dans ſa révolte. Il s'aſſocia Guillaume d'Harancourt, Evêque de Verdun, attaché au Prince Charles, & dont l'entremiſe lui parut néceſſaire pour exécuter plus ſurement ſon infâme deſſein; mais tandis que ces deux indignes Prélats ſe flattoient de conduire leur perfide trâme avec d'autant plus de ſécurité, que leur caractère & leurs emplois les mettoient à couvert du ſoupçon, on arrêta un domeſtique de l'Évêque de Verdun, chargé de lettres du Cardinal, dans leſquelles on trouva les premières indices de leurs coupables complots. Ces deux perfides furent arrêtés, & *la Balue* déclara dans les interrogatoires qu'il ſubit devant les Juges, une infinité d'autres crimes qui avoient précédé celui-là, & dont le ſeul récit fait frémir. Les conteſtations qu'il y eut avec le Pape au ſujet de cette affaire ſur la forme de la première procédure, ſauvèrent la vie aux deux coupables. Ils furent renfermés (en 1469) chacun ſéparément dans une cage de fer (1)

(1) On montre dans le château de Loches une de ces cages de fer qui a retenu le nom de *Cage-Balue*. Ces

de huit pieds en carré, cachot de leur invention, & dont ils méritèrent bien de faire le premier eſſai. Après douze années d'une ſi grande pénitence, *la Balue* & d'*Harancourt* ſortirent de captivité. Le Cardinal rentra même en poſſeſſion d'une partie de ſes bénéfices, entr'autres, de l'Évêché d'Angers.

Louis de Luxembourg, Comte de *St.-Paul*, iſſu d'une maiſon qui avoit autrefois poſſédé les Royaumes de Hongrie & de Bohême, & qui avoit donné des Empereurs à l'Allemagne; Guerrier intrépide, grand Capitaine, politique conſommé, génie ardent & ſimple, étoit parvenu aux plus grands honneurs où puiſſe aſpirer un ſujet; Connétable de France, beau-frère du Roi, oncle de la Reine d'Angleterre, père de pluſieurs enfans qui s'étoient déjà ſignalés par des exploits, & qui commandoient les armées du Duc de Bourgogne, il ne voyoit au-deſſus de lui que des Princes Souverains. Mais il ne pouvoit conſentir à ſe voir au ſecond rang; conſidérant moins ce qu'il étoit que ce qu'avoient été ſes ancêtres, il n'aſpira qu'à ſe former une Prin-

affreuſes priſons étoient fort en uſage ſous le règne de Louis XI. Ce Monarque avoit fait conſtruire dans le château de Pleſſis-les-Tours un cachot voûté placé immédiatement ſous ſon cabinet, d'où il pouvoit entendre les gémiſſemens des malheureux qu'il y tenoit renfermés. Cet horrible ſéjour, muni d'une porte de fer, ne recevoit la lumière que par un ſoupirail extrêmement étroit. Il ſubſiſtoit encore il y a cinquante ans.

cipauté indépendante ; & comme il ne pouvoit y parvenir par des moyens légitimes, il mit en uſage les armes des foibles, l'artifice & la diſſimulation : ſa vie fut un tiſſu de fourberies & d'intrigues. Après avoir trompé long-temps le Roi & le Duc de Bourgogne, il les vit enfin pour ſe perdre. Le Duc le livra au Roi, & il fut mené à la Baſtille en 1475. On lui fit ſon procès, & il fut condamné comme criminel de lèze Majeſté, à perdre la tête ſur un échafaud devant l'Hôtel-de-Ville. Le Connétable, après avoir mis ordre aux affaires de ſa conſcience, & avoir dicté ſon teſtament, ſous le bon plaiſir du Roi, monta ſur l'échafaud, ſe jeta à genoux, les yeux tournés vers l'Egliſe de Notre-Dame, & reſta quelque temps en prières. Il ſe releva enſuite avec un viſage tranquille, pria le Chancelier de demander pardon pour lui au Roi, recommanda ſon ame aux prières du peuple ; puis arrangeant lui-même le carreau ſur lequel il devoit s'agenouiller, il ſe laiſſa bander les yeux & reçut tranquillement le coup de la mort. Son corps fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers.

D'ARMAGNAC, malgré ſes ſermens réitérés d'être fidelle au Roi, avoit trempé dans preſque toutes les conſpirations qui s'étoient formées contre l'autorité ſouveraine : il s'étoit ſecrètement attaché au Duc de Guienne, frère de Louis XI, dans le temps que ce

Prince ne ſongeoit qu'à exciter une guerre civile. Après la mort funeſte du Duc de Guienne, qui fut empoiſonné en 1472 avec la Dame de Monſoreau ſa maîtreſſe, *Nemours* n'avoit pas ceſſé d'entretenir des correſpondances avec le Comte d'*Armagnac* qui fut maſſacré. Privé de ces deux Chefs, il prêta l'oreille aux invitations du Connétable, qui, de concert avec les Ducs de Bretagne & de Bourgogne, appeloit les Anglais en France : il avoit reçu le ſcellé de ce premier Officier de la Couronne : il lui avoit envoyé de fréquents meſſages : le Connétable, dans ſes dépoſitions, ne l'avoit pas épargné. Ces motifs ſuffirent au Roi pour le faire arrêter : il en donna la commiſſion au Sire de Beaujeu, qui vint à la tête d'une armée l'inveſtir dans la ville de Carlat. La Ducheſſe de Nemours, couſine-germaine du Roi, étoit alors en couches ; ayant appris qu'on venoit arrêter ſon mari, elle fut ſaiſie d'un tel effroi, qu'elle mourut deux ou trois jours après. *Nemours* accablé de douleurs, ne ſongea plus à ſe défendre, & ſe remit entre les mains de Beaujeu, à condition qu'on lui ſauveroit la vie, & qu'il auroit la liberté de ſe juſtifier. Il fut auſſitôt conduit à Vienne, enſuite renfermé au Château de Pierre-Enciſe, puis amené à la Baſtille ; & enfin renfermé dans une cage de fer, ſur quelques indices qu'il avoit travaillé à corrompre ſes gardes. Le Roi fit inſtruire ſon procès qui dura près de deux ans, & enfin ſon arrêt lui fut prononcé en 1477. Il porte : que *Jacques d'Armagnac*,

Duc de Nemours & Comte de la Marche, eſt criminel de lèze-Majeſté, & comme tel, condamné à être décapité : tous & chacuns ſes biens ſont déclarés confiſqués & appartenir au Roi. Le Roi ordonna qu'on procédât à l'exécution de l'arrêt, & que cette exécution ſe fît aux Halles. On tendit des draps noirs la chambre où le priſonnier devoit être conduit : le cheval ſur lequel on l'amena, étoit couvert d'une houſſe noire, & quoiqu'il y eût dans cet endroit un échafaud toujours ſubſiſtant, on en dreſſa un neuf qui fut également couvert d'un drap noir ; & par une barbarie dont on ne trouve aucun autre exemple dans notre hiſtoire, on plaça ſous l'échafaud les malheureux enfans du Duc de Nemours, afin que le ſang de leur père ruiſſelât ſur leur tête. L'aîné de ſes fils avoit à peine neuf ans, le ſecond n'en avoit que ſept, & le troiſième âgé de cinq ans étoit filleul du Roi. Sa fille ainée touchoit à ſa treizième année, la ſeconde avoit onze ans, & la dernière encore au berceau, avoit eu la Reine pour marraine. Le Duc de Nemours voulut être enterré aux Cordeliers de Paris avec l'habit de l'Ordre de Saint-François.

CHRISTIERN monta ſur le trône après la mort de Jean ſon père, en quinze cent treize, & régna neuf ans. Il aſpira à la Couronne de Suède, dès qu'il eut celle de Dannemarc. Ayant eu le bonheur d'être élu après quelques traverſes, il devint tyran de ſes nouveaux

ſujets, auxquels il avoit promis de leur ſervir de père. Il donna une fête aux principaux Seigneurs Eccléſiaſtiques & ſéculiers, & les fit égorger les uns après les autres au milieu du feſtin. Guſtave à la tête de quelques Suédois, vouloit délivrer ſa Patrie de ce monſtre : *Chriſtiern* qui avoit en ſon pouvoir à Coppenhague la mère & la ſœur de ſon ennemi, fit jeter ces deux Princeſſes dans la mer, enfermées dans un ſac l'une & l'autre. Le corps de l'Adminiſtrateur de Suède fut déterré, & le barbare pouſſa la férocité juſqu'à ſe jeter deſſus & le mordre. Il faiſoit couper les cadavres par morceaux & les envoyoit dans les provinces, pour inſpirer une terreur générale. Les payſans furent menacés de ſe voir couper un pied & une main, s'il faiſoient la moindre plainte. *Un payſan qui eſt né pour la guerre*, diſoit le tyran, *doit ſe contenter d'une main & d'un pied naturel avec une jambe de bois.* Ce ſcélérat teint du ſang de ſes ſujets, fut bientôt auſſi exécrable aux Danois qu'aux Suédois. Ses peuples animés par Frédéric, Duc de Holſtein, lui firent ſignifier l'acte de ſa dépoſition par le premier Magiſtrat de Jutland. Ce Chef de Juſtice porta à *Chriſtiern* la ſentence dans Coppenhague même. Le tyran ſe dégrada lui-même en fuyant, ſe retira en Flandre dans les Etats de *Charles-Quint* ſon beau-frère, dont il implora long-temps le ſecours. Après avoir erré dix ans, il fit de vains efforts pour remonter ſur le Trône. Les troupes Hollandaiſes lui furent inutiles.

Il fut pris & mis dans une priſon où il finit ſes jours en 1559, dans une vieilleſſe abhorrée & mépriſée. On l'appela le *Néron du Nord*. Frédéric de Holſtein ſon oncle, fut élu dans Coppenhague, Roi de Dannemarck, en 1522, & régna onze ans.

LORSQUE Gaſton de France, Monſieur, frère de Louis XIII, revint en France, il leva des troupes; le Duc de *Montmorenci* prit le parti de Monſieur, & le Languedoc ſe déclara pour ce Prince. Le Roi envoya le Maréchal de Schomberg & le Maréchal de la Force contre ces troupes. Louis XIII ſe rendit en Languedoc. Son armée en vint aux mains & remporta l'avantage ſur celle de Monſieur. Le Duc de *Montmorenci* reçut pluſieurs coups dans le combat, il fut fait priſonnier & conduit à Caſtelnaudary.

Avant que de procéder au jugement du Maréchal de *Marillac*, qui étoit accuſé d'intelligence avec Monſieur & la Reine mère, les Commiſſaires ſe rendirent à St.-Germain pour recevoir les ordres du Roi : il leur dit ſeulement qu'il ne leur demandoit que de juger *Marillac* avec la même juſtice qu'ils rendroient au moindre de ſes ſujets. Les juges furent partagés ſur la peine à laquelle il devoit être condamné. Les uns opinèrent à la mort, conformément aux concluſions du Procureur-Général, & les autres à un banniſſement ou à une priſon perpétuelle, au choix du Roi, & en tel lieu qu'il plairoit

à S. M. de le faire garder, ainſi qu'on en avoit quelquefois uſé à l'égard des perſonnes de cette condition, & à la privation de ſes charges & de ſes biens. L'avis le plus rigoureux ne l'emporta que d'une voix; & ſi un ſeul des treize qui opinèrent à la mort s'étoit détaché, le Maréchal en eût été quitte pour perdre ſes biens & ſes charges; mais les treize ayant fait l'arrêt, il fut condamné à être décapité. Le lundi 10 mai 1632, on le conduiſit à l'Hôtel-de-Ville; le Greffier lui lut ſon arrêt, l'exécuteur lui ôta ſon chapeau & ſon manteau, & le lia; à trois heures il vint couper les cheveux au Maréchal qui ſortit enſuite pour aller au ſupplice, les mains liées & tenant un Crucifix. Une Compagnie de Gardes-Suiſſes & trois Compagnies des Gardes-Françaiſes étoient rangées dans la place de Grêve. Le Maréchal monta ſur l'échafaud où l'exécuteur lui trancha la tête d'un ſeul coup ſur les quatre heures & demi du ſoir : ſa tête étant tombée par terre, fut relevée par les ſoldats qui la jetèrent ſur l'échafaud; elle fut miſe enſuite avec le corps dans un carroſſe de deuil & porté dans la rue Chapon, chez Madame de Marillac ſa nièce.

Le Duc de *Montmorenci* fut conduit de Caſtelnaudary à Toulouſe, où il arriva le 27 octobre; on lui fit ſon procès & il fut condamné à avoir la tête tranchée ſur un échafaud dreſſé dans la place de Salin; mais ſur la demande qui en fut faite au Roi par quelques-uns des parens & amis du Duc de *Montmorenci*, ce Monarque ordonna que

l'exécution ſe feroit à huis-clos dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Le 30 octobre le Commiſſaire & le Greffier du Parlement arrivèrent ſur le midi pour lui prononcer ſon arrêt; il deſcendit dans la Chapelle, tenant un Crucifix à la main, couvert d'une méchante caſaque de ſoldat qui ſe trouva là par haſard. Il ſe mit à genoux devant l'autel, & s'étant levé après la lecture de l'arrêt, il dit aux Commiſſaires : *Meſſieurs, je vous remercie & toute votre Compagnie, à qui je vous prie de dire de ma part que je tiens cet arrêt de la Juſtice du Roi pour un arrêt de la miſéricorde de Dieu : priez Dieu*, ajouta-t-il, *qu'il me faſſe la grâce de ſouffrir chrétiennement l'exécution de ce que l'on vient de lire.* Il ſouffrit patiemment que l'exécuteur lui coupât les cheveux, & lui découvrit le cou & une partie des épaules. Il s'avança enſuite tenant un Crucifix entre ſes mains pour aller à l'échafaud. Les portes de l'Hôtel-de-Ville étoient fermées, & il n'y avoit dans la cour que le Grand-Prévôt avec ſes Archers, le Greffier du Parlement, les Capitouls & les Officiers du Corps-de-Ville qui avoient eu ordre d'aſſiſter à l'exécution en habit de cérémonie. Le Duc étant arrivé au pied de l'échafaud, ſalua tous ceux qui étoient dans la cour & les pria de dire au Roi qu'*il mouroit ſon très-humble ſujet, & avec un regret extrême de l'avoir offenſé.* Il monta enſuite ſur l'échafaud, ſe mit à genoux, baiſa le Crucifix que le Père Arnoux retira de ſes mains, reçut une dernière ab-

ſolution & ſe recommanda aux prières des Jéſuites qui l'aſſiſtoient; & lorſqu'il eut la tête ſur le billot, il s'écria auſſitôt: *Seigneur Jéſus, recevez mon ame.* A peine eut-il prononcé ces paroles, que le bourreau lui trancha la tête d'un ſeul coup. Au même inſtant le Grand-Prévôt fit ouvrir les portes de l'Hôtel-de-Ville, & le bourreau montra au peuple, qui entroit en foule, la tête ſéparée du corps. Ces triſtes reſtes furent mis dans un carroſſe & conduits à l'Abbaye de Saint-Sernin. Les Chirurgiens ayant ouvert le corps pour l'embaumer, y trouvèrent cinq balles. Le cœur fut porté à l'Égliſe de la Maiſon Profeſſe des Jéſuites de Toulouſe, ainſi qu'il l'avoit déſiré. Il mourut dans la trente-huitième année de ſon âge.

LE Cardinal de Richelieu avoit découvert un traité conclu à Madrid le 13 mars 1642 (1), & ſigné par Olivarès au nom du Roi d'Eſpagne, & par Fontrailles, au nom de Monſieur. MM. de Bouillon & de *Cinqmars* étoient nommés dans ce traité qui tendoit à bouleverſer l'État. *Cinqmars* fut arrêté à

(1) La Reine, mère de Louis XIII, meurt à Cologne le 8 juillet de cette année.

Le Duc Charles de Lorraine prend les armes & ſe déclare contre la France. Il ſe marie avec la Comteſſe Cantecroix, quoique ſa première femme fût encore vivante. Le Pape excommunie ce Duc & ſa ſeconde femme, le 13 avril. Il proteſte contre cette excommunication.

Le Cardinal de Richelieu meurt le 4 décembre. Le Cardinal Mazarin lui ſuccède dans le Miniſtère.

Narbonne ; le Duc de Bouillon au milieu de ſon armée ; & Monſieur demanda grâce à ſon ordinaire, en chargeant & abandonnant ſes complices. La Ducheſſe de Bouillon ayant menacé de remettre Sedan aux Eſpagnols, le Duc [1] en fut quitte pour remettre cette Place au Roi. Le ſeul *Cinqmars* fut la victime de ſon ambition ; il eut la tête tranchée à Lyon le 12 ſeptembre. De Thou [2] ſon ami, ſubit la même peine pour avoir eu connoiſſance du traité, & ne l'avoir pas revélé.

Cinqmars & *de Thou* moururent tous les deux avec de grands ſentimens de piété. Le jour de l'exécution étant arrivé, on les conduiſit en carroſſe à la place du Terreau où l'on avoit dreſſé un échafaud de ſept pieds de haut & environ neuf pieds en carré. Ils étoient tous les deux dans le fond, les Confeſſeurs aux portières, & leurs compagnons ſur le devant. Ils furent eſcortés par le Grand-Prévôt avec tous ſes Archers, & par la Compagnie de cent hommes du Chevalier du Guet. Le carroſſe s'étant arrêté auprès de l'échafaud, *Cinqmars* deſcendit après le

[1] Ce Seigneur étoit à la tête de cette affaire. On l'enferma à Lyon dans le château de Pierre-en-Ciſe, d'où il ne ſortit qu'en cédant au Roi ſa Principauté de Sedan, réfuge ordinaire des mécontens de France : ce fut le Cardinal Mazarin qui ſigna en 1651, le traité d'échange conclu dès 1642.

[2] On ſuivit à l'égard de ce Magiſtrat la loi ſévère de Louis XI qui décerne la peine de mort contre ceux qui auront été inſtruits d'une conjuration, & qui ne l'auront pas revélée.

Père Malavalette, qui lui donna la main, & monta ſur l'échafaud. On abattit le mantelet & la portière du carroſſe, du côté qui regardoit l'échafaud, pour en ôter la vue à M. *de Thou*. Le premier ſoin de *Cinqmars* fut d'eſſayer, en mettant ſon cou ſur le billot, l'attitude où il devoit être pour recevoir le coup de la mort. Il ſe leva enſuite pour parler à ſon Confeſſeur, auquel il remit une boîte enrichie de diamans, où étoit le portrait d'une Dame qu'il avoit aimée, en le priant de brûler le portrait & d'employer le reſte en aumônes. Ce fut le compagnon du Père Malavalette qui lui coupa les cheveux : Il poſa ſon cou ſur le billot qu'il tenoit embraſſé. L'exécuteur ayant tiré une hache de ſon ſac, lui trancha la tête d'un ſeul coup. Elle bondit juſqu'à terre & on la remit ſur l'échafaud auprès du corps qui fut couvert d'un drap après qu'on l'eut dépouillé. M. de Thou ſortit enſuite du carroſſe & monta ſur l'échafaud. Le billot étoit encore tout couvert du ſang de ſon ami, que le compagnon du Père Maubrun eut ſoin d'eſſuyer avec ſon mouchoir. M. *de Thou* récita le Pſeaume cent quinzième dont il fit une longue paraphraſe, appliquant chaque verſet à l'état où il ſe trouvoit, avec des expreſſions ſi vives & ſi touchantes, qu'il tira les larmes des yeux de tous ceux qui l'entendirent. Il pria ceux qui étoient auprès de l'échafaud de lui donner un mouchoir : on lui en jeta deux ou trois. Il en prit un avec lequel l'exécuteur lui banda les yeux, après lui avoir coupé les

cheveux. Il appuya ſon cou ſur le billot, & l'on s'apperçut que tout ſon corps trembloit. L'exécuteur l'ayant frappé trop près de la tête, ſans la couper, il tomba ſur le côté gauche, hauſſant foiblement les mains & remuant les pieds & les jambes. Le bourreau voulut le relever pour le remettre ſur le billot; mais effrayé par les cris du peuple, il lui donna trois ou quatre coups ſur la gorge, & acheva ainſi de lui trancher la tête. Son corps & celui de *Cinqmars* furent portés à l'Egliſe des Feuillans, dans le même carroſſe qui les avoit amenés. *Cinqmars* fut enterré devant le grand Autel. Le corps du Sieur *de Thou* fut remis à Madame de Pontac ſa ſœur, qui le fit embaumer. On ôta le cœur qui fut porté à Paris & inhumé à Saint-André-des-Arts, dans le tombeau de ſa famille : le corps enfermé dans un cercueil de plomb, demeura quelque temps en dépôt dans l'Egliſe des Carmelites de Lyon.

CROMWEL, (*Olivier*) naquit dans la ville de Huntington, le 3 avril 1603, le même jour que mourut la Reine Éliſabeth. Il ne ſavoit d'abord s'il ſeroit Eccléſiaſtique ou Militaire. Il fut l'un & l'autre. Il fit en 1622 une campagne dans l'armée du Prince d'Orange. Il ſervit enſuite contre la France au ſiége de la Rochelle. Lorſque la paix fut conclue dans l'Angleterre, il vint à Paris où il fut préſenté au Cardinal de Richelieu qui dit en le voyant : *ſon air me plaît beau-*

coup, & ſi ſa phyſionomie ne me trompe, ce ſera un jour un grand homme. Il aſpiroit à être Évêque : il s'introduiſit auprès de Jean Willians ſon parent, Évêque de Lincoln, depuis Archevêque d'Yorck. Chaſſé de la maiſon de ſon parent, parce qu'il étoit Puritain, il s'attacha au Parlement qu'il ſervit contre Charles I. Il commença par ſe jetér dans la ville de Hall aſſiégée par le Roi, & la défendit avec tant de valeur, qu'il eut une gratification de 6000 liv. On le fit bientôt Colonel, & enſuite Lieutenant-Général, ſans le faire paſſer par les autres grades : jamais on ne montra plus d'activité & de prudence. Dans un combat près d'Yorck, il fut bleſſé au bras d'un coup de fuſil, & ſans attendre qu'on eût mis le premier appareil à ſa plaie, il retourne au champ de bataille que le Général Mancheſter alloit abandonner aux ennemis, rallie pendant la nuit plus de douze mille hommes, leur parle au nom de Dieu, recommence la bataille au point du jour contre l'Armée Royale victorieuſe, & la défait entièrement. Auſſi intrigant qu'intrépide, il avoit publié un livre intitulé la *Samarie Anglaiſe*, ouvrage dans lequel il appliquoit au Roi & à toute ſa Cour, ce que l'ancien Teſtament dit du règne d'Achab. Afin de mieux allumer le feu de la rebellion, il fit un ſecond livre, comme pour ſervir de réponſe au premier, qu'il intitula *Prothée Puritain.* Il y traitoit d'une manière très-impérieuſe les deux Chambres du Parlement, & les Sectes oppoſées à la Royauté

& à l'Epiſcopat. Il répandit dans le public que cet ouvrage avoit été compoſé par les partiſans du Roi, animant tous les partis les uns contre les autres pour venir à bout de gouverner ſeul. Ces libelles aujourd'hui ignorés, excitèrent alors une violente fermentation; on ne parloit à l'armée, comme dans le Parlement, que de perdre Babylone, de briſer le Coloſſe, d'anéantir le Papiſme & le Pape, & de rétablir le vrai culte dans Jéruſalem. Lorſque *Cromwel* [1] fut envoyé pour punir les Univerſités de Cambridge & d'Oxford, Royaliſtes zélés, ſes ſoldats ſe ſignalèrent par des exécutions auſſi odieuſes que barbares. Ils firent des cravates avec des ſurplis, & des houſſes à leurs chevaux avec des ornemens d'Egliſe. Les ſalles & les Chapelles ſervirent d'écuries, les ſtatues du Roi & des Saints eurent le nez & les oreilles coupées : les Profeſſeurs furent brutalement châtiés, & quelques-uns aſſommés à coups de bâton. La Bibliothèque d'Oxford compoſée de plus de quarante mille volumes raſſemblés pendant pluſieurs ſiècles de divers endroits du monde, fut brûlée en un ſeul matin. Dans une nouvelle expédition contre cette ville, *Cromwel* tua de ſa propre main le fameux Colonel *Legde*. Dès qu'Oxford fut pris, il fit prononcer au Parlement la dépoſition de ſon Roi en 1646. Il reſtoit encore une ſtatue de ce malheureux Prince dans la

[1] Il portoit toujours dans les combats où il ſe trouvoit, l'Ecriture Sainte pendue aux arçons de ſa ſelle.

Bourſe, endroit où s'aſſemblent les Négocians de Londres ; on la fit abattre, & on mit à la place cette inſcription : *Charles le dernier des Rois & le premier tyran ſortit de l'Angleterre l'an du ſalut* 1646, *& le premier de la liberté de toute la Nation.*

Cromwel proclamé Généraliſſime, après la démiſſion de Fairfax, défit le Duc de Buckingham, tua plus de douze Officiers de ſa main, comme un Grenadier furieux & acharné, battit & fit priſonnier le Comte de Holland, & entra à Londres en triomphateur. Les Miniſtres des différentes Egliſes de cette ville l'annoncèrent en chaire, comme *l'Ange tutélaire des Anglais, & l'Ange exterminateur de leurs ennemis. Le temps étoit venu*, ajoutoient-ils, *auquel l'œuvre du Seigneur alloit être accomplie.* Il ne tarda pas de l'être. Charles I eut la tête tranchée le 9 février 1649, après un règne de vingt-quatre ans. Un mois après cette exécution, *Cromwel* teint du ſang de ſon Roi, abolit la Monarchie & la changea en République. Cet illuſtre ſcélérat [1] à la tête du nouveau gouverne-

[1] Quel ſpectacle révoltant pour la vertu, que la vue d'un ſcélérat heureux qui, comblé de forfaits & d'attentats, meurt cependant tranquille & honoré en apparence ; tandis que ſon Roi légitime, qu'il a pourſuivi avec tant de furie, périt dans les tourmens & dans l'ignominie !

Quelle ſupériorité en tout genre ne faut-il pas avoir quand on veut ſoumettre & gouverner une Nation policée, altière & belliqueuſe qui fait trembler ſes maîtres, & dont la forme du gouvernement a tellement établi l'équilibre entre la puiſſance du Souverain & celle de ſes ſujets, qu'elle leur laiſſe la liberté de réſiſter, quand ils penſent que la loi qu'il veut leur impoſer eſt contraire à leurs

ment,

ment, établit un Conſeil compoſé de ſes amis, & lui donna le titre de *Protecteur du peuple* & *Défenſeur de la loi*. Il paſſa en Irlande & en Écoſſe, & eut par-tout les plus grands ſuccès. Lorſqu'il étoit dans ce dernier pays, il apprit que quelques Membres du Parlement vouloient lui ôter le titre de *Généraliſſime*, il vola à Londres, ſe rendit au Parlement, obligea les Députés de ſe retirer, & après qu'ils furent tous ſortis, il ferma la ſalle, & fit poſer cet écriteau ſur la porte : *Maiſon à louer*. Un nouveau Parlement qu'il aſſembla, lui conféra le titre de *Protecteur*. Il aimoit mieux, diſoit-il, gouverner ſous ce nom que ſous celui de *Roi*, parce que les Anglais ſavoient juſqu'où s'étendoient les prérogatives d'un Roi d'Angleterre, & ne ſavoient pas juſqu'où celles d'un Protecteur pouvoient aller. Ayant appris que le Parlement vouloit encore lui ôter ce titre, il entra dans la Salle des Communes, & dit fièrement : *J'ai appris, Meſſieurs, que vous avez réſolu de m'ôter les lettres de Protecteur ; les voilà*, dit-il, en les jetant ſur la table ; *je ſerois bien aiſe de voir s'il ſe trouvera parmi vous quelqu'un aſſez hardi*

véritables intérêts ; qui, jalouſe de ſes droits, adore juſqu'à l'ombre de l'indépendance, & mord en frémiſſant, le frein qu'on voudroit oppoſer vainement à ſon orgueilleuſe licence. C'eſt cependant ce qu'oſa entreprendre Cromwel, ce fameux uſurpateur, l'étonnement de tous les ſiècles à venir, & la honte d'un Peuple auſſi féroce qu'indomptable, qui, enivré d'une liberté imaginaire, mais eſclave en effet des paſſions les plus odieuſes, reçut des fers qu'il avoit forgés lui-même, & rampa ſous la tyrannie de ſon prétendu libérateur qui en fit le vil inſtrument du plus grand des crimes.

pour les prendre. Quelques Membres lui ayant reproché ſon ingratitude, ce fourbe fanatique leur dit d'un ton d'enthouſiaſte : *Le Seigneur n'a plus beſoin de vous, il a choiſi d'autres inſtrumens pour accomplir ſon ouvrage* : enſuite ſe tournant vers ſes Officiers & ſes ſoldats, *qu'on emporte*, leur dit-il, *la maſſe du Parlement, & qu'on nous défaſſe de cette marotte.*

Après ces paroles, il fit ſortir tous les Membres, ferma la porte lui-même & emporta la clef. C'eſt par cette fermeté ſecondée de l'hypocriſie, qu'il parvint à ſe faire Roi ſous un nom modeſte ; mais il n'en fut pas plus heureux. Tourmenté ſans ceſſe par la crainte d'être aſſaſſiné pendant la nuit, le Tyran fit faire un grand nombre de chambres dans l'appartement du palais de Witthéal qui regarde la Tamiſe ; chaque chambre avoit une trape par laquelle on pouvoit deſcendre à une petite porte qui donnoit ſur la rivière. C'étoit là que *Cromwel* ſe retiroit tous les ſoirs. Il ne menoit perſonne avec lui pour le déshabiller, & ne couchoit jamais deux fois de ſuite dans la même chambre. Craint au-dedans, il ne l'étoit pas moins au-dehors. Les Hollandais lui demandèrent la paix, & il en dicta les conditions qui furent qu'on lui payeroit trois cent mille livres ſterlings, & que les vaiſſeaux des Provinces-Unies baiſſeroient pavillon devant les vaiſſeaux anglais. L'Eſpagne perdit la Jamaïque reſtée à l'Angleterre. La France rechercha ſon alliance ; la priſe de Dunkerque en fut le fruit.

Le Portugal reçut les conditions d'un traité onéreux. L'Uſurpateur ayant appris avec quelle hauteur ſes Amiraux s'étoient conduits à Lisbonne : *Je veux*, dit-il, *qu'on reſpecte la République Anglaiſe autant qu'on a reſpecté autrefois la République Romaine.* Ses troupes étoient toujours payées un mois d'avance, les magaſins fournis de tout, le tréſor public rempli de trois cent mille livres ſterlings. Il projetoit de s'unir avec l'Eſpagne contre la France, de ſe donner Calais avec le ſecours des Eſpagnols, comme il avoit eu Dunkerque par les mains des Français. Il mourut le 13 ſeptembre 1658, à cinquante-cinq ans, ſans avoir pu exécuter ce deſſein. La veille de ſa mort il déclara que Dieu lui avoit revélé qu'il ne mourroit pas encore, & qu'il le réſervoit pour de plus grandes choſes. Son Médecin ſurpris que n'ayant pas vingt-quatre heures à vivre, il osât dire avec tant d'aſſurance qu'il ſeroit bientôt rétabli, lui témoigna ſon étonnement. « Vous êtes un bon » homme, répartit le politique, ne voyez-» vous pas que je ne riſque rien par ma pré-» diction ; car ſi je meurs, au-moins le bruit » de ma guériſon qui va ſe répandre, retien-» dra les ennemis que je puis avoir, & don-» nera le temps à ma famille de ſe mettre » en ſureté ; & ſi je réchappe, car vous » n'êtes point infaillible, me voilà reconnu » de tous les Anglais comme un homme en-» voyé de Dieu, & je ferai d'eux tout ce » que je voudrai.

Cette réponſe développe ſon caractère ſi

bien peint par le grand Boſſuet : « Un » homme, dit cet Ecrivain éloquent, s'eſt » rencontré, d'une profondeur d'eſprit in- » croyable, hypocrite rafiné autant qu'ha- » bile politique, capable de tout entre- » prendre & de tout cacher, également » actif & infatigable & dans la paix & dans » la guerre, qui ne laiſſoit rien à la fortune » de ce qu'il pouvoit lui ôter par conſeil » ou par prévoyance; d'ailleurs ſi vigilant » & ſi prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué » aucune des occaſions qu'elle lui a pré- » ſentées ». L'Uſurpateur régicide ſe maintint autant par l'artifice que par la force, ménageant toutes les Sectes, ne perſécutant ni les Catholiques, ni les Anglicans; enthouſiaſte avec des fanatiques, auſtère avec des Presbytériens, ſe mocquant d'eux tous avec les Déiſtes, & ne donnant ſa confiance qu'aux Indépendans; ſobre, tempérant, économe, ſans être avide du bien d'autrui, laborieux & exact dans toutes les affaires, il couvrit, dit un Hiſtorien, des qualités d'un grand Roi, tous les crimes d'un uſurpateur. Son cadavre fut embaumé & enterré dans le tombeau des Rois avec beaucoup de magnificence; mais il fut exhumé en 1660, au commencement du règne de Charles II, traîné ſur la claie, pendu & enſeveli au pied du gibet. Son fils Richard ſuccéda à ſon Protectorat; mais n'ayant ni ſon courage, ni ſon hypocriſie, il ne ſut ni ſe faire craindre de l'armée, ni en impoſer aux Partis & aux Sectes qui diviſoient l'An-

gleterre ; il eût conſervé l'autorité du premier Protecteur, s'il eût voulu faire mourir trois ou quatre Officiers qui s'oppoſoient à ſon élévation. Il aima mieux, dit l'Auteur du ſiècle de Louis XIV, ſe démettre du Gouvernement, que de régner par des aſſaſſinats. Le Parlement lui donna deux cent mille livres ſterlings, en l'obligeant de ſortir de la maiſon des Rois. Il obéit ſans murmure, & vécut en particulier paiſible, cultivant les vertus propres à la ſociété, moins puiſſant, mais plus heureux que ſon père. Il pouſſa ſa carrière juſqu'à quatre-vingt ans, & mourut en 1702, ignoré dans le pays dont il avoit été quelques jours le Souverain, ſuivant la penſée du même Hiſtorien. Après ſa démiſſion du Protectorat, il avoit voyagé en France. Le Prince de Conti, frère du Grand Condé, qui le vit à Montpellier ſans le connoître, lui dit un jour, *Olivier Cromwel étoit un grand homme, mais ſon fils Richard eſt un miſérable de n'avoir pas ſu jouir du fruit des crimes de ſon père.*

LA paix de Munſter ſignée le 24 octobre 1648, mit fin à la guerre qui duroit depuis treize ans contre l'Empereur ; mais la guerre avec l'Eſpagne continua toujours & ne finit qu'à la paix des Pyrénées. Cette même année il y eut une guerre civile à Paris : voici quelle en fut l'occaſion. On avoit retenu les gages des Officiers du Parlement, le peuple accablé par les impôts, les excitoit ; & entr'au-

tres Edits burſaux, l'édit de création de douze Charges de Maîtres des Requêtes, auquel ceux de ce Corps avoient formé oppoſition dès le 17 janvier, donna lieu aux premiers mouvemens. Le Parlement de Paris rendit deux Arrêts d'union avec les Parlemens & autres compagnies du Royaume, l'un du 13 mai, l'autre du 15 juin. Les Préſidens Gayan & Barillon avoient été arrêtés dès le commencement de l'année, ſans que cela eût de ſuite. Le Cardinal Mazarin crut que le jour que l'on chanteroit le *Te Deum* à Notre-Dame pour le gain de la bataille de Lens où le Prince de Condé venoit de remporter une victoire complète ſur l'Archiduc, ſeroit une occaſion favorable pour en faire arrêter deux autres; (c'étoit le 26 août, ſix jours après la bataille.) On fit donc arrêter le Préſident Potier de Blancmenil & Brouſſel; mais le Cardinal s'étoit trompé dans ſes conjectures. Le peuple les redemanda, bientôt les chaînes furent tendues dans Paris, (c'eſt ce qu'on appelle *la journée des Barricades*) & la Reine fut forcée de rendre les priſonniers. Le bien public, comme il arrive preſque toujours dans les révoltes, n'étoit que le prétexte de ces troubles excités par les mécontens du Gouvernement, qui ſans oſer attaquer la Majeſté Royale, s'en prenoient au Miniſtre: c'eſt ce qui fit donner aux deux Partis les noms de *Frondeurs* & de *Mazarins*. A la tête des Frondeurs étoient le Duc de Beaufort, ſauvé de la Baſtille où il étoit pri-

ſonnier depuis cinq ans; de Retz, Coadjuteur de Paris, qui fut depuis Cardinal; la Ducheſſe de Longueville, le Prince de Marſillac qui l'aimoit, le Prince de Conti, le Duc de Vendôme, le Duc de Mercœur ſon beau-frère, le Duc de Nemours, le Duc de Bouillon qui étoit l'ame de ce parti, le Maréchal de Turenne ſon frère, le Maréchal de la Mothe, *&c.* Du côté de la Cour étoient le Prince de Condé, le Maréchal de Grammont, le Duc de Chatillon, *&c.* & ce qu'il y a de ſurprenant dans toutes ces révolutions, c'eſt qu'en moins de trois années, on vit les intérêts changer totalement. Le Prince de Conti, Chef des rebelles contre le Cardinal, épouſer ſa nièce; le Prince de Condé aſſiéger Paris pour le Roi, puis défendre Paris contre le Roi; ce même Prince de Condé ramener le Cardinal triomphant dans Paris, enſuite être mis en priſon par ce même Cardinal; enfin le Maréchal de Turenne ſe ſéparer du Prince de Condé, & donner contre lui la bataille de St.-Antoine. Le Duc d'Orléans flottoit entre les deux Partis.

En 1652 le Cardinal qui avoit déjà été forcé de s'abſenter du Royaume, conſentit de nouveau à quitter la Cour, & ſe retira à Bouillon le 19 août. Les troubles s'appaiſèrent, le Roi fit publier le 21 octobre une amniſtie générale pour tout ce qui s'étoit paſſé depuis 1648, & rentra dans Paris le même jour. Le Prince de Condé en étoit ſorti cinq jours auparavant, pour ſe jeter

entre les bras des Eſpagnols. En 1653 le Cardinal Mazarin rentra dans Paris le 3 février ; les temps d'orage étoient paſſés : les Princes, les Ambaſſadeurs, le Parlement, le peuple, tout s'empreſſa à lui faire ſa cour ; il logea au Louvre, & le Roi ordonna à cette occaſion, que la porte de la Conférence fût gardée par une Compagnie du Régiment des Gardes.

DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

LE gouvernement féodal qui avoit confondu ſur la fin de la ſeconde race toutes les Nations qui compoſoient la Monarchie du temps de Clovis, & abrogé toutes les lois ſous leſquelles ces différentes Nations vivoient, n'avoit plus laiſſé dans l'État que deux eſpèces de citoyens, ſans compter le Clergé, qui dans le commencement ne faiſoit pas un ordre diſtingué des autres citoyens ; des Seigneurs, dont la volonté arbitraire étoit la loi ſouveraine ; & des ſerfs, ou des eſclaves aſſujettis à tout ce que la ſervitude a de plus humiliant : cette partie, la plus conſidérable de la Nation, végétoit ſans émulation & ſans induſtrie, comme ſans utilité pour l'État. Hommes de *poeſt*, comme on les appeloit alors, attachés néceſſairement à la terre dont ils faiſoient partie, comme les beſtiaux font partie du fond d'une métairie ; ils ne pouvoient s'abſenter ni

paſſer ſur la terre d'un autre Seigneur, ſans perdre le peu de bien qu'ils poſſédoient dans le lieu de leur domicile : leurs mariages étoient aſſujettis á des redevances envers le Seigneur, & dépendoient de ſon conſentement ; ils ne pouvoient entrer dans le Clergé ſans la permiſſion du Seigneur & ſans le dédommager, parce qu'alors en entrant dans l'Ordre Clérical, qui avoit ſes priviléges, ils ſortoient de deſſous la main du Seigneur, & ne dépendoient plus de lui.

Telle étoit à-peu-près la condition de la plupart des Nations de l'Europe, depuis les frontières de la Pologne juſqu'à l'Océan, lorſque les Empereurs commencèrent à affranchir les habitans de pluſieurs villes, qui s'aſſocièrent enſuite enſemble pour leur défenſe commune contre les Seigneurs de Châteaux, qui, du haut de leurs donjons, láchant la bride aux brigands qui les ſervoient, faiſoient des incurſions ſur leurs territoires, pilloient le peuple de la campagne, dévaliſoient les paſſans, & interrompoient la communication des villes.

Cet exemple fut imité en France par Louis le Gros dans les villes de ſes Domaines ; ce fut un des moyens dont il ſe ſervit pour affoiblir les Seigneurs qui lui faiſoient la guerre, & il les avoit domptés. A meſure que les Rois réuniſſoient à leurs Domaines quelques-unes des terres des Seigneurs, ils en affranchiſſoient les habitans, & formoient des citoyens. Philippe Auguſte ayant réuni à la Couronne, la Normandie,

l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, le Vermandois, l'Artois & le Comté de Gien, accorda le droit de communes à toutes les villes de ces Provinces, & leur donna la liberté dont elles avoient depuis si long-temps perdu l'usage : enfin, Philippe le Bel, dans une Ordonnance faite au Parlement de la Toussaint en 1296, ayant aboli pour toujours, dans le Languedoc, la servitude du corps, qu'il changea en une imposition annuelle, il y eut un Ordre de plus de citoyens libres dans l'Etat, autre que celui du Clergé & de la Noblesse, qu'on nomma le Tiers-Etat, composé de tous les citoyens libres de la Nation, qui n'étoient point Seigneurs de fief, & qui, par leur nombre, fixèrent assez l'attention du Souverain, pour mériter d'être appelés aux délibérations de la Nation dans les affaires importantes.

Ce fut aux Etats de 1301, tenus pour prendre des mesures pour s'opposer aux prétentions de Boniface VIII, que le Tiers-Etat y fut admis pour la première fois : il y donna son avis, sous le nom de Requête, & cette Requête fut présentée à genoux. Cet usage a toujours subsisté depuis ; ces Etats généraux, qu'on regarde comme les premiers qui aient été tenus en cette forme & sous cette dénomination, furent alors substitués aux anciens Parlemens de la Nation, composés auparavant des seuls Seigneurs de fief & des Prélats : « Il faut avouer, dit » M. de Voltaire, qu'il étoit bien triste pour

» l'humanité, qu'il n'y eût que deux Ordres » dans l'Etat : l'un, composé des Seigneurs » de fief, qui ne faisoient pas la cinq millième » partie de la Nation ; l'autre, du Clergé, » bien moins nombreux encore, & qui, par » son institution sacrée, est destiné à un » ministère supérieur, étranger aux affaires » temporelles ; le corps de la Nation étoit » donc compté pour rien jusque-là : c'étoit » une des véritables raisons qui avoient fait » languir le Royaume de France en étouffant » l'industrie ».

Cette nouvelle forme de gouvernement devenoit nécessaire dans ces circonstances, où les Evêques ayant porté la puissance spirituelle au-delà de ses bornes, en voulant assujettir la Noblesse & les Rois, il falloit un contrepoids qui pût balancer l'autorité qu'ils vouloient s'arroger ; il peut bien se faire que l'admission qu'on fit du Tiers-Etat dans cette assemblée ait déterminé le Clergé à seconder les vues de Philippe le Bel dans la résistance aux entreprises de Boniface VIII, dans la crainte qu'ils eurent que les peuples, déjà fatigués de leurs chicanes & de leurs vexations, ne secouassent tout-à-fait le joug dont ils commençoient à connoître la pesanteur.

Ceux du Tiers-Etat une fois admis dans les assemblées de la Nation, furent consultés sur tous les objets du gouvernement, surtout sur la partie des impositions & la manière de les répartir ; parce que le Clergé & la Noblesse, étant exempts de ces levées,

les uns, à raiſon de leurs privilèges, les autres, à raiſon du ſervice perſonnel, dont l'obligation ſubſiſtoit encore, c'étoit à eux à en porter le fardeau. Aux Etats de 1345, tenus ſous Philippe de Valois, ils donnèrent leur conſentement au premier impôt des aides & gabelles : & à ceux de 1355, on choiſit parmi eux des Commiſſaires pour recueillir l'argent qu'on accordoit au Roi, conjointement avec ceux des deux autres Ordres.

Ces Etats généraux s'aſſembloient de temps à autre, lorſqu'il étoit queſtion de délibérer ſur les beſoins preſſants de l'Etat : jamais ils ne furent aſſemblés ſi ſouvent ſous aucun règne, que ſous celui du Roi Jean. En 1426, ſous le règne de Charles VII, les Etats de la partie de la France qui n'avoit pas ſubi le joug des Anglais accordèrent généreuſement au Roi une impoſition générale qui fut appelée taille, parce que les Collecteurs ſe ſervoient de tailles de bois pour marquer la quote-part de chacun : ce concert volontaire de toute la Nation, dans le plus fort d'une guerre ruineuſe, où on craignoit même de laiſſer les terres ſans culture, & de manquer ainſi de toute eſpèce de reſſource a été imité de nos jours, lorſqu'après que les Etats de Languedoc eurent volontairement offert au Roi un vaiſſeau de guerre, chaque Province du Royaume s'empreſſa de ſuivre un ſi bel exemple. Cette taille devint dans la ſuite perpétuelle, parce que le Domaine du Roi, qui faiſoit auparavant l'objet le

plus considérable de ses finances, ayant presque tout aliéné, il ne restoit plus rien à Charles VII, non-seulement pour l'entretien de sa maison, mais encore pour la paye des Troupes qu'il entretenoit sur pied, pour remplacer celles que les Seigneurs étoient tenus d'amener, & dont on commençoit à sentir l'inconvénient, par le peu d'inclination qu'elles avoient de se soumettre à la discipline, & l'embarras qu'elles causoient, lorsque, souvent dans le plus fort d'une expédition, elles se retiroient chez elles, parce que le temps de leur service étoit fini.

Le chaos du gouvernement commençoit alors à se débrouiller par les malheurs mêmes que le régime féodal avoit occasionnés; il est certain que l'admission des gens du Tiers-Etat aux assemblées de la Nation fut un grand bien, & qu'elle porta le dernier coup à cette administration barbare, en faisant voir aux Seigneurs de fief qu'on pouvoit se passer d'eux : ils donnèrent à la Couronne un pouvoir qu'elle avoit perdu depuis long-temps, par l'attachement inviolable qu'ils eurent toujours pour elle, en reconnoissance de la liberté qu'ils en avoient reçu.

On a voulu comparer l'assemblée des Etats généraux de France aux Parlemens d'Angleterre; mais, la constitution des deux gouvernemens étoit bien différente. Le gouvernement féodal ne s'étoit point introduit dans ce pays; le peuple y avoit conservé sa liberté; & lorsque les Rois avoient voulu abuser de leur autorité, la Noblesse & les

Communes s'étoient fait donner, les armes à la main, le privilége d'y mettre des bornes; & tout cela s'étoit paſſé plus d'un ſiècle avant qu'on penſât en France aux Etats généraux, qui ne furent jamais aſſemblés, que pour donner conſeil au Prince, & former leurs avis ſur les meſures à prendre contre les ennemis de l'Etat.

Ce n'eſt point la crainte de leur voir partager l'autorité royale qui a fait ceſſer ces aſſemblées; c'eſt leur inutilité & le peu de reſſource qu'on pouvoit tirer d'un Corps, qui, ne s'aſſemblant que de loin-en-loin, & dans certaines circonſtances, étoit deſtitué de cet eſprit de ſuite & de cette connoiſſance dans les affaires qu'ont les Compagnies réglées, qui ne lui permettoit pas de connoître ſes beſoins, ſes reſſources & ſes forces, ni de remédier aux uns, ni de ſe ſervir à propos des autres. Un coup-d'œil jeté ſur les Etats tenus à Rouen en 1596, ſous le règne de Henri IV, & qu'on appela l'aſſemblée des Notables, parce qu'il y eut quelque différence dans la manière de les aſſembler, ſervira de preuve à ce qu'on avance.

Il s'agiſſoit de trouver un remède au déſordre introduit dans les finances par les malheurs des règnes précédents, & ſur-tout de trouver de l'argent dont le Roi avoit grand beſoin. Pour éviter tout air de violence & de contrainte, il n'avoit pas voulu que l'Aſſemblée ſe fît par des Députés nommés par le Souverain, comme autrefois, mais

qu'on y admît librement toutes ſortes de perſonnes, afin que les Gens de ſavoir & de mérite puſſent y propoſer ſans crainte ce qu'ils croyoient néceſſaire pour le bien public. Il avoit eu la bonté de leur déclarer lui-même, qu'il vouloit qu'ils fuſſent abſolument les maîtres de leurs délibérations : « Je ne vous ai pas aſſemblés, leur dit-il, » comme faiſoient mes prédéceſſeurs, pour » vous obliger d'approuver aveuglément » toutes mes volontés ; je vous ai fait aſ- » ſembler pour recevoir vos conſeils, pour » les croire, pour les ſuivre, en un mot, » pour me mettre en tutelle entre vos » mains : c'eſt une envie qui ne prend guère » aux Rois, aux barbes griſes & aux vic- » torieux comme moi ; mais l'amour que » je porte à mes Sujets, & l'extrême déſir » que j'ai de conſerver mon Etat, me font » trouver tout facile, tout honorable ».

Malgré la précaution que prit Henri, pour que cette aſſemblée ne fût compoſée que de Gens prudents & ſages, malgré le ſoin qu'il eut de lui laiſſer la plus grande liberté, elle ne répondit point à l'attente qu'il en avoit conçue : la diſſention, l'oppoſition d'intérêt, l'envie de ſe ſupplanter, la brigue, le luxe des Gens de finance & de robe qui y furent admis, introduiſirent la confuſion : « Auſſi, dit M. de Sully, con- » noît-on par une longue expérience, qu'il » eſt fort rare que la convocation des Etats » du Royaume ait produit le bien à quoi » on l'a crue propre. Pour cela, il faudroit

» que tous ceux qui les compoſent, fuſſent
» partagés de lumières égales ſur la bonne
» & vraie politique, ou du-moins que l'igno-
» rance & la méchanceté ſe tuſſent devant
» ce peu de perſonnes intègres & éclairées,
» qui s'y rencontrent quelquefois ».

Lorſqu'il fut queſtion de délibérer ſur les motifs qui avoient fait convoquer l'Aſſemblée, qui rouloient principalement ſur la nature des ſubſides & ſur la manière de les lever & de les répartir, ce fut alors que l'inexpérience & le peu d'habitude qu'ils avoient des affaires ſe fit ſentir. On s'amuſa à tirer de la pouſſière de vieux règlemens qu'on voulut adopter aux beſoins préſents, ſans faire attention que lorſqu'ils furent faits, ils avoient pour objet un gouvernement où l'autorité royale, décorée d'un vain titre, n'étoit dans le fond qu'une véritable ſervitude, & qu'ils ne pouvoient convenir à un temps où l'intérêt public a établi pour baſe de la commune ſureté; que le pouvoir & l'autorité, qui auparavant étoient répartis ſur autant de têtes qu'il y avoit de Seigneurs de Fief, ſeroient déſormais concentrés en un ſeul.

Lorſque cette opération fut faite, on réſolut d'établir un Conſeil, qu'on appella du beau nom de Conſeil de raiſon, dont les membres, pris dans tous les Etats, ſeroient nommés par l'Aſſemblée, & on attribua à ce Conſeil la direction des revenus royaux: on comptoit par ce moyen ſoulager les peuples, en ôtant aux Miniſtres le maniement des

finances ; & les auteurs de cette nouvelle inſtitution s'applaudiſſoient de mettre des entraves à l'autorité ſouveraine : la propoſition qui en fut faite en plein Conſeil, révolta tous les Miniſtres, & cauſa une indignation générale ; il n'y eut que Henri qui ſe détermina pour l'accepter, ſans aucune réſerve, quelque contraire qu'elle parût aux droits de ſa Couronne. Il avoit promis de ſe mettre en tutelle, il étoit eſclave de ſa parole ; mais, plus clairvoyant que ſes Miniſtres, il ſentit qu'une telle adminiſtration ne ſubſiſteroit pas long-temps, & prévit tout ce qui pouvoit en réſulter d'avantageux pour l'autorité royale. Il vit que ceux qui avoient donné l'idée du projet s'opiniâtreroient à le regarder comme le vrai ſyſtème des affaires, tant que la pratique ne les détromperoit pas de cette opinion, & feroient entendre, ſi on le rejetoit, qu'il n'avoit tenu qu'au Prince de rétablir l'ordre après lequel on ſoupiroit depuis ſi long-temps ; & ſur cette idée, il ſe détermina à l'accepter en ſon entier, & le déclara hautement à l'Aſſemblée, en leur diſant qu'il étoit dans la diſpoſition de ſeconder de toutes ſes forces les inclinations d'un Corps ſi ſage.

La juſteſſe des vues de Henri ne tarda guère à ſe vérifier ; la formation du nouveau Conſeil ne ſe fit pas avec la tranquillité qu'on s'étoit promiſe. Lorſque l'affaire fut réglée & qu'il fallut commencer le travail, ces nouveaux Financiers ſe trouvèrent ſi embarraſſés, qu'ils ne ſavoient comment s'y

prendre : ils n'avoient pas encore la première obole à leur diſpoſition, que tous les Penſionnaires de l'Etat leur tombèrent ſur les bras. Le chagrin & le dépit rompirent l'union qu'il y avoit d'abord eu entr'eux, & ils ne s'épargnèrent pas les reproches mutuels d'ignorance & de précipitation : enfin, après trois mois de travail inutile, ils vinrent à ſupplier le Roi de les décharger de ce fardeau : ils convinrent, dit M. de Sully, qu'ils avoient eu grand tort d'aſpirer à gouverner un Royaume ; & témoignèrent mille fois plus de joie lorſqu'on eut reçu la démiſſion de leur emploi, qu'ils n'en avoient ſenti à le prendre.

Une preuve que l'exiſtence des Etats étoit entièrement ſoumiſe à la volonté & au bon plaiſir du Souverain, & qu'ils ne tenoient en rien à la conſtitution du gouvernement, c'eſt qu'ils ceſsèrent de s'aſſembler ſans réclamation de la part de la Nation, qui ne s'en apperçut même pas ; ce qui auroit pu arriver différemment, ſi on les avoit cru eſſentiels à la conſtitution de l'Etat : on ſait aſſez combien il eſt dangereux de toucher aux principes fondamentaux d'un Gouvernement, & qu'il n'arrive guère de changemens conſidérables en cette matière, ſans former ou préparer des révolutions.

MONUMENT PRÉCIEUX,

Ecrit de la main de Louis XIV, où l'on voit le caractère qu'avoit ce Monarque, & ce qu'il dépoſe à la Poſtérité en faveur de la droiture & de la magnanimité de ſon ame.

» LES Rois ſont ſouvent obligés à faire des
» choſes contre leur inclination : & qui bleſ-
» ſent leur bon naturel. Ils doivent aimer
» à faire plaiſir, & il faut qu'ils châtient
» ſouvent & perdent des gens à qui natu-
» rellement ils veulent du bien. L'intérêt de
» l'Etat doit marcher le premier. On doit
» forcer ſon inclination & ne pas ſe mettre
» en état de ſe reprocher en quelque choſe
» d'importance, qu'on pouvoit faire mieux ;
» mais quelques intérêts particuliers m'en
» ont empêché, & m'ont détourné des vues
» que je devois avoir pour la grandeur, le
» bien & la puiſſance de l'Etat. Souvent il
» y a des endroits qui font peine ; il y en
» a de délicats qu'il eſt difficile de démêler,
» on a des idées confuſes. Tant que cela eſt,
» on peut demeurer ſans ſe déterminer :
» mais dès que l'on ſe fixe l'eſprit à quel-
» que choſe, & qu'on croit voir le meilleur
» parti, il le faut prendre. C'eſt ce qui m'a
» fait réuſſir ſouvent dans ce que j'ai entre-
» pris. Les fautes que j'ai faites, & qui
» m'ont donné des peines infinies, ont été

» par complaiſance, & pour me laiſſer aller
» trop nonchalamment aux avis des autres.
» Rien n'eſt ſi dangereux que la foibleſſe,
» de quelque nature qu'elle ſoit. Pour com-
» mander aux autres, il faut s'élever au-
» deſſus d'eux; & après avoir entendu ce
» qui vient de tous les endroits, on ſe doit
» déterminer par le jugement qu'on doit faire
» ſans préoccupation, & penſant toujours
» à ne rien ordonner ni exécuter qui ſoit
» indigne de ſoi, du caractère qu'on porte,
» ni de la grandeur de l'Etat. Les Princes
» qui ont de bonnes intentions & quelque
» connoiſſance des affaires, ſoit par expé-
» rience, ſoit par étude & une grande ap-
» plication à ſe rendre capables, trouvent
» tant de différentes choſes par leſquelles ils
» ſe peuvent faire connoître, qu'ils doivent
» avoir un ſoin particulier & une applica-
» tion continuelle à tout. Il faut ſe garder
» contre ſoi-même, prendre garde à ſon
» inclination, & être toujours en garde contre
» ſon naturel. Le métier de Roi eſt grand,
» noble & flatteur, quand on ſe ſent digne
» de bien s'acquitter de toutes les choſes
» auxquelles il engage; mais il n'eſt pas
» exempt de peines, de fatigues, d'inquié-
» tudes. L'incertitude déſeſpère quelquefois;
» & quand on a paſſé un temps raiſonnable
» à examiner une affaire, il faut ſe déterми-
» ner à prendre le parti qu'on croit le
» meilleur.

» Quand on a l'Etat en vue, on travaille
» pour ſoi: le bien de l'un fait la gloire de

» l'autre : quand le premier eſt heureux,
» élevé & puiſſant, celui qui en eſt la cauſe,
» eſt glorieux, & par conſéquent doit plus
» goûter que ſes ſujets, par rapport à lui & à
» eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans
» la vie. Quand on s'eſt mépris, il faut ré-
» parer ſa faute le plutôt qu'il eſt poſſible,
» & que nulle conſidération n'en empêche,
» pas même la bonté.

» En 1671, (1) un homme mourut qui
» avoit la charge de Secrétaire d'Etat,
» ayant le département des affaires étran-
» gères : il étoit homme capable, mais non
» pas ſans défauts : Il ne laiſſoit pas de bien
» remplir ce poſte qui eſt très-important.

» Je fus quelque temps à penſer à qui je
» ferois avoir cette charge ; & après avoir
» bien examiné, je trouvai qu'un homme (2)
» qui avoit long-tems ſervi dans les ambaſ-
» ſades, étoit celui qui la rempliroit le
» mieux.

» Je lui fis mander de venir; mon choix fut
» approuvé de tout le monde, ce qui n'arrive
» pas toujours. Je le mis en poſſeſſion de
» cette charge à ſon retour. Je ne le con-
» noiſſois que de réputation, & par les com-
» miſſions dont je l'avois chargé, & qu'il
» avoit bien exécutées. Mais l'Emploi que
» je lui ai donné s'eſt trouvé trop grand &
» trop étendu pour lui. Je n'ai pas profité de
» tous les avantages que je pouvois avoir ;

(1) M. de Lyonne.
(2) M. de Pomponne.

» & tout cela par complaiſance & bonté.
» Enfin il a fallu que je lui ordonne de ſe
» retirer, parce que tout ce qui paſſoit
» par lui perdoit de la grandeur & de la
» force qu'on doit avoir en exécutant les
» ordres du Roi de France. Si j'avois pris
» le parti de l'éloigner plutôt, j'aurois évité
» les inconvéniens qui me ſont arrivés, &
» je ne me reprocherois pas que ma com-
» plaiſance pour lui a pu nuire à l'État. J'ai
» fait ce détail pour faire voir un exemple
» de ce que j'ai dit ci-devant.

Note de M. de Voltaire.

Ce ſeul monument ſi précieux & juſqu'à préſent peu connu, dépoſe à la poſtérité en faveur de la droiture & de la magnanimité de ſon ame; on peut même dire qu'il ſe juge trop ſévèrement; qu'il n'avoit nul reproche à ſe faire ſur M. de Pomponne, puiſque les ſervices de ce Miniſtre & ſa réputation avoient déterminé le choix du Prince, confirmé par l'approbation univerſelle.

PRÉCIS DES INSTRUCTIONS

Que Louis XIV donna à ſon Petit-Fils Philippe V partant pour l'Eſpagne.

» AIMEZ les Eſpagnols & tous vos Sujets » attachés à vos Couronnes & à votre Perſonne ; ne préférez pas ceux qui vous » flatteront le plus ; eſtimez ceux qui pour » le bien, haſarderont de vous déplaire : » ce ſont là vos véritables amis.

» Faites le bonheur de vos Sujets, & » dans cette vue, n'ayez de guerre que » lorſque vous y ſerez forcé, & que vous » en aurez bien conſidéré & bien peſé les » raiſons dans votre Conſeil.

» Eſſayez de remettre vos Finances ; veillez aux Indes & à vos flottes ; penſez au » commerce ; vivez dans une grande union » avec la France, rien n'étant ſi bon pour » nos deux Puiſſances, que cette union à » laquelle rien ne pourra réſiſter.

» Si vous êtes contraint de faire la guerre, » mettez-vous à la tête de vos armées.

» Songez à rétablir vos troupes par-tout, » & commencez par celles de Flandre.

» Ne quittez jamais vos affaires pour votre » plaiſir ; mais faites-vous une ſorte de ré- » gime qui vous donne de temps de liberté » & de divertiſſement.

» Il n'y en a guère de plus innocents que » la chaſſe, & le goût de quelques maiſons

» de campagne, pourvu que vous n'y faſſiez » pas trop de dépenſes.

» Donnez une grande attention aux affaires » quand on vous en parle ; écoutez beaucoup » dans le commencement, ſans rien décider.

» Quand vous aurez plus de connoiſſance, » ſouvenez-vous que c'eſt à vous à décider ; » mais quelque expérience que vous ayez, » écoutez toujours tous les avis & tous les » raiſonnemens de votre Conſeil, avant que » de faire cette déciſion.

» Faites tout ce qui vous ſera poſſible » pour connoître les gens les plus importants, » afin de vous en ſervir à propos.

» Tâchez que vos Vice-Rois & Gouver- » neurs ſoient Eſpagnols.

» Traitez bien tout le monde ; ne dites » jamais rien de fâcheux à perſonne, mais » diſtinguez les gens de qualité & de » mérite.

» Témoignez de la reconnoiſſance pour » le feu Roi & pour tous ceux qui ont » été d'avis de vous choiſir pour lui ſuc- » céder.

» Ayez une grande confiance au Cardinal » Porto-Carrero, & lui marquez le gré que » vous lui ſavez de la conduite qu'il a tenue.

» Je crois que vous devez faire quelque » choſe de conſidérable pour l'Ambaſſadeur » qui a été aſſez heureux pour vous deman- » der, & pour vous ſaluer le premier en qua- » lité de ſujet.

» N'oubliez pas Bedmar qui a du mérite, » qui eſt capable de vous ſervir.

» Ayez

» Ayez une entière créance au Duc d'Har-
» court, il eſt habile homme & honnête
» homme, & ne vous donnera des conſeils
» que par rapport à vous.

» Tenez tous les Français dans l'ordre.

» Traitez bien vos Domeſtiques, mais ne
» leur donnez pas trop de familiarité, en-
» core moins de créance : ſervez-vous d'eux
» tant qu'ils ſeront ſages : renvoyez-les à la
» moindre faute qu'ils feront, & ne les
» ſoutenez jamais contre les Eſpagnols.

» N'ayez de commerce avec la Reine
» douairière, que celui dont vous ne pou-
» vez vous diſpenſer : faites en ſorte qu'elle
» quitte Madrid & qu'elle ne ſorte pas d'Eſ-
» pagne : en quelque lieu qu'elle ſoit, ob-
» ſervez ſa conduite, & empêchez qu'elle ne
» ſe mêle d'aucune affaire : ayez pour ſuſ-
» pects ceux qui auront trop de commerce
» avec elle.

» Aimez toujours vos parens, ſouvenez-
» vous de la peine qu'ils ont à vous quitter:
» conſervez un grand commerce avec eux
» dans les grandes choſes & dans les petites:
» demandez-nous ce que vous aurez beſoin
» ou envie d'avoir, qui ne ſe trouve pas
» chez vous ; nous en uſerons de même avec
» vous.

» N'oubliez jamais que vous êtes Fran-
» çais, & ce qui peut vous arriver. Quand
» vous aurez aſſuré la ſucceſſion d'Eſpagne
» par les enfans, viſitez vos Royaumes, allez
» à Naples & en Sicile, paſſez à Milan &

» venez en Flandre (1), ce ſera une occaſion
» de nous revoir. En attendant viſitez la Ca-
» talogne, l'Arragon & autres lieux : voyez
» ce qu'il y aura à faire pour Ceuta.

» Jetez quelqu'argent au peuple quand
» vous ſerez en Eſpagne, & ſur-tout en en-
» trant à Madrid.

» Ne paroiſſez pas choqué des figures
» extraordinaires que vous trouverez, ne
» vous en mocquez point : chaque pays a ſes
» manières particulières ; & vous ſerez
» bientôt accoutumé à ce qui vous paroîtra
» d'abord le plus ſurprenant.

» Evitez, autant que vous pourrez, de
» faire des grâces à ceux qui donnent de
» l'argent pour les obtenir : donnez à pro-
» pos & libéralement, & ne recevez guère
» de préſens, à moins que ce ſoient des
» bagatelles. Si quelquefois vous ne pouvez
» éviter d'en recevoir, faites-en à ceux qui
» vous en auront donné de plus conſidé-
» rables, après avoir laiſſé paſſer quelques
» jours.

» Ayez une caſſette pour mettre ce que
» vous aurez de particulier, dont vous aurez
» ſeul la clef.

» Je finis par un des plus importants
» avis que je puiſſe vous donner : ne vous
» laiſſez pas gouverner ; ſoyez le maître ;

(1) Cela ſeul peut ſervir à confondre tant d'hiſtoriens qui, ſur la foi des mémoires infidelles écrits en Hollande, ont rapporté un prétendu traité ſigné par Philippe V avant ſon départ, par lequel traité ce Prince cédoit à ſon grand-père la Flandre & le Milanais.

» n'ayez jamais de favori ni de premier
» Miniſtre : écoutez, conſultez votre Con-
» ſeil, mais décidez ; Dieu qui vous a fait
» Roi, vous donnera les lumières qui ſont
» néceſſaires, tant que vous aurez de bon-
» nes intentions ».

Louis XIV avoit dans l'eſprit plus de juſteſſe & de dignité que de ſaillies ; & d'ailleurs on n'exige pas qu'un Roi diſe des choſes mémorables, mais qu'il en faſſe.

PRÉCIS

De l'Hiſtoire du Général Lally. Son Supplice.

POUR bien connoître la ſource de la cataſtrophe du Général *Lally*, ſi intéreſſante pour tout le Militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit le 18 mai 1758, du camp devant Saint-David, à M. de Leyrit, qui étoit Gouverneur de la ville de Pondicheri pour la Compagnie. En voici la teneur :

« Cette lettre, Monſieur, ſera un ſecret
» éternel entre vous & moi, ſi vous me
» fourniſſez les moyens de terminer mon
» entrepriſe. Je vous ai laiſſé cent mille liv.
» de mon argent pour vous aider à ſubvenir
» aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé,
» en arrivant à Pondicheri, la reſſource de
» cent ſols dans votre Bourſe, ni dans celle
» de tout votre Conſeil : Vous m'avez refuſé,
» les uns & les autres, d'y employer votre

» crédit ; je vous crois cependant tous plus
» redevables à la Compagnie que moi, qui
» n'ai malheureuſement l'honneur de la
» connoître que pour avoir perdu la moitié
» de mon bien en 1720. Si vous continuez
» à me laiſſer manquer de tout, & expoſé
» à faire face à un mécontentement géné-
» ral, non-ſeulement j'inſtruirai le Roi &
» la Compagnie du beau zèle que ſes Em-
» ployés témoignent ici pour leur ſervice,
» mais je prendrai des meſures efficaces
» pour ne pas dépendre, dans le court ſéjour
» que je déſire faire dans ce pays, de l'eſprit
» de parti & des motifs perſonnels dont je
» vois que chaque membre paroît occupé,
» au riſque total de la Compagnie.

Une telle lettre ne devoit ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concuſſionnaire ; mais il montra publiquement une telle envie contre tous ceux qui s'étoient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en ſouffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde, fait par un Officier principal, ces propres paroles : « Il ne parle que
» de chaînes & de cachots, ſans avoir
» égard à la diſtinction & à l'âge des per-
» ſonnes. Il vient de traiter ainſi M. de
» Moracin lui-même. M. de *Lally* ſe plaint
» de tout le monde, & tout le monde ſe
» plaint de lui. Il a dit à M. le Comte
» de.... je ſens qu'on me déteſte &
» qu'on voudroit me voir bien loin. Je vous
» engage ma parole d'honneur, & je vous

» la donnerai par écrit, que ſi M. de Leyrit » veut me donner 500000 liv. je me démets » de ma charge, & je paſſe en France ſur » la frégate ».

Le journal dit enſuite : « On eſt aujour- » d'hui à Pondicheri dans le plus grand » embarras, & on n'y a pas pu ramaſſer » cent mille roupies ; les ſoldats menacent » hautement de paſſer en corps chez » l'ennemi ».

Malgré cette horrible confuſion, il eut le courage d'aller aſſiéger Madras au mois de décembre 1758, & s'empara d'abord de toute la Ville-Noire ; mais ce fut préciſément ce qui l'empêcha de réuſſir devant la Ville-Haute, qui eſt le fort Saint-George. Il écrivoit de ſon camp devant ce fort, le 11 février 1759 : « Si nous manquons » Madras, comme je le crois, la principale » raiſon à laquelle il faudra l'attribuer, eſt » le pillage de quinze millions au-moins, » tant de dévaſtés que répandus dans le » ſoldat, & j'ai honte de le dire, dans » l'Officier qui n'a pas craint de ſe ſervir » même de mon nom, en s'emparant des » cipayes, chelingues & autres, pour faire » paſſer à Pondicheri un butin que vous » auriez dû faire arrêter, vu ſon énorme » quantité ».

Le journal d'un Officier que j'ai déjà cité, s'exprime ainſi : « Le pillage immenſe que » les troupes avoient fait dans la Ville- » Noire, avoit mis parmi elles l'abondance. » De grands magaſins de liqueurs fortes y

» entretenoient l'ivrognerie, & tous les maux
» dont elle eſt le germe. C'eſt une ſituation
» qu'il faut avoir vue : les travaux, les
» gardes de la tranchée étoient faits par
» des hommes ivres. Le régiment de Lor-
» raine fut ſeul exempt de cette contagion ;
» mais les autres corps s'y diſtinguèrent :
» le régiment de *Lally* ſe ſurpaſſa. De-là
» les ſcènes les plus honteuſes & les plus
» deſtructives de la ſubordination & de la
» diſcipline. On a vu des Officiers ſe col-
» leter avec des ſoldats, & mille autres
» actions infâmes, dont le détail renfermé
» dans les bornes de la vérité la plus exacte,
» paroîtroit une exagération monſtrueuſe.

Le Comte de *Lally* écrivoit encore avec plus de déſeſpoir cette lettre funeſte : « L'enfer m'a vomi dans ce pays d'iniquité ; » & j'attends, comme *Jonas*, la baleine qui » me recevra dans ſon ventre.

Dans un tel déſordre, rien ne pouvoit réuſſir. On leva le ſiége le 18 février, après avoir perdu une partie de l'armée. Les autres entrepriſes furent encore plus malheureuſes ſur terre & ſur mer. Les troupes ſe révoltèrent ; on les appaiſe à peine. Le Général les mène deux fois au combat dans une petite iſle nommée *Vandavachi*, où il s'eſt retiré. Il eſt entièrement défait le 22 janvier 1760, dans le ſecond combat. Le Maréchal de camp, Buſſi, l'homme le plus néceſſaire dans l'Inde pour la guerre, & pour les négociations eſt fait priſonnier. Le Général *Lally* reſta ſeul quelque temps ſur le champ de bataille,

abandonné de toutes les troupes. Ce furent des Marattes qui remportèrent cette victoire; & cela même prouva encore combien ces Républicains de l'Inde ſont redoutables.

Après bien d'autres pertes, il fallut enfin ſe retirer dans Pondicheri. Une eſcadre de ſeize vaiſſeaux Anglais obligea l'eſcadre Françaiſe, envoyée au ſecours de la Colonie, de quitter la rade de Pondicheri, après une bataille indéciſe, pour ſe radouber dans l'iſle de Bourbon.

Il y avoit dans la ville ſoixante mille habitans noirs, & cinq cents familles d'Europe, avec très-peu de vivres. Le Général propoſa d'abord de faire ſortir les noirs qui affamoient Pondicheri; mais comment chaſſer ſoixante mille hommes? Le Conſeil n'oſa l'entreprendre : le Général ayant réſolu de ſoutenir le ſiége juſqu'à l'extrémité, & ayant publié un ban par lequel il étoit défendu, ſous peine de mort, de parler de ſe rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuſe des proviſions dans toutes les maiſons de la ville. Elle fut faite ſans ménagement, juſque chez l'Intendant, chez tout le Conſeil & les principaux Officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les eſprits déjà trop aliénés. On ne ſavoit que trop avec quel mépris & quelle dureté il avoit traité tout le Conſeil. Il avoit dit publiquement dans une de ſes expéditions : « Je ne veux pas » attendre plus long-temps l'arrivée des » munitions qu'on m'a promiſes; j'y attel- » lerai, s'il le faut, le Gouverneur Leyrit

» & tous les Conſeillers ». Ce Gouverneur Leyrit montroit aux Officiers une lettre adreſſée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle étoient ces propres paroles : « J'irai plutôt commander les Caffres que » de reſter dans cette Sodôme, qu'il n'eſt » pas poſſible que le feu des Anglais ne » détruiſe tôt ou tard, au défaut de celui » du Ciel ».

Ainſi, par ſes plaintes & ſes emportemens atroces, *Lally* s'étoit fait autant d'ennemis qu'il y avoit d'Officiers & d'habitans dans Pondicheri. On lui rendoit outrage pour outrage ; on affichoit à ſa porte des placards plus inſultants encore que ſes lettres & ſes diſcours. Il en fut tellement ému, que ſa tête en parut quelque temps dérangée. La colère & l'inquiétude produiſent ſouvent ce triſte effet. Un fils du Nabab Chandaſach, étoit alors réfugié dans Pondicheri auprès de ſa mère. Un Officier débarqué depuis peu avec la flotte Françaiſe qui s'en étoit retournée, homme auſſi impartial que véridique, rapporte que cet Indien ayant vu ſouvent ſur ſon lit le Général Français abſolument nu, chantant la Meſſe & les Pſeaumes, demanda ſérieuſement à un Officier fort connu, *ſi c'étoit l'uſage en France que le Roi choisît un fou pour ſon Grand Viſir*. L'Officier étonné lui dit : *pourquoi me faites-vous une queſtion auſſi étrange ? C'eſt*, répliqua l'Indien, *parce que votre Grand Viſir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.*

Déjà les Anglais bloquoient Pondicheri

par terre & par mer. Le Général n'avoit plus d'autre reſſource que de traiter avec les Marattes qui l'avoient battu. Ils lui promirent un ſecours de dix-huit mille hommes ; mais ſentant qu'on n'avoit point d'argent à leur donner, aucun Maratte ne parut. On fut obligé de ſe rendre : Le Conſeil de Pondicheri ſomma le Comte de *Lally* de capituler : il aſſembla un Conſeil de guerre : les Officiers de ce Conſeil conclurent, le 14 janvier 1761, à ſe rendre priſonniers de guerre, ſuivant les cartels établis. Mais le Général Coote voulut avoir la ville à diſcrétion. Les Français avoient démoli Saint-David (1), les Anglais étoient en droit de faire un déſert de Pondicheri. Le Comte de *Lally* eut beau réclamer le cartel de vive voix & par écrit ; on périſſoit de faim dans la ville ; elle fut livrée aux vainqueurs le 16 janvier, qui, bientôt après, raſèrent les fortifications, les murailles, les magaſins & tous les principaux logemens.

Dans le temps même que les Anglais entroient dans la ville, les vaincus s'accabloient réciproquement de reproches & d'injures. Les habitans vouloient tuer leur Général. Le Commandant Anglais fut obligé de lui donner une garde : on le tranſporta malade ſur un palanquin. Il avoit deux piſtolets dans les mains, & en menaçoit les ſéditieux.

(1) Le Général Lally avoit pris ce fort aux Anglais le 2 juin 1758, ainſi que celui de Goudelour, & le 4. celui de Divicotay.

Ces furieux reſpectant la garde Anglaiſe ſe retirèrent.

Tel fut le ſort déplorable de Pondicheri, dont les habitans ſe firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On tranſporta le Général & plus de deux mille priſonniers en Angleterre. Dans ce long & pénible voyage, ils s'accuſoient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre *Lally* & contre le très-petit nombre de ceux qui lui avoient été attachés. *Lally* & les ſiens écrivoient contre le Conſeil, les Officiers & les habitans. Il étoit ſi perſuadé qu'ils étoient tous repréhenſibles, & que lui ſeul avoit raiſon, qu'il vint à Fontainebleau, tout priſonnier qu'il étoit encore des Anglais, & qu'il offrit de ſe rendre à la Baſtille, le 9 novembre 1762. On le prit au mot : Dès qu'il fut enfermé, la foule de ſes ennemis augmenta. Il y fut quinze mois ſans qu'on l'interrogeât.

En 1764, il mourut à Paris un Jéſuite nommé *Lavaud*, long-temps employé dans ces Miſſions des Indes : on trouva dans ſa caſſette un long mémoire détaillé contre *Lally*, dans lequel il étoit accuſé de péculat & de lèze-Majeſté. Les écrits des Jéſuites avoient alors peu de crédit, mais ce mémoire parut tellement circonſtancié, & les ennemis de *Lally* le firent tant valoir, qu'il ſervit de témoignage contre lui.

L'accuſé fut d'abord conduit au Châtelet, & bientôt au Parlement. Le procès fut inſ-

truit pendant deux années. De trahiſon, il n'y en avoit point; puiſque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il eût vendu Pondicheri, il ſeroit reſté parmi eux. Les Anglais, d'ailleurs, ne ſont pas abſurdes, & c'eût été l'être que d'acheter une Place affamée qu'ils étoient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre & de la mer. De péculat, il n'y en avoit pas davantage, puiſqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du Roi, ni de celui de la Compagnie : mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppreſſions, les Juges en virent beaucoup dans les dépoſitions unanimes de ſes ennemis.

Toujours fermement perſuadé qu'il n'avoit été que rigoureux, & non coupable, il pouſſa ſon imprudence juſqu'à inſulter dans ſes mémoires juridiques, des Officiers qui avoient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer, eux & tout le Conſeil de Pondicheri. Plus il s'obſtinoit à vouloir ſe laver à leurs dépens, plus il ſe noirciſſoit. Ils avoient tous de nombreux amis, & il n'en avoit point. Le cri public ſert quelquefois de preuve, ou du-moins fortifie les preuves. Les Juges ne purent prononcer que ſuivant les allégations. Ils condamnèrent le Lieutenant-Général *Lally*, le 6 mai 1766, *à être décapité comme duement atteint d'avoir trahi les intérêts du Roi, de l'État & de la Compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexation & exactions.* Il eſt néceſſaire de remarquer que ces mots, *trahi les intérêts du Roi*, ne ſignifient pas, dit M. de Voltaire, ce qu'on appelle

en Angleterre *haute trahiſon*, & parmi nous, *lèze-Majeſté*. *Trahir les intérêts*, ne ſignifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ſes intérêts, & non pas être perfide & traître. Quand on lui lut ſon arrêt, ſa ſurpriſe & ſon indignation furent ſi violentes, qu'ayant par haſard dans la main un compas dont il s'étoit ſervi dans ſa priſon pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur : on l'arrêta. Il s'emporta contre ſes Juges avec plus de fureur encore qu'il n'en avoit étalé contre ſes ennemis : c'eſt peut-être une nouvelle preuve de la forte perſuaſion où il fut toujours qu'il méritoit des récompenſes plutôt que des châtimens. Ceux qui connoiſſent le cœur humain, ſavent que d'ordinaire les coupables ſe rendent juſtice eux-mêmes au fond de leur ame ; qu'ils n'éclatent point contre les Juges, qu'ils reſtent dans une confuſion morne. Il n'y a pas un ſeul exemple d'un condamné avouant ſes fautes, qui ait chargé ſes Juges d'injures & d'opprobres. Je ne prétends pas, (c'eſt toujours M. de Voltaire qui parle) que ce ſoit une preuve que *Lally* fût entièrement innocent ; mais c'eſt une preuve qu'il croyoit l'être. On lui mit dans la bouche un baillon qui débordoit ſur les lèvres. C'eſt ainſi qu'il fut conduit à la grève dans un tombereau. Les hommes ſont ſi légers, que ce ſpectacle hideux attira plus de compaſſion que ſon ſupplice.

L'Arrêt confiſqua ſes biens, en prélevant une ſomme de cent mille écus pour les pauvres de Pondicheri. On a écrit que cette ſomme ne put ſe trouver.

LES Eſpagnols, avec leſquels la France étoit en guerre depuis 1635, voulant mettre à profit le trouble & la confuſion inſéparables des premiers jours d'une minorité, ſortirent des frontières du Hainault au nombre de vingt-ſix mille hommes, ſous la conduite d'un vieux Général expérimenté, nommé *Don Franciſco*. Ils vinrent ravager les frontières de Champagne: ils attaquèrent Rocroi, & ils crurent pénétrer bientôt juſqu'aux portes de Paris, comme ils avoient fait huit ans auparavant. La mort de *XIII*, la foibleſſe d'une minorité relevoient leurs eſpérances; & quand ils virent qu'on ne leur oppoſoit qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune-homme de vingt-un ans, leur eſpérance ſe changea en ſécurité. Ce jeune homme ſans expérience, qu'ils mépriſoient, étoit Louis de Bourbon, alors Duc d'Enguien, connu depuis ſous le nom de *Grand Condé*. La plupart des Grands Capitaines ſont devenus tels par degrés. Ce Prince étoit né Général, l'art de la guerre ſembloit en lui un inſtinct naturel. Il n'y avoit en Europe que lui & le Suédois *Torſtenſon* qui euſſent eu à vingt ans ce génie qui peut ſe paſſer de l'expérience. Le Duc d'Enguien avoit reçu, avec la nouvelle de la

mort de *Louis XIII*, l'ordre de ne point haſarder de bataille. Le Maréchal de l'Hôpital qui lui avoit été donné pour le conſeiller & pour le conduire, ſecondoit par ſa circonſpection ces ordres timides. Le Prince ne crut ni le Maréchal, ni la Cour : il ne confia ſon deſſein qu'à Gaſſion, Maréchal de camp, digne d'être conſulté par lui. Ils forcèrent le Maréchal à trouver la bataille néceſſaire.

On remarque que le Prince ayant tout réglé le ſoir, veille de la bataille, s'endormit ſi profondément, qu'il fallut le réveiller pour la donner. On raconte la même choſe d'Alexandre (1). Il eſt naturel qu'un jeune-homme, épuiſé des fatigues que demande l'arrangement d'un ſi grand jour, tombe enſuite dans un ſommeil profond : il l'eſt auſſi qu'un génie fait pour la guerre, agiſſant ſans inquiétude, laiſſe au corps aſſez de calme pour dormir. Ce Prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyoit à-la-fois le danger & la reſſource, par ſon activité exempte de trouble, qui le portoit à propos dans tous les endroits. Ce

(1) Ce fameux Conquérant mourut à la fleur de ſon âge. Scipion entrevoyoit à peine ſon cinquieme luſtre, qu'il oſa ſe préſenter, dans le commun déſeſpoir de Rome, pour aller en Eſpagne venger la mort de ſon père & de ſon oncle, & les pertes de la République. Quelques années enſuite, ce même Général entra triomphant dans Carthage ; triomphe d'autant plus glorieux, qu'il avoit été précédé de la journée de Zama, & qu'Annibal vivoit. A vingt-deux ans le Duc d'Enguien avoit remporté cette fameuſe victoire de Rocroi, laquelle prépara toutes les merveilles du règne de Louis XIV.

fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie Eſpagnole juſques-là invincible, auſſi forte, auſſi ſerrée que la Phalange ancienne ſi eſtimée, & qui s'ouvroit avec une agilité que la Phalange n'avoit pas, pour laiſſer partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermoit au milieu d'elle. Le Prince l'entoura & l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les Officiers Eſpagnols ſe jetoient à ſes genoux pour trouver auprès de lui un aſyle contre la fureur du ſoldat vainqueur. Le Duc d'Enguien eut autant de ſoin pour les épargner, qu'il en avoit pris pour les vaincre. Le vieux Comte de Fuentes, qui commandoit cette infanterie Eſpagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit qu'*il voudroit être mort comme lui, s'il n'avoit pas vaincu.* Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire Françaiſe & de celle de Condé. Le reſpect qu'on avoit eu en Europe pour les armées Eſpagnoles, ſe tourna du côté des armées Françaiſes, qui n'avoient point, depuis cent ans, gagné de bataille ſi célèbre.

LE Prince Eugène forma le projet d'enlever M. de *Vendôme* à Rivalte. Tout le reſpect dû à la mémoire de ce Héros, ne ſauroit empêcher de dire qu'il pouſſoit à l'excès, dans cette occaſion, la liberté qu'on a à la guerre de ruſer & de ſe ſurprendre les uns les autres. Les Généraux devoient aſſez ſe reſpecter eux-mêmes, pour défendre qu'on

n'attentât rien contre le quartier de l'un ou de l'autre. On a prétendu que ce Prince n'avoit fait cette entrepriſe que pour ſe délivrer d'un rival dont il redoutoit la capacité, & qu'il prévoyoit devoir arrêter la rapidité de ſes progrès. Quoi qu'il en ſoit, deux déſerteurs Français & un habitant du village de Rivalte, où le Duc de *Vendôme* avoit ſon Quartier-Général, ayant été préſentés au Prince Eugène, comme des gens qui avoient quelqu'affaire importante à lui communiquer, lui proposèrent cet enlèvement, lui en faiſant enviſager le ſuccès comme infaillible. Cet homme de Rivalte lui dit qu'il étoit le fils du maître de la maiſon où le Duc de *Vendôme* logeoit, que cette maiſon étoit ſur le bord du lac de Mantoue, qu'il en connoiſſoit tous les êtres, & qu'il s'offroit pour guide. S. A. récompenſa les auteurs du projet, & paſſa à l'exécution. Elle chargea le Lieutenant-Colonel Davia de prendre cinquante hommes de la compagnie franche de Gutienſtein, & lui expliqua ce qu'il devoit faire. Cependant le Prince fit courir le bruit qu'il avoit des intelligences dans Mantoue où il ſe tramoit une conſpiration en ſa faveur, afin d'attirer l'attention du Duc de *Vendôme* de ce côté, & de l'empêcher de prendre garde à ce qu'on machinoit contre ſa perſonne.

Davia inſtruit de ſa commiſſion, fit préparer quelques barques ſur le lac pour tranſporter ſon détachement. La nuit venue, il s'embarqua avec ſa troupe, & aborda vers

la maiſon du Duc de *Vendôme*. Cette maiſon étoit ſituée au bout du village, ſur une hauteur qui donne ſur le lac par une pente douce en forme de glacis. Une prodigieuſe quantité de roſeaux qui bordoient la rive du lac du côté de cette maiſon, favorisèrent le débarquement des Impériaux. Les ſentinelles Français ne les apperçurent pas d'abord; mais à meſure qu'ils avançoient, ils furent découverts par une garde de dix hommes qui étoit là pour empêcher qu'on ne coupât de fort beaux arbres qu'il y avoit. La ſentinelle ne les eut pas plutôt entendus, qu'elle cria, *Qui va là?* Davia avoit défendu de tirer, & comme il parloit fort bien français, il répondit en cette langue qu'ils étoient des convaleſcents qui revenoient de l'hôpital de Mantoue où ils avoient été malades. On les laiſſe avancer, & dès qu'ils ſont près de la ſentinelle, ils s'en ſaiſiſſent & lui mettent un baillon dans la bouche pour l'empêcher de crier. De-là ils paſſent à la maiſon de M. de *Vendôme*. La ſentinelle qui étoit à la porte les entendant venir, cria auſſi: *Qui va là?* A ce cri, un des ſoldats Impériaux, oubliant l'ordre qu'il y avoit de ne pas tirer, fait feu ſur la Sentinelle & la tue. Une partie du détachement qui étoit reſté dans les bateaux, entendant tirer, s'imaginent que ce ſont les Français qui viennent à eux, & font leur décharge. A ce bruit, les troupes qui campoient autour du quartier du Duc de *Vendôme*, courent aux armes. Davia voyant ſon coup manqué, & croyant que M. de

Vendôme mettroit la tête à la fenêtre, ordonna qu'on fît feu de ce côté, afin de tuer aumoins celui qu'il n'avoit pu enlever ; mais cela ne ſervit qu'à faire caſſer des vîtres, M. de *Vendôme* ne ſe mit pas à la fenêtre : & Davia fut obligé de ſe rembarquer précitamment, de peur d'être coupé par le régiment de Dragons de Senneterre qui étoit déjà à cheval.

DU PARLEMENT.

M. DE VOLTAIRE a dit « que c'étoit une » idée bien vaine, un travail bien ingrat » de vouloir rappeler tout aux uſages an- » tiques, & de vouloir fixer cette roue que » le temps fait tourner d'un mouvement » irréſiſtible. » Cette idée a quelque choſe de ſpécieux, & eſt vraie en ce que les uſages changent à meſure des circonſtances ; elle eſt fauſſe, en ce que les beſoins des hommes & leurs paſſions ayant toujours été les mêmes, comme cet Auteur célèbre l'a établi en tant d'endroits ; les moyens qu'ils ont pris pour y ſatisfaire ou pour les contenir, ont toujours été les mêmes, quoique préſentés ſous diverſes faces & ſous différentes dénominations.

Lorſque le beſoin de vivre en ſociété, après avoir raſſemblé pluſieurs familles en un corps de Nation, eut fait ſentir la néceſſité qu'il y avoit d'un pouvoir reſpectable

pour y maintenir l'ordre ; après qu'on eut attribué à certaines familles ce pouvoir glorieux ; enfin, après qu'on eut reconnu des Rois, les Nations ne crurent point ſe dépouiller de leur liberté, ni ſe ſoumettre aux ordres arbitraires d'un Chef, en le plaçant au-deſſus d'elles ; au-contraire, elles durent le charger de maintenir cette liberté, en veillant à leur conſervation contre les ennemis du dehors, & en donnant aux lois toute la vigueur & l'autorité néceſſaires pour entretenir le bon ordre en dedans : de leur côté, elles durent s'engager à une ſoumiſſion reſpectueuſe & reconnoiſſante envers le Monarque qui vouloit bien ſe charger du fardeau du gouvernement, & de ſeconder de tout leur pouvoir les meſures qu'il trouveroit convenables de prendre ; de cette harmonie de devoirs du Prince envers ſes Sujets, & des Sujets envers le Prince, naquit le bonheur des uns & la gloire des autres.

L'adminiſtration de la Juſtice étant la partie la plus eſſentielle du gouvernement intérieur, devint l'objet comme le devoir le plus intéreſſant du Monarque ; parce que c'eſt d'elle que dépend la tranquillité & le repos des familles : le ſoin de la rendre fut donc la première prérogative de ſa Couronne, & celle qu'il eut le plus d'intérêt de ne pas laiſſer échapper ; mais comme dans une ſociété un peu nombreuſe, dans un Etat de quelque étendue, il eût été impoſſible que la préſence du Prince pût ſe communiquer perſonnellement par-tout, le Prince confia

le dépôt des lois à des citoyens vertueux, qu'il choisit lui-même, ou dont il laissa le choix à ses Sujets, qu'il revêtit de la portion d'autorité que le Peuple lui avoit confiée à cet égard, en se réservant le droit d'inspection & de législation, comme inséparablement attaché à sa Couronne par le pacte tacite ou légal qu'il avoit fait, en la prevenant, de veiller au bonheur de ses Sujets.

Qu'on jette les yeux sur tous les gouvernemens des Peuples policés qui ont existé dans le monde, depuis que les hommes ont commencé à y vivre en société, on verra cette marche établie ou supposée. Lorsque Clovis entra dans les Gaules, il trouva, comme nous l'avons dit, dans les villes de cette Province, des corps de citoyens prépossés pour exercer le respectable ministère de la Justice : il en agit à leur égard comme les Romains avoient fait ; il les laissa subsister, parce que, quoiqu'il lui eût été permis de jouir de son droit de conquête dans toute son étendue, il ne crut pas devoir violer le droit des gens dans ses nouveaux sujets, en leur enlevant leurs lois & les gens à qui on en avoit confié le dépôt, pour y substituer le despotisme arbitraire de sa volonté : il se réserva seulement l'inspection & le ressort, comme un droit inséparable de sa souveraineté ; & les affaires continuèrent de se traiter comme avant la conquête ; c'est-à-dire, qu'on observa dans les procédures la même grada-

tion de tribunaux, à cette différence près, que le tribunal ſuprême où tout alloit aboutir, fut celui de la Cour du Prince; le Champ-de-Mars, où le Roi préſidoit, au lieu du Sénat Romain où ſe portoient auparavant les grandes affaires par la voie d'appel.

Pour peu qu'on ſoit inſtruit de notre Hiſtoire, il ne ſera pas difficile de voir que les premières atteintes qui dérangèrent cette admirable harmonie, portèrent à l'État un coup des plus funeſtes, & rompirent le lien qui attachoit le Monarque à ſes Sujets, en rendant les Lois arbitraires, ainſi que la manière de rendre la Juſtice.

Les poſſeſſeurs des terres, ſoit qu'ils les tinſſent à titre d'aleu, ſoit qu'ils les poſſédaſſent en qualité de Bénéficiers, avoient entr'autres prérogatives, celles de faire des règlemens, & de rendre la Juſtice ſous la ſubordination du Souverain, en qui réſidoit ſeul la puiſſance legiſlative & coactive. Ce pouvoir devint abuſif, les Seigneurs hauts-Juſticiers méconnurent cette ſubordination, & firent oublier le Souverain en abandonnant la relation qu'ils avoient avec lui : ce pouvoir qu'ils avoient de faire des règlemens, les autoriſa à ſubſtituer des Lois, qu'ils publièrent pour la régie de leurs Fiefs à celles qui avoient été en uſage juſqu'alors : & ils firent rendre la juſtice ſuivant ces nouveaux règlemens, ſans que le Souverain s'en mêlât. Ce fut ainſi que la puiſſance publique ſe trouva partagée en autant de

branches qu'il y eut de Seigneurs de Fiefs ; & ſe ſubdiviſa encore en une infinité de rameaux par le moyen des arrières-Vaſſaux ; & enfin, ce fut ainſi qu'elle s'échappa des mains du Souverain.

La France fut ainſi gouvernée juſqu'au commencement du quatorzième ſiècle, au temps de Philippe le Bel. Alors le gouvernement féodal s'étant miné peu-à-peu par l'attention que ſes prédéceſſeurs avoient eu de ſe reſſaiſir de l'adminiſtration de la Juſtice par le moyen que nous avons dit, le nombre des grands Vaſſaux étant d'ailleurs diminué conſidérablement par la réunion d'une infinité de provinces à la Couronne, qui donnèrent au Royaume à peu-près la même étendue qu'il avoit ſous Charles le chauve, il fut queſtion de pourvoir au gouvernement intérieur de cette grande machine.

Le régime féodal en avoit détruit tous les reſſorts, & les remèdes que les circonſtances avoient permis d'y apporter, n'étant que des palliatifs dont l'uſage ne pouvoit pas être durable ; il falloit un établiſſement fixe qui pût raſſurer les peuples contre la crainte aſſez préſente à leurs yeux de retomber ſous la puiſſance arbitraire des Seigneurs, & qui pût mettre la Couronne à l'abri des uſurpations : il ſe préſenta un moyen tout naturel de remplir cet objet ; ce fut de ramener les choſes au point où elles étoient du temps de Clovis, & de faire revivre cette harmonie admirable qui rendoit la préſence du Souverain ſenſible, juſque dans

les parties les plus reculées de ſes Etats par la gradation des différents tribunaux de Juſtice, tous ſubordonnés les uns aux autres, & qui venoient aboutir à un tribunal ſuprême, revêtu de l'autorité qui étoit néceſſaire pour aſſurer l'exécution de ſes décrets; & c'eſt ce que Philippe le Bel exécuta, en inſtituant le Parlement, qui remplit tous les objets que le Prince & la Nation pouvoient en eſpérer.

Il eſt vrai que cette Cour, ce tribunal ſuprême, n'avoit pas la même forme qu'au temps de Clovis : le Champ-de-Mars, ſous ce Prince & ſes deſcendans, étoit une aſſemblée de guerriers, qui, à cheval, au milieu d'une vaſte campagne, délibéroient des affaires de la Nation, ſuivant les circonſtances d'alors : elle ne reſſembloit point non plus aux Parlemens du temps de Charlemagne & de ſes premiers ſucceſſeurs; c'étoit alors des aſſemblées compoſées de Seigneurs puiſſants & des Évêques, moins tumultueuſes à la vérité que les premières, mais dont les membres trop affectés de leurs intérêts perſonnels, n'étoient la plupart occupés que de ce qui pouvoit y avoir trait, & ſacrifioient preſque toujours l'intérêt public au leur propre. C'étoit une Cour, qui, en rempliſſant le même objet des deux autres dans l'adminiſtration de la Juſtice, n'en avoit pas les inconvéniens. En s'occupant uniquement de l'étude des Lois tant publiques que particulières, elle fut plus en état d'en faire ſentir la ſainteté

aux Peuples, de les tenir par ce moyen dans le reſpect envers le trône d'où elles émanoient, & de garantir le trône des atteintes récentes qu'on lui avoit portées, en préſentant aux infracteurs du droit public, le frein de ces mêmes Lois, dont l'autorité ſouveraine leur avoit confié le dépôt & l'uſage.

« Ce fut l'inſtitution des Parlemens qui » nous ſauva, dit Loyſeau, d'être cantonnés » comme en Italie & en Allemagne, & qui » maintint ce Royaume en entier. » Il pouvoit ajouter que le maintien de cette inſtitution, devenue ſacrée pour les Princes & pour les Peuples, en aſſurant les droits des uns & réglant les devoirs des autres, en éterniſeroit la force.

Le Parlement ne fut pas d'abord ſédentaire, il ſe tenoit par-tout où la Cour ſe trouvoit; ſes aſſemblées n'étoient pas non plus régulières: on s'aſſembla d'abord quatre fois par an, pour autant de temps qu'il en falloit pour régler les affaires qui y étoient portées. Philippe le Bel le rendit ſédentaire à Paris; il devint dans la ſuite perpétuel par la multiplicité des affaires.

Le Parlement devenu ſédentaire à Paris, fut d'abord compoſé d'Evêques & de Chevaliers, aſſiſtés de Clercs, ſoit tonſurés, ſoit laïques, inſtruits des procédures: les Evêques y avoient d'abord préſidé, & ils y précédoient même le Chancelier; mais comme c'eût été rendre maîtres des délibérations un Corps accoutumé depuis long-temps à ſe former

former des droits des grâces qu'on lui accordoit, & que d'ailleurs on commençoit à ſentir le fardeau des uſurpations que la Juſtice eccléſiaſtique avoit faites ſur la temporelle, qu'ils auroient pu anéantir tout-à-fait par ce moyen, Philippe le Long rendit une Ordonnance en 1319, par laquelle il veut qu'il n'y ait nuls Prélats au Parlement : *Faiſant conſcience*, dit-il, *de les empêcher de vaquer au gouvernement de leurs ſpiritualités.* Le premier Laïque qui préſida la Compagnie après cette Ordonnance, fut un Comte de Boulogne ; il prenoit la qualité de Souverain du corps, ce qui vouloit dire ſeulement le chef ; témoins ces mots de l'Ordonnance de Philippe le Bel : *Que nul Maître ne s'abſente de la Chambre, ſans le congé de ſon Souverain.* Tous les Gens de Loi qui ſervoient au Parlement, ne prirent que le titre de Conſeillers juſqu'en 1350 : enſuite étant devenus Préſidens, ils portèrent le manteau de cérémonie des Chevaliers ; ils eurent les priviléges de la Nobleſſe, & on les appela *Chevaliers* ez Lois.

Pour prononcer les jugemens les voix ne ſe comptoient pas ; mais on peſoit la valeur des raiſons, & les Préſidens de la Cour prononçoient ſuivant l'avis de ceux qu'ils croyoient les plus capables & les mieux inſtruits. Cet uſage a été ſagement aboli, & on compte aujourd'hui les voix ſur la pluralité deſquels le jugement eſt formé.

Dans le temps où le Parlement n'étoit pas toujours aſſemblé, à chaque ouverture, qui

étoient ordinairement à Pâques & à la Touſſaint, le Roi donnoit de nouvelles Lettres-Patentes de commiſſion avec une liſte de ceux qui devoient compoſer le Parlement; & ceux qui avoient été de l'un, n'étoient pas toujours appellés à l'autre. Il arrivoit quelquefois que le Parlement ne s'aſſembloit qu'une fois l'année pour deux mois, de ſorte qu'on étoit une année entière ſans en aſſembler. Dutillet, dans ſon Recueil des Rois de France, fixe la perpétuité du Parlement au règne de Philippe de Valois : « Le Parle-» ment, dit-il, depuis Hugues Capet, » compoſé des Prélats, Barons & Maîtres, » a rendu à la ſuite du Roi la Juſtice ſouve-» raine, juſqu'au Roi Philippe de Valois, » qui le fit ſtable en la Ville capitale en nom-» bre centenaire, compris les douze Pairs de » France & huit Maîtres des Requêtes ».

Les douze Pairs de France n'exiſtoient plus alors; la Normandie, la Champagne, le Comté de Toulouſe avoient été réunis à la Couronne de France : il eſt vrai que, pour les remplacer, Philippe le Bel avoit érigé le le Duché de Bretagne en Pairie, ainſi que les Comtés d'Anjou & d'Artois; mais ces Pairies n'avoient pas la même origine, puiſque les anciennes l'étoient par elles-mêmes, & que celles-là l'étoient par grâce du Prince. L'érection de la Bretagne en Duché-Pairie fut le premier exemple de ces ſortes de conceſſion, qui ne s'accordoient alors qu'en faveur des Princes du Sang, & que nos Rois ont étendu depuis aux principaux Seigneurs

du Royaume, en récompenſe de leurs ſervices.

Il falloit bien, dit M. de Voltaire, que les Pairs euſſent ſéance dans cette Cour, puiſqu'ils étoient originairement les juges de la Nation; & c'eſt ce qui fait que le Parlement eſt appelé la Cour des Pairs, qui y ſont appelés lorſqu'il eſt queſtion de juger un Pair, dans les affaires qui intéreſſent la Nation en général, & lorſque le Roi y prend ſéance, c'eſt-à-dire, quand il y tient ſon Lit de Juſtice.

Dans le temps que Philippe le Bel rendoit le Parlement ſédentaire à Paris, il inſtitua celui de Toulouſe, confirma l'Echiquier de Rouen & les Grands Jours de Troyes, par la conſidération que le reſſort du Parlement de Paris étant trop étendu, ſes Sujets des Provinces éloignées auroient pu difficilement ſe faire rendre juſtice: ce ſont les raiſons que ce Roi lui-même expoſe dans l'ordonnance qu'il rendit à ce ſujet, dont voici les termes: « Et en outre, ayant égard » à la commodité de nos Sujets & à l'ex- » pédition des cauſes, nous ordonnons qu'on » tiendra tous les ans deux Parlemens à Paris, » deux Echiquiers à Rouen & auſſi deux » fois l'an les Grands Jours de Troyes, » & qu'il y aura un Parlement à Toulouſe, » ſi les Gens de cette Province conſentent » qu'il n'y ait point d'appel de ceux qui » y ſiégeront ». Cette Ordonnance, datée de Paris de l'an 1302, le lundi après la mi-carême, qui étoit cette année-là le 24 mars, donne l'époque conſtante du temps

auquel le Parlement ceſſa d'être ambulatoire, & commença à tenir ſes ſéances à Paris.

Nous ne pouſſerons pas plus loin nos recherches ſur l'inſtitution du Parlement, ni ſur ſes prérogatives ; il nous ſuffit d'avoir fait entrevoir les motifs qui y ont donné lieu, pour faire voir que ce fut le chef-d'œuvre de la prévoyance de Philippe le Bel. Toutes nos Hiſtoires ſont remplies de témoignages qui dépoſent que l'autorité royale n'eût jamais dans aucun temps de plus ferme ſoutien, & qu'il a fait juſqu'à nos jours l'admiration des étrangers, ainſi que la gloire du trône.

ACMET III, (1) fils de Mahomet IV (2), fut nommé Empereur après la dépoſition de ſon frère Muſtapha II (3). Les ſéditieux qui l'avoient élevé à l'Empire, l'obligèrent d'éloigner la Sultane ſa mère qui leur étoit ſuſpecte. Il leur obéit d'abord ; mais las de dépendre de ceux qui lui avoient donné la Couronne, il les fit tous périr les uns après les autres, de peur qu'un jour ils ne tentaſſent de la lui ôter. Dès qu'il ſe vit affermi ſur le Trône, il s'appliqua à amaſſer des tréſors. C'eſt le premier des Ottomans qui ait oſé altérer la monnoie & établir de nouveaux impôts ; mais il fut obligé de s'arrêter dans ces deux entrepriſes, de crainte d'un

(1) Empereur en 1703, régna vingt-ſept ans.
(2) Empereur en 1655, régna trente-deux ans.
(3) En 1695, régna huit ans.

ſoulèvement. Charles XII, Roi de Suède, vaincu à Pultava, chercha un aſyle auprès d'*Acmet*, & en fut reçu avec beaucoup d'humanité. Le Sultan fit la guerre aux Ruſſes, aux Perſans, aux Vénitiens, auxquels il enleva la Morée. Moins heureux dans la guerre contre l'Empereur d'Allemagne, il fut battu en Hongrie par le Prince Eugène. La paix ayant été conclue avec l'Empire, il ſe préparoit à tourner ſes armes contre les Perſans, lorſqu'une révolution le renverſa du Trône en 1730, & y plaça ſon neveu. Ce Prince étoit en priſon, quand on lui apporta la Couronne. Acmet fut enfermé dans la même retraite, après avoir donné les avis ſuivants à ſon neveu : « Souvenez-vous » que votre père ne perdit le trône que pour » avoir eu une complaiſance trop aveugle » pour le Mufti Seizula Effendi, & que je » ne le perds moi-même que par mon excès » de confiance en Ibrahim Bacha mon Viſir ; » profitez de ces exemples. Si j'avois toujours ſuivi mon ancienne politique ; ſi je » m'étois toujours fait rendre un compte » exact des affaires de l'Empire, j'euſſe » peut-être fini mon règne auſſi glorieuſement que je l'ai commencé. Adieu : je » ſouhaite que le vôtre ſoit plus heureux, » & je vous recommande mes fils & ma » perſonne ».

BATAILLE D'HOCHSTET
PERDUE PAR LES FRANÇAIS.

CHARLES II, Roi d'Eſpagne, [1] étoit mort le premier novembre 1700, âgé de trente-neuf ans, & Philippe de France, Duc d'Anjou, ſecond fils de M. le Dauphin, que Charles II avoit déclaré par ſon teſtament, héritier de toute la Monarchie d'Eſpagne [2], avoit été proclamé Roi à Madrid, ſous le nom de Philippe V, le 24 novembre. Les autres Puiſſances de l'Europe jalouſes de la Maiſon de Bourbon, ſe liguèrent 1701 pour démembrer ce qu'elles pourroient de la ſucceſſion d'Eſpagne; c'eſt ce qu'on a appelé *la guerre de ſucceſſion*. Les Français eurent d'abord quelques avantages; mais leur fortune les abandonna près d'Hochſtet; ce fut le 13 août 1704 que ſe donna cette malheureuſe bataille, où le Prince Eugène & Marlboroug remportèrent

[1] En 1665, il régna trente-cinq ans.

[2] Les Anglais & les Hollandais partagèrent les Etats de cette Couronne en 1698, quoique Charles II, qui en étoit Roi, fût encore vivant; ce qui donna lieu au teſtamant de ce Monarque en faveur d'un Prince de la Maiſon de France.

Aldrete a ſavamment décrit les antiquités d'Eſpagne, *l'Hiſpania illuſtrata* du Père André Scotus, *in-fol.* 4 vol. contient une partie des premiers Ecrivains de cette Nation. Ceux qni entendent l'eſpagnol, doivent s'attacher à Marales, Garibaï, Floriondo-Campo, Sandoval, Caſtillo & Caſtro, Zurita & Argenſola.

une victoire complète ſur les armées de France & de Bavière commandées par l'Électeur & les Maréchaux de Tallard & de Marſin.

L'armée de France, en comptant les Bavarois, étoit de quatre-vingt deux bataillons & de cent ſoixante eſcadrons; ce qui faiſoit à peu-près ſoixante mille combattans, parce que les Corps n'étoient pas complets. Soixante-quatre bataillons & cent cinquante-deux eſcadrons compoſoient l'armée ennemie qui n'étoient forte que d'environ cinquante-deux mille hommes. Le Maréchal de Tallard étoit à l'aile droite, l'Électeur avec Marſin à la gauche. La bataille commença entre midi & une heure. Marlboroug [1]

[1] Churchil (*Jean*) Duc & Comte de Marlboroug, né à Aſhe dans le Dévonshire, en 1650, commença à porter les armes en France. On ne l'appeloit dans l'armée que le *bel Anglais*. Mais, le Général Français (*dit M. de Voltaire*) jugea que le bel Anglais ſeroit un jour un grand homme: ſes talens militaires éclatèrent dans la guerre de 1701. Il n'étoit pas comme ces Généraux, ajoute le même Hiſtorien, auxquels un Miniſtre donne par écrit le projet d'une campagne. Il étoit alors maître de la Cour, du Parlement, de la guerre & des finances, plus Roi que n'avoit été Guillaume III, auſſi politique que lui, & beaucoup plus grand Capitaine. Il avoit cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, & cette ſérénité d'ame dans le péril, premier don de la nature pour le commandement. Guerrier infatigable pendant la campagne, Marlboroug devenoit un négociateur auſſi agiſſant pendant l'hiver. Il alloit dans toutes les Cours ſuſciter des ennemis à la France. Dès qu'il eut le commandement des armées confédérées, il forma d'abord des hommes & gagna du terrein, prit Vanloo, Ruremonde, Liége, & obligea les Français qui avoient été juſqu'aux portes de Nimègue, de ſe retirer derrière leurs lignes. Le Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, que ſon grand-père avoit envoyé

& ſes Anglais ayant paſſé un ruiſſeau, chargeoient déjà la cavalerie de Tallard. Ce Général, un peu avant ce temps-là, venoit de paſſer à la gauche, pour voir comment elle étoit diſpoſée. C'étoit déjà un aſſez grand déſavantage que l'armée de Tallard combattît ſans que ſon Général fût à la tête. L'armée de l'Électeur & de Marſin n'étoit point encore attaquée par le Prince Eugène. Marlboroug entama notre droite près d'une heure avant qu'Eugène eût pu arriver vers l'Électeur à notre gauche. Si-tôt que le Maréchal de Tallard apprend que Marlboroug attaque ſon aile, il y court, il y trouve une action furieuſe engagée: la ca-

---

contre lui, ſe vit forcé de revenir à Verſailles, ſans avoir remporté aucun avantage. Les campagnes ſuivantes ne furent pas moins glorieuſes. L'Angleterre érigea à ſa gloire un Palais immenſe qui porte le nom de *Blenheim*, parce que la bataille d'Hochſtet étoit connue ſous ce nom en Allemagne & en Angleterre. La qualité de *Prince de l'Empire* que l'Empereur lui accorda, fut une nouvelle récompenſe à ſa victoire. Les ſuccès d'Hochſtet furent ſuivis de ceux de Ramillies & de Malplaquet. Marlboroug ayant déſapprouvé trop ouvertement la paix conclue avec la France, perdit tous ſes emplois, fut diſgracié & ſe retira à Anvers. Le peuple, dit un Hiſtorien, ne regretta point un citoyen dont l'épée lui devenoit inutile & les conſeils pernicieux. Les ſages ſe ſouvinrent que Marlboroug avoit été l'ami de Jacques II, au point d'en favoriſer les amours pour Mademoiſelle Churchill ſa ſœur, & qu'il l'avoit trahi plutôt que quitté: qu'il avoit perdu la confiance de Guillaume & avoit mérité de la perdre; & qu'enfin comblé de biens & d'honneurs par la Reine Anne, il avoit toujours cabalé contr'elle. A l'avénement du Roi George à la Couronne en 1714, il fut rappelé & rétabli dans toutes ſes charges. Quelques années avant ſa mort, il ſe retira des affaires publiques, & mourut dans l'enfance à Windſorlodg, âgé de ſoixante-treize ans.

valerie Françaiſe trois fois ralliée & trois fois repouſſée. Il va vers le village de Blenheim où il avoit poſté vingt-ſept bataillons & douze eſcadrons : c'étoit une petite armée ſéparée : elle faiſoit un feu continuel ſur celle de Marlboroug : de ce village où il donne ſes ordres, il revole à l'endroit où Marlborough, avec de la cavalerie & des bataillons entre les eſcadrons, pouſſoit la cavalerie Françaiſe. Il y fut bleſſé : ſon fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute ſa cavalerie eſt miſe en déroute en ſa préſence. Marlboroug vainqueur, perce d'un côté entre les deux armées Françaiſes ; de l'autre, ſes Officiers Généraux percent auſſi entre le village de Blenheim & l'armée de Tallard ſéparée encore de la petite armée qui étoit dans Blenheim. Le Maréchal de Tallard dans cette cruelle ſituation, court pour rallier quelques eſcadrons. La foibleſſe de ſa vue lui fait prendre un eſcadron ennemi pour un Français : il eſt fait priſonnier. Au moment que le Général étoit pris, le Prince Eugène trois fois repouſſé, gagnoit enfin l'avantage. La déroute étoit déjà totale, & la fuite précipitée dans le corps d'armée du Maréchal de Tallard. La conſternation & l'aveuglement de toute cette droite étoit au point, qu'Officiers & Soldats ſe jetoient dans le Danube, ſans ſavoir où ils alloient. Le Maréchal de Marſin fit alors la retraite ; le Comte Dubourg, depuis Maréchal de France, ſauva une petite partie de l'infan-

terie en ſe retirant par les marais d'Hochſtet; mais ni lui, ni Marſin, ni perſonne ne ſongea à cette armée qui reſtoit encore dans Blenheim, attendant les ordres & n'en recevant point. Elle étoit de onze mille hommes effectifs; c'étoient les plus anciens Corps. Il y a vingt exemples de moindres armées qui ont batu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuſes; mais l'endroit où l'on ſe trouve poſté décide de tout. Ils ne pouvoient ſortir des rues étroites d'un village, pour ſe mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuſe qui les eût à chaque inſtant accablés par un plus grand front, par ſon artillerie & par les canons même de l'armée vaincue qui étoient déjà au pouvoir du vainqueur. L'Officier Général qui devoit les commander [1], courut demander les ordres au Maréchal de Tallard: il apprend qu'il eſt pris: il ne voit que des fuyards: il fuit avec eux, & va ſe noyer dans le Danube. Enfin on offre la capitulation à cette petite armée. Toutes ces vieilles bandes frémiſſent: Navarre déchira & enterra ſes drapeaux; mais il fallut plier ſous la néceſſité, & cette armée ſe rendit ſans combattre. Telle fut la célèbre bataille qui en France a le nom d'*Hochſtet*, en Allemagne & en Angleterre, de *Blenheim*. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille

[1] Le Marquis de Clairambaut.

morts & près de huit mille bleſſés. L'armée Françaiſe fut preſque entièrement détruite : de ſoixante mille hommes ſi longtemps victorieux, on n'en raſſembla pas plus de vingt mille effectifs. Les fuyards ſe diſpersèrent : près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière paſſée ſous le joug de l'Empereur, éprouva tout ce que le gouvernement Autrichien irrité avoit de rigueur. L Électeur ſe réfugiant à Bruxelles, rencontra ſur le chemin ſon frère, l'Electeur de Cologne, chaſſé comme lui de ſes États : ils s'embraſsèrent en verſant des larmes. L'étonnement & la conſternation ſaiſirent la Cour de Verſailles accoutumée à la proſpérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouiſſances pour la naiſſance d'un arrière petit-fils de Louis XIV. Perſonne n'oſoit apprendre au Roi une vérité ſi cruelle. Il fallut que Madame de Maintenon ſe chargeât de lui dire qu'il n'étoit plus invincible.

L'année d'après cette malheureuſe bataille, les troupes du Roi d'Eſpagne furent défaites près d'Almenar & enſuite près de Sarragoce, ce qui obligea Philippe V d'abandonner Madrid, Capitale de ſes États, & de ſe retirer à Valladolid. L'Archiduc ſe rendit à Madrid, où la triſteſſe des Habitans lui fit ſentir qu'il n'étoit pas reconnu pour le légitime Souverain.

Sur la fin de l'année le Roi d'Eſpagne rentra dans Madrid ; il attaqua enſuite près de Villavicioſa l'armée des Alliés commandée

par le Comte de Staremberg, l'un des plus habiles Généraux des Troupes Impériales ; le Roi d'Eſpagne la défit entièrement, avec une perte conſidérable pour les Alliés. Le gain de cette bataille confirma la Couronne d'Eſpagne au Roi Philippe. Preſque toutes les Places révoltées de l'Eſpagne ſe ſoumirent, & Philippe V fit ſon entrée à Sarragoce qui fut regardée comme une ville conquiſe, auſſi bien que le Royaume d'Arragon qui, pour ſa révolte, perdit tous les priviléges dont il avoit joui auparavant.

Monſeigneur le Dauphin, fils de Louis XIV, mourut à Meudon de la petite verole, le 14 avril de la même année, âgé de quarante-neuf ans, cinq mois, quatorze jours. Le Roi donna le titre de Dauphin à Monſieur le Duc de Bourgogne.

Jamais bataille ne fut plus ſanglante que celle d'Hochſtet, & jamais la France n'en perdit de plus terrible. Juſqu'à ce jour elle avoit pu rendre les victoires de ſes ennemis douteuſes, mais il n'y avoit pas la moindre équivoque à celle-ci. La perte des Français ſurpaſſoit, ou du-moins, égaloit celle des Romains à la bataille de Cannes. Ils eurent douze mille hommes de tués ſur la place, & plus de cinq mille bleſſés. Le nombre des priſonniers eſt incroyable, puiſqu'il montoit à plus de vingt mille, parmi leſquels ſe trouvoient les premiers Officiers de l'armée, dont je me diſpenſerai de rapporter ici le détail.

Le butin fut à proportion. On prit cinq

mille quatre cents chariots chargés de munitions de guerre & de bouche, trente-quatre carroſſes pleins de femmes d'Officiers Français, trois cents trente-quatre mulets chargés d'équipages & de vaiſelle d'argent, quarante pièces de gros canons, outre pluſieurs de moindre calibre, vingt-quatre mortiers, cent vingt-neuf drapeaux, quinze étendards pris par le Duc de Marlboroug, outre quatre-vingt autres, tant drapeaux qu'étendards gagnés par le Prince Eugène, dix-ſept paires de timbales, la caiſſe militaire, la Chancellerie, l'apothicairerie, trois mille ſix cents tentes, & vingt-cinq pontons d'airain.

Cette victoire coûta preſque auſſi cher aux Alliés : ils y eurent neuf mille hommes de tués ſur la place, la plus grande partie par le feu de l'artillerie Françaiſe qui fut cette fois-là mieux ſervie que celle des Alliés, & plus de quatre mille bleſſés : du nombre des premiers étoient le Général Wilkes, le Colonel Cailler, le Comte de Blumenthal, le Colonel Dahler, les Lieutenans-Colonels Gesſler, Bolorizo, Œdetſchwing, Lacke & Wickowitz. Parmi les bleſſés étoient le Prince de Holſtein-Ploent, fait priſonnier par les Français, & repris enſuite après leur déroute par les Alliés ; le Prince Régent de Wirtemberg, & pluſieurs Colonels & Capitaines.

Depuis la bataille de Saint-Quentin, la France n'avoit pas fait de perte qui égalât celle d'Hochſtet ; & ce qu'il y a de remar-

quable, c'eſt que la bataille de Saint-Quintin fut gagnée par Emmanuel Philibert, Duc de Savoye, triſaïeul du Prince Eugène qui a tant contribué au gain de celle d'Hochſtet.

Le Maréchal de Tallard étoit inconſolable de ce déſaſtre; Milord Duc de Marlboroug & le Prince Eugène tâchoient de le ramener à lui-même, & d'adoucir ſon chagrin, autant qu'il étoit poſſible. Il étoit tombé en partage à Milord, & ce Général n'oublioit rien pour le conſoler. Il lui répétoit ces lieux communs du ſort des armes, de l'inconſtance de la fortune. *Tout cela n'empêche pas*, lui dit M. de Tallard, *que Votre Grandeur n'ait battu les plus braves troupes du monde. J'eſpère*, répliqua Milord, *que Votre Grandeur exceptera celles qui les ont battues.*

PRÉCIS

De l'Hiſtoire de Charles XII, Roi de Suède.

CHARLES XII eſt entre les mains d'un Gouverneur ſans capacité. Il monte ſur le Trône. Il eſt dans un âge où l'on ne ſait que ſentir, & où nos premières ſenſations nous paroiſſent des vérités immuables. Toute idée lui eſt bonne, parce qu'il ne ſait pas laquelle il doit préférer. Dans cet état pernicieux d'activité & d'ignorance, il a lu Quinte-Curce; il a vu le caractère d'un Roi conquérant exalté avec chaleur, préſenté comme un modèle : il l'adopte. Il ne voit plus que la guerre capable d'illuſtrer. Il arme; il s'avance. Quelques ſuccès le confirment dans cette paſſion qui le flatte. Il déſole les campagnes, détruit les villes, ſaccage les Provinces & les États, renverſe les Trônes. Il immortaliſe à jamais ſa folie & ſa vanité. Suppoſons qu'on lui eût appris de bonne heure qu'un Roi ne doit chercher que le repos & l'avantage de ſes ſujets; que la véritable gloire conſiſte dans leur amour; qu'un héroïſme paiſible, occupé des lois, des arts, vaut bien un héroïſme belliqueux : ſuppoſons enfin qu'on lui eût donné des idées juſtes de ce pacte tacite que les Peuples ont néceſſairement fait avec les Rois; qu'on lui eût montré les Conquérans flétris par les

larmes de leurs contemporains & par le blâme de la postérité, cet amour inné de la gloire se seroit porté vers des objets utiles; il eût employé son intelligence & ses lumières à polir ses États, à leur procurer le bonheur; il n'eût pas ravagé la Pologne (1), il eût gouverné la Suède. Ainsi une seule idée fausse, reçue dans la tête d'un Monarque, l'éloigne de ses véritables intérêts, & fait le malheur d'une partie du globe.

Charles XII, après les fâcheux revers qu'il avoit éprouvés à Pultawa en Turquie, & en Poméranie, n'eût pour ainsi dire, d'autres ressources, quand il fut de retour en Suède, que son courage & sa réputation; tout lui manqua à-la-fois. Les troupes qui lui restoient ne pouvoient être recrutées qu'avec les plus grandes difficultés. Il étoit sans argent, sans munitions & sans vivres; il n'y avoit plus que lui seul qui ne désespéroit pas de reprendre le dessus, & de réparer les malheurs dont il étoit accablé, malgré le nombre & les forces de ses ennemis.

Il avoit à se soutenir contre le Czar Pierre I, contre les Rois de Pologne (2), de

(1) En faisant réflexion que la Pologne est plus étendue & aussi fertile que la France, & qu'avec les secours d'une administration saine & vigoureuse, ce Royaume eut pu devenir presque aussi florissant, n'est-on pas forcé de convenir que jamais le despotisme le plus rigoureux n'a fait à aucun Etat des blessures aussi profondes que celles que cette infortunée République a reçues du déplorable excès de sa liberté?

(2) Fréderic Auguste, élu Roi de Pologne en 1697, régna trente-six ans. Il avoit abdiqué la Couronne en 1706. Il protesta contre son abdication, & rentra en Pologne

Pruſſe (1), d'Angleterre & de Dannemarc. Il eut le bonheur de donner toute ſa confiance au Baron de Goerts, le plus grand génie qu'il y eut alors dans l'Europe. Ce Prince juſques-là s'étoit perſuadé qu'avec ſon épée & la valeur de ſes troupes, il pourroit tout entreprendre par la force, & que les reſſources du cabinet & des négociations lui devenoient inutiles.

Le Baron de Goerts le fit changer de ſentiment, en lui repréſentant que lorſqu'il perdroit un ſoldat, cette perte ſeroit plus conſidérable pour lui, que lorſque ſes ennemis en perdroient trente, qu'ils pouvoient remplacer promptement, au-lieu que la Suède épuiſée d'hommes, ne pouvoit preſque plus fournir à compléter ſes Régimens. Charles XII profita de ce conſeil, & devint en peu de temps auſſi grand dans le cabinet, qu'il l'avoit été dans la guerre.

C'eſt dans cette poſition que ſe forma la liaiſon entre le Baron de Goerts & le Cardinal Alberoni qui gouvernoit l'Eſpagne.

Comme cette Couronne déſiroit ardemment la révolution d'Angleterre, & que ne pouvant rien eſpérer du côté de la Régence de France, elle s'étoit rejetée ſur la Suède, l'intérêt capital qui la déterminoit, étoit fondé ſur les ſecours que la grande Bretagne

---

dont il jouit juſqu'à ſa mort; Staniſlas ſe retira auprès du Roi de Suède, & enſuite ſous la domination de la France.

(1) Fréderic, Electeur de Brandebourg, ſe déclare lui-même Roi de Pruſſe en 1701, & fut reconnu en cette qualité par le traité d'Utrecht en 1713.

n'avoit ceſſé de donner à la maiſon d'Autriche, & qui avoit été ſi efficaces, que Philippe V (1) fut forcé de quitter Madrid où l'Archiduc avoit été proclamé Roi de toute la Monarchie.

L'intérêt de Charles XII pour cette même révolution n'étoit pas moins preſſant. L'Angleterre avoit ſouvent envoyé de fortes eſcadres dans la mer Baltique, pour ſoutenir les Moſcovites. Le Roi Georges, comme Électeur d'Hanovre, étoit ſon ennemi déclaré, & avoit uſurpé ſur la Suède les Duchés de Bremen & de Ferden, avec la ville de Stade qui lui donnoit un port ſur l'Océan : l'intérêt réciproque de ces deux Couronnes devoit les faire agir de concert pour toutes les grandes opérations de guerre qui devoient être à la ſuite d'une alliance dont les préliminaires avoient déjà été réglés.

Le Czar, le plus puiſſant & le plus formidable des ennemis de Charles XII, avoit voulu profiter de ſon bas âge pour lui enlever une Province qui lui donnât un port ſur la mer Baltique, par lequel il pût déboucher tous les produits d'un pays conſidérable, qui lui devenoient inutiles, faute de communication avec cette même mer.

(1) Ce Prince, que la France avoit affermi ſur ſon trône, en prodiguant ſon ſang & ſes tréſors, après vingt-quatre années de règne & dix de poſſeſſion paiſible, réſigna ſa Couronne à D. Louis, Prince des Aſturies, ſon fils aîné, le 15 janvier 1724, & ſe retira dans ſon palais de Saint Ildephonſe, pour y vaquer déſormais aux affaires de ſon ſalut.

Les vues du Czar s'étendoient encore plus loin. Il avoit commencé à faire travailler à des canaux pour la jonction des rivières avec le Wolga (1), afin de profiter de l'heureuse ſituation de la Ruſſie, qui l'auroient mis en état de faire le commerce du levant par la mer Noire, & tenir de ce côté-là l'Empire Ottoman en échec. Il auroit eu les mêmes facilités pour le commerce de Perſe par le moyen de la ville d'Aſtracan, ſur la mer Caſpienne, à l'embouchure du Wolga; ce qui lui auroit facilité les moyens d'établir une flotte ſur cette même mer, & de dominer ſur les provinces de Perſe qui en ſont voiſines, & qui produiſent la grande quantité de ſoies qu'on en tire par le golphe d'Ormus, en-delà du cap de Bonne-Eſpérance, à peu de diſtance des Indes orientales. Il prétendit encore pouſſer ſes conquêtes juſqu'à l'extrémité de cette même mer Caſpienne, & établir enſuite une caravane dans une diſtance de deux cents lieues, juſqu'à Baſſora, ſur le golfe Perſique, par où il auroit pu tirer toutes les marchandiſes des Indes, & les déboucher en Europe par la mer Baltique, en remontant le Wolga, ſans être obligé de faire le tour de l'Afrique, comme le font tous les vaiſſeaux Européens. Mais de tous ces projets, quelque grands qu'ils fuſſent, celui qui lui tenoit le plus à cœur, & qui lui auroit été le plus lucratif,

(1) C'eſt une des plus grandes rivières du monde dans l'Empire Ruſſien.

étoit le commerce de la Chine, d'où il pouvoit tirer une grande quantité d'or & de ſoieries, au moyen du traité qu'il avoit fait avec les Tartares vagabonds, pour faire arriver les caravanes depuis les frontières de la Ruſſie juſqu'à la grande muraille de la Chine, en traverſant ſeulement deux cents lieues de déſerts qu'occupoient ces mêmes Tartares.

L'avantage qui devoit revenir au Czar de ce dernier commerce, étoit prodigieux. Il n'auroit donné aux Chinois que des pelleteries qui ne lui coûtoient preſque rien, & auroit reçu en échange une grande quantité d'or, ou de marchandiſes précieuſes. On a vu de nos jours exécuter une partie de ces vaſtes deſſeins.

Avant que le Czar ſe fût déclaré contre la Suède, le Roi Auguſte de Pologne, Électeur de Saxe, étoit déjà entré à main armée dans la Livonie, pour enlever à la Suède cette riche Province, ſans avoir aucun ſujet légitime, ni même aucun prétexte de faire cette uſurpation.

Les malheurs de Charles XII donnèrent occaſion au Roi de Pruſſe de conquérir & d'uſurper toute la Poméranie, ſans autre prétexte que des raiſons de convenance.

Le Roi d'Angleterre (1), l'Electeur

(1) Ce Royaume a beaucoup de collections de ſes premiers Hiſtoriens. L'hiſtoire de Larrey eſt abandonnée; Rapin de Toyras vaut mieux. Les révolutions du Père d'Orléans ſont eſtimées, même par les Proteſtans. Buchanan a fait une hiſtoire d'Ecoſſe, eſtimée par le ſtyle &

d'Hanovre, profitant, à l'exemple du Roi de Pruſſe, des mêmes malheurs du Roi de Suède, ſe mit en poſſeſſion des Duchés de Bremen & de Ferden, avec la ville de Stade dépendante de ce dernier, ſans autre droit ni motif, que celui de ſe procurer un port ſur l'Océan, afin d'avoir une communication par mer, de ſon Electorat avec l'Angleterre.

Enfin le Roi de Dannemarck (1), ingrat à l'égard du Roi de Suède, par la paix généreuſe que ce Monarque lui avoit accordée, lorſqu'il pouvoit ſe rendre maître de tous ſes Etats, viola le traité authentique qu'il avoit fait, & prit les armes contre lui, pour acquérir le Duché de Schleſwic, au préjudice de la branche de Holſtein-Gottorp protégée par la Suède.

Telles étoient les cauſes & les motifs qui avoient réuni contre Charles XII un ſi grand nombre d'ennemis.

La mort de Charles XII fit échouer le grand projet qu'il avoit concerté avec l'Eſpagne (2), dont l'exécution auroit fait chan-

---

pour la hardieſſe. L'abrégé de Rapin de Toyras eſt très-bon ; ſa grande hiſtoire ne convient qu'à ceux qui veulent du détail.

(1) Les premiers Rois de Dannemark & de Norwège ne ſont pas connus : ce n'eſt pas que ces peuples ne s'y ſoient pris de bonne heure, auſſi-bien que les autres, pour ſe donner des maîtres. Ainſi, leur hiſtoire ancienne eſt fort obſcure.

(2) Les vues du Cardinal Alberoni qui gouvernoit alors ce Royaume dans ſon entier, étoient de rétablir la Monarchie, d'en réunir ler portions aliénées, & de lui rendre toute ſa ſplendeur. Ce projet étoit peut-être juſte

ger la face de toute l'Europe, & opéré le rétabliſſement de la maiſon de Stuart.

Le Prince de Heſſe qui auroit pu l'éxécuter, ne ſongea plus qu'à ſe faire Roi de Suède. Il leva le ſiége de Frederickshall (1), qu'il auroit pu prendre en moins de deux

& louable en lui-même, malgré les traités, parce qu'ils n'avoient été accordés qu'à la force & à la néceſſité. Mais les moyens dont ce Cardinal ſe ſervoit, étoient injuſtes & odieux. Pour n'avoir à combattre que l'Empereur, ſa politique vouloit tout à-la-fois tromper le Duc de Savoye, alors Roi de Sicile, l'amuſer par des eſpérances & des traités, troubler la France par des intrigues, & ſuſciter contre l'Angleterre, tout le Nord en faveur du prétendant. Des projets ſi compliqués, ſoutenus par des amis ſi éloignés, contre des ennemis ſi voiſins, échouèrent & entraînèrent leur auteur dans leur chûte. Enfin, les projets de ce Cardinal ne ſe bornoient pas à la guerre ouverte; il trâmoit en France une conſpiration contre le Gouvernement. Elle fut découverte, & le 21 décembre 1718, l'Abbé *Porto-Carrero*, neveu du Cardinal de ce nom, fut arrêté à Poitiers, chargé de lettres du Prince de Cellamare, Ambaſſadeur d'Eſpagne, adreſſées au Cardinal Alberoni, qui lui découvroient tout le plan de la Conſpiration, dont l'objet étoit de changer la forme du Gouvernement, & d'ôter la Régence au Duc d'Orléans.

Le Cardinal Alberoni mourut à Rome le 29 juin 1752, âgé de quatre-vingts-neuf ans. Les moyens qu'il avoit employés pendant ſon miniſtère, pour rendre à l'Eſpagne la puiſſance & les poſſeſſions qui lui avoient été enlevées par la paix d'Utrecht, ont été cauſe de ſa diſgrace qui arriva le 5 janvier 1720; mais, les vues qu'il avoit pour cette Couronne, étoient le fruit de ſon génie; & vingt ans après elles ont eu une entière réuſſite, du conſentement de toute l'Europe qui s'y étoit d'abord oppoſée. Le Royaume des deux Siciles qu'il avoit envahi, & les Duchés de Parme & de Plaiſance qu'il réclamoit, ſont poſſédés aujourd'hui par des Princes de la Maiſon d'Eſpagne.

(1) Cette Place forte & importante, qu'on regardoit comme la clef du Royaume de Norwège, eſt ſituée à l'embouchure du fleuve Tiſtendall, près de la Manche de Dannemarck, entre les villes de Bahus & d'Anſlo. Charles XII fut tué à ce ſiége d'un coup de fauconneau le 11 décembre 1718, âgé de trente-ſix ans & demi.

jours, & conquérir promptement tout le reſte de la Norwége : Il mit les troupes en quartier d'hiver, partit pour Stockholm où il partagea la Couronne (1) avec ſa femme, qui avoit déjà été élue Reine.

Le Baron de Goerts, Miniſtre de confiance du feu Roi de Suède, qui travailloit avec le Comte de Guilembourg, comme Plénipotentiaire du Roi de Suède, à faire la paix avec la Ruſſie, fut arrêté le 16 décembre 1718, par ordre de la Reine dans l'iſle d'Ahland, où ils étoient aſſemblés avec les Comtes de Bruſſe & d'Oſterman, Miniſtres Plénipotentiaires de Ruſſie. Il fut accuſé de haute trahiſon, & il eut la tête coupée le 21 février ſuivant, après l'avoir fait condamner par des Commiſſaires iniques ſur les accuſations les plus frivoles & les plus calomnieuſes.

SYSTÈME DE LAW OU LASS.

UN Ecoſſais, nommé *Jean Law* (2), qui n'avoit d'autre mérite que d'être joueur, & grand calculateur, obligé de fuir de la grande Bretagne pour un meurtre, avoit dès longtemps rédigé le plan d'une Compagnie qui payeroit en billets les dettes d'un Etat, &

(1) Cette Couronne appartenoit de droit au Duc de Holſtein, l'héritier le plus proche du trône.

(2) On le dit fils d'un Orfèvre dans les Mémoires infidelles de la Régence. On appelle en anglais Orfèvre, *Gold-Smith*, celui qui forge l'argent.

qui ſe rembourſeroit par les profits. Ce ſyſtème étoit très-compliqué ; mais réduit à ſes juſtes bornes, il pouvoit être très-utile. C'étoit une imitation de la banque d'Angleterre & de ſa compagnie des Indes. Il propoſa cet établiſſement au Duc de Savoie, depuis premier Roi de Sardaigne, *Victor Amédée*, qui répondit qu'il n'étoit pas aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Il le vint propoſer au Contrôleur-Général *Deſmarets ;* mais c'étoit dans le temps d'une guerre malheureuſe, où toute confiance étoit perdue, & la baſe de ce ſyſtème étoit la confiance.

Enfin, il trouva tout favorable ſous la Régence du Duc d'Orléans ; deux milliars de dettes à éteindre, une paix qui laiſſoit du loiſir au Gouvernement, un Prince & un peuple amoureux de nouveautés.

Il établit d'abord une Banque en ſon propre nom en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du Royaume. On y joignit une Compagnie du Miſſiſſipi, Compagnie dont on faiſoit eſpérer de grands avantages. Le public ſéduit par l'appât du gain, s'empreſſa d'acheter avec fureur les actions de cette Compagnie & de cette Banque réunies. Les richeſſes auparavant reſſerrées par la défiance, circulèrent avec profuſion ; les billets doubloient, quadruploient ces richeſſes. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les profeſſions coururent le luxe, & il paſſa chez les voiſins de la France qui eurent part au commerce.

La

La Banque fut déclarée *Banque du Roi* en 1718. Elle ſe chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne Compagnie des Indes, fondée par le célèbre Colbert, tombée depuis en décadence, & qui avoit abandonné ſon commerce aux Négocians de Saint-Malo. Enfin, elle ſe chargea des Fermes générales du Royaume : tout fut donc entre les mains de l'Ecoſſais *Law*; & toutes les finances du Royaume dépendirent d'une Compagnie de commerce.

Cette Compagnie paroiſſoit établie ſur de ſi vaſtes fondemens, que ſes actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le Duc d'Orléans fit ſans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même : il étoit aiſé au Gouvernement de mettre un frein à cette frénéſie ; mais l'avidité des Courtiſans, & l'eſpérance de profiter de ce déſordre empêchoient de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets, produiſirent à des hommes inconnus des biens immenſes ; pluſieurs, en moins de ſix mois, devinrent plus riches que beaucoup de Princes. *Law* ſéduit lui-même par ſon ſyſtème, & ivre de l'ivreſſe publique & de la ſienne, avoit fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valoit en 1719 quatre-vingt fois tout l'argent du Royaume. Le Gouvernement rembourſa en papier tous les rentiers de l'Etat.

Le Régent ne pouvoit plus gouverner une machine ſi immenſe, ſi compliquée, & dont le mouvement rapide l'entraînoit malgré lui.

Les anciens Financiers & les gros Banquiers réunis épuisèrent la Banque royale, en tirant ſur elle des ſommes conſidérables. Chacun chercha à convertir ſes billets en eſpèces ; mais la diſproportion étoit énorme. Le crédit tomba tout d'un coup ; le Régent voulut le ranimer par des Arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier ; une misère réelle commençoit à ſuccéder à tant de richeſſes fictives : ce fut alors qu'on donna la place de Contrôleur Général des Finances à *Law*, préciſément dans le temps qu'il étoit impoſſible qu'il la remplît : c'étoit en 1720, époque de la ſubverſion de toutes les fortunes des particuliers & des finances du Royaume. On le vit en peu de temps, d'Ecoſſais devenir Français par la naturaliſation ; de Proteſtant, Catholique ; d'Aventurier, Seigneur des plus belles terres ; & de Banquier, Miniſtre d'Etat. On l'a vu arriver dans les ſalles du Palais Royal, ſuivi des Ducs & Pairs, de Maréchaux de France & d'Evêques. Le déſordre étoit au comble : le Parlement de Paris s'oppoſa autant qu'il le put à ces innovations, & il fut exilé à Pontoiſe. Enfin, dans la même année, *Law* chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avoit voulu enrichir, & qu'il avoit bouleverſé. Il partit dans une chaiſe de poſte que lui prêta le Duc de Bourbon-Condé, n'emportant avec lui que deux mille louis d'or, preſque le ſeul reſte de ſon opulence paſſagère.

Les libelles de ce temps-là accuſent le

Régent de s'être emparé de tout l'argent du Royaume pour les vues de ſon ambition; & il eſt certain qu'il eſt mort endetté de ſept millions exigibles. On accuſoit *Law* d'avoir fait paſſer, pour ſon profit, les eſpèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres, des libéralités du Marquis de Laſſay, & eſt mort à Veniſe dans un état à peine au-deſſus de l'indigence. On a vu ſa veuve à Bruxelles, auſſi humiliée qu'elle avoit été fière & triomphante à Paris. De telles révolutions ne ſont pas les objets les moins utiles de l'hiſtoire.

La Chine eſt le pays où la ſuperſtition a érigé à l'eſprit de menſonge les Temples les plus beaux & les plus ſomptueux. Les plus remarquables ſont au-dehors des villes; & l'on commet aux Bonzes qui les habitent, tout le ſoin de les entretenir. Les édifices ou Pagodes ſont plus ou moins grands, ſelon les richeſſes ou la dévotion de ceux qui les ont fondés. Ils ſont ordinairement ſitués ſur le penchant des montagnes; & il ſemble que dans la conſtruction de ces bâtimens, les Chinois veuillent tout donner à l'art & rien à la nature. Quoique les montagnes ſoient arides, les Bonzes entretiennent dans ces Pagodes un printems éternel; ce ſont des ſolitudes charmantes. Un Bonze convaincu d'avoir eu commerce avec

une femme, eſt puni très-ſévèrement: ſes Confrères ſont ſes bourreaux, & vengent en apparence l'injure faite à leur ſecte, en puniſſant un crime qu'ils commettent eux-mêmes ou qu'ils brûlent de commettre. On met au cou du coupable un ais fort peſant, & on le traîne par la ville pendant une lieue entière, en le frappant continuellement. Au-reſte ces châtimens ſont rares, & les Bonzes ont autant d'adreſſe à cacher leurs paſſions, que d'ardeur à les ſatisfaire. L'hiſtoire que rapporte un Miſſionnaire en eſt une preuve frappante. La fille d'un Docteur Chinois étant allée faire ſa prière dans un de ces Temples avec deux ſuivantes, diſparut tout-à-coup: le père indigné, ſoupçonnant les Bonzes de ce rapt, fait inveſtir l'habitation par des troupes que le grand Tartare lui avoit données. Après bien de recherches inutiles dans tous les réduits du Pagode, on entend des cris confus ſortir du creux d'un rocher. On avance, & l'on apperçoit une porte de fer qui fermoit l'entrée d'une grotte. Le Commandant l'ayant faite abattre, pénètre dans un ſouterrain où il trouve la fille du Docteur & plus de trente autres femmes qui y étoit détenues. A peine furent-elles miſes en liberté, que le Général fit mettre le feu aux quatre coins de cet indigne édifice, & brûla le Temple, l'Autel, les Dieux & leurs Miniſtres.

La *Chine* eſt pleine de reptiles très-dangereux. On y trouve des couleuvres & des vipères dont le poiſon eſt très-actif. Il y en

a dont on n'a pas plutôt été mordu, que le corps s'enfle d'une manière terrible; le ſang ſort par tous les membres, par les yeux, par les oreilles, par la bouche, par les narines, & même par les ongles. Mais comme l'humeur peſtilentielle s'évapore avec le ſang, les morſures ne ſont pas mortelles. Il y en a d'autres dont le venin eſt beaucoup plus dangereux : n'en eût-on été mordu qu'au bout du pied, à l'inſtant le poiſon monte à la tête, & ſe répand ſoudain dans toutes les ramifications; il cauſe des défaillances, le délire & la mort. On n'a pu trouver juſqu'ici aucun remède contre la morſure de ces redoutables animaux.

Les révolutions fréquentes qui ont bouleverſé les Empires du Japon, de la Chine, du Tonquin & de la Cochinchine, en ont exilé, en différents temps, une multitude de Citoyens, qui ſe ſont réfugiés à *Siam* pour ſe ſouſtraire à leur oppreſſeurs.

Preſque toutes les Nations de l'Inde y ont des établiſſemens. Les anciens Rois avoient une garde de Japonais; mais cette milice ſe rendit redoutable en plaçant un uſurpateur ſur le Trône. Ce Prince reconnut que des hommes aſſez puiſſants pour l'avoir élevé, auroient la même facilité de détruire leur ouvrage : ſa politique timide & prévoyante le rendit ingrat, & il ordonna de les exterminer. Ce fut ainſi que ces Inſulaires devinrent les victimes d'un Monarque ſoupçonneux qui en avoit fait les inſtrumens de ſa grandeur.

La colonie Chinoiſe eſt la plus nombreuſe & la plus floriſſante par l'étendue de ſon commerce & par les priviléges dont elle jouit. Sa docilité aux uſages reçus, & une certaine conformité de caractère & de mœurs, ſemblent lui aſſurer une continuité de priviléges & de proſpérités. Pluſieurs Peuples de l'Europe y ont des Colonies. Ce furent les Portugais qui en donnèrent le premier exemple; & comme ils y ſont les plus anciens de tous les étrangers, ils y ſont auſſi les plus indigens: pluſieurs villages habités par un millier de leurs familles, y offrent le ſpectacle de la plus affreuſe pauvreté. Leur pareſſe naturelle, fomentée par le vice du climat, les empêche de profiter des avantages d'un pays où ils ont porté leurs vices, ſans en prendre les vertus.

L'Angleterre y jeta les fondemens d'un établiſſement; mais la fierté de ce peuple jaloux de ſon indépendance, ne put plier ſous le joug d'un deſpote qui ne met point de bornes dans ſa puiſſance. Leur indocilité leur attira des diſgraces, & ils furent contraints d'abandonner un pays où ils auroient voulu élever un Trône à la liberté. Quelques-uns plus liants & plus ſouples, y ſont reſtés, ſans former un Corps de Nation.

Les Français, dont le début eſt toujours brillant, y éprouvèrent une proſpérité paſſagère; mais incapables de ſe conduire eux-mêmes, ils ſuccombèrent à la vanité de vouloir gouverner; & cenſeurs enjoués des uſages étrangers, ils eurent le ridicule de ſe

propoſer pour autant de modèles. Ce vice national humilioit la fierté des Siamois attachés juſqu'à l'opiniâtreté à toutes leurs coutumes ; & la fortune des Français fut auſſi inconſtante que leur caractère.

Les Hollandais flexibles & toujours préparés à recevoir les impreſſions de ceux qui peuvent les enrichir, ſont les ſeuls Européens qui ayent élevé des établiſſemens ſur des fondemens ſolides. Tout leur convient, lorſque tout leur eſt utile. La ſimplicité des mœurs leur attire la confiance d'une Nation qui croit avoir droit de ſe défier de tous ceux qui vivent plongés dans le luxe. Ce n'eſt pas qu'on n'y voye quelquefois réuſſir d'autres étrangers, ſur-tout des Français aventuriers qui vont exalter leurs talens & leur courage dans ce Royaume. Ils y ſont accueillis tant qu'ils y ſont utiles ; mais auſſitôt qu'ils demandent le ſalaire de leurs ſervices, ils éprouvent des diſgraces, & on s'en débarraſſe comme d'un fardeau importun qui ſurcharge la terre.

Tous les dehors de la ville capitale que les Siamois appellent *Royale*, ſont embellis par des maiſons & des jardins. On voit de diſtance en diſtance de petites fortifications, dont la plus régulière a été conſtruite ſur le plan d'un Dominicain Portugais. Quoiqu'il pleuve rarement dans cette ville, il eſt certaines ſaiſons de l'année où les eaux qui tombent des montagnes, enflent tellement les grandes rivières, que l'eau ne pouvant s'écouler par les canaux trop étroits, ſe répand

dans les campagnes qu'elle couvre pendant ſix mois de l'année.

L'inondation commence à la fin de juillet; & l'eau, croiſſant chaque jour de deux pouces, parvient quelquefois juſqu'à treize & quatorze pieds de hauteur. Si par haſard elle croiſſoit en un jour d'un pied, les denrées ſe vendroient un prix exorbitant; & ce qu'on payoit la veille deux ou trois écus, ſe vendroit le lendemain cinquante. Cette inondation conſtante & réglée porte la fertilité dans les campagnes; & l'on peut dire que le fleuve qu'on nomme *Menan*, c'eſt-à-dire, *la mer des eaux*, parce qu'elle arroſe tout le pays, eſt à ce Royaume ce que le Nil eſt à l'Egypte. Les habitans favoriſés de ce bienfait de la nature, n'ont pas beſoin d'arroſer la terre de leurs ſueurs, pour avoir une abondante récolte de riz : il leur ſuffit d'ouvrir légèrement la ſuperficie du ſol, & d'y jeter la ſemence que l'inondation fait germer, & que la chaleur du climat conduit à une prompte maturité. C'eſt un ſpectacle agréable qu'une étendue de cent lieues qui offre en même-temps l'image d'une mer & d'une campagne couronnées d'épis. On ne voit de terreins ſecs que quelques terraſſes de diſtance en diſtance ſur leſquelles ſont bâtis de grands temples d'Idoles. Les épis qui s'élèvent ſur la ſuperficie des eaux, s'abaiſſent avec docilité ſous les barques, & ſe relèvent enſuite ſans avoir été endommagés. L'eau monte juſqu'au premier étage : c'eſt pourquoi toutes les maiſons ſont élevées ſur

des piliers ; & *Siam*, au temps de l'inondation, ſemble avoir été formée ſur le modèle de Veniſe.

Le Palais du Roi reſſemble à une ville dont l'enceinte eſt entourée de trois rangs de murailles de briques : l'on n'y voit aucunes fenêtres. Cet édifice n'a d'intéreſſant que la grandeur des ſalles où le Roi donne ſes Audiences. Les murs ſont nus & ſans décoration ; mais les planchers ſont couverts de magnifiques tapis de Perſe. Le Monarque y paroît aſſis ſur une eſtrade un peu élevée, & couverte d'un tapis ſi vieux, qu'on ne peut diſtinguer quelle étoit ſa couleur primitive. Dans les jours extraordinaires le Roi donne ſes audiences du haut d'un balcon. On voit dans l'intérieur trois édifices de briques, dont celui du milieu eſt un Temple d'idoles. Un côté du Palais eſt deſtiné pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Les façades ſont toutes dorées, & les toîts ſont couverts d'étain ſonnant, & dorés par cordons.

Le Royaume eſt diviſé en dix Provinces qui toutes ont un Gouverneur particulier. Par un renverſement de l'ordre, les Siamois condamnent leurs femmes à tous les ouvrages qui demandent de la force & donnent de la fatigue. Leur ignorance dans l'aſtronomie a introduit l'uſage de frapper ſur des poëles & des chaudrons dans les jours d'éclipſe, parce qu'ils ſont perſuadés que ce phénomène eſt produit par la malignité d'un dragon qui dévore les deux flambeaux

du monde ; & c'eſt en faiſant beaucoup de bruit qu'ils tâchent d'épouvanter cet animal qui veut les priver de la clarté du jour.

Tous ſont d'une taille médiocre & régulière. La nature attentive, en les formant, n'y produit ni boîteux, ni boſſus, & tous ſont bien conformés en ſortant des mains de cette mère induſtrieuſe. Il ne s'y trouve d'hommes contrefaits que ceux qui le ſont devenus par quelque accident. La plupart ſont épais de corps, larges du viſage & des épaules ; leur nez eſt court & arrondi, & c'eſt un phénomène extrêmement rare d'en trouver d'aquilains. Leurs narrines ſont ouvertes & leur teint eſt baſané, couleur qui ne leur ſemble pas naturelle, & qu'on doit attribuer à la coutume de marcher nus dès leur plus tendre jeuneſſe. Les femmes n'ont point ces traits fins & délicats qui fixent en Europe l'idée de la beauté ; & l'on auroit peine à les diſcerner des hommes ſans leur habillement.

Quoique l'agriculture ſoit fort négligée, les anciens Rois de *Siam* étoient obligés de labourer la terre au commencement de chaque ſaiſon. Le but de cette antique inſtitution étoit d'ennoblir un art, que par un reſte de barbarie, les peuples de l'Europe abandonnent à la portion des citoyens les plus dédaignés. Les Rois ayant dégénéré de la ſimplicité des mœurs primitives, ont craint d'avilir leur dignité, en ſe conſacrant à des occupations que la baſſeſſe de ceux qui s'y livrent, ſemble avoir rendues mépriſables La ſuperſtition leur fait craindre que le Ciel,

irrité de cette prévarication, ne frappe la terre de ſtérilité. Ainſi, pour ne pas paroître avoir aboli un uſage conſacré par ſon antiquité, on donne le nom de *Roi* à un mercenaire qui, pendant un jour, exerce les fonctions de la Royauté, & jouit de toutes les prérogatives qui y ſont attachées.

Ce n'eſt point par un fond d'avarice que les Siamois n'exercent point l'hoſpitalité. Une politeſſe naturelle & ſans contrainte unit tous les cœurs; & comme la généroſité n'eſt point ruineuſe, on pourvoit volontiers aux beſoins de l'infortuné. Tout pauvre qui eſt dans l'impuiſſance de travailler, n'eſt jamais réduit à la honteuſe néceſſité de mendier pour ſubſiſter; ſes voiſins compatiſſants fourniſſent à ſes beſoins. La mendicité eſt un opprobre qui flétrit le mendiant & toute ſa famille.

L'autorité paternelle accoutume les enfans à une obéiſſance ſans réplique: le père eſt intéreſſé par ſa tendreſſe naturelle & par la loi du pays, à jeter de bonne heure dans leur cœur des ſemences de vertu, parce que, ſi dans la ſuite les enfans tombent dans quelque faute & ſe ſouillent de quelque crime, toute la famille eſt enveloppée dans le châtiment infligé par la loi. La politeſſe & la docilité ſont le fruit des leçons qu'on leur donne. A l'âge de ſept ans, on confie leur éducation à des Talapoins inſtruits & vertueux dont ils prennent l'habit, & dont ils ſe dépouillent quand ils reſtent dans l'ordre de citoyens. Ceux

qui n'ont point eu de tels maîtres, ſont exclus des dignités, & l'on ſuppoſe qu'ils n'ont pu acquérir dans l'éducation domeſtique les connoiſſances néceſſaires à former l'homme public. Comme tous les Siamois ſont deſtinés à faire le commerce, on ſe borne à leur apprendre à lire, à écrire & à calculer. Les Prêtres idolâtres plient leur eſprit ſous le joug des préjugés de la ſuperſtition, & ils leur apprennent des erreurs qu'ils ſeroient heureux de pouvoir oublier.

L'éducation des filles Siamoiſes aſſure l'innocence de leurs mœurs. Des mères vigilantes leur interdiſent tout commerce avec les hommes, & ſur-tout avec ces lâches corrupteurs qui ſe font un mérite de ſéduire. C'eſt pour prévenir les écarts d'un tempérament trop ardent, qu'on les marie dès l'âge de douze ans, tant pour remplir le vœu de la nature, que pour donner à l'État des Citoyens. On en voit beaucoup qui, rebelles à l'empire du climat, ne ſe ſoumettent jamais au joug du mariage; mais il n'en eſt aucune qui n'attende la vieilleſſe pour embraſſer la vie religieuſe. Quoiqu'un ſeul homme puiſſe avoir pluſieurs femmes, il n'y a que les grands & les riches qui uſent de ce privilége, plus propre à troubler le calme de l'ame, qu'à réprimer l'intempérance des paſſions.

Le droit qu'ont les maris de tuer leurs femmes ſurpriſes dans le crime d'adultère, n'eſt pas le ſeul frein qui réprime l'incontinence. Les femmes, toujours occupées des

détails domeſtiques, n'ont point le temps d'entretenir des intrigues. Jamais elles n'aſſiſtent à ces jeux & à ces ſpectacles où l'on reſpire le ſouffle impur & brûlant des paſſions. Retirées dans l'intérieur de leurs maiſons, elles n'y reçoivent point les viſites de ces ſéducteurs dangereux qui trahiſſent ſans pudeur leurs hôtes & leurs amis.

Quoique la chaſteté ſoit en général obſervée dans les mariages, il n'eſt pas ſans exemple que des femmes s'abandonnent à la licence de leurs penchans. Celles qui ſont convaincues de ce déſordre, ſont expoſées à la fureur des tigres pour en être dévorées.

Les Siamois énervés par le vice du climat, ont toujours trop redouté les fatigues de la guerre, pour avoir fait des progrès dans la ſcience militaire. Leur imagination trop ardente leur exagère les périls, & l'on y voit peu ou point d'exemples de cette intrépidité froide & tranquille qui ſemble être le partage des Nations ſeptentrionales. Le dogme de la Métempſycoſe entretient leur puſillanimité. C'eſt de là que naît cette averſion invincible contre ceux qui verſent le ſang humain. Quoiqu'ils ne ſoient pas nés pour la guerre, ils l'ont faite quelquefois avec ſuccès, parce qu'ils avoient pour ennemis des peuples auſſi puſillanimes & auſſi indiſciplinés qu'eux. L'art de fortifier les villes leur eſt abſolument inconnu. Les épaiſſes forêts, le grand nombre de canaux, les inondations annuelles qui couvrent le pays, leur paroiſſent une défenſe

plus sûre & plus naturelle que tous les ouvrages de l'art. Leur artillerie grossière & imparfaite les sert mal dans l'attaque & la défense des Places. Ils n'ont véritablement de canons que ceux qui leur ont été donnés par les Français, & quelques autres que les Portugais leur ont fondus ; mais quand ils en auroient de meilleurs, ils manqueroient de courage & de dextérité pour s'en servir. Ils ont peu de cavalerie, & ils mettent toute leur confiance dans le grand nombre de leurs éléphans qui souvent leur sont aussi funestes qu'à leurs ennemis, sur-tout lorsque ces animaux sont blessés ; alors ils tournent leur rage contre leurs propres conducteurs qu'ils écrasent sous leurs pieds. Les Siamois se rangent en bataille sur trois lignes, dont chacune forme un bataillon carré soutenu par seize éléphans qui portent un étendard particulier. Quelques coups de canons donnent le signal du combat, & quelquefois le terminent. Ce bruit répand une terreur générale, & souvent les deux partis également épouvantés se dispersent dans les bois.

PIERRE ABAILARD naquit à Palais près de Nantes, (en 1079) d'une famille noble. Il étoit l'aîné de ses frères & leur laissa tous les avantages de son droit d'aîneſſe, pour se livrer entièrement à l'étude. La dialectique étoit la science pour laquelle il sentoit le plus d'attraits & de talens. L'envie de se faire une réputation l'engagea à parcourir

les différentes provinces de la France. Dévoré par la paſſion d'embarraſſer par ſes raiſonnemens les hommes les plus déliés de l'Europe, il ſe rendit à Paris auprès de Guillaume de Champeaux, Archidiacre de Notre-Dame, & le plus grand Dialectricien de ſon temps. *Abailard* chercha d'abord à s'en faire aimer, & n'eut pas de peine d'y réuſſir; mais l'avantage qu'il eut dans pluſieurs diſputes lui attira l'averſion de ſon Maître & l'envie de ſes condiſciples. Ce redoutable Athlète ſe ſépara d'eux pour aller ſoutenir des aſſauts ailleurs. Il ouvrit d'abord une école à Melun, enſuite à Corbeil, enfin à Paris. Son nom devint ſi célèbre, que tous les autres Maîtres ſe trouvèrent ſans élèves. Le ſucceſſeur de Guillaume de Champeaux dans l'École de Paris, lui offrit ſa chaire, & ne rougit pas de ſe mettre au nombre de ſes Diſciples. *Abailard* devint l'auteur à la mode: il joignit aux talens de l'homme de lettres les agrémens de l'homme aimable. S'il fut admiré des hommes, il ne plut pas moins aux femmes. Il y avoit alors à Paris une jeune fille pleine d'eſprit, de goût & de charmes, nièce de Fulbert, Chanoine de Paris. Son oncle, qui l'aimoit tendrement, entretenoit la paſſion qu'elle avoit de devenir ſavante. Abailard trouva dans les diſpoſitions de l'oncle & de la nièce un moyen de ſatisfaire l'amour qu'Héloïſe lui avoit inſpiré. Il propoſa à Fulbert de le prendre en penſion, ſous prétexte qu'il auroit plus de temps pour l'inſtruction de ſon élève. *Abailard* la rendit

bientôt ſenſible. L'attachement mutuel du Maître & de l'Ecolière, excitant les cris du public, Fulbert vint rompre leurs liens en les ſéparant. Leur chaîne étoit formée de façon à ne pouvoir ſe rompre : Héloïſe portoit dans ſon ſein le fruit de ſes foibleſſes ; *Abailard* l'enleva & la conduiſit en Bretagne, où elle accoucha d'un fils qu'on nomma *Aſtrolabe*. Fulbert tonnoit contre le ſéducteur. *Abailard* lui fit propoſer d'épouſer Héloïſe, pourvu que leur mariage demeurât ſecret. Les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale ; mais l'oncle ne crut pas devoir faire un myſtère d'une choſe qui réparoît l'honneur de ſa nièce. Héloïſe, à qui la prétendue gloire d'*Abailard* étoit plus précieuſe que la ſienne propre, nia leur union avec ſerment. Fulbert, irrité de cette conduite, la traita ſi mal, que ſon époux l'arracha à ſon tyran & l'enferma dans le Monaſtère d'Argenteuil où elle avoit été élevée. Fulbert s'imaginant qu'*Abailard* vouloit faire Héloïſe Religieuſe pour s'en débarraſſer, chercha le moyen de ſe venger d'une manière éclatante. Il apoſta des gens qui entrèrent dans la chambre d'*Abailard* pendant la nuit, & le privèrent de ce qui avoit été la ſource de ſes malheurs & de ſes plaiſirs. Cet amant infortuné alla cacher ſon opprobre dans l'Abbaye de Saint-Denis en France, où il ſe fit religieux. Héloïſe prenoit en même-temps le voile à Argenteuil, moins en chrétienne qui ſe repent, qu'en amante qui ſe livre à ſon déſeſpoir. Dans le moment

qu'elle alloit recevoir l'habit religieux, elle récita des vers de Lucain qu'elle appliqua à ſes aventures. Cependant les Diſciples d'*Abailard* le preſſoient de reprendre ſes leçons publiques : il ouvrit d'abord ſon école à Saint-Denis & enſuite à Saint-Ayoul-de-Provins. L'affluence des Étudians y fut ſi grande, que quelques Auteurs en font monter le nombre juſqu'à 3000. Les ſuccès d'*Abailard* éclipsèrent la gloire des autres Maîtres & réveillèrent leur jalouſie ; ſoit zèle, ſoit vengeance, ils ſe déclarèrent contre ſon traité de la Trinité, condamné au Concile de Soiſſons vers 1121 ; il le fut de nouveau à celui de Sens en 1140, à la prière de Saint Bernard. Ce célèbre réformateur y dénonça les propoſitions d'*Abailard*, & le preſſa de les nier ou de ſe rétracter. L'illuſtre errant ne fit ni l'un ni l'autre ; il ſortit bruſquement du Concile, en s'écriant qu'il en appeloit à Rome. Sa fuite fut jugée une défaite : ſes ennemis en triomphèrent ; mais l'appel au Pape étoit embarraſſant. Les Evêques n'ayant rien décidé, par reſpect pour lui, employèrent la plume de Saint Bernard, qui rendit compte au Souverain Pontife de l'aſſemblée de Sens. Le Saint Abbé de Clairvaux, indigné des erreurs d'*Abailard*, l'appelle dans ſes lettres *un horrible compoſé d'Arius, de Pélage & de Neſtorius, un Moine ſans règle, un Supérieur ſans vigilance, un Abbé ſans Diſciples, un homme ſans mœurs, un monſtre, un nouvel Hérode, un Antechriſt.*

Innocent II (1) ratifia tout ce que le concile de Sens avoit fait. Il ordonna que les livres d'*Abailard* fuſſent brûlés, & que leur Auteur fût enfermé, avec défenſes d'enſeigner. *Abailard* auſſi malheureux en écrits qu'en amour, publia ſon apologie, mais ſa foi n'en fut pas moins ſuſpecte. Pour regagner l'eſtime publique, il crut devoir pourſuivre ſon appel au Saint Siége & partit pour Rome. En paſſant à Cluny, Pierre le Vénérable, Abbé de ce Monaſtère, ſenſible à ſon mérite & à ſes malheurs, le retint dans ſa ſolitude & entreprit ſa converſion. Il en vint à bout par ſa douceur & ſa piété. Cet homme plein d'humanité, de raiſon & d'eſprit, peignit ſa ſituation & ſon repentir au Pape, & obtint ſon pardon. Il travailla en même-temps à le reconcilier avec Saint Bernard, & y réuſſit. Quoiqu'*Abailard* fût entré dans le Cloître, plutôt par dépit que par piété, ſes lettres à Héloïſe ſemblent atteſter qu'il ne tarda pas à prendre l'eſprit de cet état. Cette tendre amante étoit alors au Paraclet: c'étoit un oratoire que ſon amant avoit bâti près de Nogent ſur Seine en 1122, à l'honneur de la Trinité. Héloïſe s'y étoit retirée peu de temps après avec pluſieurs autres Religieuſes auxquelles elle prêchoit autant par ſes exemples que par ſes leçons. *Abailard* marchant ſur les traces de ſon épouſe, ne penſa plus qu'à ſe conſoler dans le ſein de

(1) Proclamé Pape en 1130, le 17 février. Il gouverna treize ans, ſept mois, huit jours.

Dieu, des épines dont les hommes ont ſemé la vie : cette paix de l'ame que les plaiſirs & la gloire n'avoient pu lui procurer, il la trouva dans le déſert de Cluny.

Voici l'inſcription qui ſe lit ſur la tombe d'HÉLOISE & ABAILARD.

« *Pierre Abailard*, Fondateur de cette » Abbaye, naquit en 1079, à Palais en » Bretagne ; l'étendue de ſes connoiſſances, » jointe aux dons naturels dont il étoit par- » tagé, le placèrent bientôt au rang des » plus grands hommes de ſon ſiècle. Il publia » cependant ſur la Trinité un Ouvrage qui » fut proſcrit par un Concile tenu à Soiſſons » en 1121 ; mais il ſe rétracta avec une ſou- » miſſion parfaite : & pour témoigner qu'il » n'avoit que des ſentimens orthodoxes, il » fit faire d'une ſeule pierre ces trois figures » ſemblables, qui repréſentent les trois » Perſonnes Divines dans une même nature. » Il nomma cette retraite le *Paraclet*, en » mémoire des conſolations qu'il y avoit » goûtées. Il avoit épouſé Héloïſe qui en » fut la première Abbeſſe & qui étoit douée » de toutes les grâces de l'eſprit & du corps. » Ils s'étoient ſéparés par un motif de péni- » tence, & ne furent réunis que dans ce » tombeau. *Abailard* mourut le 21 avril 1142, » âgé de ſoixante-trois ans ; & Héloïſe, » le 16 mai 1163, au même âge, après » avoir donné tous deux des marques écla- » tantes d'un repentir vif & ſincère.

» Quiconque entendra l'hiſtoire de leurs

» malheurs, ſans répandre des larmes, n'eſt » pas né avec un cœur ſenſible ».

Cette Tombe avoit été rétablie en juin 1701, *par les ſoins de Très-Haute & Très-Puiſſante Dame Catherine de la Rochefoucault, Abbeſſe, & a été réparée en octobre* 1761, *par ceux de Très-Haute & Très-Puiſſante Dame Marie de Reye de la Rochefoucault, Abbeſſe.*

L'ORDRE des Templiers avoit été établi à Jéruſalem en 1118 par pluſieurs Gentils-hommes Français qui firent vœu de chaſteté & d'obéiſſance entre les mains du Patriarche, & promirent d'employer leurs biens & leur vie au ſervice & à la défenſe des Pélerins de la Terre-Sainte. Le Roi Baudouin II leur aſſigna un logement près du Temple, d'où ils furent appelés *Templiers*. Ils firent une infinité de belles actions ſous les Rois de Jéruſalem, & acquirent de grandes richeſſes dans tous les Royaumes de l'Europe; mais ces grands biens les perdirent. Bientôt l'orgueil, la fierté, l'indépendance, l'eſprit du monde, le luxe, la volupté & les plaiſirs de la table eurent infecté tout l'Ordre. On les accuſa ſous le règne de Philippe le Bel, des crimes les plus atroces & des excès les plus épouvantables, & ils furent tous arrêtés en un ſeul jour par tout le Royaume; ce fut par un ordre ſecret qui fut exécuté le 15 octobre 1307. A la première interrogation qu'on fit ſubir aux cent quarante Chevaliers, il n'y en eut que trois qui nièrent abſolument

tous les crimes qu'on leur imputoit ; mais on ajoute, pour infirmer ces aveux, qu'ils ont été extorqués par la violence, & que la plus grande partie des Chevaliers révoquèrent leurs confeſſions, & ſoutinrent qu'on les leur avoit arrachées à force de tourmens. Quoi qu'il en ſoit, ils furent arrêtés par toute la chrétienté ; & cinquante-neuf, parmi leſquels il y avoit un Aumônier du Roi, furent livrés en France au bras ſéculier. On les conduiſit hors de la porte Saint-Antoine, dans un champ voiſin de l'Abbaye du même nom, où ils furent brûlés vifs & à petit feu en 1309. Il y en eut neuf à Senlis & un grand nombre en différents endroits de la France qui ſouffrirent ce crüel tourment avec fermeté. Enfin le 22 mars 1312, le Pape Clément V, dans un Concile tenu à Vienne, donna une Bulle qui caſſoit, ſupprimoit & annulloit l'Ordre militaire du Temple, & cet Ordre demeura pour toujours proſcrit & aboli. On diſpoſa enſuite de leurs biens en faveur des Chevaliers de Saint-Jean dévoués à la défenſe des ſaints lieux, & qui venoient de donner de nouvelles preuves de leur zèle par la conquête de l'iſle de Rhodes.

PENDANT le Miniſtère du Cardinal *Ximenès*, *Ferdinand V*, Roi d'Arragon, & *Iſabelle de Caſtille*, envoyèrent en 1505, *Pierre*, Comte de Navarre, qui ſe rendit en peu de temps maître d'Oran. Cette ville étoit peuplée de Maures chaſſés de Grenade, de Valence &

d'Arragon. Comme ils ſavoient la langue, & connoiſſoient les chemins d'Eſpagne où ils étoient nés, ils y faiſoient des courſes, y débarquoient fréquemment, & cauſoient de grands ravages ſur les côtes de la terre ferme & des iſles dépendantes de cette Couronne.

Après la conquête d'Oran, l'armée Eſpagnole gagna du terrain & s'empara de Bugie & de pluſieurs autres Places avec beaucoup de rapidité. Les Algériens ne purent empêcher que les Eſpagnols conſtruiſiſſent un fort ſur une iſle vis-à-vis de la ville, où ils mirent de l'artillerie & une garniſon pour les tenir dans le reſpect, & empêcher le départ & l'entrée des Corſaires d'*Alger*. Ceux-ci ſupportèrent tranquillement un joug ſi rude pour eux, juſqu'à la mort de *Ferdinand* en 1516. Ils prirent ce temps pour s'affranchir de l'eſpèce de captivité où ils étoient. Pour y réuſſir, ils firent une députation à *Aruch-Barberouſſe*, Corſaire Mahométan, auſſi fameux par ſa fortune que par ſa valeur. Il étoit occupé à croiſer avec une eſcadre de galères & de barques, lorſque les Députés Algériens vinrent le prier de les délivrer du joug des Eſpagnols, & lui promirent une récompenſe proportionnée au ſervice qu'ils en attendoient. Il leur répondit favorablement, & tint parole. Ce Corſaire envoya à *Alger* dix-huit galères & trente barques ſous les ordres de ſon Lieutenant, & marcha lui-même par terre avec tout ce qu'il put amaſſer de Turcs & de Maures.

Les Algériens furent tranſportés de joie en apprenant la diligence de *Barberouſſe*, qu'ils regardoient comme un Héros invincible. *Selim Eutemi*, Général d'*Alger*, & tous les principaux de la ville allèrent le recevoir à près de deux journées. Ils lui rendirent des honneurs extraordinaires, l'amenèrent en triomphe daus *Alger*, aux acclamations du peuple, & le logèrent dans le Palais du Prince *Eutemi* qui le reçut avec toute la diſtinction poſſible. Ses troupes furent auſſi traitées avec beaucoup d'amitié & de généroſité; mais elles en abusèrent bientôt. Le beſoin qu'on avoit d'elles leur donna une fierté qui devint très-incommode. *Barberouſſe* s'enfla auſſi d'orgueil, & conçut le deſſein de s'emparer d'*Alger* & du territoire qui en dépend, & de ſe rendre Souverain.

Il ne différa pas long-temps l'exécution de ſon deſſein. Il ſavoit que le Prince Arabe reſtoit quelque temps ſeul dans le bain avant la prière du matin. Comme *Barberouſſe* étoit logé dans ſon Palais, il eut un jour la commodité d'y entrer ſans être vu des gens du Prince; il le ſurprit nu & ſans armes, & l'étrangla avec une ſerviette, ſans lui donner le temps de ſe reconnoître. Il ſortit ſur-le-champ, & rentra dans le bain peu après, avec nombre de perſonnes qui l'accompagnoient, comme s'il eût eu deſſein de ſe baigner, ſelon ſa coutume. Il affecta une extrême ſurpriſe de la mort du Prince, fit publier qu'il étoit tombé en foibleſſe, ſelon toute apparence, & mort faute de ſecours,

& ordonna en même-temps à ſes troupes de prendre les armes.

Les Algériens ne doutèrent point que ce coup ne fût l'ouvrage du perfide *Barberouſſe*; chacun craignit pour ſoi le même ſort : tous s'enfermèrent dans leurs maiſons, abandonnant la ville aux ſoldats Turcs qui profitèrent de cette occaſion pour s'en rendre maîtres. Ils conduiſirent *Barberouſſe* à cheval & en grande pompe par toute la ville, & le proclamèrent *Roi d'Alger*, en criant *Vive Aruch Barberouſſe, l'invincible Roi d'Alger, que Dieu a choiſi pour gouverner ſon peuple, & pour le délivrer de l'oppreſſion des Chrétiens! Malheur à ceux qui ne le reconnoîtront point, & qui refuſeront de lui obéir comme à leur légitime Souverain!* Après avoir jeté la terreur parmi les Bourgeois qui s'attendoient à quelque maſſacre, ils placèrent *Barberouſſe* ſur le Siége Royal dans le Palais du Prince *Selim*, environné de Gardes bien armés. Les troupes ſe répandirent dans les principales maiſons de la ville, pour annoncer aux habitans ce qui ſe paſſoit, & pour les inviter poliment de la part du nouveau Roi, de lui aller rendre hommage. On leur promettoit toutes ſortes d'égards & de faveurs, s'ils faiſoient cette démarche de bonne grâce. Quoiqu'une invitation faite par des gens armés fût très-ſuſpecte, il étoit encore plus dangereux de refuſer. Les Bourgeois ſe laiſsèrent conduire aux pieds de leur nouveau Maître, qui les combla de careſſes, reçut leur ſerment de fidélité, & leur fit ſigner l'acte de ſon couronnement.

ronnement. Enſuite ſes Officiers accompagnés de ſoldats, prenant avec eux les principaux de la Bourgeoiſie, allèrent dans chaque maiſon pour porter leurs compatriotes à aller faire le même hommage; & ils le firent ſans réſiſtance.

Le fils du Prince de *Selim*, encore jeune, craignant pour lui-même le ſort de ſon père, prit ſecrètement la fuite avec l'aide d'un Arabe, Officier de ſa maiſon, & d'un Eſclave affectionné. Il ſe réfugia à Oran ſous la protection de l'Eſpagne, & ſur la parole du Marquis de Comarès, Gouverneur de cette Place, qui le reçut avec bonté, & le traita avec diſtinction.

Barberouſſe ayant été déclaré Roi, & reconnu de gré ou de force, fit réparer les fortifications de l'Alcaçave, y plaça beaucoup d'artillerie, avec une bonne garniſon Turque, & y fit battre la monnoie à ſon nom. Le peuple ne reſta pas long-temps ſans reſſentir le poids de la tyrannie & de l'oppreſſion. Le nouveau Roi fit étrangler tous ceux qu'il craignoit, s'empara de leurs biens, & exigea de fortes amendes de tous ceux qui avoient de l'argent. On conçut tant d'horreur pour lui & pour ſes ſoldats, que lorſqu'il ſortoit pour ſe faire voir en public, tous les habitans ſe cachoient & fermoient les portes de leurs maiſons.

Une choſe manquoit encore à ſa félicité; il étoit vivement touché de la beauté & du mérite de la Princeſſe *Zaphira*, veuve du Prince *Selim*. Il ſe ſervit inutilement de toutes

ſortes de voies de douceur ponr ſe rendre maître de ſou cœur ; *Zaphira* ſe livroit de plus en plus à ſa douleur : de Souveraine, elle ſe voyoit ſujète, & abandonnée ſans défenſe à la paſſion d'un barbare qu'elle accuſoit publiquement de la mort de ſon mari. Elle reçut ſon amour d'une manière à lui ôter toute eſpérance. Il tâcha même de ſe juſtifier auprès d'elle du crime dont elle l'accuſoit. Il conſulta là-deſſus *Ramadan-Choulak* ſon vieux Miniſtre, le confident de ſes deſſeins. C'étoit un homme qui avoit perdu un bras à ſon ſervice, & lui avoit aidé à ſe défaire du Prince *Selim*, & à ſe reudre maître d'*Alger*.

Ramadan fit publier par un Crieur public que le Roi ayant appris que le Prince *Selim* avoit péri de mort violente, & qu'il étoit accuſé d'en être l'auteur, il étoit enjoint à quiconque connoîtroit ou ſoupçonneroit le meurtrier & les complices, de les déclarer, à peine de la mort la plus cruelle, pour ceux qui cacheroient les connoiſſances qu'ils auroient eues : on promettoit une récompenſe en or & en argent aux délateurs. Il parut bientôt un accuſateur gagné, qui dit qu'un Arabe, ſerviteur du Prince, lui avoit déclaré avant ſa fuite, les complices qui étoient au nombre de trente qu'il nomma. On lui compta la ſomme promiſe, mais de peur qu'il ne parlât, on lui arracha la langue ſur-le-champ, ſous prétexte qu'il avoit trop tardé à révéler ce ſecret. Les trente complices furent arrêtés ; c'étoit les plus chétifs ſoldats de l'armée de *Barberouſſe*. *Ramadan* les

avoit gagnés à force de magnifiques promeſſes, leur promettant qu'ils en ſeroient quittes pour des menaces, & qu'ils en ſeroient récompenſés par une eſpèce de banniſſement qui les renverroit riches & heureux en Egypte leur Patrie. Trompés par cette amorce, ils s'avouèrent coupables; & dans le moment, ils furent ſaiſis par des gens poſtés à cet effet, qui les étranglèrent. *Zaphira* ne fut point la dupe de cette ſanglante ſcène, elle ne diminua rien de la haine qu'elle portoit au Corſaire. Il voulut uſer de violence; elle le reçut avec un poignard dont elle lui auroit percé le cœur, s'il n'eût paré le coup. De peur qu'il ne revînt à la charge, elle s'empoiſonna.

Cependant les ſoldats de *Barberouſſe*, qui l'avoient fait Roi, & qui faiſoient la force par laquelle il ſe ſoutenoit ſur le Trône, ſe livroient au libertinage, & vivoient avec toute ſorte de licence. Ils maltraitoient les Bourgeois, les chargeoient d'injures & de coups, & prenoient tout ce qui étoit à leur bienſéance dans la ville & la campagne. Le malheureux peuple fut obligé d'abandonner les maiſons de campagne & les jardins, parce que les Turcs les voloient, & faiſoient toutes ſortes d'outrages aux hommes, aux femmes & aux enfans.

Telle étoit la conſolation des Algériens; ils trouvoient un tyran dans le même homme qu'ils avoient appelé pour les garantir du joug des Eſpagnols. La Religion avoit eu plus de part que tout autre motif, à l'averſion qu'ils

avoient pour la domination Eſpagnole ; car ils étoient bien convaincus, toute religion à part, qu'il n'y avoit point de comparaiſon d'un Gouvernement à l'autre pour la douceur. Ils avoient appelé *Barberouſſe* pour ſe garantir des Eſpagnols, ils recoururent à eux pour ſe délivrer de lui.

Les principaux d'*Alger* envoyèrent ſecrètement une Ambaſſade aux Arabes de la plaine de Mutija où *Selim-Eutemi* avoit été *Cheick* de la Nation qui l'habitoit, & d'où ils l'avoient tiré pour ſe ſoumettre à ſa conduite. Le but de cette Ambaſſade étoit de les engager à s'unir avec les Algériens pour venger la mort de leur Prince qui étoit aimé des deux Nations, & pour ſe délivrer d'un tyran qui opprimoit Alger. Ils lièrent en même-temps une négociation ſecrète avec le Commandant du fort des Eſpagnols, qui étoit dans l'iſle vis-à-vis d'*Alger* ; & il fut réſolu entr'eux de maſſacrer *Barberouſſe* avec les Turcs, & qu'*Alger payeroit* encore tribut au Roi d'Eſpagne. On fixa un jour pour l'exécution de ce deſſein. Le complot fut découvert, & *Barberouſſe* y mit ordre ſans faire connoître qu'il sût rien; mais il prit ſon temps, & par la mort de vingt des principaux Bourgeois dont il abattit les têtes, il ôta aux autres le courage & l'envie de rien tenter.

Cependant le fils de *Selim-Eutemi* réfugié à Oran, animé par ſon déſeſpoir, & ſe croyant auſſi capable de ſe venger de l'uſurpateur, qu'il en avoit d'envie, propoſa au

Marquis de *Comarès*, Gouverneur de la Place, des moyens pour rendre le Roi d'Eſpagne maître d'*Alger*. Il offrit d'y aller lui-même, ſi on lui vouloit confier des troupes, & répondit du ſuccès. Il preſſa tant ce Gouverneur, qu'il l'envoya au Cardinal *Ximenès*, qui approuva le projet du jeune Prince, & le fit approuver au Roi d'Eſpagne, qui envoya en 1517, une flotte avec dix mille hommes de débarquement. Elle étoit commandée par Don *Franciſco de Vero*, avec ordre de chaſſer *Barberouſſe* & tous les Turcs qui étoient à *Alger*, & de s'en emparer en faveur du Prince Arabe. Celui-ci devoit conduire cette expédition, ſecondé par quelques Arabes expérimentés qui étoient à ſa ſuite, & par ceux avec qui il entretenoit correſpondance dans la campagne d'*Alger*. Cette flotte ne fut pas plutôt aux environs d'*Alger*, qu'une tempête la diſperſa & la briſa preſqu'entièrement ſur les rochers. La plupart des Eſpagnols furent noyés; preſque tous ceux qui échappèrent aux vagues, furent ou maſſacrés par les Turcs, ou faits eſclaves. *Barberouſſe* ſauvé par cet accident, ſe crut plus invincible que jamais. Il redoubla ſes cruautés envers les habitans de la ville & des environs.

Les *Cheicks* des différentes Tribus d'entre les Arabes, firent une aſſemblée générale dont le réſultat fut qu'on enverroit une Ambaſſade à *Hamid-Alabdès*, Roi de Tenez, pour lui demander ſa protection & du ſecours contre *Barberouſſe*, & lui offrir un tribut, s'il les

délivroit des Turcs. Ce Roi accepta la propoſition avec joie,& promit de ſe joindre aux Princes Arabes pour chaſſer les Turcs du Royaume d'*Alger*, à condition que, s'il en venoit à bout, lui & ſes deſcendans poſſéderoient ce Royaume. Tout lui fut accordé, & dans la même année 1517, il marcha vers les frontières d'*Alger* avec une armée de dix mille Maures à cheval. Les Arabes de la campagne ſe déclarèrent en même-temps, & vinrent groſſir ſon armée.

Barberouſſe averti de ces mouvemens, ſe mit en état de faire tête. Il comptoit beaucoup ſur l'arme à feu dont ſes gens étoient bien pourvus, au-lieu que les Maures n'avoient que des zagayes (1) & des flèches. Il laiſſe à *Alger Cheredin* ſon frère, avec une foible garniſon, prit avec lui les principaux habitans, pour lui répondre de la fidélité de la ville,& marcha contre l'ennemi qu'il diſſipa aiſément. *Hamid-Alabdès* prit la fuite & ſe retira vers ſa Capitale, & s'y voyant pourſuivi, il s'alla réfugier dans le mont Atlas. *Barberouſſe* entre dans Tenez, pilla le Palais, abandonna la ville à ſes troupes qui la pillèrent, & força les habitans à le reconnoître pour Roi. On ne parla plus dans toute l'Afrique que de la valeur & de la fortune de ce Conquérant. Les habitans du Royaume de Tremecen, mécontens d'*Abuſijen* leur Roi, pour ſe venger de lui, envoyèrent à *Bar-*

(1) Le *Zagaye* eſt une eſpèce de javelot que les Maures lancent de la main avec beaucoup d'adreſſe.

Berouſſe, afin de l'inviter à venir les en délivrer, avec promeſſe de lui livrer le Royaume & de le reconnoître pour leur Roi.

Il n'avoit garde de manquer cette occaſion. Il manda à *Cheredin* de lui envoyer d'*Alger* de l'artillerie & les munitions qui lui manquoient; & laiſſant une autre frère à Tenez pour y commander & conſerver cette conquête, il marcha contre le Roi de Tremecen qui ne ſavoit pas encore la trahiſon de ſes ſujets. Les troupes de *Barberouſſe* croiſſoient à meſure qu'il avançoit, par les Arabes qu'attiroit dans ſon armée l'eſpérance du butin. *Abuſijen* vint à ſa rencontre avec ſix mille chevaux & trois mille hommes d'infanterie. La bataille ſe donna dans la plaine d'Aghad qui dépend d'Oran. L'artillerie d'*Alger* fit un effet terrible ſur les Maures qui plièrent. Leur Roi s'enfuit, ſes ſujets lui coupèrent la tête, & l'envoyèrent au vainqueur avec les clefs de leur ville.

Barberouſſe en alla prendre poſſeſſion & la fit fortifier; & pour ſe mieux défendre contre les Eſpagnols d'Oran, il s'aſſura par une alliance, du ſecours de *Mulei-Hamed*, Roi de Fez, qui étoit en guerre avec celui de Maroc.

Oran étoit devenu le refuge des Princes perſécutés en Afrique. *Abuchen-Men*, héritier du Royaume de Tremecen, que *Barberouſſe* venoit d'envahir, s'y étoit retiré à l'exemple du jeune Prince *Selim*: *Charles V.* étant venu prendre poſſeſſion du Royaume d'Eſpagne, le Gouverneur d'Oran s'y rendit

pour lui rendre compte de l'état où étoient les affaires en Afrique. Il y mena le Prince de Tremecen, qui ſollicita pour avoir des troupes avec leſquelles il pût ſe rétablir. Il obtient ce qu'il demandoit. Le Gouverneur repaſſa avec dix mille hommes, & marcha vers Tremecen, conduit par *Abuchen-Men*, auxquels ſe joignirent le Prince *Selim*, pluſieurs Arabes & Maures de la campagne.

Barberouſſe voyant l'orage qui le menaçoit, demanda du ſecours au Roi de Fez. Rien n'arrivoit : il apprit au-contraire que les Eſpagnols marchoient à lui. Il crut que le meilleur parti qu'il eût à prendre, étoit de ſortir avec quinze cents Turcs & cinq mille Maures à cheval. A l'approche des Eſpagnols, il changea de penſée & voulut rentrer dans la ville avec ſes Turcs; mais il s'apperçut que les habitans tramoient quelque deſſein contre lui. Dans cet embarras, il laiſſa les Maures durant la nuit, & ne prenant que les Turcs, il partit pour gagner Alger.

Le Général Eſpagnol, averti de ſon évaſion, lui coupa le chemin, & le joignit au paſſage de la rivière d'Huerda, à huit lieues de Tremecen. Le Corſaire ſe voyant perdu, fit ſemer dans le chemin ſon or, ſon argent & ſa vaiſſelle, pour amuſer les Chrétiens, & avoir le temps de paſſer la rivière avec ſes troupes; mais les Eſpagnols mépriſant ces richeſſes, chargèrent vigoureuſement les Turcs qui faiſoient l'arrière-garde. Il repaſſa la rivière avec ſon avant-garde, & après avoir combattu avec furie, il fut maſſacré avec tout ſon monde.

Le Marquis de *Comarés*, après cette victoire, marcha vers Tremecen, & y entra, faiſant porter au bout d'une pique la tête de *Barberouſſe*. Il mit *Abuchen-Men* en poſſeſſion du Royaume, ſans oppoſition. Peu de jours après la bataille, le Roi de Fez arriva au voiſinage avec vingt mille Maures à cheval, pour ſecourir *Barberouſſe* ſon allié; mais ayant appris ſa mort, il ſe retira en diligence de peur qu'on ne l'attaquât. Le Marquis retourna à Oran, & renvoya en Eſpagne les troupes qui lui avoient été confiées.

La nouvelle du malheur de *Barberouſſe* étant portée à Alger, les ſoldats Turcs & les Capitaines des bâtimens Corſaires, élurent *Cheredin* ſon frère, pour Roi d'*Alger*, & pour Général de la mer. Il régna avec aſſez de tranquillité pendant la première année; mais au commencement de 1519, ayant conçu du ſoupçon contre les habitans d'*Alger*, qui conſpiroient toujours, de concert avec les Arabes & les Maures de la campagne, contre le gouvernement de la Milice Turque, il réſolut, avec ſa Milice, de recourir à la protection du Grand Seigneur par une Ambaſſade. Il fit ſavoir à Conſtantinople la mort de ſon frère, offrit de mettre ſous la protection de la Porte le Royaume d'*Alger*, & de payer un tribut, à condition qu'on lui fourniroit tous les ſecours néceſſaires pour s'y maintenir. En cas que cette offre ne fût point reçue, il offrit de céder la Souveraineté du Royaume, pourvu qu'il en fût nommé Bacha ou Vice-Roi.

On accepta cette dernière offre, & on lui envoya en même-temps deux mille Janiſſaires bien armés, & qui unis aux ſoldats qu'il avoit déjà, ſe rendirent maîtres des Arabes & des Maures. Ceux-ci ſe virent inſenſiblement réduits à l'eſclavage, & forcés à ſouffrir la domination tyrannique des Turcs.

BATAILLE DE MALPLAQUET.

LOUIS XIV envoya en 1709 le Préſident Rouillé, & puis enſuite M. de Torcy à la Haye, pour tenter de mettre fin à une guerre qui épuiſoit l'Europe, & que la rigueur de cette année rendoit encore plus inſupportable: mais les Hollandais firent de ſi étranges propoſitions, que l'on fut obligé de continuer la guerre.

Déjà Marlboroug avoit pris Tournay dont Eugène avoit couvert le ſiége: déjà ces deux Généraux marchoient pour inveſtir Mons. Le Maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. Dès que les Français s'avancèrent pour s'oppoſer à l'inveſtiſſement de Mons, les alliés vinrent les attaquer près du village de Malplaquet. Les deux armées étoient chacune d'environ quatre-vingt mille combattans; mais celle des alliés étoit ſupérieure de quarante-deux bataillons. Les Français traînoient avec eux quatre-vingt pièces de canons, les alliés cent quarante. Le Duc de Marlborong commandoit l'aile droite où étoient les Anglais & les troupes Allemandes

à la ſolde d'Angleterre. Le Prince Eugène étoit au centre ; Tilli & un Comte de Naſſau à la gauche avec les Hollandais. Le Maréchal de Villars prit pour lui la gauche, & laiſſa la droite au Maréchal de Boufflers. Il avoit retranché ſon armée à la hâte, manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, long-temps malheureuſes, & dont la moitié étoit compoſée de nouvelles recrues, & convenable encore à la ſituation de la France qu'une défaite entière eût miſe aux derniers abois.

Les Soldats qui ayant manqué de pain un jour entier, venoient de le recevoir, en jetèrent une partie pour courir plus légèrement au combat. Il y a eu depuis pluſieurs ſiècles peu de batailles plus diſputées & plus longues, aucune plus meurtrière. La gauche des ennemis où combattoient les Hollandais, fut preſque toute détruite & même pourſuivie la bayonnette au bout du fuſil. Marlboroug à la droite, faiſoit & ſoutenoit les plus grands efforts. Le Maréchal de Villars dégarnit un peu ſon centre pour s'oppoſer à Marlboroug, & alors même ce centre fut attaqué. Les retranchemens qui le couvroient furent emportés. Le Régiment des Gardes qui le défendoit, ne réſiſta pas. Le Maréchal, en accourant de ſa gauche à ſon centre, fut bleſſé, & les alliés gagnèrent le champ de bataille au moyen de trente mille hommes qu'ils laiſsèrent ſur la place, & les Français en perdirent près de dix mille. Les vœux publics de la Hollande furent de ne plus

remporter de victoire à ce prix. L'armée de France ſe retira dans un très-bel ordre & avec beaucoup de dignité, ſous les ordres du Maréchal de Boufflers qui voulut bien ſervir alors comme volontaire ſous le Maréchal de Villars. La priſe de Mons fut le fruit que les alliés remportèrent du gain de cette bataille. Le Maréchal de Boufflers étoit aidé du Prince Tingri Montmorenci, depuis Maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ſes pères. L'armée ſe retira entre le Queſnoi & Valenciennes, emportant pluſieurs drapeaux & étendarts pris ſur les ennemis. Ces dépouilles conſolèrent Louis XIV, & on compta pour une victoire, l'honneur de l'avoir diſputé ſi long-temps, & de n'avoir perdu que le champ de bataille.

BATAILLE DE DENAIN.

TANDIS qu'on s'aſſembloit à Utrech pour la paix (1), le Maréchal de Villars retiré derrière les lignes, en 1712, couvroit encore

(1) Cette paix eſt conclue à Utrech par la France & l'Eſpagne, avec l'Angleterre, la Savoye, le Portugal, la Pruſſe, & avec les Hollandais, le 11 avril 1713, & publiée à Paris le 22 mai. Le 5 novembre ſuivant, le Roi d'Eſpagne renonce ſolennellement à la Couronne de France. Le Duc de Berry & le Duc d'Orléans renoncent à la Couronne d'Eſpagne le 19 dudit mois. Le Roi, pour le bien de la paix, ſacrifie le port & les fortifications de la ville de Dunkerque qu'il fait enſuite démolir. Landau & Fribourg ſont pris ſur l'Empereur Charles qui avoit refuſé de conclure la paix d'Utrecht.

Arras & Cambray. Le Prince Eugène prenoit la ville du Quesnoy, & il étendoit dans le pays une armée d'environ cent mille combattans. Ce Général ayant brûlé le faubourg d'Arras, s'avançoit sur l'armée Française. Il proposa au Duc d'Ormond, que la Reine Anne avoit envoyé à l'armée du Prince Eugène avec douze mille Anglais, de livrer bataille. Ce Général avoit été envoyé pour ne point combattre. Les négociations particulières entre l'Angleterre & la France avançoient. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux Couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque, pour sûreté de ses engagemens. Le Duc d'Ormond se retira vers Gand. Le Prince Eugène privé des Anglais, étoit encore supérieur de vingt mille hommes à l'Armée Française : il l'étoit par sa position, par l'abondance de ses magasins & par neuf ans de victoires. Le Maréchal de Villars ne put l'empêcher de faire le siége de Landrecies. La France épuisée d'hommes & d'argent, étoit dans la consternation. Les esprits ne se rassuroient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du Prince Eugène pouvoient rendre infructueuses. Déjà même des détachemens considérables avoient ravagé une partie de la Champagne, & pénétré jusqu'aux portes de Rheims. Déjà l'alarme étoit à Versailles, comme dans le reste du Royaume. Landrecies ne pouvoit pas tenir long-temps. Il fut agité dans Versailles si le Roi se retireroit à Chambort. Il

dit au Maréchal d'Harcourt, qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoqueroit toute la Nobleſſe de ſon Royaume, qu'il la conduiroit à l'ennemi, malgré ſon âge de ſoixante-quatorze ans, & qu'il périroit à la tête. Une faute que fit le Prince Eugène délivra le Roi de France de tant d'inquiétudes. On prétend que ſes lignes étoient trop étendues; que le dépôt de ſes Magaſins dans Marchiennes étoit trop éloigné; que le Général Albermale poſté à Denain, entre Marchiennes & le camp du Prince n'étoit pas à portée d'être ſecouru aſſez tôt, s'il étoit attaqué. Un Curé & un Conſeiller de Douai nommé *le Fèvre d'Orval*, ſe promenant enſemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvoit aiſément attaquer Denain & Marchiennes. Le Fèvre donna ſon avis à l'Intendant de la province; celui-ci au Maréchal de Monteſquiou qui commandoit ſous le Maréchal de Villars: le Général l'approuva & l'exécuta. Cette action fut en effet, le ſalut de la France, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le Maréchal de Villars donna le change au Prince Eugène. Un Corps de Dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme ſi on ſe préparoit à l'attaquer; & tandis que ces Dragons ſe retirent enſuite vers Guiſe, le Maréchal marche à Denain avec ſon armée ſur cinq colonnes. On force les retranchemens du Général Albermale, défendus par dix-ſept bataillons. Tout eſt tué ou pris. Le Général ſe rend priſonnier avec deux

Princes de Naſſau, un Prince de Holſtein, un Prince d'Anhalt & tous les Officiers. Le Prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes : il veut attaquer un pont qui conduiſoit à Denain, & dont les Français étoient maîtres ; il y perd du monde & retourne à ſon camp, après avoir été témoin de cette défaite. Tous les poſtes vers Marchiennes, le long de la Scarpe, ſont emportés l'un après l'autre avec rapidité. On pouſſe à Marchiennes défendue par 4000 hommes ; on en preſſe le ſiège avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait priſonniers, & qu'on ſe rend maître de toutes les munitions de guerre & de bouche amaſſées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la ſupériorité eſt du côté du Maréchal de Villars. L'ennemi déconcerté lève le ſiège de Landrecies le 4 octobre, & voit reprendre Douai, le Queſnoy, Bouchin. Les frontières ſont en ſureté. L'armée du Prince Eugène ſe retire diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris depuis le combat de Denain juſqu'à la fin de la campagne. Tant d'avantages remportés par la France en une ſeule campagne, mirent les Alliés hors d'état de continuer la guerre, & les obligèrent à penſer ſérieuſement à faire une paix générale, dont le traité fut ſigné le 6 mars 1714, à Raſtat, dans la Principauté de Baden, par le Prince Eugène de Savoye, au nom de l'Empereur, & par le Maréchal de Villars

au nom du Roi; & le traité ne fut entièrement ratifié que le 7 ſeptembre ſuivant dans la petite ville de Badein en Suiſſe, où ſe tiennent ordinairement les Aſſemblées générales des Treize-Cantons & de leurs Alliés.

Le Maréchal de Villars tomba inopinément le 24 juillet ſur un camp de dix-ſept bataillons retranchés à Denain pour le forcer; la choſe étoit difficile, mais Villars ne déſeſpéra pas d'en venir à bout: « Meſſieurs, dit-» il à ceux qui étoient autour de lui, les » ennemis ſont plus forts que nous, ils ſont » même retranchés; mais nous ſommes » Français; il y va de l'honneur de la na-» tion, il faut aujourd'hui vaincre ou mou-» rir, & je vais moi-même vous en donner » l'exemple ».

Envoyé en Italie en 1733 après avoir été déclaré Général des camps & armées du Roi, titre qui n'avoit point été accordé depuis le Maréchal de Turenne; un Officier conſidérable lui repréſentant pendant le ſiége de Piſighitone qu'il s'expoſoit trop: « Vous » auriez raiſon, ſi j'étois à votre âge, ré-» pond le Maréchal; mais à l'âge où je » ſuis, j'ai ſi peu de jours à vivre, que je » ne dois pas les ménager, ni négliger les » occaſions qui pourroient me procurer une » mort glorieuſe ».

On le preſſoit inutilement en 1677 de prendre une cuiraſſe pour une action qui de-

voit être vive & meurtrière. « Je ne crois » pas, répondit-il tout haut en préſence » de ſon Régiment, ma vie plus précieuſe » que celle de ces braves gens-là ».

XERCÈS ayant couvert l'Héleſpont de ſes vaiſſeaux, fit faire ſur cette mer un pont de bâteaux, que la tempête emporta, lorſqu'il fut fait à moitié; il fit donner 300 coups de fouet à la mer, & y fit jeter une paire de fers de ceux qu'on mettoit aux pieds des criminels & des eſclaves, afin de lui apprendre à qui elle ſe jouoit. La vanité, l'orgueil de ce Prince, ſes ridicules, ſes délires ſont aſſez connus par l'Hiſtoire Grecque. On a dit mille fois qu'il avoit envoyé un cartel au mont Athos, dans lequel il le menaçoit de le faire abattre, pour ſe venger de ce que quelques-uns de ſes ſoldats avoient péri en le voulant traverſer.

PLATON, dont Xénocrate étoit diſciple, lui recommandoit ſouvent de ſacrifier aux grâces. Mais quel philoſophe poſſéda à un plus haut degré cette force de l'ame qui nous fait triompher des paſſions? Xénocrate dans tout le cours de ſa vie parut ſupérieur aux louanges, aux plaiſirs & à tout ce qui fait l'objet de la cupidité des hommes: ſa probité étoit ſi bien reconnue pas ſes concitoyens, qu'appelé en jugement pour porter ſon témoignage, les juges d'une commune voix le diſ-

penſèrent du ſerment ; les enfans même qui n'avoient entendu prononcer ſon nom qu'avec reſpect, lui rendoient hommage dans les rues ; & ſa préſence ſuſpendoit leurs jeux.

ZAMOLXIS, diſciple de Pytagore & légiſlateur des Thraces, leur donna de bonnes lois, c'eſt-à-dire, les meilleures qu'un peuple ſauvage pût ſuppoſer. L'humeur revêche & le caractère indocile de la nation qu'il avoit entrepris de civiliſer, le fit recourir à un ſtratagème qui lui réuſſit. Il aſſembla les principaux du peuple, & leur dit qu'il alloit mourir pour interroger les Dieux ſur les lois qu'il avoit promulgées. Zamolxis ſe fit enſevelir en effet ; mais le caveau du mauſolée qu'il s'étoit préparé, le conduiſoit par un ſouterrain dans une maiſon écartée, dans laquelle il avoit mis des proviſions pour trois ans. Il reparut la quatrième année, & on le crut véritablement reſſuſcité. Ses diſciples qui l'avoient enſeveli, lui avoient été fidelles, & parurent tout auſſi ſurpris que les autres de ſa nouvelle apparition. Alors, le regardant comme inſtruit par les Dieux-mêmes, les Thraces ſuivirent ſes lois, & furent heureux. C'eſt ainſi que par le menſonge on amène les hommes à un bonheur, qu'ils fuiroient peut-être, ſi la vérité le leur préſentoit.

THOIRAS, Gouverneur de l'iſle de Rhé, ſoutenoit depuis ſix ſemaines tous les efforts

des Anglais qui cherchoient à s'en emparer. Il étoit aſſiégé dans une petite Place qui n'étoit guère défendue que par ſon habileté & par ſon courage ; les fortifications étant fort mal en ordre, il lui falloit un prompt ſecours, mais la flotte Anglaiſe tenant la mer, il ne lui étoit pas poſſible de faire ſortir la moindre barque. Comment inſtruire de ſa ſituation l'Armée Françaiſe qui aſſiégeoit la Rochelle ſous les ordres du Cardinal de Richelieu ? Un ſoldat Gaſcon fut informé de l'embarras du Gouverneur, il alla s'offrir à lui, il promit de paſſer à la nage le bras de mer, de deux lieues au-moins, qui ſépare l'iſle de Rhé de la Rochelle, & de porter de ſes nouvelles au Cardinal. Charmé de ſon zèle, le Gouverneur ne balança pas à lui donner des ordres. Le ſoldat attend la nuit & part auſſi-tôt. Le bruit qu'il faiſoit en nageant attira de ſon côté pluſieurs barques Anglaiſes. Dès qu'elles furent près de lui, il plongea à diverſes repriſes ; elles crurent que c'étoit un poiſſon, & lui laiſsèrent continuer ſa route. Ce ſoldat étoit expoſé à tout inſtant à être découvert par les Anglais, ou à s'égarer dans les ténèbres, obligé de lutter contre les vents & les flots, entraîné par les courans, mordu par de gros poiſſons, dont quelques-uns le ſuivirent juſqu'au rivage ; mais ſon courage & ſon zèle lui donnèrent ſans ceſſe de nouvelles forces ; il arriva, vit le Cardinal, & s'acquitta fidellement de ſa commiſſion.

PRÉCIS
DE L'HISTOIRE DE TAMERLAN,
Empereur des Mogols & Conquérant de l'Aſie.

TAMERLAN ou TIMUR-LENGK marcha ſur les traces des *Cyrus*, des *Alexandre*, des *Céſar* & de tout ce qu'il y eut de plus grands Conquérans dans l'Univers ; même bravoure, même intrépidité, même hardieſſe dans ſes entrepriſes, même rapidité dans ſes conquêtes, & mêmes défauts. Les Empires que ceux-ci avoient fondés ſe ſont détruits ou ont paſſé en d'autres mains ; ſi celui de *Tamerlan*, trop vaſte pour ſe ſoutenir dans toute ſon étendue, ne ſubſiſte plus en ſon entier, il en reſte du-moins dans ſes débris une portion qui ſeule eſt un monument authentique de ſon ancienne grandeur.

L'Empire des Mogols fondé dans l'Aſie par le fameux Genghis-Kan, commençoit à décheoir de ſa première ſplendeur, lorſque la Providence ſuſcita un Héros tel que *Tamerlan*. Pluſieurs Ecrivains ſont partagés ſur ſa naiſſance ; les uns le ſuppoſent né de la plus baſſe condition ; ils ajoutent que s'étant dès ſa jeuneſſe adonné aux brigandages, & s'étant aſſocié quantité de ſcélérats de ſon caractère, il commença par ſes vols & ſes violences à ſe rendre fameux. Les autres lui donnent une naiſſance plus illuſtre, en le faiſant fils

de l'Emir Tragaï, un des principaux Seigneurs de l'Empire du Zagatai, & Souverain particulier de la ville & du pays de Kech. Enfin, quoi qu'il en ſoit, il devint un des plus fameux Conquérans qu'il y eut. Il donna de bonne heure des marques d'un génie heureux & d'un courage héroïque. Sa phyſionomie étoit noble & prévenante, & ſon humeur enjouée; il avoit un corps robuſte, une conſtitution forte & propre à la fatigue. L'ambition fut toujours ſa paſſion dominante: ce fut à l'âge de vingt-cinq ans qu'il commença à faire parler de lui; la multitude de ſes exploits, la rapidité de ces conquêtes paſſent, ſans contredit, tout ce que l'hiſtoire tant ancienne que moderne, nous fournit de plus merveilleux.

Les Tartares étoient peu connus dans le monde avant le douzième ſiècle; ces peuples habitoient les vaſtes pays qui ſont au nord de la mer Caſpienne, & qui s'étendent de l'occident à l'orient, depuis le Boriſthène juſqu'aux confins de la Chine: diſtribués par Tribus, ils erroient dans les déſerts où ils demeuroient ſous leurs tentes, juſqu'à ce que la diſette des pâturages les forçât à changer de ſéjour. Ils avoient pluſieurs Souverains, auxquels ils donnoient le nom de Kan. Ils en choiſiſſoient un à qui les autres rendoient hommage, & qu'ils appeloient *le grand Kan*. Ces peuples preſque toujours à cheval, ſont d'une humeur belliqueuſe: on croit que c'eſt d'entr'eux que ſont ſorties ces Nations qui en différents ſiècles ont fait

tant d'irruptions dans l'Europe & dans les pays voiſins.

Ce fut environ l'an 1203 que le nom de *Mogol* commença à ſe rendre formidable dans le monde par les conquêtes de Genghis-Kan qui ſignifie Souverain des Souverains. Il joignit la ruſe au courage, & en feignant qu'une voix céleſte lui avoit ordonné de purger l'Univers des mauvais Souverains, la ſuperſtition acheva de lui gagner ces peuples que l'eſpérance du pillage rendoit encore plus crédules. Tous s'empreſsèrent à venir combattre ſous ſa bannière ; on lui déféra un empire plus abſolu que celui de ſes prédéceſſeurs. Ses ſuccés ſi éclatants le déterminèrent à pouſſer ſa fortune. Après avoir ſubjugué toutes les nations juſqu'au Boriſthène, il tourna ſes armes vers l'orient de la mer Caſpienne. Ayant paſſé l'Oxus, il pénétra dans le pays des Mèdes, & fit trembler la Perſe & l'Arménie. Il mourut enfin l'an 1226 de J. C. âgé de 74 ans, après 25 ans de règne.

On comptoit au-moins vingt-deux Empereurs qui avoient régné ſouverainement dans le Zagatai depuis ſon établiſſement, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de moins de cent ans. Un ſi grand nombre de Souverains en ſi peu de temps, montroit une grande altération dans l'Etat; en effet, les Emirs devenus trop puiſſants, s'étoient inſenſiblement rendus les maîtres de la principale autorité dans le Gouvernement. Les Princes de la race de Genghis-Kan dégénérèrent peu-à-peu

des grandes qualités de leurs ancêtres. Livrés à l'oiſiveté & à la molleſſe, ils ne gardoient plus que le nom de *Kan*, ils abandonnoient les rènes du Gouvernement à ceux qui avoient ou l'adreſſe ou la force de s'en ſaiſir : de là les guerres perpétuelles dans l'État, & les fréquentes révolutions dans l'Empire. Ceux qui devenoient ſupérieurs, dépoſoient & faiſoient mourir le Kan & en ſubſtituoient un autre à ſa place : ainſi l'Empire étoit en proie à l'ambition des Grands. L'Empereur n'étoit qu'une Idole, & le peuple gémiſſoit ſous la tyrannie & ſous l'oppreſſion.

Telle étoit la ſituation de l'Empire du Zagatai dans les premières années de la jeuneſſe de *Tamerlan*. Il perdit ſon père, l'Emir Tragaï, de bonne heure, & profita des troubles ordinaires du Zagatai qui lui ouvrirent une carrière dont il parcourut tous les ſentiers avec la plus grande ardeur.

L'Empereur du Zagatai, Beyan-Couli-Kan, ayant été dépoſé & mis à mort par les intrigues & la violence d'un des principaux Emirs de la Tranſoxiane, tout ce vaſte État ſe vit en proie aux factions & aux brigues des Grands de l'Empire. La plupart des Princes, ſous prétexte de venger la mort du Kan, ayant pris les armes, s'emparèrent des provinces qui ſe trouvèrent le plus à leur bienſéance. La ville de Samarcande, capitale de l'Empire, & le ſiége ordinaire des Kans du Zagatai, fatiguée de la tyrannie des Emirs, ſecoua le joug de l'obéiſſance, & voulut ſe gouverner ſuivant des lois particulières en ma-

nière d'Etat Républicain. Ce n'étoit dans tout le Zagatai que guerres, que ſéditions accompagnées de tous les malheurs & de tous les excès, fruits ordinaires des guerres civiles.

Le Souverain ou Kan des Gétes leva une puiſſante armée & paſſa en Tranſoxiane, dans l'eſpérance de réunir l'Empire du Zagatai à celui des Gétes. Il s'avança ſans oppoſition dans le Zagatai : la Principauté de Kech ſe trouvoit ſur ſon paſſage ; c'étoit le pays héréditaire de *Tamerlan*, mais dont la ſouveraineté étoit entre les mains de ſon oncle, l'Emir Hadgi-Berlas. Ce petit État n'étoit point en ſituation de s'oppoſer à l'armée des Gètes. *Tamerlan* profita de la conjoncture, pour rentrer dans l'héritage de ſes pères, qu'il ne voyoit qu'avec beaucoup de jalouſie entre les mains de ſon oncle. Il lui repréſenta que n'ayant pas de forces ſuffiſantes pour oſer ſe préſenter devant les Gétes, il étoit de la prudence d'uſer d'induſtrie pour tâcher de ſauver leur Principauté : pour cet effet, il alla avec la permiſſion de ſon oncle, trouver le Kan des Gétes pour lui rendre ſes hommages & tâcher de s'inſinuer dans ſa faveur, afin de pouvoir conſerver quelque choſe de leur pays héréditaire. *Tamerlan*, dont les lumières étoient fort ſupérieures à ſon âge, prévoyoit que les diviſions des Princes Zagataïens ne leur permettroit pas de rien faire de ſolide pour leur Patrie ; il ſe jeta dans les bras du vainqueur, s'en fit un protecteur & un ami. *Tamerlan* ſe trouvant dans les

les bonnes grâces du Kan ; au-lieu d'être favorable à Hadgi-Berlas ſon oncle, il le fit paroître criminel auprès du Kan, lequel ſe trouvant offenſé de ce qu'il ne s'étoit pas venu ſoumettre, le déclara déchu de ſa Principauté de Kech en faveur de *Tamerlan*, en y ajoutant encore quantité de Pays des environs.

Tamerlan attaché à la domination des Gètes auxquels il étoit redevable de ſon élévation, gagna les Turcomans ainſi qu'une quantité de Seigneurs Zagataïens qui vinrent le trouver avec leurs troupes. *Tamerlan* ſe trouvant alors à la tête d'un corps conſidérable ; prit la route de Samarcande. Les Députés des villes du Zagatai, ainſi que la plupart des Princes des environs s'étoient rendus dans cette Capitale pour y féliciter le nouveau Souverain & lui rendre leurs hommages. Ce fut là que, par un conſentement unanime de la Nation, il reçut la Couronne impériale avec tout l'appareil & toute la pompe qui accompagnent ces ſortes de cérémonies. Il fit ſon entrée ſolennelle dans Samarcande, & après pluſieurs jours de fêtes & de réjouiſſances, il s'appliqua à régler l'Empire que les longues guerres, tant civiles qu'étrangères, avoient jeté dans un grand dérangement.

Tamerlan non content d'avoir reçu la Couronne impériale, voulut encore étendre ſon Empire. Il ſoumet le petit Roi du Carezem. Il porte ſes vues ſur la Ruſſie, en prenant la défenſe du Prince Tocatmich. Il part pour

la conquête de la Caraſſane dont il vient à bout. Il devient maître du vaſte pays compris depuis l'occident de la mer Caſpienne juſqu'aux frontières des Indes. Etant devenu protecteur du jeune Roi Perſan dont l'État étoit mal gouverné, il profite des diſſenſions, & aſſervit à ſes lois une partie de la Monarchie Perſanne. Il arme contre la Ruſſie ; un de ſes fils va attaquer & ruiner Moſcow (1). *Tamerlan* conduit ſon corps d'armée à Aſtracan (2) : ces deux villes n'étant pas en état de ſoutenir un ſiége contre une armée victorieuſe, dont la réputation avoit jeté la terreur dans tous les eſprits, ſe rendirent à diſcrétion.

Tamerlan, étant de retour à Samarcande ſa capitale, donna une fête (3) de huit jours

(1) Cette ville qui a donné ſon nom à toute la Moſcovie, l'a reçu elle-même du nom de *Moſca*, rivière qui l'arroſe. Elle étoit fort peuplée ; il y avoit plus de quarante mille maiſons & quantité d'habitans fort riches par le grand commerce qui s'y faiſoit au moyen de la Moſca & de l'Ovo, deux grandes rivières qui ſe déchargent dans le Wolga. Le Mirza s'en étant rendu maître, l'abandonna au pillage de ſes ſoldats qui y exercèrent toutes ſortes de cruautés, y mirent le feu & la réduiſirent preſque toute en cendres.

(2) Aſtracan eſt ſituée dans une iſle que forme le Wolga au-deſſus de ſon embouchure dans la mer Caſpienne, ſous le quarante-ſixième degré de latitude. La commodité de cette mer a toujours rendu cette ville fort commerçante. Elle eſt fréquentée non-ſeulement par tous les peuples de la Ruſſie, mais encore par les Perſans, les Arméniens & même les Indiens, qui y abordent ſur de petits vaiſſeaux, & y apportent toutes les richeſſes de leur pays, de l'or, de l'ivoire, des épiceries, & toutes ſortes de pierres précieuſes.

(3) On choiſit pour cette fête une vaſte plaine aux environs de Samarcande. On y traça un camp diſpoſé ſuivant

aux Grands de ſa Cour & à ſes Officiers. Il partagea entr'eux les riches dépouilles qu'il avoit priſes ſur les ennemis. Il eſt entouré d'Ambaſſadeurs. Il police ſon Empire ; il embellit & règle ſa capitale. Il ſonge à la conquête des Indes, il s'y détermine. On lui offre le Royaume d'Ormus & la Princeſſe héréditaire pour un de ſes fils. Le Mirza Mirancha épouſe la Princeſſe & remet ſes États dans l'ordre. *Tamerlan* va aux Indes, ſous le prétexte de venger le Sultan Mahmou; ſes détachemens y font de grands progrès. Il envoye à Golconde une partie de ſon armée ſous la conduite d'un de ſes fils. Ce dernier ſe rend maître de cette ville, & délivre la femme du Roi qu'il trouve ſur un bûcher.

La Puiſſance Ottomane faiſoit depuis environ un ſiècle, de grands progrès dans l'Aſie

---

la régularité & le ſymétrie la plus agréable. L'enceinte qui étoit de plus d'une lieue, fut tapiſſée d'une magnifique tenture de brocard à fleurs d'or & d'argent. Les tentes des particuliers étoient de riches draps de toutes ſortes de couleurs, où l'aſſortiment que l'on avoit obſervé formoit un coup d'œil des plus riants. Outre les eſpaces laiſſés entre chaque tente, il y en avoit de plus grands en forme de rues tirées au cordeau, qui toutes aboutiſſoient au quartier impérial qui étoit au centre. On avoit bâti un palais de bois pour l'Empereur, où la peinture imitant le naturel, préſentoit aux yeux les richeſſes & les agrémens de la plus belle architecture. Les dedans étoient revêtus des plus riches étoffes de Perſe & des Indes, le pavé couvert de velours, de brocard & de nattes fines auſſi eſtimées par la délicateſſe du travail, que les riches étoffes. Au fond d'un ſuperbe veſtibule ſoutenu par des colonnes garnies de lames d'or & d'argent, s'élevoit un trône où l'or mêlé avec les diamants & toutes ſortes de pierreries, éblouiſſoient les yeux des ſpectateurs.

& dans l'Europe. Amurat I, ſurnommé *le Conquérant*, venoit de mourir après avoir gagné trente-ſept batailles & dépouillé les Grecs des plus belles provinces de leur Empire. Bajazet (1), un de ſes fils, lui avoit ſuccédé, quoiqu'il ne fût pas l'aîné. Son frère Jacap, à qui la nature & les lois de l'Empire décernoient la Couronne, avoit été la victime de cet ambitieux cadet qui le fit étrangler en montant ſur le trône ; exemple barbare qui paſſa depuis en coutume dans la Maiſon Ottomane, où le nouveau Souverain ne manque guère de ſolenniſer ſon inſtallation au trône par le maſſacre de tous ſes frères. Bajazet, fils d'un Héros, ne dégénéra point de la valeur martiale qui juſque-là avoit été comme héréditaire dans la Famille Ottomane. Ses deſſeins étoient vaſtes, comme ſon ambition étoit ſans bornes. Prompt à entreprendre & plus ardent à exécuter, mais vain, préſomptueux, & d'une inhumanité barbare. En moins de trois ans il avoit emporté ſur les Chrétiens les provinces de Bulgarie, de Macédoine & de Theſſalie ; dépouillé une partie des Princes Aſiatiques de leurs États, & reduit l'Empereur Grec à la ſeule ville de Conſtantinople.

Cet Empereur étoit alors Manuel (2), fils de Jean Paléologue (3), qui avoit été contraint de l'envoyer à Andrinople en qualité d'ôtage à la Cour de Bajazet ; mais

(1) En 1285, régna quatorze ans.
(2) En 1391, régna trente-ſept ans.
(3) En 1341, régna cinquante ans.

Manuel ayant ſu la mort de Jean ſon père, s'étoit enfui ſecrètement & rendu à Conſtantinople où on l'avoit couronné Empereur. Bajazet en fut ſi irrité, que voulant humilier le nouvel Empereur ſon ancien ôtage, il envoya lui dénoncer qu'il vouloit qu'il eût à Conſtantinople un Cadi pour rendre la juſtice aux Muſulmans qui y négocioient en grand nombre, ſi-non qu'il n'avoit qu'à ſe réſoudre à faire fermer les portes de Conſtantinople dont Bajazet prétendoit que tous les dehors lui appartenoient. Manuel extrêmement mortifié d'une déclaration ſi hautaine, eut recours à *Tamerlan* dont les conquêtes faiſoient tant de bruit dans l'Aſie; & après pluſieurs tentatives, il détermina enfin ce grand Conquérant à s'oppoſer aux progrès & aux cruautés de Bajazet.

Tamerlan, ſur toutes les ſollicitations que Manuel lui fit faire, & indigné du peu de conſidération que Bajazet témoignoit depuis quelque-temps pour lui, & après lui en avoir fait faire des reproches à la Porte, quitta l'Aſie & ſe mit à la tête d'une armée formidable, pour aller demander raiſon au Monarque Turc de ſes procédés à ſon égard.

Tamerlan toujours victorieux, prend Sébaſte (1), il apprend que Bajazet marche au-devant de lui à petites journées, à la tête

(1) *Tamerlan* aſſiégea cette ville ſuivant ſa méthode ordinaire. Il fit miner la Place par des ſouterrains & ſoutenir les murailles par des étançons; on y mettoit enſuite le feu, ce qui faiſoit bouleverſer les murs & formoit de brèches par où il étoit aiſé de donner l'aſſaut.

des troupes Ottomanes, après avoir fait lever le blocus devant Conſtantinople. Sur cet avis *Tamerlan* décampe de Sébaſte & prend le chemin de Céſarée (1). Il donne ordre à l'Emir Chammelik de prendre avec lui mille hommes, & de s'approcher ſecrètement le plus près de l'ennemi qu'il lui ſeroit poſſible : l'Emir s'acquitta parfaitement bien de ſa commiſſion. Favoriſé des ténèbres de la nuit, il ſe trouva avant le lever de l'aurore, tout proche du camp de Bajazet, & ſe mit en embuſcade dans un petit bois voiſin de ce camp. Une troupe d'aventuriers étant ſortie hors du camp, donna mal-à-propos dans l'embuſcade & fut taillée en pièces. Bajazet fut ſurpris & mortifié de ce qu'un petit nombre de Tartares eût oſé faire une entrepriſe aux portes de ſon camp. Il le quitta dès le jour même & s'approcha de Kirchecher.

Enfin les Armées Tartare & Ottomane s'approchent l'une de l'autre. *Tamerlan* va viſiter le camp où la bataille devoit ſe donner; c'eſt une vaſte plaine, au travers de laquelle coule une rivière dont il eut ſoin de s'aſſurer. Il diſpoſe enſuite ſon armée ſuivant la ſituation du terrain : il la partage en trois corps qui avoient chacun une avant-garde. L'aile gauche, la plus honorable parmi les Tartares, fut miſe ſous le commandement du Myrza Charoc & de Calil Sultan, l'un fils

(1) Il y a pluſieurs villes de ce nom; celle-ci eſt Céſarée de Cappadoce, qui fut d'abord appelée *Mazaca*, & à qui Tibère donna le nom des Céſars.

de l'Empereur, & l'autre ſon petit-fils. L'aile droite avoit pour chef le Mirza Mirouſga. Le corps de bataille étoit compoſé de troupes de la Tranſoxiane, du Zagatai & d'autres nations, qui montoient à près de cent mille hommes.

Bajazet rangea pareillement ſon armée en bataille. Il la diſpoſa en forme de croiſſant, ſuivant la méthode des Ottomans. L'aile droite étoit commandée par le Deſpote de Servie, beau-frère de l'Empereur Turc. L'aile gauche avoit pour chef Muſulman Cheleby, fils aîné de Bajazet. L'Empereur Turc commandoit le centre, peu inférieur à celui de *Tamerlan*. Il étoit compoſé de Janiſſaires, de Spahis, des troupes auxiliaires de Syrie & de Méſopotamie.

Tel étoit l'état des deux armées formidables qui ſe trouvèrent en préſence le premier juillet de l'an 1397. La nuit qui précéda la bataille, ſe paſſa de part & d'autre dans de grandes agitations. L'un & l'autre Prince avoit enfin trouvé un ennemi digne de ſa valeur. Chacun d'eux s'étoit fait un grand nom dans le monde : on les regardoit comme les deux plus redoutables Monarques qui fuſſent dans l'Univers. *Tamerlan* né particulier, comptoit alors pluſieurs Souverains pour ſes ſujets. Bajazet, fils d'un Empereur, mais deſtiné pour obéir, avoit ſu envahir un Empire qu'il avoit augmenté par ſes conquêtes. Tous deux juſqu'alors heureux dans leurs entrepriſes, appréhendoient, avec raiſon, que la fortune laſſe de les favoriſer,

ne les abandonnât dans une occaſion ſi délicate.

Les ſoldats n'étoient pas plus tranquilles dans les deux camps. Chacun s'entretenoit de ce qu'il avoit à craindre ou à eſpérer. L'aurore ne faiſoit encore que de paroître, lorſque les deux Empereurs, comme de concert, mirent chacun leur armée hors de leur camp. L'un & l'autre les rangeant en bataille, couroient entre les rangs, & faiſoient ſouvenir leurs ſoldats du ſuccès de leurs armes en tant de diverſes expéditions. *Tamerlan* crioit aux ſiens de ſe ſouvenir qu'ils étoient Mogols & deſcendans du grand Genghis-Kan. Bajazet recommandoit aux Turcs la gloire du nom Ottoman ; & leur repréſentoit qu'ayant vaincu tout récemment les plus braves nations de l'Europe, il leur ſeroit honteux d'appréhender les barbares du Mogoliſtan.

Le ſignal ayant été donné de part & d'autre, la bataille commença par l'avant-garde de l'aile droite de l'armée Tartare. Le Mirza qui la commandoit, fit faire une décharge de flèches ſur l'aile gauche des Turcs. Les deux corps ſe mêlèrent enſuite avec fureur. Le Prince Turc ſe défendit en brave contre le Mirza. *Tamerlan* l'apperçut, & envoya promptement du renfort pour ſoutenir le Mirza. Les deux ailes s'avancèrent l'une ſur l'autre, & le Deſpote de Servie qui commandoit la droite des Turcs, ayant été tué, cette aile plia. Bajazet qui étoit ſur l'éminence, voyant le déſordre de ſon

aile droite, fit avancer le corps de bataille. Alors l'affaire devint générale. Tous ces corps combattirent l'un contre l'autre avec une opiniâtreté invincible & un acharnement réciproque. Le ſoleil étoit déjà ſur ſon déclin, ſans qu'on pût encore ſavoir de quel côté la victoire tourneroit. La campagne étoit couverte de morts & de mourans. Le ſang couloit de toutes parts. Cependant l'ardeur des Turcs parut ſe ralentir ; ils cédoient peu-à-peu, & les Tartares les pouſſant toujours, la plus grande partie ſe mit à fuir.

Bajazet, après avoir laſſé pluſieurs chevaux & s'être fatigué en vain à rallier ſes troupes, étoit remonté ſur la hauteur, d'où il voyoit, avec un chagrin aiſé à concevoir, le déſordre de ſon armée. *Tamerlan*, qui pendant cette journée avoit fait l'office de ſoldat, comme celui de Général, appercevant le corps des Janiſſaires qui faiſoit toujours bonne contenance, jugea que l'Empereur Turc étoit au milieu d'eux. Il ordonna au Mirza Es-Kender d'aller l'attaquer. Ce jeune Prince exécuta cet ordre avec autant de courage que de prudence. Les Janiſſaires ſoutinrent pluſieurs charges conſécutives avec cette intrépidité qui leur eſt ordinaire, & tuèrent beaucoup de monde au Mirza ; mais *Tamerlan* y marcha lui-même avec le Mirza Charoc. Le combat ſe ranima. Bajazet ſe voyant enveloppé de toutes parts, ſe défendit en lion & ſoutint le choc juſqu'à la nuit. Les Janiſſaires obligés de céder au grand nombre, ſe firent preſque tous tuer.

La nuit étant enfin venue, Bajazet deſcendit de l'éminence où il avoit ſi vaillamment combattu, & ſe mit à fuir à la faveur des ténèbres. Il fut cependant reconnu & pourſuivi par Mahmou Kan, un des Princes du Zagatai. L'Empereur Ottoman ſe défendit encore quelque-temps ; mais ſe voyant ſur le point de périr, il ſe rendit au Prince Mogol, qui lui fit lier les mains & le conduiſit au camp.

L'Empereur Tartare, maître du champ de bataille, étoit entré dans le camp ennemi, & s'étoit logé dans la tente du Monarque Ottoman. Il en demandoit des nouvelles, lorſqu'on l'emmena les mains liées. Il ordonna ſur-le champ qu'on le déliât, & qu'après lui avoir donné le temps de ſe délaſſer un peu de la fatigue d'une ſi cruelle journée, on le lui préſentât dans un état conforme à ſa dignité. Bajazet étoit le plus orgueilleux des hommes. Toutes les attentions de ſon vainqueur ne le conſoloient pas de ſon humiliation & de ſes diſgraces. Il parut devant *Tamerlan* avec plus de fierté que de douleur. *Tamerlan* le voyant entrer dans ſa tente, & l'ayant conſidéré un moment, ne put s'empêcher de ſourire. « Il » n'eſt pas d'un grand cœur, *lui dit le Mo-* » *narque Ottoman*, d'inſulter un malheureux. » Je n'inſulte point à ton état, (*lui répliqua* » *l'Empereur Tartare*) mais je ris de ce que » la fortune a partagé l'empire du monde » entre un borgne comme toi, & un boî- » teux comme moi ». *Tamerlan* étoit effec-

tivement reſté fort incommodé d'une bleſſure au pied. « Tu aurois pu, *ajouta-t-il*, éviter » ton malheur par un peu de condeſcen- » dance. Profite de ta fortune, *lui répliqua* » *le fier Ottoman*, & ne te mêles point de » me donner des leçons ».

Tamerlan ne vouloit point aigrir davantage ſon priſonnier. Il le renvoya, & donna ordre qu'on eût ſoin de lui fournir tout ce dont il pourroit avoir beſoin, & qu'il fût ſervi comme il l'étoit lui-même. Un traitement ſi généreux auroit trouvé de la reconnoiſſance dans une ame d'une autre trempe que celle de Bajazet (1); mais ce Prince ſuperbe & cruel, s'imaginant que tout lui étoit dû, étoit moins ſenſible aux politeſſes d'un ennemi, qu'à la rage de ſe voir priſonnier entre ſes mains.

Tamerlan ſe trouvant entièrement maître de la campagne, profita de cette conjoncture en habile Conquérant. Il ſépara ſon armée en pluſieurs corps, qu'il envoya faire des courſes dans toute la Natolie. Il crut ne pouvoir mieux terminer une campagne ſi brillante que par la priſe de Smyrne (2). Ayant

(1) Pluſieurs Ecrivains diſent que *Tamerlan* fit enfermer ce Prince dans une cage de fer, qu'il ſe ſervit de ſon corps au-lieu de marche-pied, pour monter à cheval, & l'obligeoit de ſe tenir ſous la table pendant le repas, où il étoit forcé de ſe raſſaſier des miettes qui tomboient par terre. Cela ne paroît pas vraiſemblable.

(2) Smyrne eſt bâtie ſur une langue de terre enfermée par trois côtés de la mer qui bat le pied de ſes murailles. Cette ville eſt conſidérable, avec un port ſur l'Archipel. On fait remonter ſon origine juſqu'aux Amazones, par leſquelles on veut qu'elle ait été bâtie. D'autres, avec

examiné la ſituation de la Place, il vit bien que tous ſes efforts ſeroient inutiles tant que la voie de la mer, reſtant libre aux aſſiégés, leur laiſſeroit le moyen de pouvoir être à chaque moment ſecourus & rafraîchis ; il comprit auſſitôt que le ſuccès de ſon entrepriſe dépendoit de fermer cette voie ; la difficulté étoit d'y réuſſir : il manquoit de vaiſſeaux : il l'entreprit cependant, & en vint à bout.

Les Tartares travaillèrent à force à préparer leurs machines pour battre les murailles de Smyrne & pour établir leurs ſapeurs. On étoit alors au milieu du mois de décembre, & les pluies qui tombèrent d'une abondance extraordinaire, faiſoient eſpérer aux aſſiégés que leurs ennemis ne pourroient tenir contre la rigueur de la ſaiſon. Ce fut, au-contraire, un nouveau motif pour *Tamerlan*, de redoubler ſes efforts : en effet, tout étant prêt, ſuivant ſes déſirs, les Tartares commencèrent l'attaque de tous côtés, les beliers & les machines battoient les murs jour & nuit. La ſappe fut bientôt pouſſée de toutes parts avec la plus grande vigueur ; les aſſiégés faiſoient des ſorties, mais ils étoient preſque toujours repouſſés avec perte ; enfin les murs de la ville & du château étant minés & ſou-

---

plus d'apparence, n'en ſont qu'une colonie des Ephéſiens. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une ville ancienne, & une de celles qui ſe vantoient d'avoir donné la naiſſance à Homère. Elle appartenoit aux Chrétiens qui l'avoient toujours conſervée au milieu des révolutions continuelles arrivées dans l'Aſie depuis trois ſiècles.

tenus ſur des étançons, *Tamerlan* y fit mettre le feu. La plus grande partie des murailles s'étant écroulée avec un fracas épouvantable, préſenta de toutes parts de larges ouvertures. Les Tartares préparés fondirent ſur les brèches avec cette férocité qui les rendoit depuis ſi long-temps ſupérieurs aux autres nations Aſiatiques.

En vain les Smyrniens firent face de tous côtés : la multitude des ennemis qui ſe ſuccédoient ſans ceſſe les uns aux autres, étoit ſi grande, qu'il fallut céder à leurs efforts opiniâtres. Les brèches furent forcées ; des flots de Barbares ſe répandirent en peu d'heures dans les rues & dans les places publiques. Les aſſiégés pouſſés de toutes parts ſe retranchoient dans les Égliſes & dans les maiſons. On faiſoit pleuvoir ſur eux un déluge de feux liquides, de la réſine & de l'huile bouillante, du ſouffre enflammé, & tout ce que la rage met à la main en de ſemblables conjonctures. Le courage des aſſiégés ne fit qu'irriter davantage un vainqueur féroce ; le ſoldat effréné portant le fer d'une main & le feu de l'autre, faiſoit main baſſe ſur tout ce qui ſe préſentoit, & embraſoit tous les lieux où il trouvoit de la réſiſtance ; le ſang couloit à torrens dans les rues : l'embraſement commença par les Temples & les Palais qui faiſoient plus de réſiſtance ; il ſe communiqua en peu d'heures dans toutes les maiſons : l'incendie, le meurtre & le pillage durèrent huit jours entiers. La ville fut enfin ruinée de fond en comble. Smyrne au

bout d'un ſiége ſi court, ne fut plus qu'un monceau affreux de pierres & de ſables.

Cette expédition importante ne coûta que quinze jours à *Tamerlan*; lorſqu'elle fut finie, il décampa à petites journées, côtoyant l'Archipel, & s'approchant de la Syrie (1), où il avoit projeté de porter le ravage. La première Place qui l'arrêta fut Béhême, forteresſe ſituée entre Alep & Malatia. La Place étoit dans un détroit où couloient pluſieurs torrens : ſes murs hauts & forts étoient bâtis ſur la cîme d'une montagne eſcarpée. Le Gouverneur fier de la ſituation de la Place, s'étoit préparé à une vigoureuſe défenſe. Elle ne tint cependant que huit jours. C'étoit une ville qui paſſoit pour être extrêmement forte : il y avoit beaucoup de richeſſes que *Tamerlan* livra à ſes ſoldats.

Les progrès de l'armée Tartare ayant répandu l'alarme dans toute la Syrie, Témour-Tach, Gouverneur d'Alep, dépêcha couriers ſur couriers au grand Caire, pour en donner avis au Soudan ſon maître, lequel donna le commandement de ſes armées au Gouverneur de la ville & du territoire de Damas. Ce Général ſe rendit à Alep, & y fut en

(1) Elle eſt aujourd'hui ſous la domination des Ottomans. On comprend ſous le nom de *Syrie*, tout le pays contenu entre l'Arabie déſerte, la Phénicie, la mer Méditerranée & la Cilicie. Ce grand Royaume réduit en Province Romaine par Pompée, conquis par les Sarraſins dans le huitième ſiècle, enlevé à ceux-ci par les Croiſés du temps de Godefroy de Bouillon, & reconquis une autrefois par les Infidelles, étoit alors ſoumis aux Soudans d'Egypte.

peu de temps joint par les Gouverneurs d'Emeſſe, d'Antioche, de Tripoli, de Samarie, de Balbec, de Canaan, de Jéruſalem, & autres, qui conduiſirent, chacun de leurs côtés, toutes les troupes qu'ils purent ramaſſer dans les dépendances de leurs Gouvernemens, ce qui compoſoit une armée formidable & preſque auſſi forte que celle de *Tamerlan*.

Les Coureurs de l'armée Syrienne ayant donné avis que *Tamerlan* étant ſorti d'Antape, s'avançoit vers Alep qui n'en eſt éloigné que de ſept lieues, les Généraux Syriens tinrent un grand Conſeil de guerre pour délibérer ſur le parti qu'ils avoient à prendre dans ces conjonctures. Jamais affaire de plus grande conſéquence ne s'étoit agitée dans ce Conſeil. Ils ſavoient que l'ennemi qu'ils avoient à combattre, étoit le plus fier & le plus redoutable qu'il y eût alors, qui par les plus légers commencemens vint à bout de former un vaſte Empire par des victoires qu'il remporta ſur toutes ſortes de nations, par la conquête de tous les pays qu'il avoit attaqués: enfin ils n'ignoroient ni la bravoure ni les grands exploits du Monarque Tartare: mais *il n'eſt point d'ennemi ſi redoutable*, dit le Gouverneur de Damas, *qui ne puiſſe à la fin trouver ſon vainqueur*; & il décida qu'il falloit lui réſiſter, que le ſalut de la Syrie & de l'Egypte l'exigeoit abſolument. *Les ſuccès*, continua-t-il, *ſont entre les mains du Seigneur; qui ſait ſi l'orgueil de ce préſomptueux Conquérant monté à ſon comble, n'a pas mis à bout ſa pa-*

tience ? Faiſons-lui courir au-moins la moitié du danger. Il y auroit une lâcheté impardonnable à ne pas eſſayer de quel côté la fortune pourra ſe déclarer. Cet avis prévalut dans le Conſeil, & il fut arrêté qu'on tireroit, dès le lendemain, toutes les troupes de la ville d'Alep pour les mettre en ordre de bataille.

Tamerlan s'avançoit à petites journées du côté d'Alep. Son armée parut enfin à la vue de cette ville. Les habitans qui la découvrirent de deſſus les hauteurs où elle eſt ſituée, furent épouvantés du grand nombre & du bon ordre des Tartares. L'armée Syrienne étoit campée ſous les murs d'Alep. Les deux armées ennemies reſtèrent trois jours en préſence ſans en venir aux mains. *Tamerlan* ſe préſenta enfin pour attaquer l'armée Syrienne. La ſienne étoit partagée en trois corps à l'ordinaire : ſoixante & dix éléphans de guerre magnifiquement ornés, & chargés de tours remplies d'Archers & de Tireurs de feux grégeois, (1) faiſoient le front de la bataille. L'armée Syrienne étoit partagée en deux ailes.

Le choc fut aſſez violent de part & d'autre : les Syriens attaqués ſe défendirent d'abord avec vigueur ; mais les Tartares animés par le ſouvenir de leurs victoires, gagnoient

(1) Ces feux dont la compoſition étoit un ſecret qui n'a point paſſé juſqu'à nous, s'attachoient opiniâtrement aux matières combuſtibles, & ne pouvoient être éteints par les moyens ordinaires. Ils ſembloient, au-contraire, s'animer juſqu'au fond de l'eau.

inſenſiblement du terrain ſur ceux-ci. Les éléphans parurent, & déterminèrent la victoire en faveur des Tartares. Les Syriens peu accoutumés à ces monſtrueux animaux, étoient effrayés à la vue des terribles exécutions qu'ils faiſoient avec leurs trompes armées de ſabres. Les éléphans pénétrant au milieu des bataillons ennemis, y portoient l'épouvante & le carnage. Les Archers poſtés dans les tours faiſoient pleuvoir des nuages de traits & des déluges de feux grégeois qui, s'attachant aux habits & aux armures des Syriens, les jetoient dans la fureur & dans le déſeſpoir. Les Syriens voyant un de leurs Généraux tué, commencèrent à plier & prendre la fuite à toutes jambes vers Alep. Les vainqueurs les pourſuivirent, & le carnage devint épouvantable. Les portes d'Alep n'étoient pas aſſez grandes pour donner entrée à tous ceux qui y cherchoient un aſyle. Les Syriens ſe tuoient les uns les autres pour entrer plutôt dans la ville. Les foſſés furent en peu de temps comblés de corps morts.

Tamerlan, après avoir pris Alep, marcha ſur Damas. Les villes d'Emeſe, (1) Balbec (2) & autres ſe rendirent à ſon paſſage à la pre-

(1) Cette ville paſſe pour une des plus anciennes du monde ; elle étoit Métropole ſous le Patriarchat d'Antioche. Les Romains l'avoient fortifiée, ſuivant leur méthode, ſous les premiers Céſars.

(1) *Tamerlan* ayant interrogé les Savans, tant ſur l'origine de cette ville, que ſur les Auteurs de ſes ſomptueux édifices, tous s'accordèrent à faire remonter la fondation de Balbec aux premiers ſiècles du monde.

mière ſommation. Il n'en fut pas de même de la ville de Damas ; elle ne ſe rendit qu'après de vigoureuſes réſiſtances. Jeſdar Emir Maumeluc, qui commandoit la citadelle, s'y étoit renfermé dans le deſſein de s'y bien défendre, ainſi qu'il l'avoit promis au Soudan, qui fut obligé de prendre la fuite après avoir été vaincu par *Tamerlan* ; cette fortereſſe paſſoit pour une des meilleures du levant. *Tamerlan* ayant fait ſommer Jeſdar de ſe rendre, il ne répondit que par une bordée de pierres lancées avec des machines, & par un déluge de feux grégeois qu'il fit pleuvoir ſur ceux qui s'approchoient le plus de la citadelle. Enfin les ſappes étant perfectionnées & le feu y ayant été mis, preſque toutes les murailles qui étoient de groſſes roches fort hautes & fort régulièrement conſtruites, tombèrent à-la-fois. Les aſſiégés entièrement découverts, ne penſèrent plus qu'à implorer la clémence du vainqueur. Jeſdar eut la lâcheté de ſe préſenter en habit d'Eſclave au pied du trône de *Tamerlan* ; il eut beau ſe proſterner & avouer ſa faute, il fut tiré hors du Pavillon Impérial & mis à mort, pour avoir trop différé à ſe rendre. Toute la garniſon fut faite eſclave. On trouva dans cette citadelle des richeſſes immenſes, dont la plus grande partie fut, à l'ordinaire, diſtribuée entre les ſoldats, leſquels ſe répandirent dans Damas, le fer d'une main & le feu de l'autre, & firent main-baſſe ſans diſtinction, ſur les habitans. Les maiſons furent miſes au pillage, & on n'omit en

cette occaſion, aucune des violences & des barbaries que peuvent commettre les nations les plus dépourvues d'humanité.

Les ſoldats déjà chargés du butin qu'ils avoient fait dans cette guerre, auſſi-bien que dans celle de la Natolie, abandonnoient les étoffes les plus magnifiques, pour ne ſe charger que de monnoies d'or & de pierreries. Après qu'ils furent las de piller & de maſſacrer, ils mirent le feu de tous côtés à la ville. Les Moſquées ne furent pas plus épargnées que les autres édifices. Il y en avoit une, entr'autres, qui paſſoit pour un chef-d'œuvre d'architecture. *Tamerlan* eut envie de la conſerver, mais on y porta du ſecours trop tard; le feu étoit déjà à la Moſquée, & quelque ſoin qu'on y apportât, on ne put l'éteindre. Il arriva un fait aſſez ſingulier en cette occaſion. Il y avoit ſur le portail de cette Moſquée deux minarets, [1] l'un de pierre & l'autre de bois; le premier fut entièrement conſumé, & le dernier quoiqu'il ne fût que de bois, demeura ſain & ſauve. Cet événement, qu'on regarda comme miraculeux, contribua à ſauver la vie de quelques Chrétiens qui faiſoient en ce temps là leur demeure à Damas.

Après cette expédition, *Tamerlan* tint conſeil pour délibérer avec ſes Généraux ſur la conquête de l'Egypte, où il avoit deſſein de porter ſes armes, & de pourſuivre

[1] Ce ſont des tours élevées, ſur leſquelles montent les Crieurs pour appeler le Peuple à la prière.

le Soudan ; mais il trouva une extrême répugnance dans les Chefs & encore plus dans les ſoldats. Les délices de Damas avoient amoli leur courage : les ſoldats étoient ſi riches par le pillage du plus beau pays du levant, qu'il y avoit déſormais plus à perdre pour eux qu'à gagner dans toutes les conquêtes qu'ils pourroient entreprendre. La plupart ne reſpiroient qu'à retourner dans leur pays & à revoir leur Patrie, dont ils étoient abſens depuis ſi long-temps. Un grand nombre d'entr'eux accourut à la porte de la tente où l'on tenoit Conſeil. Ils montroient leurs cheveux blancs & les cicatrices des bleſſures qu'ils avoient reçues : ils demandoient à grands cris qu'on mît fin à leurs travaux & à un ſi long exil.

Tamerlan s'étoit rendu abſolu, & juſqu'alors aucun des ſiens n'avoit manqué à l'obéiſſance ſans en être ſévèrement puni. Il balançoit encore, & ſa hauteur naturelle avoit de la peine à plier, lorſqu'il reçut un Courrier dépêché par l'Emir Halgi Seifeddin, qu'il avoit laiſſé en qualité de premier Miniſtre auprès du Mirza Es-Kender ſon petit-fils, auquel il avoit conféré le Royaume de Perſe, par lequel il apprit que ce jeune Prince étant devenu ennemi des affaires qui exigeoient une application ſérieuſe, il s'adonnoit à l'oiſiveté & à la débauche la plus outrée, diſtribuoit les Charges & les Gouvernemens à ceux qui lui donnoient de plus grandes ſommes, qu'il les faiſoit enſuite mourir ſur le moindre prétexte, pour profiter de leurs

dépouilles ; qu'il avoit fait en vain tous ſes efforts dans les commencemens, pour remédier à ces déſordres, en lui repréſentant avec douceur le tort qu'il faiſoit à ſa réputation, & le danger où il s'expoſoit dans un État conquis tout nouvellement, où ſon autorité n'étoit pas encore ſuffiſamment affermie. Toutes ces circonſtances déterminèrent enfin *Tamerlan* à laiſſer l'expédition de l'Egypte, pour s'en retourner à Samarcande.

L'armée Tartare ſortit de la Syrie par le chemin par où elle y étoit entrée. Elle repaſſa par Balbec, Apamée, Emeſſe, Alep. Elle laiſſa ſur ſa route de cruels veſtiges de ſon paſſage. Les villes qu'elle avoit épargnées furent miſes au pillage, & toute la Syrie fut remplie de meurtres & de carnage. Les peuples qui échappèrent au glaive du vainqueur, ſe virent après ſon départ, dans la plus triſte misère, & dans la plus affreuſe déſolation.

Il y avoit ſept ans que *Tamerlan* étoit hors de la Tranſoxiane. Lorſqu'il y fut arrivé, il congédia la plupart de ſes troupes, & ne retint auprès de ſa perſonne que ſes Gardes ordinaires. Il trouva la ville de Samarcande toute changée ; à meſure qu'il faiſoit des conquêtes dans l'Aſie, il avoit ſoin d'envoyer dans cette ville tout ce qu'il y avoit dans le pays conquis, d'artiſans, d'ouvriers & de gens habiles dans toutes les profeſſions. Il y joignit tout ce que ces pays avoient de plus rare en matériaux, en ouvrages & en toutes ſortes de curioſités capables d'orner

une capitale. Les Viſirs qu'il avoit laiſſés à Samarcande pour gouverner en ſon abſence, avoient parfaitement ſuivi ſes vues ; de ſorte que Samarcande preſque rebâtie à neuf & ſur un nouveau plan, ſe trouvoit enrichie & embellie de tout ce que l'Aſie avoit de plus curieux & de plus beau: l'Empereur y fit ſon entrée avec toute la pompe & le luxe aſiatique. Il touchoit alors à la ſoixante-dixième année de ſon âge. Il ſembloit qu'il ne dût déſormais penſer qu'à jouir en repos du fruit de ſes conquêtes, & à maintenir les peuples en paix ; mais l'ambition vivement allumée dans le cœur des Conquérans ne s'éteint guère qu'avec leur vie. L'idée de la Chine étoit depuis bien des années toujours préſente à ſon eſprit ; elle ſe réveilla avec plus d'ardeur que jamais ; à peine eut-il pris cinq ou ſix mois de repos, qu'il ſe détermina à marcher avec de nouvelles forces du côté de ce vaſte Empire ; mais Dieu mit fin à tous ſes projets, il expira au point du jour, le premier avril 1400. Ce Prince ſi heureux dans ſes expéditions, le fut encore dans le grand nombre d'enfans qu'il laiſſa après ſa mort. Il vit pendant ſon règne trente-ſix Princes, ſes fils ou petit-fils, & dix-ſept Princeſſes de ſon ſang ; mais cette nombreuſe poſtérité, loin de contribuer à affermir ſon Empire, ne fit qu'en accélérer la ruine.

DE HUGUES CAPET.

POUR rétablir l'autorité royale, il ne ſuffiſoit pas d'un Prince doué de toutes les qualités qui forment les grands Monarques : on avoit vu Lothaire né avec toutes les vertus néceſſaires au ſoutien d'une Couronne, faire d'inutiles efforts pour lui rendre ſa majeſté ; il falloit un Roi, qui, avec beaucoup de fermeté, eût aſſez de puiſſance pour faire reſpecter ſes ordres & mettre ſes deſſeins à exécution, ſans trop dépendre des Gens qu'il y employoit. Ce furent les avantages que Hugues Capet réuniſſoit en ſa perſonne, lorſqu'après la mort de Louis V, les Seigneurs prirent la réſolution de l'élever ſur le trône : il étoit Comte de Paris & d'Orléans, & Duc de France ; ce qui formoit un Etat conſidérable dont les bornes s'étendoient du midi au nord, depuis la Loire juſqu'en Flandres, & d'orient en occident, depuis les frontières du Comté de Troyes ou de Champagne, juſqu'à celles de la Normandie & de la Bretagne. Charles, le dernier des deſcendans de Charlemagne ne poſſédoit rien en propre ; il avoit reçu, depuis peu, de la libéralité de l'Empereur Othon, le Duché de la baſſe Lorraine, ſitué hors des limites du Royaume, & s'étoit ainſi rendu Vaſſal d'un Prince étranger : cette circonſtance éloigna de lui le cœur des

Français. Malgré les avantages qu'il eut dans les commencemens de la guerre qu'il entreprit contre Hugues pour faire valoir ſes droits, peu de Seigneurs prirent ſon parti: enfin il ſuccomba; Hugues le prit priſonnier dans Laon, & l'enferma dans Orléans, où il mourut le dernier de ſa famille.

A l'avénement de Hugues Capet à la Couronne, l'Etat étoit partagé entre pluſieurs grandes Seigneuries, dont les Seigneurs, Ducs ou Comtes, jouiſſoient avec tous les droits attachés à la ſouveraineté.

Ces grandes Seigneuries étoient, 1°. le Duché de Gaſcogne & celui d'Aquitaine ou de Guienne, qui s'étendoit juſqu'à la Loire; de ce dernier relevoient les Comtés d'Auvergne, de Berry, de Limoges, d'Alby & d'Angoulême, qui en étoit les Vaſſaux immédiats. 2°. Les comtes de Toulouſe, dont la domination s'étendoit ſur tout le pays appellé Gothie & aujourd'hui Languedoc. Endeçà de la Loire, on voyoit les Ducs de France dont le Duché venoit d'être réuni à la Couronne en la perſonne du nouveau Roi; les Ducs de Bourgogne, ceux de Normandie, qui avoient pour Vaſſaux les Comtes de Bretagne; enfin, les Comtes de Flandres & de Vermandois ou de Champagne.

Ces ſept grandes Seigneuries, qui comprenoient tout le Royaume de France, avoient le titre de Pairies, parce que les poſſeſſeurs relevant directement de la Couronne & de la même manière, n'avoient aucune prééminance les uns ſur les autres, & étoient égaux entr'eux

entr'eux : on ne s'arrêtera point ici à parler des prérogatives de la Pairie, on ſe contentera d'indiquer qu'elle reçut une forme fixe à l'avénement de Hugues Capet à la Couronne, qui, pour attacher les Seigneurs à ſon parti, confirma l'hérédité des Fiefs, qui ceſsèrent pour lors tout-à-fait d'être amovibles, & paſsèrent conſtamment depuis cette époque aux deſcendans de ceux qui en étoient alors pourvus.

Outre ces Pairs Laïques, il y avoit encore des Pairs Eccléſiaſtiques qui relevoient immédiatement du Roi, tels que les Evêques de Reims, de Beauvais, de Laon, de Noyon, de Soiſſons, &c. Les Prélats de ces Villes, à l'exemple des Ducs & des Comtes, s'étoient rendus Seigneurs de leurs Villes, & ils aſſiſtoient aux Parlemens en qualité de Seigneurs de fiefs : tous ces Pairs exerçoient ſouverainement la Juſtice dans leurs Pairies, & avoient d'autres Pairs entr'eux qui exerçoient pareillement la Juſtice dans l'étendue de leurs Seigneuries. Cet ordre dans l'adminiſtration de la Juſtice étoit à-peu-près le même qui avoit été obſervé ſous la première Race & au commencement de la ſeconde, à cette différence près que dans les pays où le Duc ou le Comte étoit aſſez puiſſant, les appels n'alloient pas plus loin que le Comte, & ne venoient point juſqu'à l'Aſſemblée de la Nation pour y être jugés définitivement en préſence du Roi.

Ce pouvoir de rendre la Juſtice en dernier

reſſort, que la plupart des Seigneurs s'étoient attribué, fut une des premières & des principales cauſes de l'affoibliſſement de la Royauté ; auſſi fût-ce un des principaux objets de l'attention des premiers Rois de la troiſième Race, ils n'épargnèrent rien pour s'en reſſaiſir : priver les Seigneurs du droit de juger eût été une entrepriſe trop haſardée, qui eût pu compromettre l'autorité du Souverain, tout le corps féodal s'y fût oppoſé, & le Prince n'eût pas été aſſez puiſſant pour parler en maître ; on s'y prit d'une manière qui pût paroître naître de l'amour de l'ordre, & à laquelle on ne pouvoit raiſonnablement s'oppoſer : on envoya dans les Provinces, ſur-tout dans celles où les Seigneurs n'étoient pas ſi puiſſants que le Roi, des Commiſſaires qui furent appellés Juges des exempts. Peu-à-peu les Rois créèrent dans les Domaines qu'ils avoient encore épars dans l'étendue de ces grandes Seigneuries, des Baillifs qui recevoient le plus qu'ils pouvoient les appels qu'on faiſoit des ſentences des Juges des Seigneurs ; on imagina les cas royaux dont ces Baillifs s'attribuèrent la connoiſſance, & cette attribution les rendit les ſeuls Juges d'un grand nombre d'affaires. Inſenſiblement les Sujets des Seigneurs virent qu'ils avoient au-deſſus d'eux une puiſſance à laquelle ils pouvoient recourir en cas d'oppreſſion. Ce fut Louis le Gros, cinquième Roi de cette troiſième Race, qui après avoir mis à la raiſon, par la force des armes, nombre de Seigneurs qui

s'étoient érigés en tyrans dans l'étendue de ſes propres Domaines, étendit le plus l'autorité royale par ce moyen; en quoi il fut merveilleuſement aidé par l'abbé Sugger & les frères de Garlande, ſes principaux Miniſtres. Il eſt vrai qu'il penſa arriver par cet établiſſement le même déſordre, auquel ou vouloit remédier, tant on eſt enclin à abuſer du pouvoir qu'on a entre les mains. Les Baillifs devinrent riches & puiſſants, & affectèrent l'indépendance; mais les Rois, inſtruits par l'expérience du paſſé, ne leur laiſsèrent pas le temps de s'affermir; ils leur ôtèrent le droit de juger par eux-mêmes, pour le donner à leurs Lieutenans; en leur enlevant ainſi cette prérogative, ils enlevèrent la conſidération qu'elle attachoit à leur perſonne; ce qui leur ôta le moyen de ſe rendre redoutables.

Ce qui devoit contribuer à l'affermiſſement du Gouvernement féodal, fut ce qui le détruiſit. Les Seigneurs de France, en élevant l'un d'entr'eux ſur le trône, n'avoient penſé qu'à s'affermir davantage dans leur uſurpation, en ſe faiſant confirmer dans l'hérédité de leurs poſſeſſions; & il eſt probable que Hugues Capet, en acceptant la Couronne, convint avec eux de cet article, l'objet de leur ambition & de leurs vœux; mais Hugues, de ſon côté, puiſſant par ſes propres Etats qui étoient conſidérables, & par ceux de ſon frère Henri, qui étoit Duc de Bourgogne, ſentit toutes les prérogatives de la Couronne qu'on venoit de lui mettre

ſur la tête, d'autant mieux, qu'il étoit en état de les faire valoir.

Sitôt qu'il fut délivré de Charles ſon compétiteur, il penſa à affermir ſa domination, en contenant ſes Vaſſaux épars dans l'étendue de ſes domaines, afin qu'étant une fois le maître chez lui, il pût de proche en proche étendre ſon autorité & faire valoir les droits qu'on venoit de lui mettre entre les mains. Il eſt vrai qu'il ne put pas par lui-même remplir cet objet dans toute l'étendue qu'il auroit déſiré, les abus étoient trop profondément enracinés : il avoit à parer à ceux que la circonſtance de ſon élévation avoit fait naître; mais il eut la gloire de poſer les fondemens de cette politique qui mit ſes deſcendans en état de ſe reſſaiſir de tous les droits qui avoient été uſurpés ſur la Couronne, & de lui redonner le luſtre dont elle eſt aujourd'hui environnée.

Pour bien comprendre combien il étoit difficile de réuſſir tout d'un coup dans ce grand deſſein, il faut ſe repréſenter à l'eſprit l'état de la France, telle qu'elle étoit alors. Outre les ſix grandes Pairies dont on vient de parler, & dans l'étendue deſquelles l'autorité royale étoit, pour ainſi dire, méconnue & abſorbée par l'autorité du Duc ou du Comte. Le Duché de France, qui compoſoit le domaine du nouveau Prince, étoit lardé d'une infinité de petits Seigneurs, qui, quoique Vaſſaux & ſujets à l'hommage & à tous les devoirs de la féodalité, affectoient cependant l'indépendance : ils levoient des

troupes ſans le conſentement du Roi, impoſoient des tributs à leurs Sujets, & interceptoient la communication des villes du domaine royal. On ne peut lire ſans ſurpriſe dans nos Hiſtoires, qu'un Seigneur du Puiſet en Beauce, un Seigneur de Coucy, un Comte de Corbeil, aient pu faire tête à un Roi de France, & lui déclarer la guerre; cependant, c'étoit à ce point qu'étoit porté l'abus du gouvernement féodal, & ce à quoi Hugues Capet & ſes deſcendans s'appliquèrent conſtamment à remédier, avant de mettre en pratique les moyens qu'ils avoient conçus pour faire rentrer les grands Seigneurs dans la dépendance de la Couronne.

Tant que Hugues Capet vécut, tous ces petits Seigneurs, éblouis de l'éclat que leur Suzerain venoit de recevoir, reſtèrent dans la ſoumiſſion. Les règnes de Robert & de Henri, qui lui ſuccédèrent l'un après l'autre, les virent aſſez tranquilles; ce fut alors, plutôt que ſous la fin de la deuxième Race, comme le penſe Mézeray, qu'il fut vrai de dire: *Que le Royaume étoit tenu ſelon la Loi des fiefs, ſe gouvernant plutôt comme un grand fief, que comme une Monarchie*; parce que l'hérédité des fiefs, qui fut le ſceau de l'établiſſement du gouvernement féodal, ne fut une Loi ſtable & permanente qu'à l'avénement de Hugues Capet à la Couronne: mais ſous le règne de Philippe premier, ſon arrière petit fils, enhardis par l'indolence du Prince, ils osèrent davantage: ils

crurent le temps favorable pour ſe rendre indépendants ; & ſans l'activité de Louis le Gros, ſon fils, qui les battit & fit raſer leurs châteaux, l'Etat rentroit dans la confuſion, d'où il avoit été tiré par une heureuſe révolution.

BATAILLE DE ROSBACK,

En 1757.

TANDIS que le Roi de Pruſſe ravageoit la Saxe, on ruinoit auſſi ſon pays. Le Général Autrichien Haddik avoit ſurpris la ville de Berlin & lui avoit épargné le pillage, moyennant 800000 liv. de notre monnoie.

Alors la perte de ce Monarque paroiſſoit inévitable. Sa grande déroute au près de Prague, ſes Troupes battues près de Landshut, à l'entrée de la Siléſie, une bataille contre les Ruſſes, indéciſe mais ſanglante, tout l'affoibliſſoit.

Il pouvoit être enveloppé d'un côté par l'Armée du Maréchal de Richelieu, & de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens & les Ruſſes entroient en Siléſie le 22 août. Sa perte paroiſſoit ſi certaine, que le Conſeil Aulique n'héſita pas à déclarer qu'il avoit encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il étoit privé de tous ſes fiefs, droits, grâces, priviléges, *&c.* Il ſembla lui-même déſeſpérer pour lors de ſa fortune, & n'enviſagea plus qu'une mort glorieuſe. Il

fit une eſpèce de teſtament philoſophique ; & telle étoit la liberté de ſon eſprit au milieu de ſes malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote eſt unique.

Le Prince de Soubiſe, Général d'un courage tranquille & ferme, d'une conduite meſurée, marchoit contre lui en Saxe, à la tête d'une forte Armée que le Miniſtre avoit encore renforcée d'une partie de celle du Maréchal de Richelieu. Cette Armée étoit jointe à celle des Cercles commandée par le Prince d'Hilburghauſen.

Frédéric entouré de tant d'ennemis, prit le parti d'aller mourir les armes à la main dans les rangs de l'Armée du Prince de Soubiſe, & cependant il prit toutes les meſures pour vaincre. Il alla reconnoître l'Armée de France & des Cercles, & ſe retira d'abord devant elle pour prendre une poſition avantageuſe. Le Prince d'Hilburghauſen voulut abſolument attaquer. Son ſentiment devoit prévaloir, parce que les Français n'étoient qu'auxiliaires. On marcha le 5 novembre près de Rosback & de Mersbourg, à l'Armée Pruſſienne qui ſembloit être ſous ſes tentes. Tout d'un coup les tentes s'abaiſſent; l'Armée Pruſſienne paroît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce ſpectacle frappa les yeux des Troupes Françaiſes & Impériales. Il y avoit quelques années qu'on avoit voulu exercer les ſoldats Français à la Pruſſienne, enſuite on avoit changé pluſieurs évolutions dans cet exercice : le ſoldat ne ſavoit plus où il en étoit ;

ſon ancienne manière de combattre étoit changée, il n'étoit pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Pruſſiens avancer dans cet ordre ſingulier, inconnu preſque partout ailleurs, il crut voir ſes maîtres. L'artillerie du Roi de Pruſſe étoit auſſi mieux ſervie & bien mieux poſtée que celle de ſes ennemis. Les Troupes des Cercles s'enfuirent, ſans preſque rendre de combat. La Cavalerie Françaiſe fut diſſipée en un inſtant par le canon pruſſien. Une terreur panique ſe répandit par-tout; l'Infanterie Françaiſe ſe retira en déſordre devant ſix bataillons Pruſſiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une Armée entière qui ſe préſenta au combat & qui s'en alla. L'hiſtoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée; il ne reſta que deux Régimens Suiſſes ſur le champ de bataille; le Prince de Soubiſe alla au-milieu du feu, & les fit retirer au petit pas.

Le Régiment de Diesback eſſuya ſur-tout très-long-temps le feu du canon & de la mouſqueterie & les approches de la Cavalerie. Le Prince de Soubiſe empêcha qu'il ne fût entamé, en partageant toujours ſes dangers. Cette étrange journée changea entièrement la face des affaires. Le déſeſpoir fut univerſel dans Paris.

Dans ce temps là même de nouveaux déſaſtres accabloient l'Armée du Maréchal de Richelieu, que le Miniſtère avoit diminuée. Ce Miniſtère n'avoit point voulu ratifier la convention & les lois que le Maréchal de Richelieu avoit impoſées au Duc de Cum-

berland. Les Anglais ſe crurent, non ſans raiſon, dégagés de leur parole. La ratification de Verſailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosback. Les Anglais reprirent bientôt l'Électorat d'Hanovre.

Si la journée de Rosback étoit inouïe, ce que fit le Roi de Pruſſe, après cette victoire ineſpérée, fut encore plus extraordinaire : il vole en Siléſie où les Autrichiens vainqueurs avoient défait ſes Troupes & s'étoient emparés de Schweidnitz & de Breſlau. Sans ſon extrême diligence, la Siléſie étoit perdue pour lui, & la bataille de Rosback lui devenoit inutile.

PERTES EN ESPAGNE.

Pertes des Batailles de Ramillies & de Turin, en 1705.

UN des premiers exploits des Troupes Anglaiſes, fut de prendre Gibraltar qui paſſoit, avec raiſon, pour imprenable. Une longue chaîne de rochers eſcarpés en défendent toute approche du côté de la terre : l'entrée de la mer eſt inacceſſible aux grands navires. Une baie longue, mal sûre & orageuſe y laiſſe les vaiſſeaux expoſés aux tempêtes & à l'artillerie de la Forteresſe & du Mole. Les Bourgeois ſeuls de cette ville la défendroient contre mille vaiſſeaux & cent mille hommes ; mais cette force même fut la cauſe de ſa priſe. Il n'y avoit que cent hommes de

garniſon ; c'en étoit aſſez : mais ils négligeoient un ſervice qu'ils croyoient inutile. Le Prince de Heſſe avoit débarqué avec cent quatre-vingt ſoldats dans l'iſthme qui eſt au nord, derrière la ville ; mais de ce côté là un rocher eſcarpé rend la ville inattaquable. La Flotte tira en vain quinze mille coups de canons. Enfin des matelots, dans une de leurs réjouiſſances, s'approchèrent dans des barques ſous le Mole, dont l'artillerie devoit les foudroyer : elle ne joua point. Le 4 avril 1704 ils montèrent ſur le Mole; ils s'en rendirent les maîtres : les Troupes y accoururent : il fallut que cette ville imprenable ſe rendît. Elle eſt encore à préſent aux Anglais. L'Eſpagne devenue une Puiſſance ſous le gouvernement de la Princeſſe de Parme, ſeconde femme de Philippe V, & victorieuſe depuis en Afrique & en Italie, voyoit avec une douleur impuiſſante Gibraltar entre les mains d'une nation ſeptentrionale, dont les vaiſſeaux fréquentoient à peine il y a deux ſiècles, la mer Méditerranée.

Immédiatement après la priſe de Gibraltar, la Flotte Anglaiſe, maîtreſſe de la mer, attaqua à la vue de Malagua, le Comte de Toulouſe, Amiral de France ; bataille indéciſe à la vérité, mais dernière époque de la puiſſance maritime de Louis XIV. Son fils naturel, le Comte de Toulouſe, Amiral du Royaume, y commandoit cinquante vaiſſeaux de ligne & vingt-quatre galères. Il ſe retira le 26 août avec gloire

& ſans pertes ; mais depuis, le Roi ayant envoyé treize vaiſſeaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le Maréchal de Teſſé l'aſſiégeoit par terre en mars 1705, cette double témérité perdit à-la-fois & l'Armée & la Flotte. Une partie des vaiſſeaux fut briſée par la tempête, une autre priſe par les Anglais à l'abordage, après une réſiſtance admirable ; une autre brûlée ſur les côtes d'Eſpagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes Flottes Françaiſes ni ſur l'Océan ni ſur la Méditerranée. La marine rentra preſque dans l'état dont Louis XIV l'avoit tirée, ainſi que tant d'autres choſes éclatantes qui ont eu ſous lui leur orient & leur occident.

Ces mêmes Anglais qui avoient pris pour eux Gibraltar, conquirent en ſix ſemaines le Royaume de Valence & la Catalogne pour l'Archiduc Charles. Ils prirent Barcelone par un haſard qui fut l'effet de la témérité des aſſiégeans.

Les Anglais étoient ſous les ordres d'un des plus ſinguliers hommes qu'ait jamais porté ce pays ſi fertile en eſprits fiers, courageux & bizarres. C'étoit le Comte de Peterboroug, homme qui reſſembloit en tout à ces Héros dont l'imagination des Eſpagnols a rempli tant de livres. A quinze ans il étoit parti de Londres pour aller faire la guerre des Mores en Afrique. Il avoit à vingt ans commencé la révolution d'Angleterre, & s'étoit rendu le premier en Hollande auprès du Prince d'Orange ; mais de peur qu'on ne

ſoupçonnât la raiſon de ſon voyage, il s'étoit embarqué pour l'Amérique & de-là il étoit allé à la Haye ſur un vaiſſeau Hollandais. Il donna tout ſon bien plus d'une fois. Il faiſoit alors la guerre en Eſpagne preſque à ſes dépens, & nourriſſoit l'Archiduc & toute ſa maiſon. C'étoit lui qui aſſiégeoit Barcelone avec le Prince de Darmſtat (1). Il lui propoſe une attaque ſoudaine aux retranchemens qui couvrent le Fort Mont-Joui & la Ville. Ces retranchemens où le Prince de Darmſtat périt, ſont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le Fort ſur le magaſin des poudres & le fait ſauter : le Fort eſt pris, la Ville capitule. Le Vice-Roi parle à Peterborough à la porte de la Ville. Les articles n'étoient pas encore ſignés, quand on entend tout-à-coup des cris & des hurlemens : *Vous nous trahiſſez*, dit le Vice-Roi à Peterborough : *nous capitulons avec bonne foi, & vos Anglais ſont entrés dans la ville par les remparts ; ils égorgent, ils pillent & ils violent.* « Vous vous » méprenez, répondit Milord Peterborough, il » faut que ce ſoient des Troupes du Prince de » Darmſtat. Il n'y a qu'un moyen de ſauver » votre ville ; c'eſt de me laiſſer entrer ſur-» le-champ avec mes Anglais, j'appaiſerai » tout, & je reviendrai à la porte achever » la capitulation ». Il parloit d'un ton de vérité & de grandeur, qui joint au danger

(1) L'hiſtoire de Reboulet appelle ce Prince *Chef des factieux*, comme s'il eût été un Eſpagnol révolté contre Philippe V.

préſent, perſuada le Gouverneur. On le laiſſa entrer. Il court avec ſes Officiers : il trouve des Allemans & des Catalans qui ſaccageoient les maiſons des principaux Citoyens. Il les chaſſe ; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevoient : il rencontre la Ducheſſe de Popoli entre les mains des ſoldats, prête à être déshonorée ; il la rend à ſon mari. Enfin ayant tout appaiſé, il retourne à cette porte & ſigne la capitulation. Les Eſpagnols étoient confondus de voir tant de magnanimité dans les Anglais que la populace avoit pris pour des barbares impitoyables, parce qu'ils étoient Hérétiques.

A la perte de Barcelone ſe joignoit encore l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avoit pour lui la plus grande partie de l'Eſpagne, n'avoit ni Généraux, ni Ingénieurs, ni preſque de ſoldats. La France fourniſſoit tout, le Comte de Toulouſe revint bloquer le Port avec vingt-cinq vaiſſeaux qui reſtoient à la France. Le Maréchal de Teſſé forme le ſiége avec trente-un eſcadrons & trente-ſept Bataillons. Mais la Flotte Anglaiſe arrive ; la Françaiſe ſe retire. Le Maréchal de Teſſé lève le ſiége avec précipitation : il laiſſe dans ſon camp des proviſions immenſes : il fuit le 12 mai 1706, & abandonne quinze cents bleſſés à l'humanité du Comte de Peterboroug. Toutes ces pertes étoient grandes : on ne ſavoit s'il en avoit plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Eſpagne, qu'il lui en coûtoit alors pour la ſecourir. Toutefois le

petit-fils de Louis XIV ſe ſoutenoit par l'affection de la Nation Caſtillanne qui met ſon orgueil à être fidelle, & qui perſiſte dans ſon choix.

Les affaires alloient bien en Italie: Louis XIV étoit vengé du Duc de Savoye. Le Duc de Vendôme avoit d'abord repouſſé avec gloire le Prince Eugène à la journée de Caſſano, près de l'Adda, le 16 août 1705, journée ſanglante, & l'une de ces batailles indéciſes pour leſquelles on chante des deux côtés des *Te Deum*, mais qui ne ſervent qu'à la deſtruction des hommes, ſans avancer les affaires d'aucun parti. Après la bataille de Caſſano, il avoit gagné pleinement celle de Caſſinato, en l'abſence du Prince Eugène; & ce Prince étant arrivé le lendemain de la bataille, avoit vu encore un détachement de ſes Troupes entièrement défait. Enfin, les Alliés étoient obligés de céder tout le terrein au Duc de Vendôme, il ne reſtoit plus guère que Turin à prendre: on alloit l'inveſtir: il ne paroiſſoit pas poſſible qu'on le ſecourût. Le Maréchal de Villars vers l'Allemagne, pouſſoit le Prince de Bade. Villeroi commandoit en Flandre une Armée de quatre-vingt mille hommes, & il ſe flattoit de réparer contre Marlboroug le malheur qu'il avoit eſſuyé en combattant le Prince Eugène. Son trop de confiance en ſes propres lumières fut plus que jamais funeſte à la France.

Près de la Méhaigne & vers les ſources de la petite Ghette, le Maréchal de Villeroi

avoit campé ſon Armée. Le centre étoit à Ramillies, village devenu auſſi fameux qu'Hochſtet. Il eût pu éviter la bataille : les Officiers Généraux lui conſeilloient ce parti ; mais le déſir aveugle de la gloire l'emporta. Il fit, à ce qu'on prétend, la diſpoſition de manière qu'il n'y avoit pas un homme d'expérience qui ne prévît le mauvais ſuccès. Des Troupes de recrue, ni diſciplinées, ni complètes étoient au centre. Il laiſſa les bagages entre les lignes de ſon Armée ; il poſta ſa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi.

Marlboroug, qui remarquoit toutes ces fautes, arrange ſon armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'Armée Françaiſe ne peut aller attaquer ſa droite ; il dégarnit auſſitôt cette droite pour fondre vers Ramillies avec un nombre ſupérieur. M. de Gaſſion, Lieutenant-Général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au Maréchal : « vous êtes perdu, ſi vous ne changez votre » ordre de bataille : dégarniſſez votre gau- » che pour vous oppoſer à l'ennemi à nom- » bre égal : faites rapprocher vos lignes » davantage : ſi vous tardez un moment, il « n'y a plus de reſſources ». Pluſieurs Officiers appuyèrent ce conſeil ſalutaire. Le Maréchal ne les croit pas. Marlboroug attaque. Il avoit à faire à des ennemis rangés en bataille, comme s'il les eût voulu poſter lui-même pour les vaincre. Voilà ce que toute la France a dit ; & l'hiſtoire eſt en partie, le récit des opinions des hommes ; mais ne

devoit-on pas dire auſſi que les Troupes des Alliés étoient mieux diſciplinées ; que leur confiance en leurs Chefs & en leur ſuccès paſſés, leur inſpiroit plus d'audace ? N'y eut-il pas des Régimens Français qui firent mal leur devoir ? Et les bataillons les plus inébranlables au feu, ne ſont-ils pas la deſtinée des États ? L'Armée Françaiſe ne réſiſta pas une demi-heure. On s'étoit battu près de huit heures à Hochſtet, & on avoit tué près de huit mille hommes aux Vainqueurs : mais à la journée de Ramillies on ne leur en tua pas deux mille cinq cents. Ce fut une déroute totale : les Français y perdirent vingt mille hommes & la gloire de la Nation, & l'eſpérance de reprendre l'avantage. La Bavière, Cologne avoient été perdues par la bataille d'Hochſtet : toute la Flandre Eſpagnole le fut par celle de Ramillies. Marlboroug entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles ; il prit Oſtende : Menin ſe rendit à lui.

Le Maréchal de Villeroi au déſeſpoir, n'oſoit écrire au Roi cette défaite. Il reſta cinq jours ſans avoir de Courrier. Enfin, il écrivit la confirmation de cette nouvelle qui conſternoit déjà la Cour de France ; & quand il reparut devant le Roi, ce Monarque, au-lieu de lui faire des reproches, lui dit : *Monſieur le Maréchal, on n'eſt pas heureux à notre âge.*

Le Roi tire auſſitôt le Duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croyoit pas néceſſaire, pour l'envoyer en Flandre réparer, s'il eſt poſſible, ce malheur. Il eſpéroit du-moins,

avec apparence de raiſon, que la priſe de Turin le conſoleroit de tant de pertes. Le Prince Eugène n'étoit pas à portée de paroître pour ſecourir cette ville. Il étoit au-delà de l'Addige ; & ce fleuve bordé en-deçà d'une longue chaîne de retranchemens, ſembloit rendre le paſſage impraticable. Cette grande ville étoit aſſiégée par quarante-ſix eſcadrons & cent bataillons.

Le Duc de la Feuillade qui les commandoit, étoit l'homme le plus brillant & le plus aimable du Royaume ; & quoique gendre du Miniſtre, il avoit pour lui la faveur publique. Il étoit fils de ce Maréchal de la Feuillade qui érigea la ſtatue de Louis XIV dans la place des Victoires en 1688. On voyoit en lui le courage de ſon père, la même ambition, le même éclat, avec plus d'eſprit. Il attendoit pour récompenſe de la conquête de Turin, le bâton de Maréchal de France.

Le Duc de la Feuillade, plein d'ardeur & d'activité, plus capable que perſonne, des entrepriſes qui ne demandoient que du courage, mais incapable de celles qui demandoient de l'art, de la méditation & du temps, preſſoit ce ſiége, contre toutes les règles. Le Maréchal de Vauban, le ſeul Général peut-être, qui aimât mieux l'État que ſoi-même, avoit propoſé au Duc de la Feuillade de venir diriger le ſiége comme un Ingénieur, & de ſervir dans ſon Armée comme volontaire ; mais la fierté de la Feuillade prit les offres de Vauban pour de l'orgueil

caché ſous la modeſtie. Il fut piqué que le meilleur Ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il lui manda dans une lettre : *J'eſpère prendre Turin à la Cohorn.*

Ce Cohorn étoit le Vauban des Alliés, bon Ingénieur, bon Général, & qui avoit pris plus d'une fois des Places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il falloit prendre Turin : mais l'ayant attaqué par la Citadelle, qui étoit le côté le plus fort, & n'ayant pas même entouré toute la Ville, des ſecours de vivres pouvoient y entrer : le Duc de Savoye pouvoit en ſortir ; & plus le Duc de la Feuillade mettoit ſon impétuoſité dans des attaques réitérées & infructueuſes, plus le ſiége traînoit en longueur.

Le Duc de Savoye ſortit de la Ville avec quelques Troupes de Cavalerie, pour donner le change au Duc de la Feuillade. Celui-ci ſe détache du Siége pour courir après le Prince, qui connoiſſant mieux le terrein que lui, échappe à ſes pourſuites. La Feuillade manque le Duc de Savoye, & la conduite du Siége en ſouffre.

Preſque tous les Hiſtoriens ont aſſuré que le Duc de la Feuillade ne vouloit point prendre Turin : ils prétendent qu'il avoit juré à Madame la Ducheſſe de Bourgogne de reſpecter la Capitale de ſon père : ils débitent que cette Princeſſe engagea Madame de Maintenon à faire prendre toutes les meſures qui furent le ſalut de cette Ville. Il eſt vrai que preſque tous les Officiers de

cette Armée en ont été long-temps perſuadés : mais c'étoit un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des Nouvéliſtes, & qui déshonorent les Hiſtoriens, que le même Général eût voulu manquer Turin & prendre le Duc de Savoye.

Depuis le 13 mai juſqu'au 20 juin 1706, le Duc de Vendôme au bord de l'Addige, favoriſoit ce Siége, & il comptoit avec ſoixante-dix bataillons & ſoixante eſcadrons, fermer tous les paſſages au Prince Eugène.

Le Général des Impériaux manquoit d'hommes & d'argent. Les Merciers de Londres lui prêtèrent environ ſix millions de nos livres. Il fit enſuite venir des Troupes des Cercles de l'Empire : la lenteur de ces ſecours eut pu perdre l'Italie ; mais la lenteur du ſiége du Turin étoit encore plus grande.

Vendôme étoit déjà nommé pour aller réparer les pertes de la Flandre : mais avant de quitter l'Italie, il ſouffre que le Prince Eugène paſſe l'Addige : lui laiſſe traverſer le canal Blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large, & en quelques endroits plus difficile que le Rhône. Le Général Français ne quitta les bords du Pô, qu'après avoir vu le Prince Eugène en état de pénétrer juſqu'auprès de Turin. Ainſi il laiſſa les affaires dans une grande criſe en Italie, tandis qu'elles paroiſſoient déſeſpérées en Flandre, en Allemagne & en Eſpagne.

Le Duc de Vendôme va donc raſſembler

vers Mons les débris de l'Armée de Villeroi ; & le Duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, vient commander vers le Pô les Troupes du Duc de Vendôme. Ces Troupes étoient en désordre, comme si elles avoient été battues. Eugène avoit passé le Pô à la vue de Vendôme. Il passe le Tanoro aux yeux du Duc d'Orléans. Il prend Carpi, Corrigio, il dérobe une marche aux Français ; enfin il joint le Duc de Savoye auprès d'Asti. Tout ce que put faire le Duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le Duc de la Feuillade au camp devant Turin. Le Prince Eugène le suit en diligence. Il y avoit alors deux partis à prendre ; celui d'attendre le Prince Eugène dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui, lorsqu'il étoit encore auprès de Veillance. Le Duc d'Orléans assemble un Conseil de guerre. Ceux qui le composoient étoient le Maréchal de Marsin, celui-là même qui avoit perdu la bataille d'Hochstet, le Duc de la Feuillade, Albergotti, Saint-Fremont & d'autres Lieutenans-Généraux. « Messieurs, leur dit le Duc » d'Orléans, si nous restons dans nos lignes, » nous perdrons la bataille. Notre circon- » vallation est de cinq lieues d'étendue, nous » ne pouvons border tous ces retranche- » mens. Vous voyez ici le Régiment de la » Marine qui n'est que sur deux hommes de » hauteur : là vous voyez des endroits entiè- » rement dégarnis. La Droite qui passe dans » notre camp, empêchera nos Troupes de se » porter mutuellement de prompts secours.

» Quand le Français attend qu'on l'attaque, » il perd le plus grand de ſes avantages, » cette impétuoſité & ces premiers momens » d'ardeur qui décident ſi ſouvent du gain » de la bataille. Croyez-moi, il faut mar- » cher à l'ennemi ». Tous les Lieutenans-Généraux répondirent : *Il faut marcher*. Alors le Maréchal de Marſin tire de ſa poche un ordre du Roi, par lequel on devoit déférer à ſon avis, en cas d'action, & ſon avis fut de reſter dans les lignes.

Le Duc d'Orléans indigné, vit que l'on ne l'avoit envoyé à l'Armée que comme un Prince du ſang, & non comme un Général ; & forcé de ſuivre le conſeil du Maréchal de Marſin, il ſe prépara à ce combat ſi déſavantageux.

Les ennemis paroiſſoient vouloir former à-la-fois pluſieurs attaques. Leurs mouvemens jetoient l'incertitude dans le camp des Français. M. le Duc d'Orléans vouloit une choſe ; Marſin & la Feuillade une autre : on diſputoit, on ne concluoit rien. Enfin on laiſſe les ennemis paſſer la Droite : ils avancent ſur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'inſtant leur oppoſer des bataillons d'une épaiſſeur aſſez forte.

Albergotti, placé loin de l'Armée ſur la montagne des Capucins, avoit avec lui vingt mille hommes, & n'avoit en tête que des milices qui n'oſoient l'attaquer. On lui envoye demander douze mille hommes, il répond qu'il ne peut ſe dégarnir : il donne

des raiſons ſpécieuſes : on les écoute. Le temps ſe perd ; le Prince Eugène attaque les retranchemens le 7 ſeptembre 1706, & au bout de deux heures il les force. Le Duc d'Orléans bleſſé s'étoit retiré pour ſe faire panſer. A peine étoit-il entre les mains des Chirurgiens, qu'on lui apprend que tout eſt perdu ; que les ennemis ſont maîtres du champ, & que la déroute eſt générale. Auſſitôt il faut fuir : les lignes, les tranchées ſont abandonnées, l'Armée diſperſée. Tous les bagages, les proviſions, les munitions, la caiſſe militaire tombent dans les mains du Vainqueur. Le Maréchal de Marſin bleſſé à la cuiſſe, eſt fait priſonnier. Un Chirurgien du Duc de Savoye lui coupe la cuiſſe, & le Maréchal mourut quelques momens après l'opération.

Pendant la guerre d'Italie, en 1702, un des Eſpions du Prince *Eugène* avoit remarqué qu'il y avoit un aqueduc dans *Crémone*, ſervant à conduire les immondices de cette ville hors des remparts, & que cet aqueduc paſſoit ſous la maiſon d'un certain Curé qui deſſervoit l'Égliſe de Notre-Dame-la-Neuve, l'une des Paroiſſes de *Crémone*. Il en donna auſſitôt avis au Prince, lui marquant qu'il ſeroit aiſé d'introduire des Troupes dans la Place par l'aqueduc en queſtion, ſi l'on pouvoit gagner le Curé & le porter à favoriſer l'entrepriſe ; qu'au-reſte, il n'y avoit rien à craindre de la Garniſon qui ne faiſoit ni rondes ni patrouilles. Sur cet avis, le Prince *Eugène* ne penſa qu'à gagner le Signor

Caſſoli, (c'étoit le nom du Curé) il lui envoya une perſonne affidée qui, à la faveur d'un déguiſement, trouva moyen de lui parler. Celui-ci en ayant reçu une ſomme conſidérable, écouta favorablement les propoſitions du Prince ; mais ce qui acheva de le perſuader, fut un Évêché qu'on lui promit de la part de l'Empereur, dès qu'on ſeroit maître de la ville. Pour ôter tout ſoupçon à la Garniſon, *Caſſoli* publia que l'aqueduc étoit bouché & plein d'ordures ; de ſorte, diſoit-il, que ſa maiſon en ſouffroit beaucoup. Il préſenta Requête aux Magiſtrats pour ſe plaindre de ce qu'on négligeoit de vider cet aqueduc, & pour les prier de donner leurs ordres pour que cela ſe fît. Qui eſt-ce qui auroit ſoupçonné que cela ne fût qu'une feinte de la part d'un homme revêtu d'un caractère auſſi ſaint que celui du Sacerdoce ? Les Magiſtrats croyant tout ce que *Caſſoli* leur dit, donnèrent ordre de nettoyer le conduit de cet aqueduc ; ce qui fut exécuté par les ſoldats même de la Garniſon, qui frayèrent ainſi, ſans le ſavoir, le chemin de la Place aux Impériaux.

Le Prince *Eugène* informé des meſures que le Curé prenoit pour l'introduire dans *Crémone*, réſolut de ſurprendre cette Place qui étoit d'une grande conſéquence pour les deſſeins que le Prince *Eugène* avoit ſur le Milanais. *Caſſoli* travailloit auſſi de ſon mieux pour favoriſer l'entrée des Impériaux dans cette Place. Il gagna pluſieurs Bourgeois qu'il envoya au Prince pour conférer avec

lui ſur la manière dont il falloit s'y prendre. Il apprit que la garniſon étoit forte de plus de huit mille hommes, & qu'elle étoit commandée par des Officiers d'une bravoure reconnue. Le Maréchal de *Villeroi* n'y étoit pas, il étoit allé faire un tour à Milan; le Marquis de Creſcan & le Comte de Revel commandoient pendant ſon abſence.

Après que le Prince *Eugène* eut communiqué aux Officiers-Généraux ſon projet ſur *Crémone*, il leur fit part des intelligences qu'il avoit dans cette ville où il avoit déjà fait entrer quatre cents grenadiers déguiſés qui étoient chez le Prêtre *Caſſoli*, dans l'Égliſe même que ce Curé deſſervoit, & dont il n'avoit pas honte de faire une place d'armes pour parvenir à ſon but. Il ajouta qu'il n'y avoit rien de plus certain que la négligence avec laquelle on y faiſoit le ſervice; & qu'il n'y avoit point lieu de craindre que la garniſon s'apperçût du paſſage des Troupes par l'aqueduc; que le Gouverneur qui étoit Eſpagnol n'étoit pas en trop bonne intelligence avec les Officiers Français de la Garniſon, & que cela ne pouvoit qu'être avantageux, parce que chacun voulant commander, l'un voudroit une choſe, l'autre une autre, & qu'ils paſſeroient ainſi le temps en conteſtations, pendant que les Impériaux ſe rendroient maîtres des poſtes, après en avoir égorgé ou fait priſonniers les ſoldats qui les garderoient, & qu'on trouveroit certainement endormis.

Tous les Généraux ayant approuvé le projet,

projet, on ne penſa qu'à ſe diſpoſer à l'exécuter. Toutes les Troupes ſe trouvant prêtes, ſe mirent en marche le 30 janvier vers Uſtiano. Le Prince de Commerci y arriva des premiers, & le Prince *Eugène* l'y joignit le même jour. Les Troupes de cette deſtination ayant été rangées en bataille, commencèrent à défiler par le pont d'Uſtiano dans un grand ſilence, & avec le moins de bruit qu'il étoit poſſible. La plupart des ſoldats étoient munis de marteaux & d'autres outils propres à abattre des murs, afin que lorſqu'ils ſeroient entrés par le conduit de l'aqueduc, ils puſſent frayer un paſſage à la Cavalerie, en débouchant une certaine porte qui avoit été murée, & qu'on appeloit *la porte de Sainte-Marguerite*.

Pendant que cette petite Armée étoit en marche, le jeune Prince de Vaudemont avoit aſſemblé dans le Parmeſan ſon propre régiment, celui de Darmſtadt & de Didrichſtein, tous Cavalerie, avec deux mille hommes de pied des régimens de Thaun, d'Herbeſtein & de Bagni, & avoit pris ſa route du côté de Fiorenzola avec ces Troupes, qui montoient à un peu plus de trois mille hommes, ces régimens n'étant pas complets, à cauſe des détachemens qu'on en avoit tirés pour compoſer une partie du corps du Prince *Eugène*. Mais comme la nuit étoit fort obſcure & le chemin très-mauvais, le Prince de Vaudemont ne put arriver auſſitôt qu'on l'avoit cru & qu'on en étoit convenu. D'un autre côté, le Maréchal de

Villeroi ayant eu plusieurs avis des mouvemens du Prince *Eugène* qu'on l'assuroit devoir regarder *Crémone*, partit de Milan pour se rendre dans cette première Place où il arriva le lendemain du jour que S. A. S. avoit tenu Conseil de guerre à Luzara touchant la surprise de *Crémone*.

Le premier février, le Prince *Eugène* fit avancer trois cents Grenadiers de *Geschwind*, avec beaucoup de Charpentiers & de Serruriers qui passèrent dans la ville par l'aqueduc, ils eurent ordre de jeter un petit pont sur un ruisseau qui remplit une partie des fossés de la ville pour favoriser le passage au reste de l'Infanterie. Ces ouvriers étoient guidés par un Bourgeois de la ville qui en connoissoit tous les sentiers, & qui les mena dans l'endroit le plus propre à la construction de ce pont qui fut bientôt fait, parce que les Grenadiers portoient avec eux tous les matériaux préparés d'avance pour cet effet. Ce détachement ayant été quelque temps aux écoutes, & voyant que personne ne bougeoit dans la ville, en donna aussitôt avis au Prince, qui le fit suivre d'un autre détachement encore plus considérable, lequel fut bientôt suivi d'un autre; & ainsi peu-à-peu toute l'Infanterie passa par l'aqueduc, sans que personne s'en apperçût. Ce n'est pas que la chose fût impossible. La garde qui étoit à la porte de Milan, n'avoit qu'à ouvrir les yeux pour voir les Impériaux; mais c'est que la discipline étoit telle dans cette Place, que chacun y dormoit, ni plus ni moins que si l'on avoit

été en profonde paix ; ainſi perſonne ne vit entrer les Troupes Impériales, parce que tout le monde avoit les yeux fermés. J'ai déjà dit que la porte de Sainte-Marguerite étoit murée, cela ſuppoſe qu'il n'y avoit point de garde. Le Major du régiment de *Geſchwind*, qui étoit entré avec le premier détachement, & qui s'étoit joint aux Grenadiers déguiſés qui étoient déjà depuis quelques jours dans la Place, ce Major, dis-je, fit promptement travailler à abattre le mur qui fermoit cette porte : on en vint à bout avec tout le bonheur poſſible ; & la Cavalerie Impériale qui n'attendoit que cette ouverture, s'impatientoit déjà, lorſque le Major de *Geſchwind* voyant le travail fini, alluma trois fois de la poudre ſur le rempart, c'étoit le ſignal dont il étoit convenu avec le Prince *Eugène*. Auſſitôt le Prince ordonna à la Cavalerie d'entrer. Le Comte de Merci qui avoit l'avant-garde, s'avança avec deux cents vingt-cinq Maîtres. Le Baron de Freiberg, à la tête de trois cents vingt-cinq chevaux, entra enſuite, & courut, l'épée à la main, ſe poſter ſur la place de Sainte Agathe. Il envoya un Lieutenant avec deux cents cavaliers dans les rues voiſines, pour obſerver les ennemis. M. Duhaux, Major du régiment de Lorraine, le ſuivit avec ſa troupe, & en poſta une partie ſur la grande place ; & l'autre ſur la Piazza-Piccola ou la petite place, & fit continuellement patrouiller de l'une à l'autre. Le Baron de Schertz vint enſuite avec un plus gros détachement, qu'il poſta dans

d'autres rues. M. Dupré, Major du régiment de Neubourg, avec un pareil détachement, reſta hors de la ville, du côté de la porte de Sainte-Marguerite, & avoit ſoin de faire battre l'eſtrade à droite à gauche. Le Colonel Paul Diack, ſe porta à la droite des eſcadrons de Neubourg, vers un petit pont, pour avoir l'œil ſur les chemins de derrière, & avertir de tout ce qui ſe paſſeroit de conſidérable au-dehors. On prenoit cette derniére précaution, parce qu'on craignoit que le Marquis de Créqui qui avoit ſes quartiers ſur l'Oglio, pas loin de *Crémone*, étant averti de ce qui ſe paſſoit, ne vînt au ſecours de la ville avec des forces ſupérieurs, & ne fermât le chemin du retour aux Impériaux.

Qui ne croiroit qu'après des meſures ſi bien priſes & de ſi heureux commencemens, le Prince *Eugène* ne dût demeurer abſolument maître de Crémone? La prudence humaine ne pouvoit rien ajouter aux arrangemens que le Prince avoit pris. Il ſembloit qu'elle eût prévu tous les événemens & qu'un projet ſi bien conçu & ſi ſagement exécuté, ne pouvoit manquer de réuſſir. Mais celui qui a laiſſé aux hommes la faculté de former des projets, s'eſt réſervé le pouvoir de préſider aux événemens & de les tourner comme il lui plaît. Il plut à ce Maître Souverain des deſtinées, de faire échouer l'entrepriſe du Prince; & voici comment tout ſe paſſa.

Le Chevalier d'Entragues, Colonel du ·iment Royal-des-Vaiſſeaux, Officier très-

reg-

brave & très-appliqué à ſon métier, avoit accoutumé d'exercer ſon régiment, même dans la rigueur de l'hiver. La veille de l'arrivée des Impériaux, il avoit ordonné à ſon premier bataillon de s'aſſembler dès la pointe du jour du lendemain, pour faire l'exercice. Pendant qu'il étoit occupé à cela, il entendit crier, *aux armes, les ennemis ſont dans la ville.* Il n'eut que le temps d'ordonner aux ſoldats de charger leurs fuſils & de mettre la bayonnette au bout. Cela fait, il marcha droit à la place. Il fut joint en chemin par M. Darennes, Major-Général de l'Armée, & par M. le Marquis de Saint-Geniez-Navalles, Officier de beaucoup de mérite. En arrivant ſur la place, ils la trouvèrent occupée par les cuiraſſiers de l'Empereur. Ils allèrent à eux en rempliſſant la rue qui aboutiſſoit à cette place; lorſqu'ils furent à la longueur de l'Eſponton des Impériaux, le Chevalier d'Entragues leur fit ce compliment : *Meſſieurs les Tudeſques, ſoyez les bien venus, vous avez un peu dérangé notre toilette : nous allons pourtant vous faire les honneurs autant qu'il nous ſera poſſible.* Ces paroles furent ſuivies d'une décharge que les Grenadiers firent. Les Cuiraſſiers ſe voyant chargés avec tant de valeur, ſe renverſèrent les uns ſur les autres & abandonnèrent la place. Le bataillon des Vaiſſeaux ſe mit en devoir de l'occuper; mais un détachement de l'Infanterie du Prince, qui étoit maître de l'Hôtel-de-Ville & des principales maiſons qui donnoient ſur cette rue, & qui voyoit ce bataillon à découvert,

fit un ſi terrible feu ſur lui, qu'il l'empêcha de paſſer outre. Les Français s'arrêtèrent & ſe barricadèrent dans les rues voiſines, en attendant qu'il leur vînt du ſecours. Ils étoient d'ailleurs conſternés de la perte de leur Colonel, (le Chevalier d'Entragues) qui fut bleſſé à mort dans cette décharge.

Sur ces entrefaites, le Maréchal de *Villeroi* s'étant éveillé au bruit des coups de fuſil, s'étoit fait habiller en hâte, après avoir brûlé tous ſes papiers qui pouvoient être de quelque conſéquence; il étoit monté à cheval pour s'aller mettre à la tête des combattans. Il courut bride abattue du côté de la grande place; mais l'ayant trouvée occupée par les Impériaux, il tourna du côté de l'eſplanade. Un détachement de ces troupes défiloit alors ſur la gauche du Maréchal qui couroit tant qu'il pouvoit. On lui lâcha pluſieurs coups de fuſil dont aucun ne l'atteignit: mais comme il craignit de reconnoître quelqu'autre troupe ſur ſon chemin, qui l'arrêtât, il prit un grand circuit & ſe rendit de nouveau ſur la grande place. Il y arriva juſtement dans le temps que le Chevalier d'Entragues étoit aux priſes avec les Cuiraſſiers. Il vit avec plaiſir qu'on leur faiſoit abandonner le terrain; mais ſa joie ne dura pas long-temps; car quelque Infanterie des Impériaux étant entrée dans la place par deux rues différentes, le Maréchal ſe vit enveloppé. La première choſe que les ſoldats lui firent, ce fut de le jeter en bas de ſon cheval; après quoi ils commencèrent

à le ſecouer d'une terrible force, chacun voulant avoir ſa dépouille, & infailliblement il auroit été étouffé & mis en pièces, ſi un Officier Irlandais, nommé *Magdonel*, qui étoit Capitaine dans les Troupes Impériales, n'eût écarté la foule à grands coups de plat d'épée. En étant enfin venu à bout, il s'approcha du Maréchal qu'il prenoit pour un ſimple Officier, tant il étoit méconnoiſſable ſous ſes habits déchirés, ſa chemiſe & ſa cravatte en pièces, ſans chapeau, ſans perruque & ſans épée. En l'abordant, *Magdonel* lui dit qu'il le faiſoit priſonnier, & le mena dans le Corps-de-Garde le plus éloigné, où il eut pour ſa perſonne tous les égards poſſibles. Il fit auſſitôt avertir le Lieutenant-Colonel qui étoit dans la Place, qu'il avoit un priſonnier de diſtinction: celui-ci en donna avis au Général qui étoit le plus à portée; c'étoit le Comte *Gui de Stahremberg*. Ce Général fit conduire le Maréchal dans une maiſon hors de la ville, afin qu'il n'échappât pas, & qu'on pût toujours l'emmener, quand même on ſeroit obligé d'abandonner la ville.

Cependant le Marquis de Mongeon, Maréchal de camp, entendant le bruit qu'on faiſoit, ſe douta de ce qui ſe paſſoit. Il monta promptement à cheval, & voyant une troupe de Cavalerie Allemande dans la rue qu'il vouloit enfiler, il fit demi-tour à droite pour gagner d'un autre côté; mais à peine s'étoit-il tourné, qu'on fit une décharge ſur lui, dont ſon cheval fut tué. Il

voulut fuir à pied ; mais on mit quelques Cavaliers à ſes trouſſes, qui l'atteignirent bientôt. Il fut renverſé par terre & foulé aux pieds des chevaux ; on l'emmena enſuite priſonnier ; M. d'Eſgrigni, Intendant de l'Armée, eut le même ſort, auſſi-bien que quantité d'Officiers & de ſoldats.

Dans le même-temps le Marquis de Crenan, Lieutenant-Général, ſortit de ſa maiſon pour aller du côté de la grand-Garde où il entendoit tirer. Il fut joint en chemin par quelques Officiers & quelques ſoldats qui ne demandoient pas mieux que de combattre. Avec cette petite Troupe le Marquis de Crenan voulut ſe faire jour à travers un gros détachement d'Impériaux qui étoit ſur ſon paſſage. Ce détachement étoit commandé par le Prince de Commerci. Le Marquis de Crenan s'avança avec beaucoup de réſolution ſur cette Troupe qui, dès la première décharge qu'elle fit, tua une partie des Officiers & des ſoldats Français qui étoient avec lui, & prit le reſte priſonnier : Crenan reçut lui-même un coup de fuſil vers la clavicule, qui lui caſſa l'épaule.

Le Prince de Commerci l'ayant reconnu, le fit porter dans une maiſon voiſine où il l'alla viſiter quelque temps après. Il étoit encore auprès de lui, lorſqu'un de ſes Aides de Camp vint lui dire que la Garniſon étoit ſous les armes, & ſe diſpoſoit à attaquer les Impériaux de tous côtés. A cette nouvelle le Prince de Commerci ſe tourna vers le Marquis de Crenan & lui dit : *Monſieur, il faut*

que je vous quitte, voici de la beſogne, je m'en vais où mon devoir m'appelle.

A peine étoit-il ſorti, que le Prince *Eugène* entra : il venoit pour voir le Marquis de Crenan qu'on lui avoit dit être priſonnier & dangereuſement bleſſé. S. A. lui témoigna le chagrin qu'elle avoit du malheur qui lui étoit arrivé, & lui conſeilla de ſe faire porter hors de la ville, de peur que le ſoldat ne le maltraitât dans ſa première fureur ; ce qu'il auroit été bien difficile d'empêcher ſi, comme le Prince s'en flattoit, ils avoient été une fois maîtres de la ville. Après la bleſſure & la priſe du Marquis de Crenan, il ne reſtoit aux Français d'Officiers Généraux que le Comte de Rével & le Marquis de Praſlin ; le premier, Lieutenant-Général ; & l'autre, Maréchal de Camp.

Le Prince *Eugène* envoya quelques autres détachemens du côté des caſernes. Ils y inveſtirent huit Compagnies du Régiment Dauphin, le Régiment de Rouergue, & ſix Compagnies de celui de Comtois, dont ils maſſacrèrent quelques ſoldats qui voulurent d'abord ſortir. S. A. ne voyant point venir le Corps du Prince de Vaudemont, ſe douta d'abord qu'il s'étoit égaré. Cependant, comme elle ſavoit bien qu'il lui ſeroit impoſſible de faire toute la Garniſon priſonnière de guerre, tant qu'elle ſeroit maîtreſſe de la porte du Pô & du pont qu'elle y avoit, elle réſolut de ne plus compter ſur le Prince de Vaudemont, de faire attaquer cette porte ſans perdre de temps, & de faire

prendre le pont par le revers. Pour cet effet, le Prince *Eugène* fit un détachement ſous la conduite d'un Officier intelligent, à qui la ville étoit connue. Celui-ci ſe mit en marche pour aller exécuter ſes ordres ; mais un coup de fuſil parti d'une fenêtre, l'ayant renverſé mort, le détachement s'égara dans des rues détournées.

Le Prince *Eugène* n'en entendant plus de nouvelles, en fit un ſecond ſous les ordres du Comte de Merci, & c'eſt lui qui inveſtit les caſernes & qui vint attaquer la porte du Pô. Elle étoit gardée par trente-cinq hommes commandés par un Capitaine qui s'étoit couvert d'une barrière en forme de paliſſade. Le Comte de Merci fit marcher le détachement des Grenadiers deſtinés pour l'attaque de cette porte, leur commandant expreſſément de paſſer leurs fuſils à travers les barreaux de la barrière, & de faire feu ſur l'ennemi. Les Grenadiers s'avancèrent à la longueur de la hallebarde, de cette barrière. Ils trouvèrent que les Français les avoient prévenus en paſſant leurs armes à travers les barreaux, où l'on ne voyoit que des rangs de bayonnettes & des bouches de fuſils qui vomiſſoient le feu & la mort. Le Comte de Merci trouvant à cette porte plus de reſiſtance qu'il n'avoit cru, exhorte les ſoldats à tâcher de gagner le fort des bayonnettes des ennemis ; mais ils n'en purent jamais venir à bout, & ils ſouffrirent beaucoup du feu de cette Garde qui les tiroit ſans être vue.

Cependant le tumulte & l'alarme augmentoient dans toute la ville. Le Comte de Revel envoyoit des gens crier de rue en rue, *Français, aux remparts !* C'étoit quelque choſe d'aſſez ſingulier de voir des ſoldats qui couroient demi-nus au combat. La plupart avoient encore leurs bonnets de nuit, comme des gens qui ne ſont que de ſortir de leur lit. Les uns tiroient du côté de l'eſplanade, les autres vers les remparts.

Les Irlandais de Bourk & de Dillon, qui logeoient aſſez près de là, accoururent à ce bruit, ayant à leur tête MM. de Mahoni & de Wacob. Il arrivent ſur le rempart, juſtement dans le temps que le Comte de Merci venoit de s'emparer d'une batterie de ſept pièces de vingt-quatre, deſtinée pour la défenſe du pont. Ils l'attaquent en flanc par le rempart & par les rues qui aboutiſſoient à la porte. L'Infanterie Impériale fut chargée avec une telle furie & un feu ſi vif, qu'elle perdit d'abord beaucoup de terrein. Merci fait avancer ſa Cavalerie pour ſoutenir ſon Infanterie ; mais celle-ci eſt enfoncée avec tant de promptitude, qu'elle ſe renverſe ſur la Cavalerie qui ſe vit elle-même attaquée & repouſſée. Le Comte de Merci ayant été bleſſé mortellement, les Impériaux perdirent courage & ſe jetèrent dans les maiſons voiſines de cette porte. Par ce mouvement une partie de la Cavalerie Françaiſe ſe vit dégagée, & la batterie de canons fut repriſe par les Irlandais, qui la tournèrent contre les Impériaux. Pendant que ces choſes

ſe paſſoient de ce côté-là, le régiment des Vaiſſeaux qui, après la perte de ſon Colonel, s'étoit barriçadé, comme je l'ai dit, dans les rues de la grande place, ne ſavoit où donner de la tête, n'ayant reçu qu'un petit renfort du régiment de Medoc, & n'étant pas avec cela, en état de ſe montrer contre les Troupes nombreuſes qui étoient ſur la place. Dans cet embarras, quelqu'un s'aviſa de crier qu'il falloit ſe retirer par la petite place des Jacobins, gagner de là le rempart du côté du château, & attendre dans l'eſplanade la jonction du reſte de la garniſon, pour remarcher enſuite à la grande place. L'avis, quoique donné à l'aventure, fut goûté: on marche pour l'exécuter. Il falloit pour cela paſſer dans une petite rue où ils eſſuyèrent un feu conſidérable qui ſortoit de la maiſon du Curé *Caſſoli* & de l'Egliſe qu'il deſſervoit. Un ſecours qu'ils reçurent dans ce moment, leur fit prendre courage, & dès qu'ils eurent gagné le pied des murailles, ce feu devint inutile: ils n'osèrent cependant pas haſarder à entrer dans la maiſon ni dans l'Egliſe, parce qu'il auroit fallu paſſer un à un, & les Impériaux avoient encore aſſez de poudre & de balles pour ſe défendre long-temps. Que firent les Français? Ils ſe mirent à crier qu'il falloit mettre le feu aux portes & à la maiſon. Sur cela, les Impériaux craignant d'être brûlés, demandèrent quartier, ce qui lui fut accordé. On les conduiſit au Château au nombre de trois cents hommes. Il y avoit un retranchement entre la maiſon du Curé &

l'Egliſe : les Français l'attaquèrent & l'emportèrent. Cela fut d'une grande conſéquence contre les Impériaux ; car, les Soldats Français qui étoient logés dans ces quartiers-là, trouvèrent moyen de s'échapper & de ſe joindre aux autres, ce qui groſſit bientôt leurs pelotons & en forma des eſpèces de demi-bataillons.

Qui pourroit nombrer les petits combats qui ſe donnèrent pendant toute la matinée ? Il n'y eut preſque pas une rue qui ne fût teinte du ſang des deux partis ; il en couloit des ruiſſeaux. Les Troupes ſe rencontroient, ſe choquoient & ſe chargeoient d'abord à coups de fuſils ; mais bientôt elles ſe mêloient & ne ſe battoient qu'à coups d'épées & de bayonnettes. On ne voyoit que du ſang ſur le pavé, & des hommes & des chevaux tués çà & là. Les cris des bleſſés & des mourans joints aux lamentations des Bourgeois, témoins de ce ſpectacle horrible, augmentoient l'horreur du combat, & jamais ville ne fut le théatre d'une plus ſanglante tragédie.

Cependant le Prince de Vaudemont, après avoir erré plus de cinq heures de côté & d'autre par l'ignorance de ſes guides & la difficulté des chemins, arriva enfin devant le pont avec ſes Troupes : il s'en approcha, croyant que les Impériaux en étoient maîtres, mais comme il entendit beaucoup tirer vers le rempart, il ſe douta que les choſes alloient autrement qu'il ne penſoit. En effet, le moment auquel il arriva, fut celui où le Comte de Merci étoit aux priſes avec les Français.

Ainſi ce fut en vain qu'il voulut paſſer ce pont; il n'étoit plus temps. Les Français étoient ſur leurs gardes ; & d'abord que Vaudemont parut, un Gentilhomme d'Avignon nommé *Ste.-Colombe*, Capitaine au Régiment de Baujolais, qui commandoit dans la redoute qui couvroit la tête du pont, coupa ce même pont, & fit mettre le feu à preſque tous les bateaux qui ſe trouvèrent là ; ce qui ôta toute eſpérance au Prince de Vaudemont de pouvoir entrer dans la ville.

Le Prince *Eugène* ayant appris que l'ennemi avoit coupé ſon pont, & qu'il ne falloit plus eſpérer de ſecours de ce côté-là, fut un peu embarraſſé pour réparer ce coup : il ne trouva pas de meilleur expédient que de tenter la fidélité des deux Régimens Irlandais qui défendoient la porte du Pô avec beaucoup d'opiniâtreté contre douze cents hommes, quoiqu'ils ne fuſſent guère que quatre cents. Pour cet effet, S. A. leur envoya ce même Magdonel qui avoit pris le Maréchal de Villeroi, & qui étant Irlandais, pouvoit mieux les perſuader qu'un autre qui ne l'auroit pas été. Magdonel inſtruit par le Prince ſur la manière dont il devoit s'y prendre pour gagner ſes compatriotes, s'avance entre les combattans, & demande s'il ne lui ſeroit pas permis de faire quelques propoſitions. On lui répond qu'il le peut faire librement. Tout-à-coup le combat ceſſe ; les deux partis attentifs à ce qui ſe paſſe, ont les yeux attachés ſur Magdonel : chacun penſe que les propoſitions dont il eſt chargé, vont

mettre fin à tant de longs & pénibles combats.

Mes Compatriotes, dit-il aux Officiers Irlandais, » S. A. S. Monſeigneur le Prince « *Eugène* de Savoie m'envoye ici pour vous » dire que ſi vous voulez changer de parti » & paſſer dans celui de l'Empereur, il vous » promet une paye plus forte & des penſions » plus conſidérables que vous n'avez en » France. L'affection que j'ai pour toutes » les perſonnes de ma nation en général, & » pour vous autres, *Meſſieurs*, en particu- » lier, m'oblige de vous exhorter à accepter » les offres que le Général de l'Empereur » vous fait; car ſi vous les refuſez, je ne vois » pas comment vous pourrez échapper à une » perte certaine. Nous ſommes maîtres de » la ville, à l'exception de votre porte: c'eſt » pourquoi S. A. n'attend que mon retour » pour vous attaquer avec la plus grande » partie de ſes forces, & pour vous tailler » en pièces, ſi vous rejetez ſes offres.

Monſieur, répondit un des Officiers Commandant des Irlandais: « Si S. A. n'attend que » votre retour pour nous attaquer & nous » tailler en pièces, il y a apparence qu'elle » ne le fera de long-temps; car nous allons » pourvoir à ce que vous ne retourniez pas » ſitôt. Pour cet effet, ajouta-t-il, je vous » arrête priſonnier, ne vous regardant plus » comme le Député d'un grand Général, » mais comme un ſuborneur; & c'eſt par » cette conduite que nous voulons mériter » l'eſtime du Prince qui vous a envoyé, &

» non pas par une lâcheté & une trahiſon » indignes des gens d'honneur ».

A ces mots, le combat recommence de plus belle. Les Impériaux raconteut la choſe un peu autrement [1] ; car ils diſent que les Irlandais avoient d'abord accepté les offres du Prince & mis bas les armes, mais qu'enſuite ils les reprirent ſubitement, les ſoldats menaçant les Officiers de les tuer, s'ils faiſoient le moindre ſemblant de vouloir tenir cet indigne accord. Quoi qu'il en ſoit, l'artillerie du rempart que les Irlandais avoient repriſe ſur les Impériaux, commença auſſi à jouer ſur le Corps du Prince de Vaudemont qui paroiſſoit au-delà du Pô.

Cependant le Prince *Eugène* ne voyant plus revenir Magdonel, comprit bientôt qu'il avoit été arrêté. Surpris de la hardieſſe & de l'obſtination des Irlandais, il penſa à un autre moyen, pour les obliger à mettre bas les armes. Il s'en fut avec le Prince de Commerci trouver le Maréchal de Villeroi, pour l'engager à donner des ordres qui fiſſent retirer les Irlandais. « Vous avez, Monſieur, » *lui dit-il*, traverſé toute la ville, & vous » devez avoir remarqué que nous en ſommes » maîtres. Vous avez encore quelques tirail- » leurs ſur ce rempart ; ſi cela continue, ils » m'obligeront enfin de les faire tous paſſer » au fil de l'épée.

Le Maréchal de *Villeroi* comprit fort bien

[1] Hiſtoire du Prince Eugène en allemand, part. 2, pag. 118.

que ces tirailleurs que ce Prince mépriſoit tant, étoient juſtement le ſujet de ſon embarras. Sa réponſe fut, « qu'ayant le malheur d'être ſon priſonnier, il n'avoit plus » rien à ordonner dans la ville, & qu'il » falloit que ceux qui étoient ſur le rempart » ſuſſent ce qu'ils faiſoient ». Sur ces entrefaites, on vint annoncer au Maréchal que le Marquis de Crenan étoit dans une caſſine aſſez près de la ſienne. Il demanda à le voir, mais on le lui refuſa; & ſur ce qu'on lui dit que ce Marquis étoit bleſſé ſi dangereuſement qu'on ne croyoit pas qu'il vécût deux heures, il répondit, *dites-lui que j'envie ſon ſort.* Il avoit raiſon, après tout. Une bataille perdue par ſa faute, & une ville ſurpriſe par ſa négligence dans moins de ſept mois, étoient un ſujet plus que ſuffiſant pour faire ſouhaiter la mort à un homme tant ſoit peu jaloux de ſa réputation.

Cependant le Prince *Eugène* voyant que la tentative qu'il avoit faite ſur *Villeroi* n'avoit pas réuſſi, ſongea à faire jouer quelqu'autre reſſort. Ce Prince avoit dans ſa politique un fonds inépuiſable de reſſources: toutes ne réuſſiſſoient pas également; mais ce n'étoit pas faute de les bien choiſir; car il eſt sûr qu'il prenoit toujours le meilleur parti, & cela ſans beaucoup délibérer; ſon génie heureux & pénétrant lui faiſoit d'abord diſcerner les bonnes d'avec les mauvaiſes entrepriſes. Il penſa donc que s'il pouvoit faire prendre les armes à la Bourgeoiſie en ſa faveur, l'affaire ſeroit bientôt décidée, parce que la

garniſon déjà occupée en tant d'endroits ; & affoiblie par tant de combats, ne pourroit faire tête aux Bourgeois qui l'attaqueroient de tous côtés. Le raiſonnement étoit juſte, & auroit eu un ſuccès infaillible, s'il eût été exécuté. Quoi qu'il en ſoit, le Prince *Eugène* ſe rendit à l'Hôtel-de-Ville où les Magiſtrats s'étoient aſſemblés, & il chercha à leur prouver que le ſeul moyen de ſauver la Patrie & d'éviter la ruine de leurs Citoyens, étoit de ſe déclarer & de prendre les armes en faveur de l'Empereur ; mais, ces Meſſieurs, faiſant réflexion que la Garniſon avoit repris la plus grande partie des poſtes que les Impériaux avoient d'abord occupés, n'eurent pas de peine à comprendre que le deſſein de ſon Alteſſe n'étoit pas de les ſauver, mais de les embarquer dans une affaire qui lui aſſurât la poſſeſſion de la ville, voulant réparer par la priſe d'armes des Bourgeois, les incidens fâcheux qui l'avoient empêchée de recevoir les renforts qu'elle attendoit. Il leur étoit fort indifférent d'avoir des Français ou des Impériaux dans leur ville : ils n'avoient donc garde d'entreprendre une guerre ouverte pour chaſſer les premiers. D'ailleurs ils ſavoient que le Marquis de Créqui n'étoit qu'à quatre lieues de *Crémone* avec un corps de vingt mille hommes qu'il pouvoit aſſembler dans un inſtant, & arriver en auſſi peu de temps au ſecours de la Garniſon. Le bruit couroit même qu'il étoit déjà en marche : ainſi ils voyoient bien que faire prendre les armes aux habitans, c'étoit s'expoſer aux maux

que le Prince *Eugène* venoit de leur faire enviſager, quoique d'une manière différente, mais beaucoup plus incertaine que l'autre. Tout cela bien peſé, les Magiſtrats répondirent à S. A. S. « qu'il ne falloit point s'attendre que les Bourgeois ſe révoltaſſent » contre la Garniſon, parce qu'elle occupoit » preſque toutes les rues & les quartiers de » la ville par des corps de pelotons qui » étoient en continuel mouvement, outre » que toute la Cavalerie étoit en bataille ſur » l'eſplanade du Château : qu'ils ne pouvoient faire révolter la Bourgeoiſie, ſans » s'expoſer à être brûlés par des gens qui » combattoient en déſeſpérés, & qui ſavoient fort bien où ſe retirer, puiſqu'ils » attendoient à tout moment le Marquis » de Créqui. » Le Prince *Eugène* voyant la fermeté des Magiſtrats, ne jugea pas à propos de les preſſer davantage. Il ſe contenta de leur demander douze mille rations de pain pour ſes Troupes, ce qui fut ſur-le-champ accordé.

Cependant les Irlandais tenoient toujours bon du côté de la porte du Pô. Le terrein qu'ils y occupoient eſt uni, c'eſt une plaine en pelouſe où l'on peut faire marcher des Eſcadrons ſans ſe rompre, à cauſe de l'éloignement des maiſons. Le Baron de Freiberg, Lieutenant-Colonel du régiment de Taffi, qui avoit ſuccédé au Comte de Merci dans le commandement du détachement qu'on avoit envoyé de ce côté-là, ayant remarqué la diſpoſition favorable du lieu, fit avancer

les Cuiraſſiers pour paſſer ſur le ventre des Irlandais qui n'avoient ceſſé d'eſcarmoucher avec l'Infanterie Impériale, & qui étoient fort diminués & fort fatigués. Il crut que les Cuiraſſiers auroient bientôt expédiés ces gens-là, s'ils pouvoient ſe gliſſer ſur leur gauche, & leur gagner le flanc pour les prendre par derrière. Mais les Irlandais ſe rangèrent de manière qu'ils faiſoient face de tous côtés, & ſe défendoient avec tant de valeur, que les Cuiraſſiers ne pouvant réſiſter au feu violent de cette Troupe, lâchèrent le pied avec tant de déſordre, qu'ils furent ſe jeter au milieu de l'Infanterie Impériale qui s'avançoit pour les ſeconder, & qui fut dans ce moment obligée de s'ouvrir pour leur laiſſer le paſſage libre. Il fut impoſſible aux Officiers de les rallier & de les ramener à la charge; ils fuirent juſqu'au gros de Cavalerie qui étoit ſur la place Sabatine. Dans le même moment il arriva un renfort de Cavalerie. Freiberg outré de la lâcheté des Cuiraſſiers, ſe met à la tête de ce renfort, réſolu de périr ou d'écraſer les Irlandais. Il les attaque de nouveau & avec plus de ſuccès que la première fois; il les enfonce, il perce juſqu'au milieu du bataillon de Dillon. Mahoni qui le commandoit, ſaiſit la bride de ſon cheval en diſant, *bon quartier pour M. de Freiberg*: mais celui-ci le regardant avec mépris, *ce n'eſt point aujourd'hui*, répliqua-t-il, *un jour de clémence, faites ſeulement votre devoir, je ferai le mien.* Comme il achevoit ces paroles, on fit une décharge

ſur lui qui l'étendit ſur le carreau. Sa Troupe épouvantée prit auſſitôt la fuite, & les Irlandais reſtèrent tranquilles tout le reſte du jour. Il y avoit déjà ſept heures que ces combats duroient, ſans que perſonne eût mangé ni bu.

Le Prince *Eugène* voyant que la Garniſon prenoit le deſſus & que ſes Troupes étoient mal menées, penſa à faire retraite. Il appréhendoit d'ailleurs que le Marquis de Créqui ne vint avec ſon corps & ne lui fermât le paſſage. Il envoie des ordres aux différents Corps qui étoient encore répandus dans la Ville, de ſe raſſembler à la porte Sainte-Marguerite, par où S. A. avoit réſolu de ſe retirer. A meſure que ces Troupes arrivoient, ce Prince les faiſoit poſter dans les rues à droite & à gauche qui couvroient cette porte. Il n'en uſoit ainſi, que parce qu'il vouloit attendre la nuit pour ſe retirer, & qu'en attendant, il falloit empêcher l'ennemi de s'emparer de la porte deſtinée pour la ſortie. Sur ces entrefaites, la Cavalerie Françaiſe monta à cheval, & les Dragons de Fimarcon joignirent le bataillon du Régiment Royal-des-Vaiſſeaux [1]; il étoit environ

[1] Un Officier de ce Régiment, quelque temps après l'entrepriſe du Prince *Eugène* ſur *Crémone*, demandoit à un habitant de cette ville pourquoi les Italiens s'étoient ſi ſouvent déclarés pour les Allemands, au préjudice des Français, vu que les premiers n'étoient que des ivrognes & de vrais groſſiers : Monſieur, lui répondit le Crémonois, « les Allemands nous maltraitent, mais il eſt rare qu'ils » nous mépriſent ».

M. de Voltaire, après avoir rapporté dans ſon ſiècle de

quatre heures après midi. On recommença à ſe battre. Les Dragons Français qui étoient frais, & qui n'avoient point encore ſouffert, mirent pied à terre & attaquèrent une Egliſe où le Prince avoit jeté vingt-cinq ou trente hommes : le Marquis de Fimarcon étoit à leur tête. Comme il étoit fort brave, il marcha de bonne grâce à l'Egliſe qu'on vouloit attaquer : mais ceux qui y étoient faiſoient un feu ſi vif des fenêtres & des crénaux, que les Dragons commencèrent à plier, & auroient infailliblement pris la fuite, ſi leur Colonel ne les avoit ranimés par ſon exemple & par ſes paroles. Cependant tous ſes efforts auroient été inutiles, & il y ſeroit péri lui & ſes Dragons, ſi quelques ſoldats, qui étoient là pour les ſoutenir, n'avoient crié qu'il falloit mettre le feu à la porte. A ce bruit, un Prêtre l'ouvrit, en conjurant les Officiers de reſpecter un lieu ſaint & d'empêcher le déſordre. Les Français y entrèrent en foule, & les Impériaux qui étoient maîtres de la petite Tour octogone qui étoit à côté du chœur, par où ils ne voyoient pas moins dans l'Egliſe qu'en dehors, recommencèrent à les canarder d'une terrible ma-

---

Louis XIV, pluſieurs déſordres commis par divers détachemens des Armées de ce Prince ; s'étonne que le Soldat Français ſoit ſi barbare, étant commandé par un nombre prodigieux d'Officiers qui ont, avec juſtice, la réputation d'être auſſi humains que courageux. Cet illuſtre Auteur eût été, ſans doute, moins ſurpris, s'il eût examiné à quoi ſe borne l'inſtruction qu'on donne à ce même Soldat. L'autorité peut bien réprimer le vice, mais il n'appartient qu'à l'éducation de rendre l'homme vertueux.

nière. Il y en eut bientôt plus de cent étendus ſur le pavé de l'Egliſe. Les Français, pour ſe garantir de ces coups imprévus, furent obligés de poſter un grand nombre de fuſiliers pour tirer inceſſamment aux créneaux. Les Impériaux ne pouvant plus tenir dans cette petite tour, l'abandonnèrent & s'échappèrent par un blindage de fagots qu'ils avoient pratiqué ſur le toît de l'Egliſe juſqu'au rempart.

La nuit étant venue, le Prince *Eugène* ordonna la retraite ; & comme les Français enflés de leur nouveau ſuccès, témoignoient vouloir l'empêcher, S. A. laiſſa pour les amuſer, quelques Troupes dans la gorge d'un baſtion qui flanquoit la porte Sainte-Marguerite. Le reſte des Troupes commença à défiler par cette porte, à la faveur des ténèbres. Cependant les Français s'avancent pour s'emparer de la porte. La petite Troupe que le Prince *Eugène* avoit laiſſée dans la gorge du baſtion, fait feu ſur eux. Les Français accourent de ce côté-là, ils veulent grimper au haut du baſtion, les Impériaux les laiſſent faire d'abord, mais un moment enſuite, ils les précipitent en bas à grands coups de bayonnettes. Les Français irrités & furieux, redoublent leurs efforts, le baſtion eſt forcé, & tous les ſoldats qui y étoient, ſont paſſés au fil de l'épée ou noyés dans les foſſés. Cependant le Prince *Eugène* continuoit ſa retraite, emmenant avec lui le Maréchal de *Villeroi*. Pour ce qui eſt du Marquis de Crenan, il vivoit encore ;

mais comme ſa bleſſure ne lui permettoit pas de monter à cheval, ni de ſouffrir le mouvement d'une voiture, il pria le Prince de le laiſſer priſonnier ſur ſa parole, ce qui lui fut accordé. Il mourut le lendemain.

Telle fut la fin de cette action, la plus ſingulière dont on ait jamais ouï parler. Il faut rendre juſtice aux Français; ils y firent des merveilles. Les Irlandais s'y diſtinguèrent auſſi beaucoup, & leur obſtination à la défenſe ſauva la place. Mais pour juger de la valeur de cette Garniſon, qu'on ſe repréſente des Troupes ſurpriſes dans leurs lits, obligées de marcher au combat dans l'obſcurité, le corps nud dans la rigueur de l'hiver, environnés d'ennemis, & trouvant la mort ſur leurs pas, en voulant joindre leurs Officiers. Je le répète encore, les Français firent des merveilles, & les Impériaux très-mal. Ils entrent bien armés, bien préparés, bien vêtus, bien en ordre dans une ville où ils ont des intelligences, & s'en laiſſent chaſſer par des ſoldats preſque tout nuds, diſperſés çà & là, ayant à leur tête de braves Officiers qui les animoient.

Fin du Tome troiſième des Variétés.
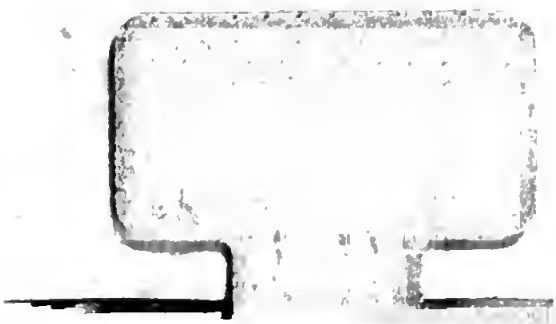
12 vol 63